



Title	La communauté villageoise et l'État dans le contexte de la construction du socialisme africain pendant les quarante dernières années du XX ^e siècle
Author(s)	Nabeshima, Takako
Citation	パリ第一大学. 博士(政治学)
Issue Date	2004
Doc URL	http://hdl.handle.net/2115/20116
Type	theses (doctoral)
Additional Information	There are other files related to this item in HUSCAP. Check the above URL.
File Information	thesis.pdf (本文)



[Instructions for use](#)

Université Paris I - Panthéon-Sorbonne -

THESE

pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS I
Discipline : Science politique
présentée et soutenue publiquement

Par

Takako NABESHIMA

Janvier 2004

Titre :

La communauté villageoise et l'État
dans le contexte de la construction du socialisme africain
pendant les quarante dernières années du XX^e siècle

Jury :

M. Etienne LE ROY (Université Paris I, Directeur de thèse)
M. Daniel BOURMAUD (INALCO et Université Paris I)
Mme Geneviève CHRETIEN VERNICOS (Université Paris VIII)
M. Yves VILTARD (Université Paris I)

Ny rano aina, ny ala aina koa –

L'eau, c'est la vie, la forêt aussi

« Car le chagrin ne se cache... »

- Quel est cet homme
que suivez ?
- Je ne le sais :
je n'ai pu l'atteindre.
- Quel est cet homme
derrière vous ?
- Je ne puis vous répondre :
il n'a pu me rattraper.
- Pourquoi vous tenez-vous debout ?
- Je ne me tiens pas debout :
je viens de me lever.
- Pourquoi soupirez-vous ?
- Je ne pousse pas de soupirs,
je respire un peu fort.

- Pourquoi cet air absent ?
- Je ne suis pas absent
mais en méditation.
- Pourquoi verser des larmes ?
- Je ne pleure point :
un grain de poussière
m'est entré dans l'œil.
- Pourquoi êtes-vous abattu ?
- Je ne suis pas abattu
mais un peu égaré.
- Pourquoi
êtes-vous si triste ?
- Je ne l'ai point voulu :
je viens de perdre mon fils.

Traduit du malgache par FLAVIEN RANAIVO
« Poème Hain-Teny »
(Publications orientales de France, Paris, 1975)
Cité par Sennen Andriamirado,
Madagascar aujourd'hui, Paris,
les éditions j.a., 1990, p.45.

Remerciements

Je pense que, quand on a l'intention de faire une grande œuvre, la fatalité prend sa place aussi. Je ne suis pas fataliste. Je ne m'abandonne jamais à mon sort. Je combats toujours ma capacité limitée pour profiter de la joie des activités intellectuelles. Cependant ma personnalité et mes idées ont été constituées par beaucoup de rencontres et de relations amicales, impressionnantes.

Ce que je présente, c'est mon idée. C'est une thèse que j'ai rédigée moi-même. Mais ma thèse est fondée sur les échanges internationaux avec les Malgaches, les Français, les Africains et les Japonais.

Alors j'ai l'honneur d'offrir mes remerciements aux personnes suivantes en présentant mes heureuses rencontres avec elles.

Tout d'abord, je remercie infiniment Monsieur Etienne Le Roy, mon directeur de recherches. De Madagascar en 1996, j'ai envoyé un fax à Monsieur Michel Alliot pour lui demander la condition de l'inscription au D.E.A. des études africaines à l'Université Paris I. À sa place, Monsieur Le Roy m'a répondu par l'intermédiaire de sa secrétaire, Madame Louise Villaréal. Après mon inscription, il m'encourageait comme directeur des études africaines, parce qu'au début de mon séjour à Paris, j'ai été de temps en temps découragée par des problèmes linguistiques. J'avais également tellement de choses à apprendre sur l'Afrique. Il m'a appréciée comme africaniste japonaise, ce qui est rare. Il m'a sans cesse transmis les connaissances qui me manquaient sur l'Afrique. Sous sa direction, j'ai pu développer une approche asiatique à mes études africaines.

Le Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris fut un lieu de communications internationales pour moi. J'ai eu beaucoup de stimulations intellectuelles. Monsieur Camille Kuyu Mwissa fut directeur de mon mémoire de D.E.A. Le séminaire de Monsieur Ibra Ciré N'Diaye m'a enseigné une nouvelle méthode de recherche. De plus, j'ai rencontré beaucoup de jeunes africanistes. Les Africains me racontaient leur pays. C'était très intéressant. J'ai fait le bon choix d'étudier à Paris, parce que j'ai pu y entendre les Africains venus de divers pays. J'ai fait la cuisine, organisé des fêtes et dansé avec eux. C'est un bon souvenir d'amitié.

Je me rappelle du processus pour choisir d'être africaniste. Monsieur Takehiko Kamo, professeur de l'Université de Tokyo, m'a conseillé de faire des recherches sur l'Afrique. C'était un défi, parce que le nombre des africanistes était peu nombreux au Japon. Il est décédé en 1996 quand j'étais à Madagascar. Je l'en remercie à titre posthume. Sa réflexion globale sur la politique internationale me fut le fruit le plus précieux qu'il me légua.

Après lui, Monsieur Kiichi Fujiwara, professeur de l'Université de Tokyo, m'a inculqué sa conception des pays asiatiques en voie de développement. Très occupé par l'analyse de l'attentat du 11 septembre 2001, il a trouvé quand même le temps de me donner des conseils.

À mon deuxième séjour à Madagascar, j'ai été très contente d'avoir conservé beaucoup de liens d'amitié. Le personnel local avait le même sérieux qu'avant, lorsque je travaillais à l'Ambassade du Japon à Antananarivo. Ils étaient amicaux et un peu sages comme des « Asiatiques ». Pour l'enquête sur le terrain en 2001, Madame Alice et Madame Patricia ont fixé des rendez-vous pour moi avec les fonctionnaires de l'administration. Je remercie mes mères malgaches.

Monsieur Zo Rakotoseheno, mari de Madame Patricia, m'a bien répondu comme journaliste. Il est rédacteur en chef du Quotidien *Midi Madagascar*. Je lui rends hommage, parce qu'il regardait et analysait la vie des Malgaches en tant que journaliste depuis les années 1970. À ce moment-là, il y avait la censure de presse !

Monsieur Alexis Razafindratsira, ancien maire d'Ambohimanga, m'a bien expliqué le système d'administration. Il aime la plaisanterie et s'intéresse au développement culturel de Madagascar en tant que maire, membre de Rotary Club et président de l'Association Anciens Amis du Japon. J'ai souvent organisé les manifestations culturelles japonaises avec lui en tant qu'attachée culturelle de l'Ambassade.

Monsieur Tsaroana, chef de Service des Affaires générales et Monsieur Olivier Ramahadison, directeur des Études de la Législation et de la Documentation du ministère de l'Intérieur ont trouvé le temps de me rencontrer. Pour me faire connaître le système compliqué de l'administration, les explications de Monsieur Gervais Rakotonirina, sous-préfet d'Ambohidratrimo, furent très claires et globales. Je suis l'obligée du vice-président du Fokotany Ambanitsena pour m'avoir fourni des documents administratifs et de la femme du président pour m'avoir raconté franchement la vie quotidienne et sociale des paysans.

Mes amis, les membres de la famille Ratoivoarison, m'ont bien aidée et assistée pour mon enquête sur le terrain. Pendant l'enquête, j'ai vu l'attentat du 11 septembre 2001 à la télévision dans l'hôtel Sakamanga. Tout le monde a été découragé par l'acte d'inhumanité. Mais moi, je peux croire à l'humanité grâce à l'amitié malgache.

À Majunga, je remercie le Musée Akiba. Je lui ai demandé de planifier l'enquête en 1997 et en 2001. Madame Beby Ramanivosoa, directrice du Musée, m'a assistée auprès de la communauté sakalava en 1997. Madame Hortensia Israeline Rasalofondraibe, secrétaire général du Musée, m'a accompagnée en 2001. Le Musée m'a donné les connaissances historiques du Sakalava et m'a autorisée spécialement à prendre les photos du modèle réduit du *Doany*. Je souris en me souvenant de la discussion chaleureuse de Madame Hortensia avec le chauffeur de Toyota, le gardien du Musée et le guide-étudiant pour choisir les lieux de mon enquête.

L'esprit des intellectuels est très ouvert à Majunga. Ils furent assez sympathiques pour me donner également des conseils. Monsieur Rajabo, recteur de l'Université de Majunga, m'a donné aussi l'idée du plan de l'enquête. Il m'a présentée à Madame Hortensia. Monsieur Hadj Soudjay Bachir Adehame, historien, m'a éclairée sur la longue histoire de Majunga. Son explication est si utile que je la cite souvent dans cette thèse.

J'espère que le chef sakalava se rappellera de moi à la prochaine enquête. Je l'ai vu deux fois. Il m'a fait découvrir le *Doany* et le style de vie sakalava. Sans lui, je n'aurais pas pu approfondir l'ethnicité de Madagascar. Je rends hommage à l'esprit noble et ouvert du Sakalava.

J'ai rencontré les paysans et les pêcheurs. Je ne connais pas leur nom. Ils m'ont parlé de leur difficulté de vie et décrit l'esprit d'entraide, spécifique du *Fokonolona*. Je me suis inquiétée d'eux lors de la crise politique de 2002. Mais je crois à leur grand pragmatisme pour survivre.

Quant au problème du français, Madame Claire Jéquier a bien aidé à corriger mon texte. Madame Françoise Paireau enseigne le français depuis longtemps. Elle est professeur à l'Université municipale d'Okayama comme spécialiste du papier japonais. À travers les discussions avec elle, j'ai pu construire la conception de la thèse en français. Madame Soumoudronga Fatoma Hanitrahoravaka, fille de Monsieur Bachir, m'a bien aidée à traduire le texte malgache en français. Grâce à elle, cette traduction du document rare éclaire la vie socio-administrative des paysans malgaches.

J'ai eu l'idée d'une comparaison avec la Chine pour écrire cette thèse. Mais je me suis demandé comment comparer les deux socialismes. Monsieur François Martin, sinologue, m'a donné des connaissances utiles sur la Chine. Sans son conseil par rapport à cette conception, je n'aurais pas pu extraire la spécificité du socialisme africain.

Son épouse japonaise Toshiko Yasumoto est calligraphe. Elle est un exemple vivant de femme japonaise qui applique sa culture dans la vie internationale en France. Je l'ai aidée quelquefois à organiser des expositions de calligraphie avec ses élèves. C'était l'occasion d'échanges culturels, grâce à elle, j'ai gardé mon identité japonaise et trouvé le moyen d'être acceptée, ma personnalité étayée par la culture, en France.

Un judoka japonais me l'a présentée. J'ai connu des judokas à Madagascar. Promouvoir cet art martial faisait partie de mon travail. Le monde est petit et les hommes se rencontrent par-delà les frontières en pratiquant leurs activités.

Comme ancienne résidente, je remercie la Maison du Japon, Cité Internationale Universitaire de Paris, pour ses multiples encouragements. J'ai bien communiqué avec les jeunes chercheurs japonais et d'autres résidents de nationalité différente. J'ai été très heureuse d'avoir travaillé comme bibliothécaire dans cette même

Maison. Là, j'ai revu mon professeur de littérature française de l'Université de Shirayuri, Monsieur Katsuhide Shinoda nommé directeur de la Maison du Japon en 1999. Son épouse Mayumi est une amie d'enfance, de l'école missionnaire française à Tokyo. À l'étranger, il est rare de rencontrer de vieux amis. Ils furent très gentils avec moi comme ancienne étudiante, résidente, bibliothécaire de la Maison et amie. Sous la direction de son successeur, Monsieur Fumiaki Nishizawa et sa femme Kayoko, j'ai continué mon travail de bibliothécaire.

En dernier, je remercie mes parents de m'avoir laissée partir à l'étranger, à Madagascar et en France, depuis huit ans. Mon père est têtu et sévère comme un Samuraï. Je peux réaliser ma vie, parce que je veux dépasser son existence comme son enfant. Ma mère est une femme progressiste rare au Japon. Elle m'encourage à réaliser mes rêves. Je me demande pourquoi ils se sont mariés malgré leur personnalité différente !

Après cette thèse, je rentrerai au Japon. Une nouvelle vie m'attendra. J'aurai mission de présenter aux jeunes Japonais les connaissances sur l'Afrique que j'ai accumulées à Madagascar et en France. De surcroît, je tiens à diffuser cette grande ouverture d'esprit qui soutient les échanges internationaux, valeur éternelle et si précieuse pour notre devenir du Japon.

Préface

En 1992, quand je suis entrée en maîtrise de sciences politiques internationales au Japon, mon directeur de recherches m'a conseillé de choisir une région comme objet de mes études. À ce moment-là, la démocratisation avait déjà été déclenchée dans les pays en voie de développement. Presque tous mes camarades japonais ont choisi des pays asiatiques comme sujet d'études. Ils s'y intéressent en tant qu'Asiatiques, parce que le Japon est une grande puissance économique en Asie et que les Japonais doivent réfléchir sérieusement au problème des victimes asiatiques du militarisme japonais pendant la Seconde Guerre mondiale, ceci pour que le Japon ait, dans l'avenir, de bonnes relations avec les autres pays d'Asie.

J'ai grandi dans une école missionnaire française au Japon. J'ai commencé à apprendre le français à l'âge de dix ans. Le choix de l'Afrique comme région d'étude était donc assez naturel, puisque je pouvais utiliser mes connaissances linguistiques du français. De plus, l'étude de l'Afrique m'a permis d'analyser les relations spécifiques entre l'Afrique et la France dans un contexte de politique internationale. J'ai donc laissé les études asiatiques à mes camarades politologues japonais. Cependant, étant asiatique, il m'a paru intéressant à faire jouer mon identité dans ce travail, puisque je suis « africaniste asiatique ».

En tant qu'africaniste asiatique, je ne me suis pas privée de penser à l'aspect différent de développement socio-économique entre l'Afrique et l'Asie. Hideo Oda, chercheur japonais en politique africaine, a déjà différencié le marxisme-léninisme en Afrique et le socialisme « africanisé ». ¹ Mais, mon directeur de recherche m'a dit qu'il était indispensable de distinguer le socialisme africain d'autres socialismes localisés pour réfléchir à l'évolution historique du socialisme. Cela m'a inspiré l'étude du maoïsme comme autre socialisme localisé dans la nation.

Le socialisme s'est répandu dans le monde entier, cependant, aucun pays n'a réussi à mettre en œuvre cette idéologie. Les États en voie de développement ont appliqué le socialisme à leur condition socio-politique, cela s'est traduit par un « socialisme localisé ».

Le conseil de mon directeur a orienté les recherches de ma thèse. Ma mission, en tant qu'africaniste asiatique, serait alors d'approfondir les connaissances du socialisme africain pour déceler le véritable apport du socialisme à la construction de l'État.

Le but

Cette thèse porte sur « La communauté villageoise et l'État dans le contexte de la construction du socialisme africain pendant les quarante dernières années du XX^e siècle ».

Cette thèse a pour but de comprendre les caractéristiques du socialisme africain. Alors, dans le contexte actuel d'une économie de marché mondial et de globalisation, que peut apporter une recherche politique et historique sur le socialisme ?

Nobuaki Shiokawa, chercheur japonais et spécialiste de l'Union soviétique, explique pourquoi il est nécessaire d'avoir une réflexion aujourd'hui sur le socialisme comme événement passé.

Après la défaite du régime militaro-fasciste de la Seconde Guerre mondiale, les Japonais se sont divisés en deux entre les libéraux proaméricains et les socialistes prosoviétiques. Le Japon a été impliqué géostratégiquement dans la Guerre froide entre les superpuissances. Les socialistes japonais déploraient le retard socio-économique de leur pays. Particulièrement, les intellectuels socialistes japonais s'illusionnaient sur le socialisme et imaginaient que le Japon socialiste pourrait dépasser l'intelligence occidentale et s'opposer ainsi à l'hégémonie des États-Unis. Mais en réalité, ils ont été tellement déçus par la destruction du régime soviétique en 1991 qu'ils ont changé brusquement d'idée pour se justifier.

Shiokawa critique cette conversion irresponsable qui ne permet pas de réfléchir globalement à l'histoire du socialisme. Shiokawa nous pose la question suivante : Pourquoi et dans quel processus le régime socialiste a-t-il été détruit ? Cette question, dit-il, nous conduit à répondre à ce que signifie le fait de ne plus être dans le système socialiste. Il souligne que se féliciter aveuglément de la victoire du libéralisme nous empêche d'envisager scientifiquement et historiquement le socialisme qui a attiré et mobilisé les peuples à une certaine époque.²

Aujourd'hui, nous sommes dans une époque où la communauté internationale est fatiguée de la situation chaotique qui a suivi la démocratisation des pays en voie de développement. On pense que la situation actuelle a été provoquée par l'échec du socialisme qui a précédé cette démocratisation.

Nous nous demandons si on peut appliquer la problématique de Shiokawa au cas de l'Afrique. L'analyse historique du socialisme africain nous conduira à réfléchir à la situation politique après la chute du monopartisme socialiste en Afrique. Le socialisme s'est répandu dans le monde entier, en particulier dans les pays en voie de développement. Le socialisme africain était-il adapté au développement national ? La réponse nous paraît très importante pour comprendre l'évolution politique de l'Afrique.

¹ H. Oda, *Afurika Gendai Seiji (La politique contemporaine en Afrique)*, Tokyo Daigaku Syuppankai (Édition de l'Université de Tokyo), 1989.

² N. Shiokawa, *Shakai-shugi towa nandattanoka (Qu'est-ce que c'était que le socialisme)*, Tokyo, Keiso Shobo, 1994.

Dans cette thèse, inspiré du style du socialisme chinois, nous dégagerons le caractère du socialisme africain. Pourquoi comparer le socialisme africain au maoïsme ? Il nous semble possible de trouver un point commun, mais aussi des différences entre les deux socialismes.

Le point commun entre les deux socialismes est un socialisme qui se basait sur les communautés villageoises. Celles-ci sont devenues des unités administratives sous le régime étatique. Le peuple devait s'intégrer ainsi dans l'institution nationale. Malgré ce point commun politique, aujourd'hui en Chine, le parti unique communiste a survécu à la réforme économique. Par contre, la démocratisation a provoqué le multipartisme et des conflits ethniques en Afrique. Pourquoi le résultat a-t-il été si différent ?

Une question principale se trouve à nouveau reformulée :

« La démocratisation en Afrique a provoqué des conflits ethniques après la chute du régime socialiste. Quels sont les apports du socialisme qui ont provoqué l'ethnisation en Afrique ? »

Eu égard à la situation de la Chine, la différence du régime actuel provient de la fonction des communautés villageoises qui constituaient l'État socialiste. Les communautés se caractérisent par une dynamique différente dans les deux régions. On pourra voir ainsi que des politiques socialistes africaines ont intégré le peuple dans le développement national.

Les Africains maintiennent leur style de vie dans la communauté. L'État intègre les communautés dans la nation. Pendant que les communautés et l'État exerçaient des actions réciproques, le peuple africain a formé et politisé artificiellement son identité au sein de sa communauté pour façonner l'idéologie ethnique.

On va chercher une réponse à la question principale à partir de cette hypothèse :

« L'État du socialisme africain a négligé la dynamique des sociétés, qui se sont révélées facteurs d'ethnocentrisme dans le contexte de la démocratisation et en relation avec des enjeux géopolitiques. »

Nous observerons les nouveaux acteurs politiques africains. Ils deviennent ethnocentristes. Liés par la géostratégie, ils développent la violence contre d'autres ethnies dans les sous-régions indépendamment de la frontière étatique. De cette étude des communautés villageoises, il se dégagera une autre conception de l'ethnicité. Par rapport à l'origine des conflits ethniques, on pourra suggérer des solutions.

Ainsi, cette étude historique du socialisme africain doit servir à réfléchir à la situation politique actuelle de l'Afrique. On voit donc que ce qui s'est passé autrefois dans les régimes socialistes permet de savoir où nous en sommes maintenant dans l'histoire.

Expliquons maintenant le choix méthodologique des études comparatives. Après cela, on appliquera la méthode comparative à nos problématiques.

Les études comparatives

L'approche méthodologique de cette thèse s'appuiera sur une étude comparative. Les études comparatives sont une approche scientifiquement synthétique dans l'évolution des sciences sociales.

Traditionnellement, les affaires politiques ont toujours été traitées selon des normes sociales ou structures institutionnelles du pouvoir. Les sciences politiques se présentaient alors sous un angle philosophique en imprimant une orientation morale à la société et à l'État.³

Dans les études comparatives de Max Weber, on trouve une approche globale et multiple, parce qu'il a créé une science empirique pour expliquer les raisons des changements socio-politiques dans un contexte historique. Guenther Roth analyse la méthode de Weber dans l'introduction de l'*Economy and Society*.

« Après 1903, Weber clarifia sa position méthodologique concernant les sciences culturelles et sociales dans six dissertations (...) La composition de ce type d'études (...) rend la théorie sociologique historiquement comparative. De cette façon, la théorie sociologique apporte aux chercheurs des conceptions étendues et empiriques qui sont des conditions préalables pour une certaine expérimentation comparative intellectuelle et une extrapolation créative, sans lesquelles on ne peut pas donner d'explication causale historique. »⁴

Dans les années 1950 et 1960, sous l'influence de Weber et inspirés par la psychologie freudienne, les sciences sociales sont devenues plus scientifiques grâce aux données quantifiées, aux problématiques et aux hypothèses conformes à certaines théories. C'est la Révolution behavioriste (*Behavioral Revolution*) qui avait cours dans les universités américaines.⁵

On a pourtant mis en doute la possibilité de trancher trop aisément les activités humaines par des données quantifiées. Les behavioristes ont refusé les études historiques.⁶ La pensée de Weber a stimulé les behavioristes américains. Il a introduit une approche empirique scientifique. Mais il n'a jamais abandonné l'épistémologie et les valeurs morales pour comprendre les faits historiques. Selon la méthode de Weber, la

³ Mitsuru Uchida, Hidio Uchiyama, Niko Kawanaka et Kinhide Mushanokoji (sous la dir. de), *Gendai Seijigaku no Kiso Chishiki (Les connaissances de base des sciences politiques contemporaines)*, Tokyo, Yuhikaku, 1992, p.2.

⁴ Max Weber, Guenther Roth and Claus Wittich (eds.), *Economy and Society*, Berkeley, University of California Press, 1978, p.XXXV-XXXVI.

“After 1903 Weber clarified his methodological position toward the cultural and social sciences in half a dozen essays (...) The construction of such trans-epochal and trans-cultural types (...) makes sociological theory historically comparative. In this way sociological theory provides the researcher with the dimensional concepts and empirical types that are prerequisites for the kind of comparative mental experiment and imaginative extrapolation without which causal explanation is impossible in history.”

⁵ Uchida Uchiyama, Kawanaka et Mushanokoji (sous la dir. de), op.cit., p.65.

⁶ Ibid, p.313 et p.316.

science empirique n'est pas contradictoire avec la pensée morale. Dans son approche comparative, il maintenait sa façon d'envisager l'histoire. En effet, de nos jours, on a besoin d'une nouvelle conception morale de l'histoire.

L'indépendance de nouveaux États a suscité une orientation nouvelle des sciences sociales particulièrement à l'occasion de l'indépendance des États africains dans les années 1960. Il n'était alors plus possible de croire que ces nouveaux pays suivraient les mêmes processus de développement socio-économique que ceux de l'Europe.

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, on ne pensait qu'à une dichotomie du libéralisme et du totalitarisme. C'était la réaction contre le cauchemar du nazisme et du stalinisme. Les États-Unis, vainqueurs de la dernière guerre mondiale, ont essayé d'introduire le libéralisme dans les nouveaux États pour éviter un retour du totalitarisme. Mais, la réalité des nouveaux pays était trop compliquée et diversifiée pour correspondre à une simple dichotomie du libéralisme et du totalitarisme.

On a besoin d'expliquer le système socio-politique spécifique des pays en voie de développement par rapport à leur condition historique. La situation socio-politique des pays en voie de développement a en fait engendré deux tendances dans le domaine des sciences politiques.⁷

Les politologues de la première tendance ont cherché une norme universelle du système politique. Ils ont découvert que tout régime tient à un système politique. David Easton a théorisé un système universel dans lequel les intérêts politiques sont mis en vigueur et donnent des résultats qui renouvellent les intérêts dans une nouvelle situation politique.⁸ Gabriel A. Almond a adopté la méthode du fonctionnalisme pour développer la théorie d'Easton. Il a expliqué que toute société s'explique par ses structures et ses fonctions. De ce point de vue, dit-il, il est possible de comparer différentes sociétés, si elles fonctionnent conformément à leurs institutions.⁹ Le corporatisme a présenté de même une norme commune comme la participation des syndicats à la décision politique soit dans le régime libéral soit dans le régime socialiste.

Les politologues de la deuxième tendance ont classifié les régimes politiques pour distinguer le totalitarisme, l'autoritarisme et la démocratie. David E. Apter montre comment la modernisation est corrélative aux styles de régime politique.¹⁰ Le système d'intégration en vue de la modernisation, dit-il, est destiné à

⁷ Yasushi, Yamaguchi *Seiji Taisei (Le régime politique)*, Tokyo, Tokyo Daigaku Syuppankai (Édition de l'Université de Tokyo), 1990.

⁸ D. Easton, *A System Analysis of Political Life*, New York, University of Chicago Press, 1979.

D. Easton, "An approach to the Analysis of Political System" in *World Politics*, No.9, 1957, pp.383-400.

⁹ G. A. Almond, "Comparative Political System" in *Journal of Politics*, Vol.18, 1956, pp.391-409.

G. A. Almond and G. Bringham Powell, *Comparative politics: System, Process and Policy*, Boston, Glenview, 1978.

¹⁰ D. E. Apter, *The Politics of Modernization*, Chicago, University of Chicago Press, 1965.

changer, bien que le gouvernement ne puisse s'empêcher de poursuivre sa politique autoritaire et la manipulation des informations. D'autre part, Juan Linz a distingué sept types d'autoritarisme.¹¹

Les deux tendances ont donné une méthode d'analyse dynamique qui tient compte du changement de régime. De plus, ces deux tendances ont pris appui sur des études comparatives. La première a caractérisé chaque pays par rapport aux normes communes aux régimes et la deuxième a établi une typologie des régimes pour les comparer les uns aux autres.

Gary King, Robert O. Keohane et Sidney Verba montrent aussi comment expliquer les affaires politiques en utilisant la méthode des études comparatives. Ils reconnaissent que la validité des sciences sociales repose sur l'explication causale du changement du monde. Il faut que les chercheurs en sciences sociales décrivent leurs explications, conformément à la règle de la communauté scientifique et malgré la limitation des informations, pour arriver à la conjecture causale du changement du monde. Dans ce processus, il faut que les implications de la théorie s'adaptent aux données ou bien à l'observation des faits pour construire le plan de recherches.

King, Keohane et Verba définissent les études comparatives pour les sciences sociales:

« Nous arguons que les études comparatives de cas permettent de tirer les explications causales efficaces (...), bien que, utilisées généralement, elles ne rencontrent pas souvent les normes d'une explication utile. En effet, ce que les investigateurs en sciences sociales, historiens ou interprètes, appellent des études « explicatives » reste essentiellement descriptif, parce qu'il n'y a pas une norme universellement applicable à ces études. Dans cette perspective, le conseil fondamental est donné aux investigateurs de rendre les études comparatives de cas plus systématiques pour la description ou l'explication. »¹²

Aujourd'hui, les chercheurs en sciences sociales sont arrivés à englober une approche empirique behavioriste ou wébérienne, une explication historique et des conjectures causales concernant les changements politiques dans les études comparatives. Moralement, nous nous sommes aperçus qu'il ne faut pas attribuer les valeurs d'une société à une autre, par exemple le développement à l'européenne et le libéralisme à l'américaine. À travers des études comparatives, on peut comprendre, sans préjugés, les spécificités des sociétés, des pays et des régions.

¹¹ J. Linz, "Totalitarian and Authoritarian Regimes" in Fred Greenstein and Nelson Polsby (eds.), *The Handbook of Political Science*, Vol.3, 1975, pp.175-411.

¹² G. King, R. O. Keohane and S. Verba, *Designing Social Inquiry: Scientific Inference in Qualitative Research*, Princeton, Princeton University Press, 1994, p.45.

“Comparative case studies can, we argue, yield valid causal inferences (...), even though as currently practiced they often do not meet the standards for valid inference. Indeed, much of what is called "explanatory" work by historically-oriented or interpretative social scientists remains essentially descriptive because it does not meet

La méthode comparative

Les études comparatives sont un moyen empirique d'expliquer historiquement la cause des changements politiques. Alors concrètement, comment peut-on comparer les événements politiques ?

Tout d'abord, éclaircissons la notion de comparaison.

Différencier n'est pas faire une étude comparative. La notion de différenciation s'est développée par la distinction entre les pays européens et les autres pays, même si les pays non-européens sont économiquement et socialement diversifiés, comme on l'a précédemment souligné.

Charles Tilly considère la différenciation comme un postulat pernicieux.¹³ Conformément à la logique de la différenciation entre les pays riches et les pays pauvres, le but du développement est toujours le système social industrialisé de l'Occident. Tilly doute qu'il soit possible de juger du développement et de la modernisation d'un pays par le seul critère du revenu national, parce qu'il y a des phénomènes de développement, par exemple les moyens de communication, la politique d'éducation, etc., qui ne sont pas mesurables en chiffres.

D'après Tilly, différencier ou classer ne peut donc en aucun cas expliquer la cause du changement social. Il s'agit, dans les études comparatives, d'expliquer pourquoi certaines affaires sociales ont provoqué des changements différents.

Alors comment peut-on chercher des phénomènes qui donnent des résultats différents ?

Arend Lijphart conseille de choisir les cas pour les études comparatives. Il définit quatre moyens de la méthode comparative¹⁴ :

1. D'augmenter le nombre de cas,
2. De réduire la région analysée selon la combinaison des variables et des catégories,
3. De mettre au point l'analyse des cas comparables et
4. De restreindre les variables importantes.

La première façon est une méthode statistique et la troisième est une approche des cas comparables. Les deuxième et quatrième s'associent avec la première ou la troisième.

Lijphart donne une définition de la méthode comparative :

these universally applicable standards. From this perspective, the advice of a number of scholars that comparative case studies must be more systematic for description or explanation is fundamental.”

¹³ Ch. Tilly, *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons*, New York, Russell Sage Foundation, 1984.

« (...) méthode pour tester empiriquement les relations des variables de l'hypothèse, sur la base de la même logique que la méthode statistique qui nous guide, mais dans laquelle il faut choisir des cas pour que l'on maximise la variance des variables indépendantes et que l'on minimise la variance des variables de contrôle. »¹⁵

La variable dépendante représente les résultats différents des cas comparables. La variable indépendante, équivalente à la variable explicative, est la différence des conditions qui conduit à des résultats différents. Il y a deux sortes de variables indépendantes ; variable causale et variable de contrôle. La variable de contrôle exerce une influence différente sur le résultat de la variable causale.

Selon cette définition, les structures des cas comparables doivent être similaires pour expliquer les résultats différents. Ce sont les meilleurs cas comparatifs.¹⁶ Dans l'approche des cas comparables, il faut choisir des cas similaires dans leurs caractéristiques, mais différents dans leurs résultats des changements sociaux.

Alors comment faire pour juger quels cas sont similaires ou non ? Et comment peut-on trouver des cas similaires dans le contexte historique ?

M. Weber a utilisé la notion de parallèle historique et a refusé l'analogie dans ses études comparatives.

¹⁷ La similarité ou l'analogie, a-t-il dit, sert simplement à distinguer des faits (Pour Weber, ce sont les *polis* de l'ancienne Grèce et des cités médiévales). La comparaison, pensait-il, doit être une explication causale des cas différents qui se passent parallèlement. Donc les cas comparables doivent s'orienter vers la même évolution socio-politique dans l'histoire.

Il faut savoir comment analyser l'histoire. Tilly propose de faire des recherches historiques sur les structures et sur les processus des unités, par exemple, les États, les armées, la bureaucratie et d'autres associations dans le système mondial. Les unités socio-politiques sont des éléments constituants de cas comparables. King, Keohane et Verba nous conseillent de définir des unités homogènes pour comparer.

« La notion d'unité homogène (...) est à la base de toutes les recherches scientifiques. C'est, par exemple, une supposition qui se base sur la méthode des études de cas comparatifs. Nous comparons plusieurs unités ayant des valeurs qui varient conformément aux variables explicatives et nous observons les valeurs des variables dépendantes. On croit que les différences que nous observons

¹⁴ A. Lijphart, "The Comparative - Cases Strategy in Comparative Research" in Louis J. Cantori and Andrew H. Zeigler Jr. (eds.), *Comparative Politics in the Post-Behavioral Era*, Colorado, Lynne Rienner Publisher, 1988, pp.54-71.

¹⁵ Ibid., p.59. "(...) the method of testing hypothesized empirical relationships among variables on the basis of the same logic that guides the statistical method, but in which the cases are selected in such a way as to maximize the variance of the independent variables and to minimize the variance of the control variables."

¹⁶ Adam Przeworski and Henry Teune, *The Logic of Comparative Social Inquiry*, New York, John Wiley, 1970.

¹⁷ Weber, op.cit., pp. XXXVII-XXXVIII - LVII.

dans les valeurs des variables dépendantes sont le résultat des valeurs différentes des variables explicatives, qui s'appliquent aux observations. »¹⁸

Ensuite, on va voir comment appliquer la notion d'unité homogène aux études comparatives à l'exemple des nouveaux institutionnalistes historiques.

Les nouveaux institutionnalistes historiques sont influencés par les behavioristes qui s'intéressent aux comportements des acteurs. Effectivement, ils remarquent la distribution informelle du pouvoir parmi les acteurs. L'institution a une interaction parmi les groupes d'intérêts qui participent aux décisions politiques. Les nouveaux institutionnalistes historiques ont considéré les groupes d'intérêts comme des intermédiaires qui rattachent la société à l'État dans la structure politique.

La conception d'une institution intermédiaire nous a donné à réfléchir sur la raison pour laquelle les groupes d'intérêts, structurellement homogènes, apportent des résultats différents dans des pays différents. Cette raison est une explication causale, c'est-à-dire une variable indépendante. Katheleen Thelen et Sven Steinmo appellent ce genre de comparaison « les études trans-nationales ("cross-national studies") » :

« Ainsi, l'institutionnalisme historique a contribué principalement à éclairer les différences trans-nationales et la persistance dans le temps des modèles ou des politiques dans chaque pays. Les études trans-nationales du nouvel institutionnalisme s'orientent vers les études comparatives (...); c'est-à-dire que ces études expliquent les résultats des politiques différentes par rapport à chaque configuration institutionnelle (...) entre différents pays »¹⁹

L'application de la méthode comparative à cette thèse

Pour reconnaître les apports du socialisme africain à la construction de l'État, il s'agit donc d'une étude trans-nationale traitée à partir de la méthode comparative. Rappelons-nous que cette réflexion sur l'Afrique est basée sur des études comparatives africaines et chinoises. Ensuite, présentons les éléments de la méthode comparative de notre thèse.

¹⁸ King, Keohane et Verba, op. cit., p.93.

“The notion of unit homogeneity (...) lies at the base of all scientific research. It is, for instance, the assumption underlying the method of comparative case studies. We compare several units that have varying values on our explanatory variables and observe the values of the dependent variables. We believe that the differences we observe in the values of the dependent variables are the result of the differences in the values of the explanatory variables that apply to the observations.”

¹⁹ K. Thelen and S. Steinmo, "Historical Institutionalism in Comparative Politics" in S. Steinmo, K. Thelen and Frank Longstreth, (eds.), *Structuring Politics: Historical Institutionalism in Comparative Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 14.

“So far, historical institutionalism has been especially helpful in illuminating cross-national differences and the persistence of patterns or policies over time within individual countries. Cross-national studies in the new

Cas comparables :

Le socialisme africain et le maoïsme.

Conjecture causale du changement de régime politique :

Cette thèse a pour but d'observer historiquement la cause et le processus de la chute du socialisme africain selon l'hypothèse : « L'État socialiste en Afrique a négligé les sociétés dynamiques, qui se sont révélées comme ethnocentristes par la suite à travers la démocratisation et la géopolitique. »

Variable dépendante (= résultats différents) :

Le parti unique communiste a survécu à la réforme économique en Chine. Par contre, la démocratisation a provoqué un multipartisme et des conflits ethniques en Afrique.

Variables indépendantes :

La différence des liens entre les sociétés et l'État

Unité homogène : Communauté villageoise

Nous constatons, dans cette thèse, que la structure de la communauté villageoise a fonctionné entre le peuple et l'État sous les régimes du socialisme africain. Autrement dit, nous analysons l'État-nation du socialisme africain du point de vue de la communauté villageoise.

Pour ce faire, nous allons dégager quelques caractères des États africains et de l'État chinois dans leurs interférences avec la communauté villageoise.

Les Africains n'ont établi, la plupart du temps, leur « État-nation » que dans les années 1960. La colonisation et la modernisation ont produit une stratification sociale en Afrique. Le nouvel État africain a eu besoin d'intégrer ces sociétés stratifiées dans la nation. Pour cela, l'État du socialisme africain a imposé des collectivités territoriales, par exemple des départements, des arrondissements et des communes, en négligeant les communautés villageoises traditionnelles. L'autorité étatique a déclaré officiellement dans son discours que les plus petites unités administratives étaient établies conformément à « notre » espace social nationalement « traditionnel ». En réalité, ce n'était qu'un système symbolique fixé artificiellement par l'État pour intégrer les sociétés stratifiées dans la nation.

Nous mentionnons les éléments communs à la Chine et à l'Afrique, parce que ces éléments nous ont fourni les bases d'une comparaison pour approfondir le socialisme africain.

Le maoïsme a développé une guérilla dans les villages en Chine pendant la Seconde Guerre mondiale. Pour la résistance contre le militarisme japonais, les paysans pauvres ont apporté leur soutien au parti

institutionalism tend toward the study of comparative (...); that is, they explain different policy outcomes in different countries with reference to their respective (...) institutional configurations.”

communiste chinois. Après la victoire, l'État chinois disposait des communautés villageoises comme unités administratives. L'autorité étatique maoïste n'a jamais mentionné la tradition chinoise pour sa politique rurale. La communauté villageoise en Chine a incarné l'idéologie ; dénommée *Commune populaire*, elle a contribué à mettre en œuvre l'idéologie maoïste.

L'État-nation a négligé et déformé systématiquement l'origine traditionnelle de la communauté villageoise en Afrique. Le peuple réagit à la politique de l'État dans les communautés villageoises, parce que celles-ci devaient être un système socio-politique dans lequel le peuple peut participer. Nous pensons que la communauté villageoise est la source de la dynamique sociale qui conduit au changement de régime.

La réaction populaire contre l'État, au sein de la communauté africaine, attire l'attention. Nous nous intéressons aux nouveaux acteurs politiques « ethnocentrisés » en Afrique. Le mot-clef, c'est « la déformation de la tradition » pour réfléchir sur l'origine de la réaction populaire. Les acteurs ethnocentristes, qui sont nés de la culture « traditionnelle » déformée, sont liés géopolitiquement en Afrique.

Quelles cultures originelles les communautés villageoises africaines produisaient-elles ? De quelles caractéristiques des communautés le socialisme africain avait-il peur ? Comment ces régimes les ont-ils utilisées pour intégrer le peuple dans la nation ? À quel symbole national ont-ils fait appel ? Quelle identité les nouveaux acteurs politiques ont-ils formé à travers la déformation culturelle de la communauté villageoise ?

Donc dans cette thèse, en tenant compte des structures des communautés villageoises (unités homogènes) des pays socialistes africains par rapport au maoïsme (cas comparables), nous expliquerons pourquoi l'État socialiste en Afrique s'est effondré (conjecture causale du changement de régime politique) en raison des conflits ethniques, tandis qu'en Chine, le parti unique communiste a survécu à la réforme économique (variable dépendante).

Choix des pays

1. Madagascar

Citons principalement le cas de Madagascar pour exposer le socialisme africain.

À Madagascar, le gouvernement provisoire militaire a créé le régime de la Deuxième République. Ce régime socialiste de Didier Ratsiraka se basait sur les communautés villageoises traditionnelles *Fokonolona* en tant que collectivités territoriales.

On montrera la règle sous-jacente de la société malgache qui empêche l'État de fonctionner. On verra pourquoi les militaires ont introduit le socialisme africain pour le développement national à Madagascar.

Nous avons réalisé à Madagascar une enquête sur le terrain et un travail de documentation dans le cadre du séjour de deux ans et demi de novembre 1994 à mai 1997. Outre le travail d'attachée culturelle de l'Ambassade du Japon, le ministère des Affaires étrangères nous avait demandé de faire des recherches sur la situation sociale, économique et politique de Madagascar. À ce moment-là, nous avons eu beaucoup d'occasions de communiquer avec les Malgaches, intellectuels, journalistes, hommes politiques, étudiants apprenant le japonais et le peuple. Nous avons souvent voyagé dans toute la grande île. Nous avons lu et collecté des données écrites et des journaux locaux. Nous avons appris beaucoup sur place sur la vie socio-politique des Malgaches.

En 2001, nous avons fait à nouveau une enquête sur le terrain pour cette thèse. On présente l'itinéraire en annexe.²⁰

Nous choisissons Madagascar comme exemple principal du socialisme africain. Mais le choix de quelques cas comparables a tendance à conduire à une explication arbitraire, comme A. Lijphart le constate.²¹ De plus, avec le seul choix de Madagascar, on ne pourra pas expliquer le caractère global du socialisme africain. Pour ces raisons, nous ferons référence aussi au Sénégal, à la Guinée et à la Tanzanie.

Nous avons évité les pays marxiste-léninistes d'Afrique, comme l'Angola, l'Éthiopie, le Bénin, le Burkina Faso, la Congo Brazzaville et le Mozambique pour ne choisir que des pays d'Afrique où le socialisme a été mis en œuvre sur la base de la politique des communautés villageoises « traditionnelles ».

Présentons en quelques mots la philosophie politique, la politique rurale et le mouvement ethnocentriste de chaque pays comme exemple du socialisme africain.

2. Le Sénégal

Le Sénégal est un pays où Léopold Sédar Senghor a essayé de réaliser sa conception de la *Négritude*. C'est un mouvement littéraire et philosophique qui prônait la réhabilitation de l'africanité que les Occidentaux avaient violée par la colonisation.

²⁰ Voir p.335.

²¹ Lijphart, art.cit., pp.54-71, "Small N problem (le problème du peu nombre de cas)".

Senghor a insisté pour l'originalité africaine en disant qu'il existait originellement une pensée socialiste dans l'organisation communautaire en Afrique.²² Les communautés rurales étaient devenues, selon lui, réellement l'incarnation de l'esprit communautaire « traditionnellement » africain.

Son approche a sans doute favorisé un large consensus autour d'une démocratie participative qui a réussi l'alternance politique. Elle n'a cependant pas empêché un mouvement séparatistes casamançais représentant un ethnocentrisme lié militairement à la Guinée-Bissau.

3. La Guinée

En Guinée, le pouvoir de Sékou Touré a pratiqué la philosophie de la *Communaucratie*.²³ La communauté villageoise a été considérée comme unité de base pour le développement économique et national, parce que Touré a pensé que ces communautés contribueraient à restituer « l'africanité » afin de s'opposer au néocolonialisme européen.

La situation régionale déstabilisant la Guinée dans ses zones frontières avec les pays voisins, le Liberia et la Sierra Leone, accroît un mouvement ethnocentriste latent partageant le pays en trois ensembles : zone côtière, Fouta-Djalou et zone forestière.

4. La Tanzanie

La Tanzanie est un exemple du socialisme africain le mieux institutionnalisé. Julius Kambarage Nyerere s'est inspiré de la conception d'*Ujamaa* qui signifie la famille en swahili. Mais tout le peuple tanzanien ne parle pas le swahili. La philosophie d'*Ujamaa* ne provient pas entièrement de « la tradition nationale ».

Il a élaboré une institution communautaire pour réaliser le bien-être public, une politique de santé et d'éducation. Sous la direction du parti unique, le système agricole a été collectivisé dans les villages *Ujamaa*.

Historiquement, l'île de Zanzibar était séparée de l'administration du Tanganika. Dès l'indépendance, la population arabe a été massacrée par les Noirs originaires du continent à Zanzibar en 1963. Même après la réunion avec le Tanganika, un antagonisme ethnique existe à Zanzibar.

Ces trois derniers pays sont des exemples de la variété du socialisme africain. Il est facile de dire que chaque pays a sa propre raison à l'établissement du régime socialiste africain et sa propre origine du problème ethnique. Cependant, ce point de vue ne fait pas partie des études comparatives. Cela ne peut donner ni un

²² L. S. Senghor, *Nation et voie africaine du socialisme*, Présence africaine, 1961.

"Negritude and African Socialism", *African Affairs*, No.2 (St. Antony's Paper No.15), Chatto & Windus, 1963.

²³ Voir p.116.

modèle global du socialisme africain ni une explication causale du changement politique des États en Afrique. Le conflit ethnique n'est pas arrivé simplement à cause de la différence des races, de religions et de coutumes. Il doit y avoir une dynamique qui crée la discrimination socio-économique dans le processus d'intégration de l'État-nation. Nous avons l'intention d'expliquer la formation artificielle de l'ethnicité dans les communautés villageoises restructurées comme institutions administratives de l'État socialiste africain.

Plan de la thèse

Le texte de la thèse se compose de trois parties. Présentons-en les grandes lignes.

On discutera de la culture dans la première partie, de l'institution étatique dans la deuxième partie et de l'ethnisation dans la troisième partie. Dans chaque partie, une problématique est posée pour définir les relations entre l'État et les communautés villageoises en Afrique.

Dans les petites sections (1-1, 1-2, 2-1 et 2-2), on démontrera la situation de Madagascar et de trois pays africains (le Sénégal, la Guinée et la Tanzanie).

Dans la première partie, nous analysons historiquement la culture originale de la communauté villageoise en Afrique (Chapitre I) et le processus de la création artificielle de « la tradition nationale » par les nouveaux États (Chapitre II).

Dans la deuxième partie, nous présentons les institutions administratives qui dépendent de l'État, le parti politique unique jusqu'aux communautés villageoises (Chapitre I). On verra comment l'État-nation a divisé systématiquement et contradictoirement les paysans en fidèles d'un côté et en dissidents qui ont manifesté pour la démocratisation (Chapitre II).

Dans la troisième partie, on tentera d'expliquer la formation artificielle de l'ethnicité sous l'effet de l'État-nation (Chapitre I). L'ethnocentrisme sert à s'inventer des ennemis intérieurs et extérieurs (Chapitre II).

Dans la conclusion générale, nous synthétisons ce que l'on aura extrait du caractère commun du socialisme dans quatre pays différents africains pour répondre à la question principale. On montrera que les structures socio-politiques des communautés villageoises africaines ont conduit à des résultats différents dans les changements de régimes en Afrique et en Chine. Dans ce cas, il s'agit de comprendre l'origine des problèmes ethniques en Afrique.

Finalement, la réflexion sur le socialisme africain basée sur des études comparatives englobe la contradiction d'un socialisme mêlé aux éléments locaux et autochtones.

Notre argumentation suppose que la communauté villageoise est dynamique et lui permet de se transformer pour s'opposer à l'État. Dans l'introduction générale de la thèse, discutons le rôle socio-politique des paysans.

Introduction

L'agriculture est le fondement de la vie culturelle. Elle est primordiale aux besoins de l'homme et engendre aussi le développement d'un système économique qui le fera vivre. La révolution agricole a été suivie par la révolution industrielle au XVIII^e siècle en Angleterre. Mais à l'exception de la Grande-Bretagne où le régime de la grande propriété a réussi à chasser les petits paysans et à en faire des prolétaires, partout dans le monde, un grand nombre de petits paysans ne participent pas à l'industrialisation.

Originellement dans le socialisme, le paysannat n'est pas une classe sociale. Mais historiquement, dans l'évolution et la diversification du socialisme, les socialistes ont eu à faire face aux problèmes ruraux. Les petits paysans souffrent de pauvreté dans la hiérarchie sociale, tant qu'ils sont exclus de l'industrialisation.

L'État socialiste avait besoin d'intégrer de nombreux paysans dans le développement national. Finalement, le socialisme a mal anticipé la réaction de la communauté villageoise. C'est ce que nous voulons montrer dans cette thèse.

D'où la dynamique de la communauté villageoise provient-elle ? La communauté villageoise a des aspects multidimensionnels. Elle a la possibilité de maintenir et de rénover ses traditions dans le processus de la modernisation. Elle est à la fois têtue et flexible et aussi fragile que robuste. Elle peut inclure un mode de production de vie pastorale en même temps qu'elle s'insère dans une industrialisation agro-alimentaire.

Avant d'entrer en matière, présentons les divers aspects de la communauté villageoise dans l'introduction pour comprendre l'origine de sa dynamique. D'abord, on va examiner la communauté villageoise du point de vue écologique, anthropologique et sociologique. Pour l'analyser politico-économiquement, nous allons démontrer comment le socialisme et le communisme ont traité la communauté villageoise dans l'évolution de leur pensée. Finalement, on expliquera que la communauté villageoise s'inscrit en opposition à l'État-nation et au système international.

Les aspects écologique, anthropologique et sociologique

Qu'est-ce que la communauté villageoise ? La réponse à cette question conduit à montrer divers aspects de cette collectivité et de son territoire. D. Franche dit en tenant compte du cas des grands lacs :

« L'expression espace rural recouvre une réalité plus ouverte, puisqu'elle intègre des activités non agricoles, artisanats par exemple, exercées à la campagne, mais la définition reste valable. Les

modifications apportées par les hommes aux espaces naturels originels, que l'on ne connaît souvent qu'indirectement, se traduisent par des paysages (...) obligatoirement simplificatrices du fait de leur caractère synthétique. »¹

Franche présente trois approches pour analyser la communauté villageoise. La première la voit comme espace écologiquement homogène. Selon sa deuxième approche, il faut faire attention à la marginalisation économique des communautés villageoises par rapport aux villes centrales. La dernière approche traite la communauté villageoise comme un espace vécue culturellement multiple. Il faut considérer alors les phénomènes de la religion, du lignage, de l'ethnie et du statut social.

En appliquant les approches de Franche, on discute maintenant de la fonction écologique et des phénomènes anthropologiques et sociologiques de la communauté villageoise. À propos de l'aspect politico-économique, on l'analyserai plus tard à travers la critique du socialisme.

On va d'abord examiner les aspects écologiques de la communauté villageoise.²

Après avoir cultivé des champs au lieu de chasser, les hommes se sont sédentarisés sans se déplacer saisonnièrement. Ils ont choisi les cultures conformément à l'environnement des champs, par exemple l'emplacement, le sol, le climat, l'eau et le bétail. S'il fait sec en plein de soleil, ils cultivent des olives dans les pays méditerranéens. S'il fait chaud et humide, ils produisent du riz en Asie. Même si le sol n'est pas fertile, on peut produire quand même des patates et des pommes de terre. À ce niveau, l'agriculture est encore si écologique qu'elle s'adapte à la nature. Or, si la nature s'adapte au groupe, le groupe doit aussi s'adapter à la nature. Cette interaction produit l'écologie des milieux non artificiels gérés par les communautés selon un mode de production domestique.

Ensuite, examinons le style de vie anthropologique et les institutions sociales dans la communauté villageoise.

Dans le village, on célèbre les mariages et les funérailles. L'entraide réside aux rapports entre voisins. Les lignages ou les familles composent la société villageoise. Ainsi, ils forment au sein du village une communauté particulière, celle des originaires qui les distinguent des étrangers. Chaque membre joue son rôle dans sa communauté, parce qu'il connaît son identité et son appartenance. Il y détient un statut respecté par les autres membres de la société. Et ce statut communautaire donne à chaque membre son rôle conformément aux règles sociales.

Pour cultiver une vaste terre et pour augmenter la production, il est efficace d'unir ses forces. Les paysans s'associent et s'organisent en faisant des projets agricoles, ils collectent des cotisations pour acheter de

¹ D. Franche, « Espace rural et rationalité paysanne », sous la dir. de Jean-Pierre Chrétien, *Histoire rurale de l'Afrique des grands lacs: guide de recherches*, Paris, Edition AFERA, 1983, pp.106-110.

nouveaux outils ou machines qu'ils possèdent en commun. Pour ce faire ils auront besoin d'une organisation paysanne et donc d'un dirigeant qui gère cette organisation agricole et villageoise.

Indiquons quelques principes généraux de cette organisation.

Il y a une hiérarchie sociale dans la communauté villageoise. Le chef traditionnel prend les décisions au sommet. Les paysans respectent les conseils des personnes âgées, cadres de la communauté. Si un problème ou un conflit surgissent, le chef et le groupe des personnes âgées donnent des conseils comme médiateurs. Le chef traditionnel se charge de l'organisation des fêtes de la communauté. Le chef traditionnel a autant de prestige religieux que le pouvoir administratif dans la communauté. Il dirige la communauté au nom des dieux ou des ancêtres. Les fêtes sont très importantes pour confirmer les identités. Ils exécutent des rites et des danses pour célébrer l'histoire du monde héritée de leurs ancêtres. Il y a aussi les cérémonies d'initiation et les fêtes pour remercier les dieux des récoltes.

Ainsi, les règles sociales sont établies dans et par la communauté. D'après ces règles, le chef a mission de bien gouverner la société, les hommes doivent soutenir leur chef et les femmes être fidèles à leur mari pour faire des enfants. Les rôles sont distincts entre les hommes et les femmes. C'est leur façon de maintenir la paix sociale.

Il n'y a aucune communauté isolée d'autres sociétés. Les communautés ont besoin de communiquer et d'avoir des relations extérieures avec des sociétés exogènes. Elles sont destinées à s'intégrer dans une autre grande institution administrative.

Par exemple en Europe et en Asie, les communautés villageoises sont devenues des unités administratives dans le système féodal. Les paysans avaient le devoir de payer leurs impôts au seigneur pour lui louer un terrain. Sous la monarchie, en utilisant des richesses tirées des paysans, les seigneurs fournissaient des impôts et des soldats au roi. Dans le centralisme étatique, le fonctionnaire était envoyé directement par le roi à la communauté. Il avait la gestion de la communauté et il collectait des dons pour le roi. Les paysans étaient toujours les victimes des impôts et des guerres. Ils ont fui les guerres et perdu leurs terres.

Même aujourd'hui, on peut trouver des coutumes traditionnelles chez les paysans. Ces coutumes sont partagées strictement à l'intérieur des membres de la communauté. La tradition prend ses racines dans l'esprit des paysans. Ceux-ci croient à la fertilité de la nature ambiante et ont naturellement l'affection pour leur terre natale. C'est pourquoi les paysans se montrent conservateurs. Intégrées dans l'administration de l'État conformément au droit foncier, les communautés villageoises ont des difficultés à se moderniser à cause de cet attachement. Les paysans réagissent à l'industrialisation et provoquent des problèmes socio-politiques en s'opposant à la politique économique de l'État.

² Heibonsaha Hyakka Jiten (Encyclopédie Heibon), Tokyo, Heibon-sya.

Le paysannat dans le socialisme

Pour comprendre les aspects politico-économiques de la communauté villageoise, présentons la position historique des paysans dans l'évolution du socialisme.

Le socialisme est né en Europe à l'époque de la révolution industrielle du XIX^e siècle. Dans le processus de l'industrialisation, privée de terre et de biens, la classe sociale des prolétaires ne dispose que de son travail. Saint-Simon (Claude Henri de Rouvroy) et Charles Fourier ont compati à la pauvre vie des ouvriers en créant la pensée d'un socialisme utopique. En 1848, Karl Marx et Friedrich Engels ont publié *Le manifeste du parti communiste* qui rendait le socialisme scientifique.

Nous n'avons pas maintenant l'intention d'approfondir le marxisme. On ne fait qu'en résumer les idées. Marx pense que les hommes sont d'une nature à produire pour avoir des *rapports de production*. Ils déterminent des *modes de production* (autarcie, féodalisme, capitalisme, etc.) sur la base de l'*infrastructure* de la société et sous la pression des *superstructures* (institution d'État, droit, morale et religion). Dans le capitalisme, la lutte des classes se développe pour contrôler les *moyens de production*. Quand la productivité dépasse la capacité des rapports de production, et pour résoudre cette contradiction, la société a besoin d'une transformation des structures socio-économiques, c'est-à-dire la révolution prolétarienne.

Marx observe et analyse les classes sociales en France pendant l'époque troublée du XIX^e siècle. Mais il ne s'intéresse qu'aux bourgeois et aux prolétaires, parce qu'il pense que ceux qui ont la capacité économique de rivaliser par les moyens de production peuvent provoquer un changement structurel de la société. À cette époque-là en France, il y avait beaucoup de petits paysans qui se sont mal assimilés à la modernisation et au capitalisme. Certains restaient paysans, mais d'autres n'avaient pas d'autres choix que de devenir vagabonds. Marx trouve qu'ils sont socialement des voyous et politiquement dangereux, parce que Louis Bonaparte a organisé sa milice dénommée *la Société du 10-Décembre* avec ces « voyous » à condition de leur donner du pain et des repas. Marx les appelle « canaille » ou « lumpenprolétariat » dans son œuvre *Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*.

« Ce Bonaparte, qui se constitue le *chef de la canaille prolétarienne*, qui retrouve dans ce ramassis seul, mais en masse, les intérêts qu'il poursuit personnellement, qui, dans ce rebut, ce déchet,

cette écume de toutes les classes, reconnaît la seule classe sur laquelle il puisse absolument s'appuyer, voilà le vrai Bonaparte, le Bonaparte *sans phrase*. »³

Nous regrettons que Marx ne se soit pas aperçu que cette sorte de « voyous » mérite d'être analysée du point de vue des sciences politiques. Pour établir un régime étatique, il est indispensable de les intégrer dans l'institution. Cependant ils sont politiquement inconstants, parce qu'ils font n'importe quoi pour survivre. Ils ne sont pas absolument opposants au pouvoir mais souvent conformistes. Toutefois, on ne doit pas les mépriser. Il faut observer scientifiquement leurs mouvements socio-politiques. C'est ce que nous allons rechercher dans le mouvement socio-politique des paysans africains sous le régime du socialisme africain.

Différemment du créateur du socialisme scientifique, le socialisme ou le communisme a dû faire face au problème des paysans dans l'évolution de la pensée. Présentons le communiste italien, Antonio Gramsci⁴, qui a réfléchi à la position socio-politique des paysans.

Gramsci pense, avant le régime fasciste de la Seconde Guerre mondiale en Italie, que le problème des paysans est celui de la géopolitique intérieure. Les paysans étaient des victimes du conflit entre le Nord et le Sud de l'Italie. Ils se trouvaient dans la classe subordonnée à la hiérarchie sociale. En Italie, le Sud a été exploité par le Nord qui visait à l'hégémonie politico-économique. Les paysans du Sud ont perdu une voie de modernisation. Il est important d'observer qu'en Italie, il n'y eut pas de bourgeoisie qui ait joué le rôle intermédiaire entre l'élite et le prolétariat. En France, dit-il, les bourgeois jacobins ont contribué à abolir la différence entre les villes et les communautés villageoises. Il pose l'idée que sans bourgeois qui créent une société prolétarienne, les prolétaires doivent s'allier directement aux élites intellectuelles et aux paysans.

En Afrique non plus, il n'y a ni bourgeoisie ni prolétariat comme le marxisme en fait la définition. Alors, comment les paysans ont-ils eu accès à la modernisation et à l'intégration dans l'institution étatique ?

Gramsci comprend bien la situation des paysans. Le mécontentement des paysans se réalise souvent comme réaction fanatique et violente. L'autorité d'alors considérait les mouvements sociaux des paysans comme « brigandage ». ⁵ C'est équivalent au « lumpenprolétariat » de Marx. Ces mouvements s'inspirent souvent d'une tradition autochtone. C'est ce que Gramsci appelle « le folklore ». Les paysans partagent ensemble une légende mythique. Gramsci écrit sur la force folklorique :

« Il faut retenir (...) qu'il (le mouvement lazzarettiste) a montré au gouvernement quelle tendance subversive-populaire-élémentaire pouvait naître chez les paysans à la suite de

³ K. Marx, *Les luttes de classes en France (1848-1850) / Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, traduit par Léon Rémy et Jules Molitor, Paris, Édition de La Table Ronde, 2001, p.242.

⁴ A. Gramsci, *Alcuni temi della quistione meridionale (Chishikijin to kenryoku)*, traduit en japonais par Tadao Udmura, Tokyo, Misuzu Shobo, 1999.

l'abstentionnisme politique clérical et du fait que les masses rurales, en l'absence de partis réguliers, se cherchaient des dirigeants locaux qui naissaient de la masse même, mêlant la religion et le fanatisme à l'ensemble des revendications qui fermentaient de façon élémentaire dans les campagnes. » ⁶

« (...) parce que le peuple (...), par définition, ne peut avoir de conceptions élaborées, systématiques et politiquement organisées et centralisées dans leur développement, contradictoire autant qu'on voudra, mais multiple -- non seulement au sens de varié et juxtaposé, mais aussi dans le sens de stratifié du plus grossier au moins grossier -- (...) » ⁷

Les paysans se réunissent autour des symboles traditionnels pour s'opposer au régime. L'exemple de la France où Napoléon Bonaparte a manipulé le peuple, en particulier les paysans, au nom du nationalisme pour renverser le régime républicain est significatif.

On va voir ensuite le stalinisme de l'Union soviétique comme exemple d'autorités socialistes qui ont effectivement adapté le socialisme aux éléments autochtones des paysans pour le mettre en œuvre sous le régime étatique.

Ken Taniuchi, chercheur japonais sur le socialisme, analyse bien la localisation du socialisme dans le régime stalinien. Après la ruine de l'utopie intellectuelle marxiste-léniniste, il ne restait à Staline que le réalisme primitif et vulgaire. Taniuchi critique sévèrement le stalinisme.

« Son (de Staline) marxisme, qui s'est implanté sur la tradition russe indépendamment du fondement spirituel (du marxisme), ne se caractérise pas par l'esprit intellectuel mais par une certaine oppression et un mystère religieux. À cause du pragmatisme vulgaire qui provient de la croyance superstitieuse et du mépris de la pensée, il a réduit à néant la discussion sérieuse sur la pensée et la théorie, qui ont perdu leurs sources intellectuelles qui auraient créé des perspectives d'avenir et des idées originales. » ⁸

Évidemment, l'Union soviétique est le premier pays qui a essayé de réaliser le socialisme ou le communisme. Lénine a été fidèle au marxisme pour le concrétiser après la révolution bolchevique de 1917. Le but marxiste-léniniste est une dissolution du pouvoir étatique et la dictature du prolétariat majoritaire à la place de la bourgeoisie minoritaire. Lénine a pensé que la domination de l'élite bolchevique devait être une période provisoire jusqu'à ce que le régime soviétique atteigne son but.

⁵ A. Gramsci, « Aux marges de l'histoire (Histoire des groupes sociaux subalternes) », traduit de l'italien par Claude Perrus et Pierre Laroche, *Cahier de prison V*, Cahier 25, Paragraphe 1 en 1934, Paris Gallimard, 1991, p.306.

⁶ Id.

⁷ Ibid., « Observations sur le Folklore », Cahier 27, Paragraphe 1 en 1935.

⁸ K. Taniuchi, *Gendai Shakaishugi no Syosatsu (La réflexion sur le socialisme contemporain)*, Tokyo, Iwanami Shoten, 1973, pp.206- 207.

Mais en réalité, le pouvoir bolchevique était menacé par la réaction des paysans qui étaient la majorité de la population. Après la mort de Lénine, l'histoire a eu besoin d'un « bureaucrate » médiocre, le successeur Staline, et non pas besoin de créativité pour faire la révolution.⁹ Ce bureaucrate a pris des mesures politiques à courte vue, inspiré de la réalité autochtone et traditionnelle, pour réprimer et stabiliser les paysans.

Taniuchi dit que Staline a collectivisé des communautés villageoises conformément à la théorie socio-économique d'Ievgueni Preobranjenski. Celui-ci explique que la capacité de réaliser le socialisme dépend des réserves économiques gagnées par l'exploitation sous le régime précédent. C'est une théorie « d'accumulation socialiste primitive ». Le pays moins développé et moins industrialisé, continue-il, comme l'Union soviétique, doit être dépendant de la capacité agricole pour trouver des ressources économiques. Donc, il est devenu important, pour le stalinisme, d'intégrer les communautés villageoises dans la nation pour le développement politico-économique.¹⁰

Pratiquement, le pouvoir central a envoyé des fonctionnaires *plénipotentiaires* aux communautés pour faire la campagne pour les Soviets. Les fonctionnaires envoyés n'avaient pas d'autre moyen que d'utiliser des comités de village *Skhod*, parce qu'il n'existait pas d'organisation systématisée chez les paysans. De plus en plus, le système d'envoi des fonctionnaires a eu pour mission d'assurer la gestion totale des communautés afin de leur imposer de fournir des produits agricoles et d'exterminer la riche classe des *Koulaks*. Cette mission a servi d'espionnage et de purge en informant le pouvoir central sur les perturbateurs.

Enfin, le stalinisme a abandonné l'universalité du marxisme-léninisme et a adapté le socialisme à la réalité sociale originaire de la Russie. Il est anormal, pour le marxisme-léninisme, de tenir compte des paysans qui ne sont pas reconnus comme classe sociale dans sa pensée originale. Le « paresseux » Staline se bornait à gérer seulement la politique interne de son pays. Bien sûr il est plus aisé de profiter des éléments autochtones que d'établir un nouveau système pour le développement politico-économique. En effet, l'État a négligé et détruit violemment le style et le système traditionnels des communautés *Mir* par la collectivisation agricole et par l'envoi de fonctionnaires plénipotentiaires.

La politique rurale du stalinisme ressemble-t-elle au socialisme africain ?

Les communautés villageoises dans le système international

⁹ Id., pp.191-194.

¹⁰ Ibid., pp.226-241. Taniuchi fait référence à Isaac Deutscher, *Trotsky : le prophète désarmé*, (traduit en japonais).

Pourquoi les nouveaux États ont-ils introduit le modèle stalinien politico-économique dans leur développement ? La raison du choix et la limite de ce modèle, qui ne s'est pas assimilé à la réalité sociale des communautés villageoises des nouveaux États, pose problème. La réalité des paysans est plus complexe dans le système politico-économique international que le stalinisme le pense.

Par une ironie du sort, il a résulté de la lutte politique en Union soviétique que la localisation du socialisme a été un modèle de développement pour les nouveaux États.

Après la mort de Lénine en 1924, l'Union soviétique est entrée dans la rivalité de ses successeurs. Cette lutte politique s'est présentée sous forme de débat sur l'orientation politique entre Staline et Trotski. Enfin, Staline a vaincu Trotski, qui a été exilé en 1929 et assassiné à l'étranger en 1940.

Trotski a été considéré dans le public comme le successeur de Lénine. Il avait été associé à Lénine pour déclencher la révolution russe. Trotski a posé l'idée théorique de la révolution permanente et mondiale. Il voulait réaliser l'universalisme marxiste-léniniste et il a pensé que l'établissement du socialisme avait besoin de l'aide et de la coopération des pays industrialisés européens, parce que l'Union soviétique était un pays moins développé. Il a dit qu'il ne fallait pas isoler l'Union soviétique de la communauté internationale pour contribuer à exporter la révolution socialiste dans le monde entier.

Par contre, Staline a défendu la thèse de l'édification du socialisme dans un seul pays. Il a pensé que l'Union soviétique était capable de réaliser le socialisme, indépendamment des autres pays industrialisés, en profitant de la richesse de ses ressources naturelles et de l'approbation des paysans.¹¹ Staline n'était pas indifférent à la politique extérieure. Celle-ci s'est concrétisée souvent en un expansionnisme brutal pour les intérêts nationaux.¹² On répète que selon le marxisme-léninisme, la maturité du capitalisme engendre systématiquement le socialisme. Contrairement à cette idée classique, Staline a pressé de réaliser le développement national et implanté par lui-même une institution politico-économique. Ainsi, socialisme et nationalisme se sont unis pour mettre en place l'État-nation.

Pour instaurer l'État-nation, il faut une population, un territoire et un pouvoir législatif identifiés. Le droit et le devoir de la population sont sous la dépendance du régime étatique. Le pouvoir de l'État est délimité dans la sphère de la nation. C'est une condition nécessaire de l'État-nation. Dans cette institution, le peuple est mobilisé par le pouvoir pour créer la nation. Les nouveaux États indépendants souffrent de difficultés pour faire marcher leur État-nation, parce que les paysans sont trop divers par leurs cultures, leurs traditions et leurs ethnies pour être intégrés dans la nation.

¹¹ Ibid., pp.221-224

¹² Par exemple en 1939, l'invasion de la Pologne, l'annexion des trois pays baltes, la guerre contre la Finlande et le traité de non-agression avec l'Allemagne.

Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, beaucoup de pays ont été décolonisés. La plupart des pays africains sont parvenus à l'indépendance dans les années 1960. À ce moment-là, il n'y avait pas d'autre moyen autonome de production que l'agriculture pour développer l'économie, parce que la colonisation leur faisait exporter les produits vers la métropole. Afin d'avoir le soutien des paysans en même temps que de prendre leurs ressources économiques pour le développement national, la thèse stalinienne de l'édification du socialisme dans un seul pays était un modèle pragmatique pour les nouveaux États.

Cependant, ce modèle n'a pas été utilisable pour résoudre les problèmes des paysans qui étaient engagés dans la structure politico-économique internationale. Effectivement, les paysans des nouveaux États se trouvent au niveau le plus bas du système international. Le socialisme dans un seul pays est un système autarcique d'une seule nation. Faute de résoudre cette contradiction des paysans, l'État-nation ne peut pas fonctionner.

Prenons ici en compte les théories qui expliquent le système politico-économique international pour démontrer la position des paysans dans ce système international.

Les théoriciens libéraux-économiques respectent la *théorie des coûts comparatifs*. Selon eux, chaque pays peut entrer en concurrence économique grâce à ses produits plus recherchés, faciles à obtenir et moins chers que ceux d'autres pays. En réalité, les produits agricoles sont moins stables sur le marché que les produits industriels. Les dépendantistes y ont trouvé la raison pour laquelle certains pays restent pauvres dans la structure de l'économie internationale.

Johan Galtung explique la hiérarchie entre les pays riches industrialisés et les pays pauvres en voie de développement dans le système politico-économique international. Il distingue les pays centraux et les pays périphériques. L'élite des pays périphériques est liée avec l'élite des pays centraux, souvent d'anciens pays colonisateurs, pour accumuler sa richesse. Galtung dit que c'est la pauvreté structurelle de l'économie internationale.¹³ Le clientélisme prive l'État des ressources budgétaires et empêche la société civile de se développer. Sous prétexte de collectivisation et de nationalisation, l'autorité socialiste a récupéré les terres et les biens aux paysans. Le socialisme est devenu un système d'accumulation de richesse pour l'élite des classes supérieures. Il est paradoxal que les paysans dans les pays pauvres aient toujours le devoir de développer des produits agricoles pour les exporter dans les pays riches. C'est la structure inchangée depuis la colonisation jusqu'au néo-impérialisme, comme expliquent les dépendantistes.

Il y a des théoriciens qui rattachent l'évolution de l'économie internationale au pouvoir de la politique internationale. Citons Immanuel Wallerstein¹⁴, théoricien représentant du cycle hégémonique. Il distingue les

¹³ J. Galtung, "A Structural Theory of Imperialism", *Journal of Peace Research*, Vol.8, No.2, 1971, pp.81-117.

¹⁴ I. Wallerstein, *The Modern World-System : Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*, New York, Academic Press, 1974.

pays centraux, semi-périphériques et périphériques. Le centre est constitué par les grandes puissances, la semi-périphérie par les pays moyens et la périphérie par les pays pauvres. Le centre a l'initiative pour faire progresser les marchés, les technologies, les investissements et les infrastructures. Les pays périphériques n'ont économiquement et techniquement pas la capacité de prendre des décisions politiques.

En prenant en compte le cycle de Kondratieff ¹⁵, qui définit le cycle de la conjoncture économique depuis la prospérité jusqu'à la stagnation d'une durée de cinquante ans, Wallerstein pense que le pays central cédera le pouvoir hégémonique au nouveau pays ascendant dans le cycle historique. Dans l'évolution du système économique international, on peut trouver des pays hégémoniques qui prirent l'initiative politique avec le pouvoir militaire, économique et technologique, par exemple, les Habsbourg dans l'Autriche du XVI^e siècle, les Pays-Bas au XVII^e siècle, la Grande-Bretagne aux XVIII^e et XIX^e siècles et les États-Unis au XX^e siècle. D'après cette théorie, quand le pays hégémonique stagne et que son système politico-économique et sa rénovation technique s'arrêtent, le pays ascendant déploie sa capacité de renverser le régime du pays hégémonique précédent.

La théorie du système international essaie d'expliquer globalement la dynamique structurelle du système politico-économique international. Cependant, la théorie de Wallerstein fait face à une contradiction inexplicable. Comment explique-t-il le système bipolaire entre deux pays hégémoniques pendant la Guerre froide ? Est-ce que le cycle de Kondratieff est encore efficace aujourd'hui, quand la technologie et l'informatique se développent plus rapidement que le terme de cinquante ans ?

De plus, Wallerstein n'explique pas l'ethnocentrisme d'aujourd'hui. Pour compléter sa théorie et pour commenter l'actualité de la communauté internationale, il parle de la géopolitique du point de vue de la théorie du système mondial. ¹⁶ Selon lui, le mouvement géopolitique se joue, dans sa recherche d'identité ethnique, en dehors du système mondial. Aujourd'hui, dit-il, le système international fonctionne dans le cadre de la géopolitique et de la géoculture. ¹⁷

Wallerstein pense que le système moderne mondial doit consister en États-nations « rationnels » et que la communauté internationale fonctionne à travers les interactions et les conflits entre les nationalismes et l'internationalisme ou entre les particularismes et l'universalisme. Dans ce sens, le léninisme et le wilsonisme étaient universels et interétatiques pour prendre des décisions rationnelles. Thomas Woodrow Wilson respectait

I. Wallerstein, *The Modern World-System II: Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy, 1600-1750*, New York, Academic Press, 1980.

I. Wallerstein, *The Modern World-System III: The Second Era of Great Expansion of the Capitalist World-Economy, 1930-1840s*, San Diego, Academic Press, 1989.

¹⁵ N. D. Kondratieff, *The Long Wave Cycle*, New York, Richardson and Snyder, 1984.

¹⁶ I. Wallerstein, *Geopolitics and Geoculture: Essays on the Changing World-System*, Cambridge University Press / Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1994.

¹⁷ *Ibid.*, p.11.

le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et Lénine s'est opposé à l'impérialisme en pensant au développement de nouveaux pays.¹⁸

À propos du stalinisme, Wallerstein pense qu'il est « anti-système ». ¹⁹ Il trouve Staline irrationnel par rapport au système mondial, parce que Staline fit référence à la tradition autochtone russe pour le développement national. Wallerstein ne le reconnaît pas comme nationaliste, parce que la tradition autochtone est différente de la nation. Il dénonce aussi le mouvement soixante-huitard comme contrepartie de la raison scientifique, parce que les jeunes gauchistes étaient fanatiques et violents en cherchant leur propre valeur folklorique pour renverser le régime étatique.²⁰

Nous ne sommes pas convaincue du commentaire de Wallerstein sur l'ethnocentrisme. Il n'explique pas pourquoi et comment les ethnocentrismes se sont formés. Nous critiquons les théories du système international, y compris le dépendantisme, parce que celles-ci n'approfondissent pas l'explication géopolitique de chaque pays ou de chaque région. Ce qui est important, ce n'est pas de reconnaître le phénomène de l'ethnocentrisme mais d'en savoir l'origine.

Les ethnocentristes sont également la contrepartie de l'État-nation et de l'ordre international. Mais si on abandonne les recherches sur l'ethnocentrisme irrationnel, nous répéterons la même faute que Marx. Il s'agit de savoir pourquoi Staline et l'autorité socialiste des nouveaux États ont utilisé les éléments autochtones en vue de l'intégration nationale. Selon leur propre raisonnement, souvent arbitraire et stratégique, ils ont essayé de faire fonctionner l'État-nation. Nous pensons que Staline était nationaliste.

Il est essentiel de savoir qu'il y a des contradictions entre la politique rurale, inspirée de la tradition, et l'institution étatique. De ces contradictions, la déformation de l'identité et l'ethnocentrisme sont nés, en réaction, au sein de la dynamique de la communauté villageoise. Les paysans sont engagés dans le système politico-économique international. Mais ils ne sont pas toujours subordonnés à l'élite des puissances mondiales. Il est politiquement dangereux qu'ils soient liés géopolitiquement et avec d'autres ethnocentristes dans les sous-régions pour s'opposer à l'ordre international.

Voilà ces aspects divers de la communauté villageoise dynamique. Sur le fondement de cette explication, on va comparer concrètement les communautés villageoises du socialisme africain.

¹⁸ Ibid., p.10.

¹⁹ Ibid., p.90.

²⁰ Ibid., pp.8-11.

PREMIÈRE PARTIE

La tradition nationale
inventée par l'État-nation

Le but de la première partie est d'éclaircir quelle culture nationale a été inventée par l'État en Afrique. L'invention d'une nation pose une question sur la culture qui exerce une influence sur le comportement des paysans.

Plus précisément, nous traitons la problématique suivante dans cette partie :

« La communauté villageoise a son fondement dans des cultures originales en Afrique. L'État-nation socialiste en Afrique a pourtant intégré les sociétés dans la nation sur la base de la conception de « tradition nationale ». »

À travers la constatation historique de la formation de la communauté villageoise, nous discutons de sa culture. On révélera l'écart entre la réalité culturelle de la société, c'est-à-dire la communauté villageoise, et la culture « nationale » fixée par l'État.

On sait qu'il est très difficile de discuter de la culture dans le domaine des sciences politiques, parce qu'on risque de devenir culturaliste et d'être victime d'une manipulation politique.

Pour éviter un jugement arbitraire, on va critiquer la thèse de Samuel P. Huntington, critique qui nous introduira ainsi à la notion de culture.

En 1993, un article "The Clash of Civilizations ?" écrit par Huntington ¹ a choqué la société scientifique, parce que jusque-là, celle-ci était consciente d'éviter la discussion sur les civilisations ou les cultures dans le domaine des sciences politiques. Toute discussion comportait le risque de porter un jugement politique sur la valeur culturelle, ce qui semblait devoir être évité.

Huntington pense que quand la bipolarité n'est plus capable d'intégrer ses diverses composantes en un monde commun et que la logique occidentale a perdu son influence universelle, les conflits entre les civilisations sont devenus le moteur de la stratégie politique internationale après la fin de la Guerre froide.

¹ S. P. Huntington, "The Clash of Civilizations?", *Foreign Affairs*, Vol.72, No.3, Summer 1993, pp.22-49.

Pour expliquer cet environnement nouveau de la sécurité internationale, il distingue sept ou huit civilisations ; les sphères occidentale, islamique, chinoise, confucianiste, latino-américaine, l'Afrique et le Japon. Cette distinction est arbitraire, parce qu'il est impossible de négliger différentes cultures à l'intérieur d'un pays et l'étendue transnationale de la culture en Afrique. De plus, nous ne comprenons pas pourquoi le Japon est isolé et n'appartient pas à la sphère confucianiste ou chinoise. Cette pensée satisfait peut-être les nationalistes japonais, parce qu'ils veulent exclure les influences historiques de la Chine et des Corées pour respecter « la tradition nationale » du Japon. Nous supposons que Huntington a fait une confusion pour juger le Japon comme la puissance non-occidentale. Le Japon fait exception à sa théorie.

Huntington considère les différences de religions et de cultures comme sources de conflits parce que, selon ces différences, on distingue « nous » et « eux » ou « les amis » et « les ennemis ». Il me semble qu'il ne fait que décrire des phénomènes ascendants islamiques et chinois qui constituent la multipolarité de civilisations dans la politique internationale. En effet, il sonne l'alarme à propos de la coalition transétatique de groupes culturels en citant l'exemple des réseaux musulmans en Bosnie-herzégovine.

Faisons deux critiques de la théorie de Huntington.

Premièrement, la théorie de Huntington est un genre d'interprétation phénoménale qui explique le changement de la politique internationale après la fin de la Guerre froide. Nous pensons qu'il manque à Huntington un point de vue pour découvrir des causes structurelles des conflits entre les cultures qui proviennent des contradictions du système étatique.

Dès la fin de la Guerre froide, nous avons été surpris par le déclenchement des conflits et des génocides ethniques. Notamment, la Guerre du golfe a donné l'impression d'une guerre entre la logique occidentale et celle du monde arabe. C'est pourquoi, cela nous a convaincu qu'on était dans une époque de conflits de différentes civilisations. Mais, la réalité de l'évolution culturelle n'est pas aussi simple que Huntington le dit.

Aujourd'hui, on n'est plus dans l'époque des guerres de religions. Nous vivons dans le cadre de l'État moderne. La guerre ethnique n'est pas provoquée simplement à cause de la différence de cultures ou par hasard après la fin de la Guerre froide. Il s'agit de retrouver les sources des conflits culturels et ethniques que le système de l'État-nation ne peut pas digérer aujourd'hui.

Malgré l'affaiblissement de l'État-nation, Huntington insiste encore sur « l'État phare » qui peut liquider les intérêts ethniques et culturels.² Mais, le problème c'est que l'État n'est plus capable d'intégrer la nation et d'assurer sa légitimité.

² S. P. Huntington, *Le choc des civilisations*, traduit de l'anglais par Jean-Luc Fidel, Geneviève Joubain, Patrice Jorland et Jean-Jacques Pédussaud, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997, pp.169-196.

Denys Cuche, sociologue, parle de la culture et de l'identité dans le contexte de l'affaiblissement de l'État-nation:

« À la limite, la culture peut aller sans conscience identitaire, tandis que les stratégies identitaires peuvent manipuler et même modifier une culture qui n'aura alors plus grand-chose en commun avec ce qu'elle était auparavant. (...) L'identité, elle, renvoie à une norme d'appartenance, nécessairement consciente, car fondée sur des oppositions symboliques. »³

« Dans la mesure où elle est l'enjeu des luttes sociales de « classement », selon l'expression de Bourdieu, qui visent à la reproduction ou au renversement des rapports de domination, l'identité se construit à travers les stratégies des acteurs sociaux. »⁴

Par référence à ces analyses de Cuche, il me semble que la culture a toujours un caractère offensif, tant que le pouvoir, soit social soit étatique, a recours à la force pour impliquer les sociétés culturelles dans la stratégie politique. Ironiquement, comme il existe toujours une telle force de pouvoir, la culture joue de même un rôle stratégique et politique.

Donc, la première critique de Huntington conduit à constater l'évolution historique de la culture dans la structure du pouvoir social et étatique.

La seconde critique de Huntington porte sur les éléments culturalistes de sa pensée. Il néglige la flexibilité des activités humaines qui se développent comme culture.

Définissons le culturalisme. Cuche explique qu'il y a deux tendances scientifiques, l'une propre à la sociologie et l'autre de l'anthropologie ; l'une trouve la vie sociale humaine universelle et l'autre pense que chaque société culturelle est spécifique. Celle-ci induit le relativisme de la culture. Le culturalisme a été théorisé par l'école anthropologique américaine qui donne une interprétation plus sociologique que biologique à propos de l'influence culturelle et psychologique sur l'individu. Cette école américaine a été critiquée à cause de sa conception du relativisme de la culture.⁵ Mais, elle a ouvert la porte au culturalisme qui suppose l'interaction entre les cultures.

Par contre, Huntington a tendance à penser que la culture est figée et ne change pas. Dans son article "The Erosion of American National Interests"⁶ publié sur la revue *Foreign Affairs* en 1997, il parle de l'histoire des immigrants qui ont été assimilés dans les valeurs culturelles protestantes de la première arrivée des Anglais et des Irlandais catholiques en Amérique. Il explique cette « culture nationale » américaine inchangeable :

³ D. Cuche, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1996, coll. Repères, p.83.

⁴ Id., p.93.

⁵ Ibid., Parties II et III.

« En conformité avec la définition de l'identité culturelle nationale, on suppose que tandis que la culture peut changer, elle continue fondamentalement à se maintenir. » ⁷

Ce mot signale que Huntington insiste sur la culture américaine unifiée et capable d'intégrer d'autres cultures dans ses seules valeurs.

Huntington constate que l'identité « nationale américain » est maintenue en fonction de la représentation d'un « ennemi commun ». Il explique comment « l'ennemi imaginaire » contribue à renforcer l'identité du peuple américain :

« La guerre exerce de temps en temps une influence définitive sur la société. Mais, l'existence d'un ennemi commun contribue à stimuler la concentration de l'identité du peuple. » ⁸

Cela permet au pouvoir actuel américain de distinguer des « États voyous » et l'Iran, l'Irak et la Corée du Nord comme « l'axe du mal ».

La protection de la culture et des intérêts nationaux se présente comme un « isolationnisme » dans la politique extérieure américaine. D'après Huntington, les intérêts nationaux américains sont devenus aujourd'hui *soft*. Il ne s'agit plus d'intérêts nationaux *hard* comme la sécurité, la défense et la négociation diplomatique mais d'activités économiques transnationales. Cette alternative est analogue à celle orientant le débat entre le réalisme de Hans J. Morgenthau ⁹ et la révision du libéralisme de Robert O. Keohane ¹⁰ aux États-Unis. Huntington pense que les États-Unis ont raison de se retirer d'une intervention dans les intérêts communs de la communauté internationale pour protéger leurs intérêts économiques :

« Le fait que les choses aillent mal dans plusieurs endroits du monde est regrettable mais cela ne veut pas dire que les États-Unis ont un intérêt ou la responsabilité de les corriger. » ¹¹

Dans la globalisation et la transnationalisation de l'économie, il trouve que la multiculturalité est négative et menace les intérêts nationaux américains, parce que les immigrants introduisent les conflits de leur pays et qu'ils revendiquent leur identité culturelle aux États-Unis.

Ainsi, la pensée culturaliste se développe comme un isolationnisme offensif dans le domaine des sciences politiques. Le culturalisme américain justifie la guerre pour maintenir l'identité nationale et ne tient pas

⁶ S. P. Huntington, "The Erosion of American National Interests", *Foreign Affairs*, Vol.76, No.5, September-October 1997, pp.28-49.

⁷ Id., p.29. "The cultural definition of national identity assumes that while the culture may change, it has a basic continuity."

⁸ Ibid., p.31. "While wars at times may have a divisive effect on society, a common enemy can often help to promote identity and cohesion among people."

⁹ H. J. Morgenthau, *Politics Among Nations : The Struggle for Power and Peace*, New York, Alfred A. Knopf, 1948.

¹⁰ R. O. Keohane, *After Hegemony : Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton, N. J., Princeton University Press, 1984.

¹¹ Huntington, art.cit., 1997, pp.36-37.

compte de la diplomatie multilatérale, par exemple dans l'ONU, pour réaliser unilatéralement ses intérêts nationaux. Jean-François Bayart critique le culturalisme politique qui « est un avatar de ces « grandes figures de la méconnaissance des autres » qu'ont été le racialisme scientifique, le nationalisme ou l'exotisme égocentriste. »¹²

Pour compléter la critique, citons deux auteurs opposés à la pensée de Huntington qui ferme les yeux devant le changement structurel de l'État et la dynamique transnationale de la culture.

Wole Soyinka, écrivain nigérien et prix Nobel de littérature en 1986,¹³ dit que la culture résulte des relations entre les êtres humains et que la civilisation africaine s'étend non seulement jusqu'en Europe mais aussi jusqu'en Amérique latine. Il souligne que la notion « d'autonomie de la société » est importante pour accélérer une renaissance de nouveaux Africains. D'après lui, il faut que la culture s'adapte à la société contemporaine sur la base de la tradition plutôt qu'insister sur une tradition « figée ». L'humanité de « nouveaux Africains » ne peut pas naître de l'assimilation de cultures étrangères ou de la domination des Africains par d'autres Africains, mais de l'autonomie de décider d'introduire, choisir ou exclure d'autres cultures.

Maryse Condé est un écrivain guadeloupéen. Elle a voyagé en Afrique pour rechercher son identité africaine. Elle s'exprime sur la culture des Noirs qui s'est formée historiquement de mélanges et de renaissances. Elle parle de la créolité dans cet entretien :

« La créolité, qui est la fille de l'antillanité, a beaucoup de qualités. Elle a permis à tous les écrivains antillais de repenser un peu leur rapport avec le français, Le français n'est pas la seule langue dont nous disposons, il y a aussi le créole. Cependant, il ne faut pas transformer la créolité en un terrorisme culturel à l'intérieur duquel les écrivains sont enfermés. Il ne faut pas que la créolité empêche à chacun d'avoir le rapport qu'il veut avec la réalité antillaise. À chacun sa créolité, c'est-à-dire à chacun son rapport avec le matériel oral et son rapport avec la tradition, et à chacun sa façon de l'exprimer dans la littérature écrite. »¹⁴

Il faut réfléchir à la langue et à la culture comme propres problèmes d'identité. Nous avons la liberté et la flexibilité de chercher et de choisir notre propre culture dans la tradition, la culture contemporaine et même la langue de la colonisation. On reconnaît une grande capacité dynamique à la culture.

Il ne faut donc pas préjuger de la capacité culturelle d'adaptation figée et stéréotypée. La culture dispose de la dynamique intérieure et extérieure pour décider et choisir son orientation culturelle sous l'influence

“The fact that things are going wrong in many places in the world is unfortunate, but it does not mean that the United States has either an interest in or the responsibility for correcting them.”

¹² J.-F. Bayart, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, p.48.

¹³ W. Soyinka, « De la renaissance culturelle africaine », *L'affirmation de l'identité culturelle et la formation de la conscience nationale dans l'Afrique contemporaine*, UNESCO publication, 1981.

¹⁴ Françoise Pfaff, *Entretiens avec Maryse Condé*, Paris, Karthala, 1993.

de l'interaction avec d'autres cultures. La culture se développe et se transforme entre la tradition et la modernisation.

Ainsi, par référence aux deux conclusions tirées de la théorie de Huntington, on constate, dans cette première partie, que l'histoire de la formation de la communauté villageoise par rapport à l'État en Afrique mène à l'évolution et à la transformation culturelles. Cela montrera quels éléments historiques de la communauté villageoise ont inspiré les États du socialisme pour intégrer le peuple dans la nation en Afrique par ce qui n'est en fait que l'invention d'une « tradition nationale ».

Nous présentons, dans le chapitre I, la transformation de la communauté villageoise sous l'État traditionnel et sous le régime colonial en Afrique. On verra l'origine de la dynamique des communautés. Dans le chapitre II, nous réfléchissons aux conditions qui ont présidé au choix par les élites africaines de leur socialisme. Les impacts de la colonisation sur la communauté villageoise ont conduit à une invention de la nation après l'indépendance des États en Afrique.

CHAPITRE I

L'évolution historique de la communauté villageoise

Dans le chapitre I, on remontera dans l'histoire en Afrique pour chercher l'origine de la dynamique de la communauté villageoise.

Dans la section 1, nous expliquerons les relations entre la communauté villageoise et « l'État traditionnel ». On pourra voir quelle était la culture originale de la communauté par rapport à la « tradition nationale » établie par l'État du socialisme africain.

Dans la section 2, nous constaterons la réaction de la communauté villageoise contre la pression extérieure sous le régime colonial. Nous attirons l'attention sur l'ambiguïté du type de communauté qui a participé au mouvement nationaliste d'indépendance ou bien qui s'est tenue en dehors de ce nationalisme. Cette ambiguïté est une source de la transformation de la communauté villageoise.

Présentons, d'une manière générale, les spécificités de la société et de l'État traditionnels en Afrique dans l'introduction de la section 1.

Section 1 : L'origine de la communauté villageoise

Pour comprendre la société et l'État traditionnels en Afrique, il faut reconnaître leur fluidité. Il existait un système politique et administratif. Mais, il n'y avait ni territoires fixes ni frontières. La population ne disposait pas de la citoyenneté. Les relations entre la société et l'État traditionnels en Afrique pouvaient s'effondrer et se restructurer.

Nous allons présenter la pensée de Georges Balandier ¹ et celle de Cheikh Anta Diop ².

Balandier constate que la société africaine traditionnelle est très segmentaire. Dans la société basée sur la hiérarchie comme l'aristocratie ou l'esclavage, le lignage, la classe d'âge et le système de clans, on ne voit pas où est le pouvoir central. Balandier explique que dans cette société, il existe déjà l'antagonisme, l'incertitude et la stratification.

¹ G. Balandier, *Anthropologie politique*, Paris, Quadrige / PUF, 1995.

² C. A. Diop, *L'Afrique noire précoloniale*, Paris, Présence Africaine, 1987.

Du point de vue de l'anthropologie politique théorisée par Balandier, il y a des interactions entre la société et l'État et celui-ci doit être l'expression officielle de l'ensemble des sociétés. Le roi traditionnel utilisait le symbole religieux ou la sorcellerie pour exagérer un pouvoir octroyé par les dieux. C'était la légitimité de « l'État traditionnel ». Cela permettait au roi d'accumuler des richesses et d'avoir un prétexte en cas d'échec politique.

Il faut se rendre compte que le mécontentement ou l'antagonisme n'amène pas une révolution en Afrique comme en Europe. Anta Diop dit que la société traditionnelle en Afrique n'est pas révolutionnaire, parce que les esclaves étaient intégrés dans le clientélisme du système social. La révolution arrivait plutôt à cause d'un prince indigne de la couronne. Si le peuple juge le prince ou le roi indignes de la légitimité sacrée, le prince ne pourra pas avoir droit au trône. En ce sens, Anta Diop pense que la royauté en Afrique était constitutionnelle.

Mais, d'après Balandier, « l'État traditionnel » s'éloigne de la société en Afrique, parce que la société est diversifiée et stratifiée.³ Anta Diop dit aussi l'indépendance de la société par rapport à l'État en citant l'histoire de l'islamisation.⁴ Le roi pratiquait la tradition religieuse pour s'opposer à l'influence exogène grâce à son prestige charismatique. Mais il a perdu la confiance du peuple qui s'était converti à l'Islam.

Expliquons le système de l'État traditionnel, notamment la fluidité de l'État traditionnel en Afrique (1-1). Et puis, nous expliquerons la société indépendante de l'État comme fondement de la communauté villageoise traditionnelle en Afrique (1-2).

1-1. Le système de « l'État traditionnel »

Montrons maintenant comment « l'État traditionnel » est différent de l'État moderne à propos du territoire, du système administratif et de la légitimité en Afrique.

Est-ce qu'il existe une histoire d'Afrique ? Si on pense que l'histoire doit être écrite et rédigée, elle n'existe pas. Mais, si on considère, d'une manière générale, les activités humaines comme histoire, l'histoire de l'Afrique existe. Dans le cas de l'Afrique, l'histoire précoloniale a été transmise oralement aux descendants.

De plus, il n'y a pas d'histoire « nationale » à la période précoloniale en Afrique, parce que la référence à la nation n'existait pas et que les « États traditionnels » avaient des frontières différentes d'aujourd'hui. Alors,

³ Balandier, op.cit., pp.150-155.

⁴ Diop (C. A.), op.cit., pp.52-53 et p.69.

on doit douter qu'on puisse parler d'une « tradition nationale » telle qu'elle a été établie par l'État-nation après l'indépendance.

Madagascar

Madagascar est la quatrième grande île du monde sur l'Océan Indien. L'origine du proto-malgache est mystérieuse. Archéologiquement, la population a traversé la mer avec des pirogues depuis l'Asie du Sud. Les Arabes et les Indiens ont construit des bases commerciales à Madagascar au Moyen Âge européen. Le nouveau débarquement de l'Asie du Sud doit se situer vers le X^e siècle. Les Chinois y sont venus également. Un autre groupe a traversé le canal du Mozambique pour immigrer du continent africain vers Madagascar. Ainsi, la population malgache est constituée de 18 ethnies qui ont créé leur propre culture par le mélange de coutumes arabes, indiennes, africaines et asiatiques.

Hubert Deschamps cite un mot du jésuite portugais, Luis Mariono, pour expliquer les éléments culturels de Madagascar :

« On sait seulement à ce sujet que les premiers habitants de l'île Saint-Laurent (Madagascar) sont venus les uns de Malacca [Indonésie], les autres de la Cafrerie [Afrique orientale], et qu'il est arrivé, ultérieurement, dans la région du nord-ouest des Maures de l'Inde ou de l'Arabie et, longtemps après, quelques Portugais. On retrouve dans la langue et les usages des indigènes la trace de ces diverses nations. »⁵

Deux ethnies ont établi leur royaume dans l'histoire de Madagascar. Ce sont les Merina et les Sakalava. À travers l'histoire de l'antagonisme et de la coexistence entre ces deux royaumes, on verra ce qu'était un État traditionnel à Madagascar.

Les Merina constituent une ethnie originaire de l'Asie du Sud. Au début du XVIII^e siècle, Andrianampoinimerina a unifié le royaume merina sur le plateau du pays. Avant cette unification, de petits pays merina ont eu des conflits pour l'héritage de la couronne. Andrianampoinimerina a fondé un régime qui caractérise à la fois le modèle de l'État traditionnel africain et de grands travaux d'aménagement.

La société traditionnelle merina était divisée en castes, entre les aristocrates, ou bien les hommes libres, et les esclaves. Le roi se trouvait au sommet des aristocrates *Hova*. Donc, le roi était sacré et considéré comme un Dieu visible. Il avait le prestige de conduire les cérémonies religieuses. L'héritier de la couronne était élu

⁵ H. Deschamps, *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 1972, p.25.

dans la famille royale par les chefs de certaines tribus roturières.⁶ L'institution du pouvoir était établie par la cour. Le roi était entouré de conseillers qui pouvaient l'avertir même de ne pas abuser de son autorité. Donc d'après Deschamps, l'autorité royale merina n'était pas autoritaire.⁷ C. Anta Diop explique que c'est une caractéristique constitutionnelle de l'État traditionnel en Afrique.⁸ Économiquement, le royaume merina est autarcique à l'exception du commerce des esclaves. Le Merina achetait des tissus, des armes et de l'argent en vendant des esclaves aux étrangers.⁹

Voilà une spécificité commune à « l'État traditionnel » en Afrique. Ensuite, présentons le royaume merina comme pouvoir exécutif pratique.

Andrianampoinimerina décidait avec ses conseillers des impôts et des corvées. Il dirigeait les travaux publics pour transformer les marais en rizières. En ce qui concerne les relations avec d'autres ethnies, il y avait des conflits et des problèmes de sécurité et de violences. Andrianampoinimerina prenait des mesures aussi modérées que sévères vis-à-vis des autres ethnies. Tantôt il avait un dialogue avec elles pour les convaincre de conclure la paix tantôt il les menaçait ou les attaquait par les armes. Pour la politique administrative, il envoyait des colons dans chaque circonscription. L'organisation Fokonolona a été appliquée à la politique administrative par le roi merina. Nous en parlerons dans la petite section qui suit.

On voit le style de l'État traditionnel à Madagascar. Le royaume merina n'était pas plus isolé de la société que dans l'État traditionnel en Afrique. Le roi prenait pratiquement des dispositions administratives auprès du peuple.

L'ethnie sakalava est originaire du continent africain. Elle est arrivée d'abord à Morondava à l'ouest de Madagascar. Le roi Andriandahifotsi est fondateur d'un royaume Menabe au XVII^e siècle. Pour l'héritage du trône, le fils aîné restait à Morondava pour perpétuer le royaume Menabe. Le fils cadet s'est rendu vers le nord pour arriver à Majunga.

Pour expliquer l'histoire sakalava, nous nous référons à Hadj Soudjay Bachir Adehame, historien de Majunga.¹⁰ Nous avons choisi Majunga, non pas Morondava, pour faire une enquête de terrain, parce qu'on peut trouver plus de témoignages historiques de l'antagonisme et de la coexistence des royaumes qu'à Morondava.

Quand le prince sakalava est arrivé à Majunga, la saison des fleurs blanches de baobab l'a accueilli et c'est pourquoi il a nommé cette ville Majunga, ce qui signifie la « ville des fleurs ». À ce moment-là, il y avait des *Antaroatsis* à Majunga. Ils étaient d'origine arabe, immigrés en passant par le continent africain. Ils étaient

⁶ Id., p.104.

⁷ Ibid., pp.124-125.

⁸ Diop (C. A.), op.cit., p.51.

⁹ Deschamps, op.cit., p.120.

des descendants métissés d'Arabes et de Noirs africains. Leur culture a été influencée par le swahili. D'après Bachir, on trouve beaucoup de noms de mêmes sources linguistiques à Majunga qu'en swahili. Les Antaroatsis étaient des marins et des navigateurs qui ont fait le commerce avec les Arabes et les Portugais.

Bachir nous a dit qu'il n'y avait pas beaucoup de conflits entre les Antaroatsis et les Sakalaves, quand ceux-ci ont établi le royaume Boina à Majunga, parce que les Antaroatsis refusaient à leur intégration dans le royaume. C'étaient des marins libres et indépendants qui n'avaient pas besoin de la protection du royaume. Ils ont laissé le royaume agir sur les terres. En contrepartie, le royaume sakalava a assuré aux Antaroatsis la liberté du commerce.

Le roi sakalava a un pouvoir sacré et se charge du rite dans le *Doany*.¹¹ Celui-ci est un lieu sacré qui joue le rôle de palais, où il y a des tombeaux et dans lequel le roi rend un culte religieux à un dieu. En juillet, le roi pratique un rite de la résurrection des morts en les purifiant avec l'eau sacrée et il fait une fête en sacrifiant un zébu. Donc, la royauté sakalava est également un style de l'État traditionnel africain. Sous l'influence de ce pouvoir religieux charismatique, l'institution administrative a été constituée. Le *Maxantany*, qui occupait la deuxième position dans le pouvoir, était le ministre de l'intérieur et le *Fanateto*, numéro trois, était responsable des relations extérieures. Dans cette institution, l'autorité sakalava s'est occupée des affaires de l'immigration et des commerces. Au début du XIX^e siècle, le royaume sakalava fut prospère sous le régime du roi Ravahiny. Après sa mort, le royaume sakalava a été sur son déclin.¹²

L'Imerina d'Andrianampoinimerina a échangé des articles commerciaux d'une manière amicale avec le Sakalave. Mais, de plus en plus, l'Imerina a voulu priver le royaume sakalava du contrôle du commerce. L'armée merina de Radama I^{er} (règne : 1810-1828), fils d'Andrianampoinimerina, a envahi le Boina et massacré le peuple sakalava en 1824. Le commandant mérina s'est installé pour remplacer le pouvoir sakalava. Le commandant merina a dit aux Sakalava de lui livrer le prince sakalava. Cela signifiait que celui-ci serait tué. Évidemment, les Sakalava ont refusé. Après la fuite du roi Andriantsoli, petit-fils de Ravahiny, le prince Ramanetaka s'est assis sur le trône. Andriantsoli a dirigé souvent des attaques contre la garnison merina. Mais il a échoué. Après la mort de Radama I^{er}, il est rentré à Majunga, mais il a perdu la confiance de son peuple, parce qu'il s'est converti à l'islam. Finalement, il s'est réfugié à Mayotte après avoir laissé le trône à sa sœur.¹³

La royauté sakalava a existé sous la colonisation et jusqu'à l'administration moderne, après l'indépendance et sous la Première République. La tradition rituelle perdure dans la société sakalava. Par contre,

¹⁰ Entretien le 30 septembre 2001 à Antananarivo.

¹¹ Voir les photos 18 et 19, p.351.

¹² Source : documents du Musée Akiba.

¹³ Deschamps, op.cit., p.123.

l'Imerina a été administré directement par la colonisation française. La coexistence et l'antagonisme entre les deux royaumes sont devenus plus complexes devant les ennemis communs étrangers.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

Il n'existe pas d'État traditionnel qui ait unifié le même territoire que le Sénégal présent. Cette région a été intégrée dans le royaume de Ghana au X^e siècle et dans l'empire du Mali (des Mandingues) au XIV^e siècle. Le royaume Toucouleur a été édifié dans la région sénégalaise au X^e siècle et a été islamisé par la dynastie berbère des Almoravides au XI^e siècle. Les Toucouleurs ont fait partie du Mali comme pays vassal. Du XIII^e au XIV^e siècles, le royaume Wolof s'est étendu du centre du pays (le Ferlo) jusqu'au bord du fleuve Sénégal. Au milieu du XVI^e siècle, le pays wolof a été divisé à cause d'une lutte politique. À la même période, les ethnies peule et malinké ont conclu une alliance pour attaquer le « roi » toucouleur et ont établi la royauté Denianke jusqu'en 1776.¹⁴

2) La Guinée

En ce qui concerne le territoire de la Guinée actuelle, le haut plateau était un ancien territoire du royaume de Ghana au VIII^e siècle et du Mali au XIII^e siècle. Après la destruction de celui-ci au XV^e siècle, on peut trouver des traces du royaume Songhaï et d'autres royaumes au milieu du fleuve Niger. Au XVIII^e siècle, l'ethnie peule, déjà islamisée, a envahi les Malinkés dans une guerre *jihad* et a formé le royaume Fulani. Cette région était une partie de l'empire Toucouleur. À la fin du XIX^e siècle, Samory Touré, mandingue, a intégré la région du haut Niger pour construire l'empire dit de Samory.

Le royaume de Ghana, les empires du Mali et du Songhaï¹⁵ furent des États noirs qui assurèrent la fonction de protéger militairement les commerces. Ils récupèrent des droits de douane comme ressources économiques. Le Ghana était le centre commercial du sel et de l'or. Ce royaume a régressé à cause de la sécheresse et du déplacement du centre commercial. Enfin, il a été envahi par les Almoravides et est devenu une des provinces de l'empire du Mali. Celui-ci était constitué par l'ethnie mandingue. On pense que cet empire était un ensemble de divers petits royaumes, qui vivait de l'échange commercial avec le nord de l'Afrique. Les dirigeants mandingues ont été islamisés pour accélérer ce commerce. Au XV^e siècle, il a fait partie de l'empire du Songhaï. Celui-ci n'a pas plus fixé ses frontières que le Mali et a intégré des royaumes que l'empire a soumis

¹⁴ Junichiro Itani, Hideo Oda, Junzo Kawada, Jiro Tanaka et Toshinao Yoneyama (sous la dir. de), *Afurika wo Shiru Jiten (L'encyclopédie pour avoir connaissance de l'Afrique)*, Tokyo, Heibon-sha, 1994.

¹⁵ Id.

à des tributs. Sous l'influence des commerçants arabes, le Songhaï a été islamisé et les rois étaient attachés à la religion musulmane aux XIV^e et XV^e siècles.

Il faut mentionner l'islamisation de la région de l'ouest du continent africain. Nous avons déjà présenté l'explication de C. Anta Diop sur l'islamisation. Originellement, le roi en Afrique noire avait une existence sacrée et absolue qui jouait un rôle d'intermédiaire incarné entre le monde et Dieu. Il pratiquait un rite traditionnel pour montrer son prestige au peuple. Ce style royal, prétendait Anta Diop, venait de la monarchie égyptienne.¹⁶

Mais sous l'influence de l'islamisation, le peuple considérait le roi traditionnel, qui ne s'était pas converti à la religion musulmane, comme Satan. Le plus souvent, en réalité dans ces sociétés, le peuple de chaque ethnie a fait coexister l'organisation de la parenté fondée sur le matrilignage et la tradition avec l'islam. Les Wolofs se sont déplacés de la rive nord à la rive sud du fleuve Sénégal pour éviter l'islamisation et protéger leurs traditions. Ils ne sont convertis majoritairement à l'islam qu'au XIX^e siècle. Par contre, les dirigeants musulmans du Songhaï sont allés à La Mecque. Sonni Ali Ber (1464-92) est très connu comme roi attaché à l'islam. Au nom de cette religion, il a envahi des pays périphériques pour les convertir à l'islam. D'autre part, cette conversion avait pour but d'accélérer le commerce avec les Arabes et les pays du nord de l'Afrique. Le commerce reposait sur la vente de l'or, du sel et des esclaves noirs au nord pour acheter des tissus.

3) Tanzanie

Enfin, abordons l'État traditionnel en Tanzanie. Il n'y avait pas, comme en Afrique de l'Ouest, de grandes monarchies à l'Est. Vers le XV^e siècle, les autochtones bantous se sont déployés dans la zone sèche. Les nomades y sont venus et les Arabes ont construit des ports et des cités commerciales. Le début du XIX^e siècle fut une période de construction de petits royaumes ou d'alliances de chefferies. Il y en avait quelques-unes qui disposaient d'institutions administratives et militaires. En 1840, quand le Sultan arabe Saïd Saïd a déplacé le centre commercial à Zanzibar, les monarchies du continent se sont affaiblies parce que la route du commerce passait par le bord de la mer.

À propos de la spécificité de l'État traditionnel en Tanzanie, on ne peut pas trouver de grandes différences entre les royaumes et les empires de l'Ouest en Afrique.¹⁷ Le roi était charismatique et religieux. La société hiérarchisée était basée sur les esclaves noirs qui étaient des marchandises pour les Arabes. Dans un

¹⁶ Diop (C. A.), op.cit., p.65.

¹⁷ Itani, Oda, Kawada, Tanaka et Yoneyama, op.cit.

empire ou une royauté, beaucoup d'ethnies habitaient ensemble et formaient leur propre nationalisme ethnique, parce que le cadre étatique était fluide et qu'il y avait des pays divers dans un même grand royaume.

Ainsi, « l'État traditionnel » en Afrique est une notion plus flexible qu'aujourd'hui. Il n'existe aucun royaume ou empire qui coïncident aux territoires des pays actuels en Afrique. Diverses ethnies et divers petits pays vassaux ont coexisté dans une grande monarchie ou empire. Est-ce que l'État-nation d'aujourd'hui a hérité de la « tradition nationale » de l'État traditionnel ?

Nous allons maintenant analyser les relations entre la communauté villageoise et l'État traditionnel.

1-2. La communauté villageoise sous le régime de « l'État traditionnel »

Sous le régime de « l'État traditionnel », quelle société s'est développée en Afrique ?

On ne peut pas trouver le féodalisme sous le régime de l'État traditionnel en Afrique. Les relations entre la communauté et le roi étaient ambiguës. Le roi n'avait pas le pouvoir exécutif et administratif. Il n'était qu'une autorité religieuse et sacrée. Il pratiquait les rites pour prier les dieux de la victoire de son pays avant la guerre.

¹⁸ Avec le prestige religieux, il avait la légitimité de gouverner le pays. Le peuple adressait ses tributs et payait des impôts au roi, mais ce n'est pas un système contractuel féodal par le truchement de la terre.

Examinons la conception des rapports de l'homme à la terre en Afrique. C'est un point fondamental pour comprendre comment la société de la communauté villageoise africaine s'est constituée.

Madagascar

La communauté villageoise traditionnelle s'appelle *Fokonolona* à Madagascar. On dit que c'est une organisation « spontanée » des paysans merina. L'origine de cette communauté est plus ancienne que les unités administratives établies par la Deuxième République. Selon la logique de l'État, le *Fokonolona* se réfère formellement à la tradition. En réalité, son caractère artificiel et uniforme post-indépendant est analogue à celui de la négritude au Sénégal, de la communaucratie en Guinée et du village Ujamaa en Tanzanie.

¹⁸ Diop (C. A.), op.cit., p.64.

Nous allons expliquer comment les communautés Fokonolona se sont constituées dans la société merina. Après cette formalisation sociale, le roi Andrianampoinimerina a adopté les Fokonolona dans l'administration.

Foko signifie le clan ou le groupe des gens en malgache. Évidemment, le Fokonolona se constitue de membres originaires des mêmes ancêtres, donc c'est un groupe plus large que la famille. Le clan ou Foko fonctionne pour maintenir le statut de caste, noble ou d'homme libre, par rapport aux esclaves. Ceux-ci étaient des descendants héréditaires, des prisonniers de guerre ou des paysans déçus qui ont abandonné la culture. C'est une logique d'exclusion dans le Fokonolona. ¹⁹

Le mariage existe dans le but d'entretenir le lignage d'homme libre. Les funérailles sont célébrées par les membres de même lignage dans le Fokonolona. La notion de la mort est très importante dans la vie des Malgaches. Les paysans merina cultivent des champs et élèvent des zébus. Ils organisent une fête en sacrifiant un zébu. En travaillant ensemble avec les voisins, ils ont développé un esprit d'entraide. ²⁰

Cet esprit s'est développé comme philosophie de la collectivité fondée, par exemple sur l'harmonie, la solidarité, le respect des autres et l'affection pour la terre des ancêtres. Conformément à cet esprit moral, les membres participent au travail en groupes et aux activités sociales. Il s'agit de respecter la volonté de ces ancêtres eu égard au tabou traditionnel pour la décision du Fokonolona. Pratiquement, le chef ou les personnes âgées prennent les initiatives. ²¹

Ainsi, le Fokonolona est devenu une unité autonome, politico-économique. Il assure à la fois l'identité de ses membres, leurs références morales et philosophiques, leurs ressources économiques par l'agriculture et leur sécurité et santé. On peut reconnaître dans le Fokonolona des multiples fonctions de la communauté villageoise.

Le Fokonolona a une capacité d'auto-restructuration pour se développer comme nouvelle organisation. H. Deschamps explique que le Fokonolona se montre contradictoirement autonome en même temps qu'assujéti. Ce sont seulement, dit-il, les Merina et Sakalava qui ont hiérarchisé les villages dans l'administration du royaume. ²²

Le roi merina Andrianampoinimerina appelait les chefs de clans à souder les unités territoriales. Ainsi, le Fokonolona avait le rôle d'appliquer la décision du roi au peuple. Par exemple, le Fokonolona rend les jugements du droit pénal conformément à la règle du roi.

¹⁹ Deschamps, op.cit., p.125.

²⁰ Id., pp.138-139.

²¹ Ibid., p.139.

²² Ibid., p.144.

Les documents de la colonisation témoignent que le Fokonolona est une organisation originaire de l'Imerina.²³ Nous avons interviewé un député malgache d'origine merina. Lui aussi, il nous a dit que le Fokonolona ne fonctionne pas en province, parce que c'est une organisation sociale que le Merina, habitant au centre du pays, a initiée et appliquée.²⁴

Tout de même, le peuple à Majunga appelle sa communauté villageoise présente « Fokonolona ». C'est ce que le pouvoir colonial français a imposé comme unité administrative moderne à tout le pays.

Il existe des communautés villageoises qui se sont formées spontanément à Majunga. L'histoire de la communauté villageoise à Majunga est celle de l'immigration. Citons encore H. S. Bachir A.

Dans la société traditionnelle du Sakalava, la communauté *Fehetsy* se présentait comme une grande famille de même origine. Mais, de plus en plus, les ethnies merina et betsileo ont immigré à Majunga. L'invasion de Radama I^{er} merina n'a pas eu beaucoup d'influence négative sur la société des immigrés. La société sakalava avait un esprit ouvert pour accueillir l'immigration. Le peuple sakalava n'avait un sentiment d'hostilité qu'à l'égard du commandant merina à Majunga, parce que son roi et son prince sacrés sont devenus vassaux. Mais par rapport aux immigrés merina, c'était différent. Cela signifie que la société sakalava gardait une distance respectueuse avec le roi.

Dans le processus de l'assimilation, les immigrés ont demandé aux chefs traditionnels sakalava comment faire pour être membres de la société. Les immigrés ont eu le devoir de respecter la règle sociale des Sakalava. Ils ont pratiqué l'exogamie. Ils ont été reconnus comme membres de la grande famille de même origine, Fehetsy. Ainsi, il n'y avait pas auparavant beaucoup de conflits d'immigration.

Mentionnons à propos des communautés villageoises d'autres ethnies. L'ethnie tanala habite dans la forêt tropicale au bord est de Madagascar. Le Tanala est l'ensemble des ethnies qui habitent dans la forêt, le Betsimisaraka, le Antaisaka, le Zafimaniry, etc. Ils n'ont jamais eu leur royaume. Leur système social était segmentaire et isolé. Ils n'avaient pas d'autre grande institution socio-administrative que la communauté villageoise, où le chef avait un pouvoir de réconcilier les gens en conflit dans la société. Pour confirmer l'identité de la communauté, ils organisent la fête communautaire de l'initiation et de la circoncision.

Donc, il existait diverses communautés villageoises partout dans le pays à Madagascar. L'organisation de la communauté traditionnelle n'était pas unifiée entre les ethnies et dans les localités.

²³ Georges Condominas, *Fokon'olona et collectivité rurales en Imerina*, Paris, ORSTOM, 1991, p.7 et pp.167-177.

²⁴ Entretien le 13 septembre 2001 à Antananarivo.

Trois pays africains

C. Anta Diop explique pourquoi le féodalisme ne s'est pas développé en Afrique. Selon lui, le féodalisme est un système qui maîtrise des conflits. Mais, dit-il, il n'y avait pas beaucoup de conflits dans la société traditionnelle africaine, parce qu'au lieu du féodalisme, le système traditionnel prévenait des conflits. Il présente quatre points : ²⁵

1. En raison du prestige religieux, que le roi a dû pratiquer, l'État n'avait pas besoin d'un moyen de résoudre les luttes politiques.
2. Dans l'empire comme le Songhaï, à part l'islamisation, la tradition a fonctionné comme système administratif strict pour contrôler la sécession.
3. Les Arabes et l'islamisation sont entrés paisiblement à l'ouest de l'Afrique. Pour cela, il n'y avait pas beaucoup de menaces de l'extérieur. Il n'était pas nécessaire de protéger le peuple par des seigneurs guerriers.
4. Il n'existe pas de notion de propriété de la terre à cause de la religion. Les Africains pensent traditionnellement que la terre est un héritage sacré de leurs ancêtres.

Etienne Le Roy explique la conception négro-africaine de la terre. ²⁶ Les Africains ne considéraient pas originellement la terre comme biens privés. La terre est un espace commun. Cette pensée concernant la terre est fondée pour faire respecter le lignage et le communautarisme dans la société africaine. Mais pour le développement moderne, dit-il, il faut récompenser le peuple de son travail et il conseille à l'État et au peuple africains d'appliquer une gestion administrative harmonieuse d'un patrimoine foncier national, du domaine privé et de la terre de l'État. Le Roy constate ceci à propos du droit foncier en Afrique :

« Si les pratiques foncières contemporaines sont « polymorphes, polysémiques et polyvalentes » et qu'elles expriment la situation de transition que connaît l'Afrique dans un « entre deux », entre « tradition » et « modernité », c'est-à-dire une Afrique précapitaliste et un continent totalement inséré dans les relations internationales, elles n'en restent pas moins encore principalement déterminées, pour la majorité des paysans par la matrice d'espace-temps archaïque. » ²⁷

C'est un point important pour réfléchir à la modernisation en Afrique, qui provient des relations entre les paysans et la terre. Les paysans en Afrique, comment se sont-ils transformés sans racines dans la terre pendant le processus de la modernisation sous le régime colonial ?

²⁵ Ibid., pp.97-101.

²⁶ E. Le Roy , « Une doctrine foncière pour l'Afrique rurale de l'an 2000 », *Revue Tiers-Monde : L'avenir des Tiers-Mondes*, janvier 1989, pp.193-211.

Le système social segmentaire était capable de résoudre des conflits et des problèmes conformément aux règles sociales. La société n'avait pas toujours besoin du pouvoir administratif et judiciaire pour résoudre les conflits. Elle s'est mise à part de l'institution étatique traditionnelle en Afrique. Caste, clan, tribu ou lignage fonctionnent en tant que règle sociale.

En ce qui concerne les classes sociales, l'État traditionnel en Afrique était basé sur trois castes ; l'homme libre, les professions héréditaires comme artisans, forgerons et cordonniers et l'esclave. L'agriculteur était considéré comme un « homme libre » qui cultive la terre divine.²⁸ Il faut distinguer le statut de l'esclave dans la société africaine avec celui des Grecs et des Romains et de celui de l'esclave exporté en Amérique du Sud. D'après Anta Diop, il y en avait trois catégories ; l'esclave du roi, celui de la mère et celui du père. Les Africains créent des relations familiales ou sociales par le mariage et le matrilignage. Donc, l'esclave du père avait le statut le plus bas dans la société traditionnelle africaine. L'esclave de l'aristocrate était assisté, aidé et non pas exploité. L'esclave de la mère avait le statut d'héritage matrilignage, il faisait partie de ses biens. Anta Diop trouve l'esclave du père, paysan pauvre « sans force », le plus révolutionnaire.²⁹

Nous avons expliqué que la notion de « l'État traditionnel » est flexible en Afrique. Les petits royaumes coexistaient et diverses ethnies habitaient ensemble. Anta Diop dit que dans les agglomérations, la détribalisation s'est développée. Selon ce qu'il écrit, on peut deviner la règle sociale, le style de vie et la culture d'alors.

« Certaines populations périphériques vivaient encore dans une organisation clanique à peine ébranlée et assouplie, alors que les agglomérations des grands centres s'étaient détribalisées. Un exemple frappant est fourni par les empires du Ghana, du Mali et du Songhaï, à ce point de vue. (...) le grouillement citadin (...) où l'on ne rencontre plus que des individus isolés, à la vie collective qui règne dans les clans périphériques des régions aurifères du Sud-Ouest, situées sur le Haut Sénégal et plus au sud encore, où la détribalisation était à peine amorcée. »³⁰

Conclusion de la section 1

Il s'agit de reconnaître que la conception de « l'État traditionnel » en Afrique est si différente de l'État-nation contemporain que toute comparaison est hasardeuse. La société traditionnelle s'est établie

²⁷ Ibid., p.205.

²⁸ Diop (C. A.), op.cit., p.12.

²⁹ Id., pp.12-15.

également d'une manière dynamique autour de projets de société originaux et sans rapport avec les frontières nationales d'aujourd'hui.

En Afrique, il n'y avait pas traditionnellement de propriété de la terre. Celle-ci « appartient » à la communauté qui est le principe au fondement du système du clan et du lignage. « L'État traditionnel » se présentait comme une autorité sacrée séparée de la société. Le territoire n'était pas fixé. En ce qui concerne les vicissitudes des royaumes dans le passé, il n'y a pas l'histoire nationale dans les pays africains. Les relations entre l'État et la société étaient flexibles en Afrique traditionnelle où la culture de la communauté villageoise, originale et autonome, n'était ni unifiée ni figée.

Tout ceci amène à douter de l'existence d'une « tradition nationale » telle qu'inventée par l'État-nation après l'indépendance.

La flexibilité socio-étatique en Afrique donne la possibilité, à la communauté villageoise, de se transformer sous l'influence de l'extérieur, notamment sous le régime colonial. Nous allons approfondir la stratification de la communauté villageoise en Afrique dans la section 2.

Dans l'introduction de la section 2, expliquons d'une manière générale le colonialisme et la résistance du nationalisme.

Section 2 : La communauté villageoise face aux forces extérieures

L'impérialisme occidental a implanté brutalement la modernisation en Afrique. Dans le processus de la modernisation, les colonies ont été soumises au système capitaliste et mises en dépendance des métropoles pour qu'elles fournissent les matières premières.

Phillip Darby présente quelques intentions de l'impérialisme occidental ; l'expansion du capitalisme, le clientélisme politique entre le gouvernement et les hommes d'affaires qui voulaient faire évoluer le capitalisme dans les colonies, une motivation spirituelle comme celle des missionnaires du christianisme, l'aventure vers les continents inconnus et l'émancipation des peuples « primitifs ». ¹

³⁰ Ibid., p.75.

¹ Ph. Darby, *Three Faces of Imperialism : British and American Approaches to Asia and Africa 1870-1970*, New Haven and London, Yale University Press, 1987.

Pour transformer le système local en colonies qui fournissent des matières premières aux métropoles, il a fallu instituer un système administratif moderne en Afrique. C'est l'administration directe et l'administration indirecte de la colonisation (*direct rule* et *indirect rule*). En général, on dit que la colonisation française était une administration directe, parce qu'elle voulait changer le système local à la française en donnant une éducation française aux « indigènes ». Mais en réalité, il est difficile de distinguer l'administration directe de l'administration indirecte, parce que la plupart du temps, le gouvernement colonial profitait du système local pour exercer son autorité.

Face aux grandes forces étrangères, l'Afrique a suscité des résistances en vue de retrouver l'indépendance. Les élites africaines ont créé un nouveau nationalisme. On verra l'histoire de l'indépendance et le développement du nationalisme en Afrique.

Benedict Anderson ² a proposé un principe « Nationalism of the Colonie », où la zone du nationalisme coïncide avec le territoire colonial précédent. Ce principe s'adapte moins aux pays d'Afrique qu'à d'autres pays. Si le peuple avait manifesté pour l'indépendance dans le territoire national, il aurait été facile d'intégrer le peuple dans la nation. En Afrique, quand les territoires coloniaux ont utilisé les mêmes frontières nationales après l'indépendance, les pays multiethniques ont été artificiellement produits sans tenir compte des territoires des ethnies dans les régions.

Les paysans ont adhéré au nationalisme ou bien étaient indifférents à ce mouvement. Ils ont été victimes de la violence de la colonisation et ils ont combattu contre les colonisateurs. D'un autre côté, ils ont eu des objectifs stratégiques qui ont déterminé leurs attitudes à l'égard des colonisateurs. Divisée entre la modernisation et la tradition, la société africaine a été stratifiée. Le statut social traditionnel s'est transformé en une autre fonction sous le régime colonial. Intégrés dans le capitalisme international ou l'impérialisme, les paysans africains ont expérimenté un autre mode de vie que la tradition. G. Balandier parle de cette stratification sociale pendant la colonisation.

« Une lutte des classes, de forme rudimentaire, a pu apparaître à la suite des transformations sociales et culturelles résultant de l'entreprise coloniale ; (...) C'est par la modification des stratifications sociales que le processus de modernisation, ouvert au moment de l'intrusion coloniale, affecte indirectement l'action politique et ses organisations. » ³

Pour expliquer le régime colonial et la résistance en vue de l'indépendance qui ont certainement restructuré la vie des paysans et pour ce qui concerne l'Afrique, deux questions se posent :

- Est-ce que la résistance s'est développée comme mouvement national ou non ?
- Est-ce que ce mouvement a amené les dirigeants à maintenir ou à rompre les relations avec les anciennes métropoles ?

Ces questions sont importantes pour réfléchir aux conditions de mise en place de chaque État après l'indépendance (2-1).

Puis, nous montrons la transformation de la communauté villageoise sous le régime colonial, notamment la stratification des paysans en Afrique (2-2).

² B. Anderson, *Imagined Communities (L'imaginaire national)*, traduit par Pierre Emmanuel Davzat, Paris, La Découverte, 1996.

2-1. La résistance « nationale »

En Afrique, chaque pays a connu une évolution de ses formes de résistance à la colonisation et d'accès à l'indépendance. Mais, ces quatre pays ont un point commun. Ce n'étaient absolument pas un mouvement « national ». En comparaison avec la théorie de B. Anderson, les zones de résistances ne sont pas géographiquement correspondantes aux frontières « nationales », parce que les Africains ont développé leurs révoltes sur la base de l'unité de leurs tribus ou leurs ethnies. L'évolution du nationalisme et de l'indépendance dépendait des relations entre les élites africaines et les métropoles. La stratégie des puissances coloniales a exercé une influence sur l'indépendance des colonies.

En voyant en détail le cas de Madagascar, on pourra éclaircir le nationalisme qui a été divisé sur la base d'ethnies et qui se montrait fluide face à la colonisation.

Madagascar

Pour comprendre la colonisation et le nationalisme à Madagascar, il est important de faire attention à la position délicate du royaume merina. Entre les puissances impérialistes et le peuple malgache, le pouvoir merina a joué un rôle de médiateur. Il a profité des Européens pour moderniser l'État merina. Mais, pour les « Côtiers », ethnies non merina, le royaume merina est toujours l'exploiteur et le renégat qui a cédé devant les étrangers. Cela a exercé une influence sur la formation du nationalisme malgache.

Au début du XIX^e siècle, le roi Radama I^{er} a choisi une politique extérieure ouverte aux Européens. En 1819, il a signé un traité de l'abolition de l'esclavage avec la Grande-Bretagne. Alors celle-ci l'a reconnu comme roi de Madagascar. Dans ces relations avec la Grande-Bretagne, Radama I^{er} a réussi à obtenir le soutien militaire de cette puissance pour envahir d'autres royaumes et ethnies.⁴

Son successeur, la reine Ranaivalona I^{ère}, a changé de politique pour chasser les Européens. Elle a isolé le pays en prenant des mesures économiques autarciques et en déployant des expéditions à l'intérieur du pays.

³ Balandier, op.cit., p.196.

⁴ Deschamps, op.cit., pp.153-154.

Face aux puissances étrangères, les conseillers de la reine se sont transformés en nouvelles élites oligarchiques.⁵ Ils considèrent la politique libérale vis-à-vis des Étrangers comme une menace pour le pouvoir royal merina. L'un d'entre eux a assassiné le roi Radama II, fils de Ranavalona I^{ère}.

Radama II avait rouvert le pays aux Européens. Un homme d'affaires français, Lambert, a demandé à Radama II, au nom du gouvernement français, d'accorder une Charte pour autoriser les Français à acheter des terres, évangéliser et être exemptés d'impôts de douane à Madagascar. Le roi a pris position en faveur des Français. Il avait l'intention de dissoudre l'oligarchie. Il a été assassiné en 1863.

⁵ Id., pp.162-167.

Sous le règne de la reine Ranavalona II, le Premier ministre Rainilaiarivony, époux de la reine, a inauguré une période de réformes et de modernisation. Il a profité de la rivalité entre la Grande-Bretagne et la France pour favoriser la modernisation. Il a voulu que Madagascar soit un État royal civilisé muni de trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, d'une armée, d'une administration et du christianisme. Pour cela, il a pris des mesures autoritaires.⁶ Après la mort de Ranavalona II en 1883, il s'est remarié avec la cousine de la reine, Ranavalona III.

En 1868, Ranavalona II avait signé la Charte de Lambert. L'année suivante, elle s'est convertie au catholicisme et a fait un mariage religieux avec le Premier ministre. Après cela, le christianisme s'est répandu à Madagascar. D'autre part, les non-chrétiens malgaches ont perdu leur confiance dans la reine. Rainilaiarivony s'était trompé dans ses calculs de la modernisation à Madagascar.

En 1883, l'armée française est entrée militairement dans Madagascar. Devant cette pression militaire, le pouvoir royal merina a cédé et conclu un traité franco-malgache en 1885 en abandonnant sa souveraineté diplomatique. De surcroît, en raison de la mauvaise application de ce traité, le royaume n'a pu empêcher la signature d'un traité de protectorat avec la France. En conséquence, Madagascar est devenu une annexe de la France en droit international. Rainilaiarivony avait compté que la Grande-Bretagne s'opposerait à la France. Mais, les deux puissances se sont accordées dans la Convention franco-anglaise en 1890 pour laisser Madagascar à la France et Zanzibar à la Grande-Bretagne. Celle-ci s'est retirée de Madagascar.

En 1896, le gouverneur colonial de la France, Joseph Simon Gallieni, est arrivé à Madagascar. Ce gouverneur a détruit le royaume merina en attaquant le Palais de la Reine à Tananarive. Ravaronola III, après avoir été vaincue, a été exilée à Alger avec son mari.

Gallieni a pensé qu'un intermédiaire n'était pas nécessaire à l'administration coloniale directe.⁷ Il l'a appelée la « politique des races ». Il a placé des administrateurs français dans tous les postes occupés par les Merina. Il a essayé de lier directement les chefs traditionnels avec l'administration française sans l'intermédiaire du royaume merina. Enfin, comme H. Deschamps le dit, Gallieni a changé et abandonné la « politique des races ». Ce gouverneur devait être dépendant des Hova aristocrates merina pour l'administration indirecte.⁸

Le peuple malgache a résisté contre les colonisateurs français. Il a provoqué une révolte Merananba en 1896 et une autre en 1904. Le gouvernement colonial a écrasé ces rébellions par les troupes armées. En 1913, les Malgaches ont créé une société secrète *Vy Vato Sakelika*. Cette société avait pour but d'obéir aux chefs, de lutter

⁶ Ibid., pp.175-180.

⁷ Ibid., p.238.

⁸ Ibid., p.245.

pour la patrie et de critiquer l'abus des colons, notamment la politique française des grandes concessions foncières.⁹

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement colonial de Madagascar s'est mis sous la direction du pouvoir du maréchal Pétain à Vichy qui a coopéré avec le pouvoir allemand nazi. L'armée de mer japonaise s'est approchée de Madagascar. Face à ces menaces fascistes, la Grande-Bretagne a occupé Madagascar pour la rendre à la France libre du général de Gaulle en 1943.

Le gouvernement socialiste de Léon Blum avait laissé développer une propagande nationaliste aux colonies. Sous le régime de la IV^e République française, l'Assemblée Constituante a été un promoteur du nationalisme. Enfin, le nationalisme a commencé à se concrétiser législativement et politiquement. Les partis ou les groupes politiques se sont formés.

En 1947, le peuple malgache s'est soulevé en attaquant des garnisons de troupes du gouvernement colonial à l'initiative du Mouvement Démocratique de la Rénovation de Madagascar (MDRM). Il a hissé son drapeau comme symbole de l'Imerina et de dix-huit ethnies. En analysant l'histoire de la société sakalava Menabe, Suzanne Chazan-Gillig pense qu'en 1947 le processus de la décolonisation et la malgachisation du cadre administratif étaient enclenchés. À propos de ce mouvement « national », elle dit :

« Les distinctions de « castes », « ethniques » ou lignagères passées n'auront plus de sens que par rapport à la formation et au développement d'un État-nation. »¹⁰

Mais, l'échec de cette insurrection a causé un doute sur la cohérence du nationalisme à Madagascar. Sans direction unifiée et inspiré de la sorcellerie, le peuple s'est battu avec des armes légères. Après l'intervention militaire française, il y a eu environ 11.000 victimes. Au tribunal militaire, de lourdes condamnations ont été prononcées en 1948. L'indignation s'est portée en réaction contre le royaume merina. Les Côtiers, ethnies non merina, ont pensé que les Merina avaient manipulé le peuple pour le mobiliser en vue de l'insurrection.¹¹

C'est autour du royaume merina que le nationalisme de Madagascar s'est formé, puis s'est démantelé, contesté par le mouvement côtier. Mais c'est un dirigeant côtier, Philibert Tsiranana, qui a pris l'initiative de l'indépendance de Madagascar.

Trois pays africains

⁹ Ibid., pp.258-262.

¹⁰ S. Chazan-Gillig, *La société sakalave*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1991, p.21.

¹¹ Deschamps, op.cit., p.270.

Ensuite, présentons le cas de trois pays africains.

1) Le Sénégal

Au Sénégal, la France a construit un fort à Saint-Louis en 1659. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, des conflits se sont déroulés entre la Grande-Bretagne et la France qui divisèrent les colonies. La colonisation française s'est élargie sur l'initiative du gouverneur Louis Léon César Faidherbe (1854-1865) au milieu du XIX^e siècle. Le gouverneur colonial a écrasé les petits royaumes traditionnels et l'empire islamique Toucouleur dirigé par al-Hajj 'Umar. En 1890, le territoire actuel a été fixé comme unité administrative coloniale. L'Afrique-Occidentale française (A.-O.F.) a été établie en 1895. Le système administratif colonial a été institutionnalisé et la capitale de l'A.-O.F. s'est déplacée de Saint-Louis à Dakar en 1902. Après les résistances des Africains, la France a réprimé la population de Casamance en 1903.

À ce moment-là, les résistances au Sénégal étaient géographiquement et politiquement isolées. La Casamance a été la dernière résistance contre le colonisateur. Le processus de la colonisation a exercé une influence sur la formation du nationalisme ou de l'ethnisation. On pense que c'est une des raisons pour lesquelles les Casamançais se sentent une spécificité au Sénégal.

Dakar s'est développé comme centre politique, économique et culturel de l'Afrique-Occidentale française. La métropole a accordé la citoyenneté française à la population de quatre villes sénégalaises ; Dakar, Gorée, Saint-Louis en 1872 et Rufisque en 1880. En 1946, tous les Sénégalais ont eu la citoyenneté française. C'est l'expression d'une administration directe de la colonie et d'une politique d'assimilation. Le Sénégal fut le premier territoire à être marqué par la modernisation dans la colonisation française.¹²

Dans les années 1950, Léopold S. Senghor a dirigé un mouvement politique modéré pour unir divers groupes politiques. Appuyé par les conservateurs, les islamistes et les socialistes, il a fondé l'Union progressiste sénégalaise. Conformément à la Constitution de la V^e République française promulguée en 1958, le Sénégal a été reconnu comme État autonome de la Communauté française. En 1960, il a pris son indépendance après la coalition et la rupture avec la Fédération du Mali (ancien Soudan).

¹² Itani, Oda, Kawada, Tanaka et Yoneyama, op.cit.

2) La Guinée

Sur le territoire de la Guinée, les révoltes contre la France se sont déroulées à la manière du jihad toucouleur dirigé par al-Hajj 'Umar. En 1870, Samory Touré a fondé l'empire Samory dans la région du haut Niger. Samory a dirigé ses armées et le peuple pour résister aux colonisateurs français. Enfin en 1898, il a fui devant les forces françaises. Il a été arrêté et déplacé au Gabon par le gouverneur colonial français jusqu'à sa mort.

La Guinée a été mise sous le régime colonial du gouverneur à Dakar. En 1895, elle a fait partie de l'A.-O.F. Même après cela, les résistances locales ont continué jusqu'en 1911 et 1912.

Dans les années 1950, le mouvement nationaliste s'est développé à l'initiative de Sékou Touré. Celui-ci a été élu comme secrétaire général du Parti Démocratique de Guinée (PDG) dans le Rassemblement Démocratique Africain. Le PDG était le plus radical des mouvements d'indépendance de l'A.-O.F. Le PDG a refusé la Constitution de la V^e République française par referendum pour accéder à l'indépendance sans appartenir à la Communauté française.

Pourquoi la Guinée est-elle devenue radicale en vue de l'indépendance ? Sékou Touré a dit au général de Gaulle :

« Nous ne renoncerons pas et nous ne renoncerons jamais à notre droit légitime et naturel à l'indépendance. (...) Nous préférons la pauvreté dans la liberté à la richesse dans l'esclavage. »¹³

Sékou Touré a insisté sur l'indépendance au risque de rompre la coopération économique avec la France. Il a fait un enjeu de la vie du peuple guinéen pour s'opposer à la France.

On peut deviner qu'il a choisi cette politique nationaliste en tant qu'héritier de Samory Touré. Nous pensons que Sékou Touré avait une stratégie politico-économique en mobilisant les communautés villageoises traditionnelles autour de son parti politique. On le constate à propos du socialisme en Guinée.

3) Tanzanie

La Tanzanie est un exemple géographiquement complexe de colonisation. Et les révoltes des tribus s'y sont illustré comme une guérilla.

En 1884, la Compagnie allemande de l'Afrique Orientale (Deutsch-Ostafrikanische Gesellschaft) a conclu un traité de protectorat avec la chefferie tanzanienne au nom de l'empereur de l'Allemagne. Le gouvernement allemand de cette époque-là a confié l'administration coloniale à cette compagnie. Celle-ci a obtenu le droit d'utiliser les ports de Dar es-Salaam et de Pangani sans payer la douane.¹⁴

¹³ Claude Wauthier, *Quatre présidents et l'Afrique*, Paris, Seuil, 1995, p.82.

¹⁴ Itani, Oda, Kawada, Tanaka et Yoneyama, op.cit.

L'intervention de la Compagnie a heurté les autochtones. Le peuple a commencé à faire de la résistance. En 1888, un chef arabe a dirigé une révolte jusqu'à l'Océan Indien. La Compagnie a demandé au gouvernement métropolitain d'envoyer des troupes armées pour réprimer les rébellions. D'autres tribus ont résisté en contestant à la compagnie allemande son pouvoir exécutif. En 1890, cette région fut officiellement érigée en colonie de l'empire de l'Allemagne dont le gouvernement a dirigé directement l'administration coloniale. D'un autre côté, la même année, Zanzibar s'est mis sous le protectorat de la Grande-Bretagne.

L'Allemagne a investi une grosse somme d'argent pour planter du sisal et du coton et pour construire un chemin de fer. L'exploitation précipitée a provoqué la colère du peuple et de 1905 à 1907, une grande révolte Maji-maji a eu lieu. *Maji* veut dire en swahili une boisson spéciale de sorcellerie. Le peuple croyait qu'après l'avoir bu, il pourrait être plus fort que les armes à feu allemandes.¹⁵

Une dizaine de tribus y ont participé et se sont opposées au travail forcé et aux lourds impôts. Les tribus ont fait alliance pour résister au gouvernement colonial allemand. Elles ont attaqué et occupé la direction du département colonial à Liwale. Les victimes sont estimées à 120.000 personnes tant du côté des Africains que du côté des soldats allemands. Après la révolte Maji-maji, le gouvernement colonial allemand a changé d'orientation politique pour améliorer l'administration coloniale.¹⁶

Après la défaite de l'Allemagne au terme de la Première Guerre mondiale, le territoire colonial allemand a été divisé, le Rwanda et le Burundi sont devenus territoire sous mandat de la Belgique et le reste le Tanganika sous mandat de la Grande-Bretagne. Après la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Tanganika a été un territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Dans les années 1950, le mouvement nationaliste s'est développé et en 1954, the Tanganika African National Union (TANU) a été instauré sur l'initiative de Julius K. Nyerere. Le TANU en a appelé à l'ONU à propos de son indépendance. Après que la Grande-Bretagne l'a accordé, le Tanganika est parvenu à l'indépendance en 1961. L'année suivante, il a établi un régime républicain et Nyerere a accédé au poste de président.

Zanzibar a été indépendant de la Grande-Bretagne en 1963. Mais l'année suivante, les populations originaires du continent noir ont provoqué un coup d'État pour exiler le sultan et les Arabes. Le président Abeid Amani Karume a stabilisé la situation et s'est accordé avec Nyerere pour conclure l'union entre le Tanganika et Zanzibar. Après la ratification de l'Assemblée nationale de chaque pays, la République unie de Tanzanie est née en 1964.

¹⁵ Id.

¹⁶ Id.

Sous le régime colonial et dans les mouvements « nationalistes », comment les paysans d'Afrique ont-ils survécu ?

2-2. Les communautés villageoises sous le régime colonial

La stratification est un processus de transformation du statut social traditionnel. Il ne s'agit pas de la déchéance des paysans qui ont abandonné la terre dans le régime féodal. C'est une diversification sociale entre les modernisés et ceux qui s'obstinent à garder la tradition. Même les paysans, qui ont tendance à être conservateurs, se sont intégrés dans la modernisation pendant la colonisation.

Nous présentons trois fondements de la stratification de la société africaine :

1. Traditionnellement, les Africains n'ont pas de terre en propriété individuelle. Dans ce sens, on peut dire qu'ils se déplacent facilement pour travailler comme ouvriers. D'autre part, ils restent liés à leur famille et à la terre de leurs ancêtres. Pendant la colonisation, ils ont été forcés de travailler loin de leur communauté natale.
2. Les élites locales se sont formées et modernisées par l'éducation en vue de l'assimilation.
3. Les groupes ethniques ont été artificiellement fixés et établis dans l'administration indirecte coloniale. Ils ont été considérés comme collectivités administratives par le gouverneur colonial.

Madagascar

Sous le régime colonial et dans le processus de la modernisation, le Fokonolona s'est transformé en institution administrative et en organisation socio-culturelle. Ce changement a été causé aussi par la décision politique des puissances européennes.

Évidemment, le traité de l'abolition de l'esclavage, que Radama I^{er} avait signé en 1819, a restructuré la société hiérarchisée en castes à Madagascar. Formellement, il a été interdit d'utiliser et d'exporter des esclaves. Sans esclaves, l'aristocratie Hova n'avait plus raison d'être. Le mariage intercastes a été admis. Il a fallu distribuer de la terre aux anciens esclaves.¹⁷

¹⁷ Deschamps, op.cit., p.221.

L'autorisation de l'évangélisation a interdit la polygamie et le rite religieux. Ce dernier était important pour le prestige rituel du roi et des chefs traditionnels. Donc, le fondement traditionnel des hommes de haute classe s'est effondré dans la modernisation.

Au fond de la société réelle, la tradition a gardé ses racines. Elles sont difficiles à éradiquer. Malgré les efforts des missionnaires européens, il existait encore des esclaves. Sur le fondement de la tradition, les Hova ont systématiquement le privilège socio-politique. La structure du Fokonolona leur fournit un statut social privilégié.

Nous avons mentionné qu'ils se sont transformés en oligarques face aux puissances étrangères et que ces nouvelles élites oligarchiques étaient liées à l'institution du Fokonolona. Ils ne voulaient pas perdre leurs privilèges qui proviennent du Fokonolona. Pour défendre leurs intérêts, ils se sont opposés à l'ouverture du pays aux Européens.

Par contre, le Premier ministre Rainilaiarivony a considéré les Hova comme obstacles à la modernisation du royaume merina. Dans le but de moderniser l'État merina, il a eu l'intention de briser le lien de clientèle traditionnel entre les oligarques et le Fokonolona pour dissoudre l'oligarchie. Cela a centralisé le royaume. La restructuration du Fokonolona a été une réforme importante dans le cadre de sa politique.

Le Premier ministre a remplacé les oligarques *Tempomenakely* par les *Sakaizambahitra*, Institution des Amis des Villages dans les Fokonolona, qui a été promulguée comme code. Après avoir chassé les oligarques, le royaume aurait pu faire une administration directe du Fokonolona à travers cette Institution. Au lieu de perdre son caractère d'organisation autonome, le Fokonolona a dû se renouveler comme « conseil du village »¹⁸ qui assure la sécurité, l'hygiène et l'assistance sociale. Mais en réalité, le code n'a pas été appliqué dans le Fokonolona. Il restait la tradition pratiquée comme droit coutumier. C'était une situation multijuridique.

¹⁹

La réforme de Rainilaiarivony s'est limitée au territoire de l'Imerina.²⁰ Sous l'administration coloniale, le Fokonolona a été institué comme collectivité administrative de base dans tout le pays malgache. C'est ce que Georges Condominas constate dans son œuvre. Nous allons le résumer.

Le gouverneur Gallieni a voulu pratiquer la « politique de races », c'est-à-dire l'administration coloniale directe avec les chefs traditionnels. Pour cela, il a démantelé le royaume merina et il a essayé de dissoudre les Hova dans le Fokonolona. Il a voulu que le Fokonolona se transforme en communauté de roturiers pour son

¹⁸ Ibid., p.180.

¹⁹ Condominas, op.cit., p.204.

²⁰ Deschamps, op.cit., p.180.

administration.²¹ Mais, il a finalement été dépendant des Hova pour l'administration indirecte et sa réforme du Fokonolona n'a pas été complétée.

En 1944, dans la Conférence de Brazzaville, la France a décidé d'adopter une administration indirecte dans la colonisation en Afrique. Les années 1950 et 1960, la production agricole a diminué à Madagascar. Le gouvernement colonial avait besoin de restructurer le village Fokonolona comme collectivité indigène pour l'administration indirecte. Alors, il a institué, d'après l'arrêt daté du 7 juin 1950, les Communautés autochtones rurales (C.A.R.) comme cadre administratif. Après cela, le Fokonolona s'est répandu et institutionnalisé dans tout le pays de Madagascar.²²

Sur cette base, le gouverneur a essayé de moderniser la structure du Fokonolona pour lui éviter de revenir à n'être qu'une organisation traditionnelle de clan. Le district était plus large que la zone originelle du Fokonolona. La C.A.R a été placée « sous la tutelle administrative du chef de district ». ²³ Le pouvoir colonial a établi un système hiérarchique de l'administration à partir du chef de province, le chef de district jusqu'en bas la Communauté. Cette structure était hiérarchisée dans le but de surveiller et d'avoir la gestion des crédits, du programme agricole et de la vente et la location des outillages.

Condominas apprécie la transformation sociologique à travers l'installation des C.A.R. Il dit que ce système a accéléré la participation des paysans, l'identité appartenant à une plus large zone pour la coopération du travail et la nouvelle formation de l'élite rurale comme membres du bureau du district. Même les anciens esclaves autant que les immigrés betsileo y participent. Nous sommes d'accord avec Condominas sur ces points. Évidemment, l'installation de ce système a amené une transformation sociale. Mais d'autre part, la communauté villageoise maintient un immobilisme tenace. Elle garde la tradition, une façon traditionnelle de produire et le respect du chef traditionnel. Elle a été passive en obéissant à l'administration hiérarchique coloniale. Partagée entre tradition et modernisation, elle a provoqué l'expression d'un phénomène de stratification. Nous nous souvenons d'un mot de H. S. Bachir A., dans l'entretien, disant que la colonisation a privé les paysans malgaches de l'occasion d'agir selon leur volonté.

En dernier lieu, nous allons mentionner la stratification de la société sakalava. Sous le régime colonial, les chefs lignagers ont été éliminés en vue de reconstruire la société sakalava. Le gouverneur colonial a institué le chef dynastique pour s'appuyer sur celui-ci. Mais, la société sakalava n'a plus eu le droit d'autonomie afin qu'elle obéisse à la décision du gouvernement colonial.

Chazan-Gillig explique la stratification de la société sakalava dans le mouvement d'indépendance :

²¹ Condominas, op.cit., p.103.

²² Ibid., pp.7, 167-177.

²³ Article 6 de l'arrêt du 7 juin 1950.

« Au cours de cette période qui prépare l'indépendance nationale, le processus de décomposition politique sakalave s'est accéléré, au profit de l'émergence de légitimités et différenciations lignagères nouvelles qui ont amené une réinterprétation radicale des fondements de la « caste » et de « l'ethnie » toujours dialectiquement liées. »²⁴

En ce qui concerne la vie économique, beaucoup d'autres ethnies ont immigré dans la société sakalava pour travailler dans les entreprises coloniales. La société sakalava a prêté de la terre en échange d'argent. Ainsi, les Sakalava ont été intégrés dans le système monétaire et ils ont changé de mode d'utilisation de la terre. Mais, ils sont entrés dans un dilemme, parce qu'ils ne pouvaient plus protéger la terre sacrée de leurs ancêtres.

Trois pays africains

Ensuite, nous allons expliquer ces phénomènes de stratification dans chacun des trois pays sous le régime colonial.

1) Le Sénégal

Jean Copans réfléchit à la stratification de la communauté villageoise sénégalaise dans le contexte de l'expansion du marché international et du capitalisme.²⁵ Avant la colonisation, le petit mil était le produit agricole principal du Sénégal. Conformément à la demande d'arachides dans le marché international, le gouvernement colonial français a mis en œuvre cette production au Sénégal. Les paysans sénégalais ont été mobilisés strictement pour produire des articles d'exportation. Ils n'ont plus fait d'agriculture pour leur subsistance. Le Sénégal a fourni sa main-d'œuvre au capitalisme international.

Pour la production des arachides, le gouvernement colonial a accéléré la migration sur le bassin du fleuve Sénégal. Le recrutement des ouvriers a changé le statut social des paysans notamment celui des esclaves. Dans le mécanisme de la production, les esclaves sont devenus des travailleurs salariés. Après l'abolition de l'esclavage, les exportateurs d'esclaves se sont transformés en recruteurs et employeurs des cultivateurs d'arachides. Ils ont donné de l'argent aux anciens esclaves paysans.

En face de la conquête française, les paysans ont été psychologiquement dépendants du marabout musulman. Celui-ci est issu d'une classe noble et spirituelle de la religion islamique. Les paysans sont liés au sein de fraternités religieuses dites confréries avec le marabout, qui leur donne des conseils.²⁶

²⁴ Chazan-Gillig, op.cit., p.20.

²⁵ J. Copans, "From Senegambia to Senegal : the Evolution of Peasantries", Martin A. Klein (ed.), *Peasants in Africa*, California, Sage, 1980, pp.89-90.

²⁶ Id., p.85 et p.93.

Bien que, Copans attire notre attention sur ce fait, la hiérarchie sociale traditionnelle ayant tendance à ne pas changer, le système colonial a effectivement provoqué un changement structurel du statut des paysans. Dans le processus de la modernisation, les paysans sont devenus des prolétaires, mais ils devaient se soumettre autant à la classe dominante locale qu'au système international économique. Cela signifie une double prolétarianisation. Enfin, Copans suppose qu'il n'y a plus de paysans traditionnels.²⁷

2) La Guinée

En ce qui concerne la stratification en Guinée, nous faisons référence à la thèse de Claude Rivière.²⁸ Celui-ci explique le changement du système économique en Guinée sous le régime colonial.

Le capitalisme a provoqué la concurrence des prix, à laquelle les paysans guinéens ont réagi. Le bœuf représente traditionnellement le prestige social et un sacrifice pour la fête. Mais dans le capitalisme, le prix du bœuf dépend des éleveurs. En raison de la baisse du prix du caoutchouc, les Guinéens ont boycotté la production pour s'opposer à la politique coloniale.

Le nouveau système économique a exercé une influence sur les zones habitées. Les ouvriers guinéens ont immigré au Sénégal pour la production des arachides. Le gouverneur colonial a assuré la liberté de déplacement à l'intérieur de l'A.-O.F. Émancipés de la tradition, les jeunes immigrants ont rapporté un style de vie urbaine au village. Les immigrants restaient liés à leur famille et à leur lignage au pays. Ils sont rentrés en Guinée en 1964 après l'indépendance.²⁹

Le gouvernement colonial a mis sur pied une administration indirecte en Guinée.³⁰ La collectivité administrative s'est limitée à l'ethnie. Il a nommé des chefs traditionnels comme chef du village ou du canton. Ils ont joué un rôle intermédiaire entre les paysans et l'administrateur colonial.

La colonisation a introduit le régime de la propriété de la terre en Guinée. Même les esclaves ont été autorisés à posséder de la terre. Mais en réalité, la terre, la technique et l'outillage que les Européens avaient donnés ont été monopolisés par les chefs. Le gouvernement colonial a imposé la plantation des bananes. Il en a résulté qu'il est arrivé des conflits à cause de la vente et de l'achat de la terre pour cette plantation.

Ainsi, les paysans se sont différenciés entre riches et pauvres dans le système colonial économique. Après l'indépendance, le Parti Démocratique Guinéen a essayé de renverser ces stratifications issues de la colonisation.

²⁷ Ibid., p.97 et pp.99-100.

²⁸ C. Rivière, *Classe et stratifications sociales en Afrique: le cas guinéen*, Paris, PUF, 1978.

²⁹ Id., pp.240-244.

³⁰ Ibid., pp.227-228.

3) Tanzanie

Pour étudier la stratification en Tanzanie, nous présentons une œuvre de John Iliffe.³¹

Le gouvernement colonial allemand a commencé la plantation de café sur le Kilimanjaro. Cet article était destiné à l'exportation comme le tabac et les bananes. À l'époque coloniale britannique, le sisal est devenu un article d'exportation important. La plantation a provoqué aussi des conflits fonciers de vente et d'achat de terre comme en Guinée. Après la christianisation, la polygamie a diminué sur l'injonction des missionnaires européens. La monogamie a changé le droit d'héritage de la terre.³²

L'introduction du système économique a amené la « peasantization », paysantisation. C'est-à-dire que la classe ou l'organisation des paysans a été instituée dans les années 1920. Il y avait deux associations ; *African Farmers in Kilimanjaro* et *African Landlords and Traders in Buhaya*. Iliffe dit que cela signifie que, liée au système du marché international, la société des paysans s'est formée comme organisation politique.³³

Le *Colonial Office* de la Grande-Bretagne a choisi l'administration indirecte, *indirect rule*, pour la colonisation du Tanganika. L'Office a considéré la tribu comme unité de culture et de lignage qui a servi d'organisation administrative pour la colonisation.³⁴

Iliffe décrit la politique du gouverneur colonial britannique d'alors, Donald Cameron qui n'a pas reconnu le nationalisme du Tanganika, autrement dit la capacité autonome, comme en Irlande, en Inde ou en Égypte, mais les tribus comme unité ou organisation sociale locale. Il pensait donc que les Africains n'étaient pas encore prêts à être membres du comité législatif et qu'il fallait les élever.³⁵ Mais, la réalité de cette administration indirecte visait à contrôler les sociétés locales dans le cadre de l'administration au lieu d'accélérer le progrès social.³⁶

Conclusion de la section 2

On a observé la transformation des communautés villageoises sous l'influence extérieure en Afrique.

³¹ J. Iliffe, *A Modern History of Tanganyika*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979.

³² Id., pp.297-298.

³³ Ibid., p.274. "Cash-crop areas joined town and European plantations as the regions most fully integrated into the world economy."

Ibid., p.277. "Since crop marketing is a peasant society's main connection with the larger polity and market of which it is part, the marketing system often forms an important framework for political organization."

³⁴ Id., pp.319-320.

³⁵ Ibid., pp.321-322.

³⁶ Ibid., p.326.

La société africaine a été stratifiée dans l'administration indirecte coloniale. Les paysans africains sont passés à un nouveau statut social entre la tradition et la modernisation. Il y en avait qui ont épousé les intérêts des colonisateurs. En Afrique, il était difficile de mobiliser cette société stratifiée pour le nationalisme de l'indépendance.

Nous avons remarqué que le nationalisme en vue de l'indépendance s'est développé en dehors de la cohésion ethnique en Afrique. Le royaume merina occupait les deux tiers de l'île de Madagascar, quand il a conclu le traité de protectorat avec la France.³⁷ Il n'empêche que l'Imerina représentait le nationalisme contre la colonisation. Les Merina ont été accusés par les Côtiers pour l'échec du nationalisme « malgache », ce qui a eu pour résultat l'opposition aux Merina.

Ainsi, sur la base du changement social causé par la colonisation, le nationalisme n'a pas unifié les pays indépendants.

Conclusion du CHAPITRE I

La communauté villageoise traditionnelle est segmentaire et flexible en Afrique. Cela a provoqué dans les divers contextes historiques des stratifications sociales. La nouvelle stratification de la période coloniale a été interprétée comme réaction à la pression de la modernisation.

Après l'indépendance, l'État en Afrique a fait face à ces stratifications. Comment les a-t-il intégrées dans la nation ? Comment a-t-il profité de la dynamique de la communauté villageoise évoluée et stratifiée ? Comment a-t-il maîtrisé cette dynamique qui menace l'État-nation ? L'État en Afrique a choisi le socialisme africain pour résoudre ces questions. Il a eu recours à une « tradition nationale » inventée.

³⁷ Deschamps, op.cit., p.199.

CHAPITRE II

L'invention de la « tradition nationale »

Nous voulons montrer que les élites africaines avaient besoin du fondement culturel et moral de leur nouvel État pour intégrer la masse des paysans qui avaient été stratifiés pendant la colonisation. Ce fondement culturel a été inventé comme « tradition nationale ». On verra que celle-ci est différente de la tradition originale de la communauté villageoise que nous avons décrite.

Dans ce chapitre, nous discutons l'histoire du choix du socialisme. Pourquoi les élites africaines ont-elles choisi le socialisme ? Le socialisme africain a dû s'accorder avec la « tradition nationale » qui doit provenir de la culture de la communauté villageoise.

L'invention de la « culture nationale » sert à distinguer « nous » et « eux ». Dans la section 1, nous expliquons une façon de s'inventer un ennemi pour fonder un État et pour intégrer le peuple dans la nation. Qui est l'ennemi de l'État en Afrique après leur indépendance ?

Dans la section 2, nous décrivons la propagande et la manipulation politiques qui inventent la « tradition nationale ». L'exclusion des ennemis est à la base de ce symbole « national ».

Parlons ensuite de la réhabilitation de « l'africanité » après la colonisation. C'est un mouvement qui a consolidé l'identité africaine par rapport aux anciens ennemis colonisateurs.

Section 1 : À la recherche de « l'africanité » perdue

La colonisation a négligé « l'africanité » et la valeur culturelle africaine. Les puissances européennes de cette époque-là les ont trouvées inférieures à leur culture. C'est une discrimination des Européens à l'égard des Africains comme si ceux-ci n'étaient pas capables d'évoluer et de devenir autonomes. ¹

Donc, il s'agissait de dénoncer la colonisation injustifiée pour découvrir l'existence des Africains dans l'histoire. Pour établir un État, les élites africaines ont essayé d'incarner cette valeur et le « caractère » spécifiquement africains dans le contexte du mouvement national.

Le mouvement de réhabilitation de l'africanité a été mis en place par les intellectuels noirs, originaires de l'Afrique, qui vivaient aux États-Unis et aux Caraïbes à la fin du XIX^e siècle. Ce mouvement s'est développé

comme panafricanisme. Il a organisé des conférences internationales (*Pan-African Conference* et *Pan-African Congress*), dans lesquelles les Noirs originaires d'Afrique sont venus du monde entier en vue de s'opposer à la discrimination raciale et à la colonisation des grandes puissances et en vue de revendiquer le droit, l'autonomie et l'éducation pour les Noirs.

En outre, le mouvement de Marcus Mozhiah Garvey, originaire de Jamaïque, était remarquable dans les années 1920. Il a prêché « Back to Africa », le retour en Afrique, pour que les Africains et les Noirs originaires d'Afrique s'éveillent à leur identité noire et à la fierté de l'existence noire. Il a insisté sur le caractère de la race noire. Effectivement, il a fondé *l'Universal Negro Improvement Association and African Communities' League*, UNIA, et organisé une manifestation à Harlem de New York à la recherche de l'indépendance et de l'autonomie des Africains noirs. Sa pensée a exercé une influence sur le panafricanisme. Mais, il n'a pas réalisé le retour et l'immigration des Américains noirs en Afrique à cause du changement politique du gouvernement libérien.²

Dans le V^o Pan-African Congress à Manchester en 1944, les Noirs américains ont confié l'initiative du panafricanisme aux Africains. Désormais, le panafricanisme s'est séparé des Noirs d'Amérique et des Caraïbes. En effet, le panafricanisme s'est uni avec les nationalismes africains qui s'opposaient au colonialisme. Après cela, le mouvement des Noirs américains et caraïbes s'est affaibli. La position des Noirs est géographiquement et historiquement multiple. Les Noirs américains n'étaient pas sous le régime colonial, mais souffraient de discrimination raciale comme descendants des esclaves. Il est évident qu'ils ont pris des mesures différentes que les Africains.

Le panafricanisme et le nationalisme africains ont trouvé un but commun en s'opposant à la colonisation et pour réhabiliter l'africanité. À l'échelle du continent africain, l'africanité s'est réalisée comme Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963. Mais, comme nous l'avons déjà suggéré, cette pensée est fragile et contradictoire, parce qu'il y a une structure d'autodestruction. Les Africains ne sont pas uniformes. Ils ne s'unissent que pour s'opposer à un ennemi commun, colonisateurs étrangers. La logique d'avoir un ennemi extérieur risque de se déliter devant des ennemis intérieurs.

Nous allons présenter l'histoire de l'antagonisme intérieur et extérieur comme processus pour chercher un ennemi (1-1). Et puis nous allons expliquer comment un nouvel État a défini un ennemi dans sa ligne de conduite du régime socialiste (1-2).

Alors, qui est l'ennemi de l'Afrique ?

¹ Oda, op.cit., pp.1-43.

² Itani, Oda, Kawada, Tanaka et Yoneyama, op.cit.

1-1. S'inventer un ennemi extérieur pour gommer un antagonisme intérieur

Les États d'Afrique ont cherché leur ennemi « extérieur » dans la stratégie politique par rapport aux anciennes puissances colonisatrices.

La métropole a cherché à parvenir à un compromis avec les indépendantistes nationalistes africains. Nous avons déjà dit que la France sous le général de Gaulle avait proposé un plan de la Communauté française pour maintenir les relations diplomatiques, économiques et culturelles entre les pays africains et la France. Ce sont les élites africaines qui ont choisi le compromis et non pas la rupture du lien diplomatique avec l'ancien colonisateur, mais des relations de coopération avec la France.

Or, la France a toujours eu sa propre politique pendant la Guerre froide, indépendamment des superpuissances. La France avait besoin d'assurer régionalement et internationalement sa sécurité nationale. C'est pour cela que de Gaulle a pensé à établir l'Union européenne et la détente entre l'Est et l'Ouest.³ D'où la France pouvait-elle trouver des ressources pour sa sécurité nationale ? De l'Afrique.

On peut supposer deux raisons pour lesquelles la France a abandonné la colonisation. Premièrement, pour accentuer le contraste avec le nazisme inhumain, la France libre avait besoin de faire preuve de tolérance vis-à-vis des Africains.⁴ Deuxièmement, le nationalisme indépendantiste en Algérie et en Indochine est devenu trop agressif et systématique pour que la France puisse réprimer ce mouvement dans un contexte international où le principe d'autodétermination s'affirmait.

Après que la France ait reconnu les colonies africaines comme territoires autonomes dans la Communauté, les Africains en ont exigé davantage, c'est-à-dire l'indépendance. Après que Sékou Touré avait refusé la Constitution de la Cinquième République et d'appartenir à la Communauté française et pendant que le pouvoir français peinait à rétablir la situation de la guerre d'indépendance en Algérie, les pays francophones ont commencé à désirer l'indépendance et non pas seulement l'autonomie.⁵

La France avait l'intention de garder son influence politique sur les pays africains. En particulier, elle voulait maintenir un système économique privilégié du commerce en Afrique. De l'autre côté, les États d'Afrique, sans aides de la France, auraient épuisé leurs ressources budgétaires qui leur permettaient d'assurer la sécurité de

³ Jack Ernest Shalom Hayward, *Planning in Europe*, New York, St. Martin's Press, 1978.

⁴ Wauthier, op.cit., p.23.

⁵ Id., p.89.

la population. Il y allait de leur légitimité. Les pays africains et la France ont engagé des négociations. Enfin la Communauté a changé en « confédération d'États souverains ». ⁶

En ce qui concerne la façon de se faire un ennemi, les pays africains ont joué un double jeu aussi bien pour le peuple de l'intérieur du pays que pour l'ancienne puissance coloniale. Diplomatiquement et économiquement, les États d'Afrique étaient liés aux puissances ou aux superpuissances. Mais pour mobiliser le peuple dans l'établissement de l'État-nation, les élites africaines lui ont inventé des ennemis extérieurs.

Madagascar

Quelques États d'Afrique ont considéré les impérialistes comme ennemis étrangers en vue de l'intégration nationale, mais en réalité, les élites, modernisées pendant la colonisation et liées par clientélisme avec l'ancien pays colonisateur, sont parvenues au pouvoir. Philibert Tsiranana fut typiquement ce genre de dirigeant d'un nouvel État en Afrique.

On se rappelle que le mouvement nationaliste avant l'indépendance à Madagascar, et après l'échec de l'insurrection en 1947, s'est divisé en deux groupes ethniques ; les Merinas et les « Côtiers ». Qui prendrait l'initiative de l'indépendance ? Il s'agissait de savoir quelle ethnie arriverait au pouvoir après l'indépendance. Le problème ethnique avait exercé une influence sur le clientélisme avec l'ancien colonisateur.

Tsiranana est originaire de la paysannerie côtière de Majunga. ⁷ Il s'est formé comme professeur de lycée, et après cela, il est entré en politique. D'après H. Deschamps, Tsiranana a eu une stratégie pour former les cadres « côtiers » avec l'assistance de la France. ⁸ Il n'était jamais radical comme Sékou Touré. Sa politique a maintenu les relations avec la France.

En 1956, la France a adopté une loi-cadre des territoires d'outre-mer pour élire les assemblées territoriales. Conformément à cette loi, les partis politiques ont été organisés en Afrique. C'était une grande étape pour les orienter vers l'autonomie. Par rapport à la Communauté française proposée par le général de Gaulle, les partis politiques n'ont pas pu arriver au consensus. Deux mouvements sont apparus ; ceux qui voulaient participer à la Communauté et les radicaux qui voulaient immédiatement parvenir à l'indépendance. Tsiranana était un représentant du premier groupe. En 1958, Madagascar a décidé, par référendum, d'être un des membre de la Communauté. C'est-à-dire que le premier groupe l'a remporté.

⁶ Michel Debré, *Mémoires, t.3 : Gouverner, 1958-1962*, Paris, Albin Michel, 1988, p.332, cité par Wauthier, *ibid.*, p.90.

⁷ Il est né à Ambarikorano, petite ville en province de Majunga en 1912.

Tsirana ne faisait que suivre presque toujours d'autres pays africains pour participer à la Communauté et en même temps pour réclamer l'indépendance à la France comme d'autres pays.⁹

Le Congrès des assemblées provinciales de la Communauté a voté la loi constitutionnelle et institué une Assemblée constituante et un Comité consultatif constitutionnel. Il a transformé le Conseil de gouvernement en Gouvernement provisoire de la République. Tsirana est devenu le Premier ministre de ce gouvernement. En 1959, l'Assemblée a adopté la première Constitution malgache. Tsirana a été élu président de la République par le Congrès des députés et des sénateurs selon une disposition transitoire de la Constitution. Le Parlement a révisé la Constitution pour l'adapter à l'indépendance complète. En 1960, après la ratification des accords de transfert de compétence de la Communauté à la République de Madagascar, celui-ci est devenu indépendant sans rompre ses relations avec la France.¹⁰

Les élections législatives et sénatoriales ont eu lieu et le Parti Social Démocrate (PSD) de Tsirana a essayé d'intégrer d'autres partis politiques dans son sein. Le Parlement a répété la révision de la Constitution pour renforcer le pouvoir du président. Malgré cela, Tsirana n'a pas réussi à combler le fossé entre les radicaux qui se sont groupés autour de l'AKFM (Parti du Congrès de l'Indépendance de Madagascar) et du MONIMA (Madagascar aux Malgaches). Les radicaux se sont présentés comme « socialistes » qui critiquaient la politique extérieure sous la tutelle de la France.

Ainsi, il y a eu un noyau d'antagonisme entre les ennemis ; les modérés liés à l'ancienne puissance et les radicaux qui voulaient rompre ce clientélisme.

Tsirana comptait sur la coopération économique avec la France. Mais à ce moment-là, Madagascar a souffert d'une dégradation économique. Tsirana a cherché à avoir des relations diplomatique et économique avec le pouvoir d'apartheid de l'Afrique du Sud.¹¹ Dans cette stratégie économique, Madagascar s'est montré indifférent à la politique raciste de l'Afrique du Sud. En 1970, les deux pays ont signé un accord commercial.

Cette stratégie économique était un enjeu en vue de profiter de la géopolitique de l'Océan Indien. En 1967, le canal de Suez a été nationalisé en Egypte. Le pouvoir malgache visait à bénéficier des transports sur l'Océan Indien entre l'Afrique et les pays de l'Océan Indien, comme les Comores, l'île Maurice et la Réunion, et la France.¹²

⁸ Deschamps, op.cit., pp.272-273.

⁹ Wauthier, op.cit., p.89.

¹⁰ Olivier Delorme et Michel Gaud, « Chronologie politique depuis l'indépendance », *Afrique contemporaine*, n° 181, janvier-mars 1997, pp.40-50.

¹¹ Wauthier, op.cit., p.262.

¹² Id., p.261.

Les radicaux-socialistes se sont opposés au rapprochement avec l'Afrique du Sud. Pour éviter l'isolement dans la communauté internationale, le président Tsiranana a confié la décision à l'Organisation Commune Africaine et Malgache (OCAMM) à propos de la diplomatie avec l'Afrique du Sud.

En 1971, le parti politique MONIMA a organisé une insurrection avec les étudiants et les paysans. Ils ont critiqué la politique diplomatique avec l'Afrique du Sud et la politique économique favorable à la puissance néo-colonialiste. Les étudiants étaient mécontents de la situation de l'enseignement supérieur et les paysans déçus par une épidémie bovine.

La France a annoncé qu'elle était prête à réprimer les manifestations et les troubles de rues à Madagascar en envoyant des parachutistes. C'est la même politique extérieure de la France que par rapport au Gabon dont le pouvoir était profrançais. Mais les manifestants sont devenus si violents dans la capitale Tananarive en exigeant la révision des accords de coopération avec la France que celle-ci a abandonné son intervention à Madagascar.¹³

Le 13 mai 1972, les manifestants ont défilé dans la rue, auxquels les ouvriers, les intellectuels et les partis politiques sympathisants ont participé. Les forces de polices ont ouvert le feu sur les manifestants. Les dirigeants de l'opposition ont été faits prisonniers pour avoir mobilisé des manifestants et l'ancien vice-président André Resampa a été arrêté sous prétexte d'insécurité de l'État.¹⁴

Le pouvoir profrançais de Tsiranana a réveillé le mouvement socialiste, qui a rappelé la contradiction d'après l'indépendance, c'est-à-dire le clientélisme économique avec l'ancienne puissance coloniale. Ce clientélisme avait pour but de favoriser les intérêts ethniques « côtiers » et menaçait le nationalisme malgache. Par rapport à ce lien néo-impérialiste, le socialisme à Madagascar se révélait comme un nationalisme. Les socialistes nationalistes ont considéré comme leur ennemi l'ancienne puissance coloniale et les Malgaches profrançais.

Trois pays africains

Quel est le double jeu politique des trois États d'Afrique concernés pour s'inventer des ennemis ? On verra comment les chefs d'État concevaient la colonisation et qu'il y a loin du discours à la pratique.

1) Le Sénégal

¹³ Ibid., pp.262-263.

Senghor n'a jamais participé au Rassemblement Démocratique Africain. Il pensait toujours à des relations fédérales avec la France. Il dit à propos de la Fédération du Mali que c'est : « une première étape dans la voie de la construction d'une « nation négro-africaine librement associée à la France dans une confédération. » Puis il s'interroge sur l'indépendance : « Le tout est de savoir ce qu'il faut entendre par indépendance et comment l'acquérir. »¹⁵

Il est évidemment fondateur de la pensée de la négritude qui réhabilite l'africanité violée par les puissances coloniales. Mais, il n'a jamais rompu les relations historiques avec la France dans la politique extérieure. N'est-ce pas contradictoire ? N'est-ce pas un double jeu politique ? Senghor a répondu :

« Comme l'écrivait, le 14 octobre 1951, M. Anton Zischka, (...) : « L'Afrique est le seul espace remplissant les conditions naturelles et climatiques pour être complémentaire de l'Europe. » Tous les véritables grands hommes d'État français le savent aussi. »¹⁶

« Si donc l'Afrique a besoin, aujourd'hui, de l'Europe, ce n'est pas pour lui emprunter des armes stratégiques, mais pacifiques. Il reste qu'elle doit d'abord se défendre contre l'Europe. »¹⁷

Il pense que l'Europe a le devoir d'aider économiquement, à travers la coopération économique, les victimes africaines et de pallier la désorganisation de la société africaine.

Sa grande pensée généreuse à propos de l'histoire de sa relation avec l'ancien colonisateur nous a impressionnés. Ce fut important pour rétablir les nouvelles relations post-coloniales entre le Sénégal et la France. En même temps, sa politique extérieure est stratégique, parce qu'il a voulu que la France aide le développement sénégalais. Mais on ne peut s'empêcher de trouver une contradiction entre cette politique d'association avec la France et la réhabilitation de l'africanité qui exprime l'idée d'avoir un ennemi étranger, non africain.

2) La Guinée

En Guinée, Sékou Touré a utilisé l'expression sévère du néo-colonialisme comme ennemi extérieur.

« (...) c'est qu'aucun État colonialiste ou impérialiste ne peut plus affirmer ouvertement ses prétentions à la supériorité raciale, culturelle ou économique. Toutes les vieilles philosophies, élaborées jadis pour justifier ces régimes d'oppression et d'exploitation, se camouflent aujourd'hui sous de nouvelles formes, dont la plus dangereuse est le néo-colonialisme qui, sous un aspect paternaliste,

¹⁴ Andriamirado, op.cit., p.69.

¹⁵ François Zuccarelli, *La vie politique sénégalaise (1940-1988)*, Paris, Le Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique, 1988, pp.70-71.

¹⁶ L. S. Senghor, *Nation et voie africaine du socialisme*, Paris, Seuil, 1971, pp.90-91.

¹⁷ Ibid., p.150.

prétend contribuer de manière désintéressée à l'émancipation humaine des sociétés sous-développées. »

¹⁸

Pour lui, l'ennemi national est toujours la France. Autrement dit, il lui faut considérer la France comme ennemi pour stimuler le nationalisme et intégrer le peuple. Mais en réalité, la politique intérieure ne s'est pas appuyée sur la « tradition » en réaction contre l'ennemi étranger. C'est également un double jeu.

3) Tanzanie

On dit, mais c'est discutable, que les colonies anglophones ont accédé plus facilement à l'indépendance que les colonies francophones, parce que dans celles-là, l'indirect rule, administration indirecte, a restructuré plus stablement le système local que l'administration directe. Comme nous l'avons constaté, les autorités locales ont été forcées de s'adapter à l'administration moderne sous le régime colonial. La Grande-Bretagne n'avait qu'à confier le pouvoir aux autorités locales. Ainsi, la Grande-Bretagne a choisi de tenir le Tanganika sous tutelle de l'ONU pour lui accorder l'indépendance.

Malgré un processus relativement stable de l'indépendance, Nyerere a considéré que les Étrangers, notamment les Anglais, avaient apporté en Tanzanie le système et la source de l'inégalité et l'exploitation entre les hommes.

« L'étranger a introduit une conception totalement différente, celle qui voit dans la terre un bien commercialisable. Selon ce système, quelqu'un pourrait revendiquer une portion de terre comme lui appartenant en propre, qu'il ait l'intention de l'exploiter ou non. » ¹⁹

Pour contester la propriété et le capitalisme, le pouvoir de Nyerere a reconnu des valeurs culturelles indigènes. C'est la stratégie des « ennemis étrangers » pour mobiliser les masses dans le mouvement socio-économique d'Ujamaa. Cependant, conformément à la demande du marché capitaliste et impérialiste, la Tanzanie a exporté des produits agricoles. C'est une réalité des pays en voie de développement selon la théorie du dépendantisme.

Comment les dirigeants africains ont-ils défini dans la ligne de conduite de l'État socialiste leur ennemi qu'ils avaient découvert à partir de l'antagonisme intérieur et extérieur de la décolonisation ?

¹⁸ *Rapport de doctrine et d'orientation* présenté au nom du B.P.N. par le Président Sékou Touré, Conférence nationale tenue à Conakry les 14, 15, 16 et 17 août 1961, p.378.

¹⁹ J. K. Nyerere, « Ujamaa ou le fondement du socialisme africain », *Textes politiques de Julius K. Nyerere*, traduit par Jean Mfoulou, Présence Africaine, 1970, pp.15-28 et p.22. Le texte en anglais : "The basis of African Socialism", 1962, TANU, Dar es-Salaam.

"The foreigner introduced a completely different concept -- the concept of land as a marketable commodity. According to this system, a person could claim a piece of land as his own private property whether he intended to use it or not."

1-2. La définition de l'ennemi par un nouvel État

Madagascar

Les socialistes malgaches se sont opposés radicalement aux ennemis par la force armée. Dès l'indépendance, les États en Afrique étaient encore loin de la stabilité socio-politique. L'élite n'était pas contente de cette situation. La plupart du temps, ce sont les officiers locaux, formés par l'éducation coloniale, qui ont provoqué les coups d'État pour renverser le pouvoir.²⁰

La remise du pouvoir au régime provisoire militaire par la Première République de Madagascar était-elle un coup d'État ou non ? Les réponses ne sont pas univoques sur cette question. Comme on verra, l'autorité militaire a fait attention au passage juridiquement légitime du pouvoir. Évidemment, elle a exercé politiquement une pression sur la Première République. Sous prétexte d'état d'urgence et d'exception, elle n'a donné qu'un seul choix au pouvoir précédent.

En 1972, face à l'échec de la politique économique et condamné pour avoir laissé tomber le pays dans la crise politique du 13 mai, Tsiranana a remis son pouvoir au général Gabriel Ramanantsoa conformément à la loi constitutionnelle provisoire.

La période transitoire du gouvernement militaire à Madagascar de 1972 à 1975 peut être analysée comme un processus dans lequel le régime militaire provisoire a défini l'ennemi pour instaurer l'institution étatique du régime suivant, la Deuxième République de Madagascar.

À la fin de la Première République, la société malgache vivait dans l'antagonisme entre les capitalistes profrançais et les révolutionnaires radicaux. Le pouvoir provisoire militaire avait besoin d'englober cette rivalité dans l'idée de nation.

Le président Tsiranana a proclamé dans son ordonnance « l'état de nécessité nationale »²¹ pour donner tous les pouvoirs au général Ramanantsoa. Dans le régime d'exception, le Gouvernement d'unité nationale a annulé toute la légitimité de la Première République. À propos du caractère de ce Gouvernement, Charles Cadoux donne un commentaire :

²⁰ Lucien W. Pye, "Armies in the Process of Political Modernization", in J.J. Johnson, (ed.), *The Role of the Military in Underdeveloped Countries*, Princeton University Press, 1962.

C. E. Welch Jr., "The roots and Implication of Military Intervention", in Welch (ed.), *Soldier and State in Africa: a Comparative Analysis of Military Intervention and Political Change*, Northwestern University Press, 1970.

²¹ Ordonnance n° 72-001 du 5 juin 1972 sur l'état de nécessité nationale.

« C'est sur ces bases juridiques, qui légalisaient en théorie une véritable dictature militaire (...), que le Gouvernement Ramanantsoa devait préparer l'avenir : il s'accordait une pause maximum de cinq ans (...) pour instaurer « dans un esprit démocratique » (art.4) »²²

Sur la base « juridique » de la loi constitutionnelle provisoire, Ramanantsoa a esquissé une grande ligne politique nationaliste et anti-impérialiste en utilisant des mots-clefs, « unité nationale » et « rénovation » de la société malgache.²³ Il a mentionné dans son discours-programme pour la nationalisation des sociétés « la maîtrise de l'économie nationale conformément aux intérêts de la nation ». ²⁴ En tant que ministre des Affaires étrangères, le capitaine de frégate Ratsiraka a orienté la politique extérieure vers les pays socialistes pour quitter la Communauté financière africaine (CFA). Au lieu de cela, Madagascar a eu des relations diplomatiques et économique avec les pays de l'Est pendant la Guerre froide.

Mais, Ramanantsoa a échoué à restructurer la société malgache à cause du manque de consensus notamment dans l'armée qui s'est divisée à cause de rivalités ethniques. Le 31 décembre 1974, une rébellion militaire a éclaté et le gouvernement a été dissout. Ramanantsoa a démissionné en désignant le colonel Ratsimandrava comme successeur en février 1975.

Le colonel Ratsimandrava a été assassiné le 11 février 1975.²⁵ Après l'assassinat, le général Andriamahazo a donné tous les pouvoirs au Directoire militaire en février 1975 pour maintenir l'ordre public et normaliser la situation.²⁶ Il a affirmé que le pouvoir continuerait des réformes. Mais pour résister aux opposants, le Directoire a changé le rythme des réformes et a commencé à utiliser le mot « révolution » à la place de « rénovation ». ²⁷

Qui a assassiné Ratsimandrava ? Qui étaient les opposants au pouvoir militaire provisoire ? Étaient-ils des ennemis intérieurs ? Pour réprimer quels ennemis le pouvoir a-t-il établi une institution étatique qui lui permet d'intégrer économiquement et constitutionnellement la nation dans le régime socialiste ?

Ratsiraka a été élu comme nouveau chef d'État par un scrutin secret du Directoire. Après la dissolution du Directoire, Ratsiraka a commencé à rédiger une nouvelle Constitution en tant que président du Conseil suprême de la révolution. À la suite de la réponse majoritairement positive au référendum, le nouveau président Ratsiraka a promulgué la Constitution de la Deuxième République de Madagascar à la fin de 1975.

²² Ch. Cadoux, « Vers l'édification d'un État de type nouveau », Centre d'Etudes de Géographie Tropicale (CEGET) / Centre d'Etudes et de Recherches sur les Sociétés d'Océan Indien (CERSOI), *La Deuxième République Malgache*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1989, pp.13-14.

²³ Discours-programme du général Ramanantsoa du 31 août 1973.

²⁴ Id.

²⁵ On discutera de cet assassinat comme exclusion au sein de la communauté villageoise dans la section 2. Sa mort concernait beaucoup la politique du Fokonolona.

²⁶ Ordonnance n° 75-001, art.1^{er}, du 11 février, publiée au Journal officiel de la République malagasy (J.O.R.M.) du 18 février 1975, p.594.

²⁷ Programme en dix points, daté du 14 avril 1975, cité par Cadoux, art.cit., pp.17-18.

Qui a été défini comme ennemi par le chef d'État Ratsiraka ?

Il a expliqué son orientation politique, qui a été concrétisée dans la Constitution, dans la *Charte de la Révolution Socialiste Malgache*, surnommée *le Livre rouge*. Il a affirmé que les objectifs de la révolution étaient « le développement intégral de tout homme et de tout l'homme »²⁸ et l'instauration « d'une démocratie véritable impliquant la suppression de l'exploitation de l'homme par l'homme ». ²⁹ Cette idéologie est différente de celle des marxistes qui pensent que la lutte des classes crée pour résultat la révolution.

Il critique la Première République qui a été liée au néo-impérialisme et définit qui est l'ennemi de la nation de Madagascar :

« Nous disons bien « indépendance formelle de 1960 » car cette indépendance-là fut vidée de tout contenu par le reflux néo-colonialiste, par le truchement de « l'aide à la recolonisation » et par l'échange inégal. »³⁰

« Madagascar libre se doit de rester fidèle à lui-même, il a obtenu son indépendance grâce à ses propres efforts certes, mais aussi grâce au sacrifice d'autres peuples ayant lutté contre l'ennemi commun : l'impérialisme. »³¹

Il a la même façon de caractériser l'ennemi étranger pour renforcer l'intégration nationale que d'autres États du socialisme africain. Madagascar est un exemple du socialisme africain qui échappe au clientélisme comme ennemi étranger. L'exclusion des étrangers a une cohérence avec le nationalisme et le socialisme localisé qui s'est inspiré de la « tradition nationale ».

Le clientélisme lié au néo-impérialisme a été la définition officielle, par l'État, de l'ennemi, pour mobiliser le nationalisme. Mais, nous signalons un autre point de vue à propos de l'ennemi. Qui a assassiné Ratsimandrava ? Les capitalistes profrançais, qui s'opposaient aux radicaux, l'ont-ils tué ? Est-ce qu'il y avait un seul antagonisme dans la société malgache ? On ne peut pas nier que d'autres ennemis, notamment ennemis « intérieurs », se soient formés dans la transformation du Fokonolona. Comme on le verra dans la section 2, les plus conservateurs de la tradition ont dû s'opposer à l'introduction du Fokonolona comme collectivité de base de l'administration. Il y avait déjà une distance entre le régime du socialisme africain et la communauté villageoise. C'est une contradiction politique à la base du Fokonolona. Par rapport à la contradiction de l'ennemi intérieur, la notion d'ennemi se révèle fragile selon la logique de l'État du socialisme africain, comme nous l'avons expliqué dans l'introduction de cette section 1.

²⁸ D. Ratsiraka, *Charte de la Révolution Socialiste Malgache Tous Azimuts*, Antananarivo, Ouvrages Educatifs, 1975, p.9.

²⁹ Ferdinand Deleris, *Ratsiraka : Socialisme et misère à Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 1986, p.44.

³⁰ Ratsiraka, op.cit., p.14.

³¹ Ibid., p.25.

Trois pays africains

Les États du socialisme africain ont pris des mesures sévères et autoritaires pour faire face à la crise politique que leur ennemi avait provoquée.

1) Le Sénégal

Au Sénégal, Senghor a échoué à réaliser le régionalisme africain provenant de la négritude et de l'africanité dans la Fédération du Mali avec la Guinée et le Soudan. De plus, il a eu une expérience difficile de lutte politique avec Mamadou Dia. Celui-ci a été arrêté et soupçonné d'avoir tenté un coup d'État.

Après ces difficultés, Senghor a trouvé l'unification nationale et l'unipartisme très importants pour incarner sa pensée. Il a commencé à s'unir avec les partis politiques opposants. À propos de la fusion du Parti de Regroupement Africain (PRA) dans l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS), l'accord a été trouvé et signé en juin 1966. Citons une phrase du Protocole d'accord :

« Convaincus de la nécessité de réaliser l'unité africaine pour la sauvegarde et la consolidation de l'indépendance nationale et pour l'accélération du développement social du Sénégal, conformément aux aspirations populaires (...) » ³²

Senghor n'a pas pensé à l'exclusion de l'ennemi. Mais Abdoulaye Ly cite le communiqué du PRA-sénégalais, qui signale que la transcroissance comme unification nationale de masse était une illusion apportant la politique autoritaire et le néocolonialisme :

« (...) l'UPS exprimait la transcroissance par laquelle la réforme démocratique-bourgeoise sans indépendance nationale caractéristique du mouvement politique en Afrique noire depuis 1945, se transformait en révolution nationale et démocratique-populaire, cette transcroissance par laquelle, à travers l'unification des anciens partis de la période démocratique-bourgeoise d'Union Française, (...) »

³³

L'intention de Senghor a été détruite par la grève des étudiants et des travailleurs en 1968. Ils ont critiqué le pouvoir comme néo-colonialiste et néo-impérialiste. Par rapport à l'unification nationale que Senghor trouve idéale, la « guerre fratricide » est un ennemi. Finalement, le pouvoir profrançais contradictoire à l'africanité a réveillé un ennemi intérieur, c'est-à-dire les masses anti-impérialistes. ³⁴

2) La Guinée

³² A. Ly, *Les regroupements politiques au Sénégal (1959-70)*, Dakar, CODESRIA, 1992, p.306.

³³ Id., p.306.

Le Parti Démocratique de Guinée de Sékou Touré a consolidé sévèrement l'unipartisme étatique. Les réfugiés guinéens, qui avaient fui cet autoritarisme dans les pays voisins, ont comploté avec la France pour renverser le pouvoir de Touré.³⁵ En 1959, des armes ont été découvertes aux frontières. Après cela, d'autres complots ont été souvent projetés.

De 1962 à 1965, Touré a radouci son attitude dans une coopération culturelle avec la France et il a été content des pensions militaires payées aux anciens soldats guinéens par la France. Mais la rupture économique a été grave entre les deux pays. En 1960, la Guinée a quitté la zone franc pour créer sa propre monnaie. Malgré le socialisme, la Guinée a conclu des arrangements avec un consortium de sociétés américaines, canadiennes, ouest-allemandes et italiennes tout en écartant les relations économiques avec la France.³⁶

Pour s'opposer à la France, Touré a considéré également les pays voisins comme ennemis. Les opposants se sont organisés à Dakar. Senghor du Sénégal et Félix Houphouët-Boigny de la Côte d'Ivoire étaient liés avec la France. Touré n'a jamais participé à la réunion de l'Union africaine et malgache de coopération économique (UAMCE) et de l'Organisation des États riverains du Fleuve Sénégal (OERS). La Guinée a fait alliance avec les pays africains les plus radicaux, le Mali de Modibo Keita et le Ghana de Kwame Nkrumah, pour créer un « groupe Casablanca ». Mais plus tard, à cause de la détérioration économique, le Mali a décidé de rentrer dans la zone franc.

Claude Wauthier cite l'émission de Radio Conakry pour faire comprendre l'hostilité de la Guinée contre la France :

« À la mi-avril (1969), Radio-Conakry accusait le général de Gaulle « d'altérer la bonne marche de l'OERS » et de vouloir « mettre la Guinée à genoux » ». ³⁷

3) Tanzanie

Dès l'indépendance de la Tanzanie, Nyerere a rendu public une « doctrine Nyerere ». D'après cela, en droit international, son pays rejette « toute automaticité dans la succession d'État mais réclame(ant) la possibilité pour les États successeurs d'examiner cas par cas les traités et accords conclus au nom de l'ancien territoire colonial ». ³⁸ Cela signifie que la Tanzanie refuse l'héritage du système de l'ancien colonisateur pour créer sa propre institution socio-étatique.

³⁴ Ibid., pp.307-312.

³⁵ Wauthier, op.cit., p.164.

³⁶ Ibid., p.166.

³⁷ Ibid., p.166.

³⁸ D.-C. Martin, *Tanzanie, l'invention d'une culture politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques Karthala, 1988, pp.56-57.

Selon l'explication historique de Denis-Constant Martin, la Tanzanie s'est fait des ennemis extérieurs ; l'Afrique du Sud de l'apartheid, la Grande-Bretagne et les États-Unis.³⁹ Nyerere s'est opposé à la politique raciste. Il a accusé la Grande-Bretagne de laisser faire l'apartheid et de considérer l'Afrique du Sud comme un des membres de Commonwealth. Les relations froides avec les États-Unis ont été causées par leur soutien à l'Afrique du Sud. Les deux pays ont fermé réciproquement leurs ambassades.

Martin dit que la Tanzanie a choisi l'indépendance sans recevoir d'aides extérieures. La fermeture économique a causé des dommages au pays. Pour compléter ce choc, le président tanzanien a proposé un plan de *self-reliance*, autonomie économique ou autarcie, dans les villages Ujamaa. Après la déclaration d'Arusha en 1967, le changement de système socio-économique s'est accéléré. Mais la Tanzanie a développé une industrialisation en exportant des produits agricoles avec l'aide des investissements étrangers les années 1970 et 1980. C'est ce que Masao Yoshida a constaté.⁴⁰ C'est un résultat contradictoire de la nationalisation des entreprises étrangères et du *self-reliance*.

Conclusion de la section 1

L'Afrique a supposé l'ennemi à l'étranger pour réaliser l'intégration nationale contre les anciennes puissances coloniales. Mais, comme nous l'avons constaté dans cette section, les quatre États du socialisme africain ont chacun une façon contradictoire de nommer l'ennemi. Ils sont toujours menacés par d'autres ennemis « intérieurs » et ils étaient dépendants de l'économie des grandes puissances.

Le socialisme de Madagascar s'est uni au nationalisme en réaction contre le clientélisme lié au néo-impérialisme. Mais il s'est opposé alors aux conservateurs paysans qui ont refusé la réforme des communautés villageoises Fokonolona basée sur la doctrine socialiste.

Pour occulter cette contradiction, ils ont cherché un fondement du nationalisme dans « l'africanité ». À propos de la politique intérieure, les dirigeants de l'État ont exercé une politique inspirée de la valeur « traditionnelle africaine ». C'est l'origine du socialisme africain. C'est ce que nous constaterons dans la section 2.

³⁹ Ibid., pp.57-58.

⁴⁰ M. Yoshida, « Tanzania no Keizai Kiki to Kaihatsu Seisaku (La crise économique et la politique du développement en Tanzanie) », sous la dir. de M. Yoshida, *80 nendai Afurika Shokoku no Keizai Kiki to Kaihatsu Seisaku (La crise économique et la politique du développement dans les pays africains les années 1980)*, n° 360, Azia Keizai Kenkyujo (The Institute of Developing Economics), 1987, pp.3-38.

À la fin de la section 1, on souligne que la façon d'avoir un ennemi « extérieur » et l'invention de la « tradition nationale » marchent de pair avec la recherche de l'identité des Africains négligés par les Occidentaux. Donc, tout est réuni dans le socialisme africain pour mobiliser le peuple en vue du développement national.

Section 2 : Le choix du socialisme :

« l'africanité » dans la communauté villageoise

Pourquoi les nouveaux États ont-ils choisi le socialisme pour leur développement national ? Nous avons présenté dans l'introduction générale une raison pour laquelle ils ont adopté le socialisme. Le stalinisme était devenu un modèle de développement. La nationalisation des entreprises et la collectivisation des communautés villageoises semblaient être convenables aux pays où de nombreux paysans se sont mal adaptés à l'industrialisation. Ce n'était qu'une illusion, parce que la situation des nouveaux États est plus complexe et multiple que le stalinisme le pense.

Pour compléter l'indépendance politico-économique, les États en Afrique visaient à l'auto-développement comme le stalinisme a essayé de le réaliser. Mais en réalité, leur système économique était intégré dans l'économie internationale, c'est-à-dire dans les relations de dépendance ou dans le néo-impérialisme que le dépendantisme théorise.

Maintenant, présentons une raison spécifique du choix du socialisme africain. Le communautarisme est la référence fondamentale du socialisme africain. Les Africains gardent peut-être traditionnellement cet esprit. La coopération ou l'entraide dans la communauté pourrait contribuer à la solidarité sociale et nationale. Les États d'Afrique pensent que le socialisme, basé sur la solidarité au sein de la communauté villageoise, est efficace pour le développement national.

Or, le stalinisme a donné aussi un modèle culturel aux nouveaux États. Staline a supposé que le socialisme localisé ou autochtonisé permettrait aisément de mobiliser le peuple dans le développement national au nom du symbole « national traditionnel ».

Clifford Geertz explique le symbole du nationalisme, qui provient de la tradition, d'un nouvel État après la colonisation.

« Les systèmes de symbole, inventés artificiellement par l'homme, partagés, conventionnels, respectés par eux, leur donnant un ordre et même appris par eux, fournit aux êtres humains un cadre plein de significations qui les oriente les uns et les autres vers le monde et vers eux-mêmes. » ¹

« Aujourd'hui, il y a réellement un État local, plus qu'un État imaginaire, dont la tâche a radicalement changé pour idéologiser le nationalisme. Cela ne consiste plus ni à libérer le peuple de la domination politique des étrangers ni à stabiliser une situation après la fin de cet ordre étranger. (...) C'est (...) de compter sur les coutumes locales établies comme institution, et sur le groupe qui partage les mêmes expériences -- par exemple, « tradition », « culture », « caractère national » ou même « race » -- pour fonder une nouvelle identité. » ²

« Sous forme de symbole, les idéologies nationalistes construites à partir des traditions locales -- c'est un essentialisme -- tendent à être, comme les dialectes, psychologiquement immédiates mais socialement particularisantes. Les idéologies élaborées dans le mouvement général de l'histoire contemporaine -- c'est un simultanésisme -- tendent, comme les sabirs, à être socialement déprovincialisantes mais psychologiquement artificielles. » ³

Willian H. Fiedland et Carl G. Rosberg Jr. font une définition du socialisme africain basé sur la « tradition ».

« À la recherche de l'identité, ils essaient de découvrir une origine trompeuse du socialisme africain dans la société indigène. (...) Le point essentiel est de se demander si l'Afrique dispose toujours des éléments du socialisme indigène. Comme divers phénomènes du socialisme traditionnel, on peut citer la terre communautaire (ou la propriété individuelle n'est pas autorisée), l'égalité sociale (ou la société peu stratifiée) et la responsabilité sociale pour contribuer à la coopération. ⁴ Ces éléments traditionnels sont tenus pour le socialisme indigène. Non seulement ils représentent l'ensemble des

¹ C. Geertz, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973, p.250.

“Symbol systems, man-created, shared, conventional, ordered, and indeed learned, provide human beings with a meaningful framework for orienting themselves to one another, to the world around them, and to themselves.”

² Id., p.240. “Now that there is a local state rather than a mere dream of one, the task of nationalist ideologizing radically changes. It no longer consists in stimulating popular alienation from a foreign-dominated political order, nor with orchestrating a mass celebration of that order's demise.”

“To stress the first of these is to look to local mores, established institutions, and the unities of common experience -- to "tradition", "culture", "national character", or even "race", -- for the roots of a new identity.”

³ Ibid., pp.242-243. “Nationalist ideologies built out of symbolic forms drawn from local traditions -- while are, that is, essentialist -- tend, like vernaculars, to be psychologically immediate but socially isolating; built out of forms implicated in the general movement of contemporary history -- that is, epochalist -- they tend, like lingua francas, to be socially deprovincializing but psychologically forced.”

⁴ Nous avons déjà critiqué et contesté ces éléments qui se considèrent comme socialisme africain dans cette thèse. Nous avons constaté :

- La propriété de la terre s'est développée sous le régime colonial. Malgré la confiscation et la nationalisation de la terre après l'indépendance, la propriété a été mise en œuvre comme droit coutumier.

- Il n'y a pas de classe sociale en Afrique. Mais, la stratification sociale a été provoquée entre la tradition et la modernisation comme destruction de caste traditionnel.

racines du socialisme africain, mais aussi on croit que leur existence facilitera la création d'une institution économique moderne sur la base du socialisme. »⁵

Pourquoi les États d'Afrique avaient-ils besoin de ce symbole ? Nous avons signalé la contradiction et la fragilité de l'africanité. Pour les camoufler, l'État doit faire appel à un symbole « national », c'est-à-dire la « tradition nationale », pour le peuple. En Afrique, quel est le symbole national qui provient de la tradition ? Les dirigeants des États du socialisme africain se sont inspirés du communautarisme traditionnel de l'Afrique. Ainsi, la communauté villageoise est devenue un symbole pour le développement national. Ce symbole est la contrepartie d'un ennemi « extérieur ». Il peut incarner la réhabilitation de l'africanité. C'est un cadre pour exclure des ennemis.

Les discours des dirigeants politiques éclairent leur manière de penser la communauté villageoise (2-1). Ils confirmeront que les chefs d'État africains ont voulu inventer une nouvelle « tradition nationale ». Ensuite, on analysera l'exclusion violente des ennemis au sein de la communauté villageoise (2-2). En Afrique, cette exclusion n'est pas toujours arrivée à chasser les influences politico-économiques d'anciennes puissances coloniales. Les paysans sont mécontents de la politique autoritaire du parti étatique.

2-1. La réhabilitation du passé : la propagande des chefs d'État

Les États du socialisme africain se réfèrent sans cesse au passé, notamment à l'histoire négative de la colonisation. Il s'agit de réhabiliter une « africanité ». Pour créer un État-nation, les États africains posent la tradition africaine et « nationale » comme valeur de la nouvelle nation. N'est-ce pas contradictoire ?

Les États d'Afrique pensent que la société traditionnelle africaine n'est pas individualiste comme en Europe mais communautaire. Ils interprètent que l'Afrique dispose traditionnellement et originellement des éléments du socialisme. Selon eux, l'esprit comme le communautarisme ou le respect de la solidarité s'adapte bien au socialisme en Afrique. Cette interprétation donne une raison d'être au socialisme africain. Les États veulent incarner et réaliser cette idéologie politique dans la communauté villageoise traditionnelle.

⁵ W. H. Fiedland and C. G. Rosberg Jr. (eds.), *African Socialism*, California, Stanford University, 1964, p.5. "Part of the search for identity consists of discovering ostensible roots of African Socialism in indigenous society. (...) The essential contention is that Africa has always contained much indigenous socialism. Among the various elements of traditional socialism cited are the communal ownership of land (or the nonownership of land by individuals on a private basis), the egalitarian character of society (or the low degree of stratification), and the extensive network of social obligations that led to considerable cooperation. The existence of these traditional elements is held to represent indigenous socialism. Not only do they represent a set of roots for

On va le constater dans les discours des hommes de politique.

Madagascar

En ce qui concerne la ligne politico-culturelle du socialisme à Madagascar, citons les mots de Didier Ratsiraka, le président de la Deuxième République, dans la *Charte de la Révolution Socialiste Malgache*.⁶ Dans ses mots, on voit comment il pense à fonder un État-nation en utilisant la communauté villageoise traditionnelle.

En ce qui concerne la tradition « nationale » de Madagascar, Ratsiraka fait une définition de la façon suivante :

« (...) le peuple malgache, (...), a une tradition communautaire séculaire (entr'aide, solidarité ...). »⁷

« Avant 1896, Madagascar, contrairement au cas de beaucoup de pays colonisés, était déjà une nation, aux imperfections dues à différents facteurs inhérents à l'histoire peut-être, mais une nation tout de même, unie dans la diversité. Le peuple malgache était fier de ses différentes coutumes, traditions et de sa civilisation afro-asiatique. »⁸

Il reconnaît aussi le communautarisme dans la tradition de Madagascar comme d'autres chefs d'État du socialisme africain. Il s'intéresse au passé pour chercher un fondement culturel national de la même manière qu'eux. En ce sens, « contrairement au cas de beaucoup de pays colonisés » est une expression fautive.

Une seule nation avant la colonisation est une expression douteuse, parce qu'on a pu constater la coexistence et l'antagonisme des divers royaumes traditionnels à Madagascar. On trouve donc une propagande à propos « d'une nation » pour faire fonctionner un État-nation sous la Deuxième République.

Ratsiraka explique qu'il est raisonnable et naturel de provoquer une révolution pour établir un État sur la base de la tradition après la colonisation :

African Socialists, but it is believed that their existence will facilitate the creation of modern economic institutions on a socialist basis."

⁶ Ratsiraka, op.cit.

⁷ Id., p.42.

⁸ Ibid., p.12.

« La révolution nationale malgache n'est pas le fruit d'une parthéno-genèse ; elle prend ses racines dans l'âme malgache, elle est conditionnée (conditions objectives) par son environnement historique (domination coloniale) et géographique (position stratégique). »⁹

Nous avons présenté que Ratsiraka définissait l'impérialisme et le clientélisme comme ennemis de la nation malgache.¹⁰ Pour s'opposer à ces ennemis qui ont leur origine dans la colonisation, il choisit le socialisme du Fokonolona qui s'appuie sur la « tradition nationale ». Il essaie de prouver que ce style de socialisme est efficace pour réaliser un État indépendant des puissances néo-impérialistes :

« Nous sommes sûrs également que seul le socialisme dans le fokonolona est le moyen le plus efficace et le plus rapide d'atteindre nos objectifs de développement global, autonome, juste et équilibré. »¹¹

Le Fokonolona doit être appliqué à la décentralisation administrative comme collectivités territoriales. Ratsiraka pense que la décentralisation permet au peuple de participer aux décisions politiques en stimulant son autonomie :

« Le fokonolona socialiste est en tant que structure d'expression le trait d'union indispensable entre la population et l'administration (concertation, planification, exécution des décisions). »¹²

« En effet, si le fokotany (assemblée des Fokonolona) est le pouvoir révolutionnaire au niveau des villages, l'État représente le pouvoir révolutionnaire à l'échelle de la Nation. »¹³

Mais en réalité, comme on le verra dans la deuxième partie, le système administratif s'est montré autoritaire sous la Deuxième République.

Selon la logique de Ratsiraka, le socialisme du Fokonolona est utile pour respecter la volonté de peuple. Il rappelle que 85 % de population malgache sont des paysans.¹⁴ Il cherche à établir un État avec le soutien des paysans :

« L'État révolutionnaire, puissant facteur d'unité nationale et moyen de lutte efficace contre les tentatives de porter atteinte sous une forme ou sous une autre à l'intégrité territoriale, est un État de type nouveau, expression des intérêts des masses laborieuses. »¹⁵

Mais, il y a une contradiction entre un nouveau type d'État et la tradition. L'État dans lequel la masse des paysans se reflète est nouveau, et dès lors que les paysans s'étaient exprimés pour participer au système

⁹ Ibid., p.12.

¹⁰ Voir pp.102-103.

¹¹ Ratsiraka, op.cit., p.35.

¹² Id., p.36.

¹³ Ibid., p.54.

¹⁴ Ibid., p.19.

¹⁵ Ibid., p.37.

administratif, maintenant le Fokonolona ne peut plus être comme autrefois. Il faut le restructurer pour l'adapter à l'administration d'un nouvel État :

« Le programme qui sera défini ici trace un cadre d'actions, une ligne générale qui doit être claire pour tout le monde :

- un État nouveau ;
- des structures socio-économiques nouvelles ;
- une mentalité nouvelle. »¹⁶

Ce plan était séduisant et avait l'air de tenir compte de la situation locale. Mais, ce régime étatique est-il réaliste et praticable, en étant fondé sur la vie traditionnelle des paysans ? Comment ce régime peut-il résoudre une contradiction entre la tradition du Fokonolona et l'État-nation ? Il faudra tenir compte de la réaction des paysans à cette contradiction au sein de la communauté villageoise.

Comme propagandiste, Ratsiraka, président de la Deuxième République, a une stratégie pour réhabiliter l'histoire « d'une seule nation » de Madagascar et pour mobiliser les paysans dans le développement national par intermédiaire de la communauté villageoise qui a été renouvelée en collectivité locale.

¹⁶ Ibid., p.21.

Trois pays africains

On va voir dans leurs discours comment les dirigeants des trois pays pensaient à une tradition « nationale » communautaire pour construire le socialisme africain.

1) Le Sénégal

Senghor dit :

« Pour cela (la négritude), la fusion de diverses valeurs de civilisations se caractérise traditionnellement par le socialisme. Notre société négro-africaine est une société sans classes, (...) C'est une société basée sur la communauté, où la hiérarchie -- donc le pouvoir -- se fonde sur des valeurs spirituelles et démocratiques : le problème n'est pas de savoir comment terminer l'exploitation de l'homme par l'homme, mais d'empêcher que ça n'arrive plus jamais en faisant renaître la démocratie politique et économique ; (...) En effet, ces éléments positifs devaient être enracinés dans la négritude et fertilisés en même temps par l'esprit socialiste pour qu'ils portent leurs fruits. »¹⁷

Mais comme on l'a déjà vu, la politique rurale du Sénégal ne cherchait pas à exclure des ennemis étrangers. La négritude de Senghor ne s'est présentée que comme pensée philosophique et littéraire. Sa pensée n'a pas pu être politiquement praticable.

¹⁷ Conférence du président sénégalais à Oxford en 1961, *West Africa*, November 11, 1961, cité par Fiedland and Rosberg, op.cit., p265-266,.

"For this latter (Negritude), as a complex of civilized values is traditionally socialist in character in this sense ; that our Negro-African society is a classless society, (...) It is a community-based-society, in which the hierarchy -- and therefore power -- is founded on spiritual and democratic values : (...) the problem is not how to put an end to the exploitation of man by his fellow, but to prevent it ever happening, by bringing political and economic democracy back to life ; (...) Finally, these positive contributions had to be rooted in Negritude, and fertilized at the same time by the socialist spirit to make them bear fruit."

2) La Guinée

Par contre, l'africanité que Sékou Touré a voulu réaliser s'est montrée radicale contre la colonisation au sein des communautés villageoises. Il dit :

« Dans sa nature intrinsèque, l'impérialisme se caractérise par une « dépersonnalisation », la dénaturation de la personnalité nationale du peuple sur lequel il exerce sa domination, l'aliénation économique et sociale, la disqualification culturelle et humaine des masses populaires qu'il soumet à ses féroces conditions d'exploitation.

Or, le passage à la souveraineté impose une reconversion fondamentale conçue en tant qu'action de « repersonnalisation » sur laquelle prend nécessairement assise le mouvement révolutionnaire. »¹⁸

« Le caractère profondément collectiviste, ou plutôt « communaucratique » des sociétés africaines, ce caractère que la domination coloniale n'a pu profondément affecter établit la nature des activités politiques au niveau du peuple, et situe bien la qualité de nos rapports sociaux. Bien qu'il existe des différenciations sociales, les collectivités africaines conservent encore des rapports intimes basés sur une identité d'intérêts. »¹⁹

3) Tanzanie

La pensée de Nyerere a été institutionnalisée dans les villages Ujamma. Nyerere cherche le fondement spirituel et culturel de ce village « artificiel » dans la tradition africaine. De plus, il essaie de lier la tradition africaine au socialisme et à la démocratie pour témoigner de la légitimité de l'État fondé sur la tradition « Ujamaa ». Nyerere dit :

« (...) car enfin, nous avons certainement assez de biens pour en créer quelques uns. Ils découvriraient, je crois, que c'est parce que l'organisation de la société africaine traditionnelle -- en particulier la distribution des biens qu'elle avait élaborée -- était telle qu'il n'y avait presque pas de place pour le parasitisme. »²⁰

« Personne ne vivait dans la privation, manquant de nourriture ou de dignité humaine, sous prétexte qu'il n'avait pas de richesses personnelles ; chacun pouvait compter sur les biens que possédait

¹⁸ Touré, op.cit., p.421.

¹⁹ Ibid., p.430.

²⁰ Nyerere, art.cit., 1970, p.16. "(...) for we certainly had enough wealth to create a few. I think they would discover that it was because the organization of traditional African society -- its distribution of the wealth it produced -- was such that there was hardly any room for parasitism."

la communauté dont il était membre. C'était là du socialisme. C'est cela le socialisme. (...) Le propre du socialisme, c'est la justice distributive. »²¹

« Comme je l'ai déjà dit, nous devons retrouver notre mentalité première -- notre socialisme africain traditionnel -- et le mettre en application dans les nouvelles sociétés que nous sommes en train de bâtir aujourd'hui. »²²

Les États du socialisme africain cherchent un fondement spirituel et une légitimité du régime dans la « tradition africain ». Ils attachent de l'importance au passé de l'histoire par rapport aux anciens ennemis coloniaux.

Mais, la réalité est contradictoire dans la communauté villageoise. On se demande s'il existe vraiment un caractère commun des communautés villageoises en Afrique. Les aspects des communautés sont multiples, flexibles et complexes. Donc, la communauté que les dirigeants politiques imaginent ne reflète que la « tradition nationale » inventée par l'État.

C'est une belle image de la tradition. De plus, c'est politiquement stratégique pour mobiliser le peuple multiple dans la nation. Les États ont mis en œuvre ce fondement spirituel et culturel d'une manière autoritaire.

Tout en maintenant la contradiction entre une fiction de la nation et la société réellement multiple, les chefs d'État d'Afrique ont inventé leur tradition nationale. Basés sur une symbolique nationale, les États africains ont pris des mesures autoritaires pour exclure les ennemis de la communauté villageoise. Mais, ils n'y ont pas réussi.

2-2. L'exclusion des ennemis hors de la communauté villageoise

Les États du socialisme africain ont accéléré les programmes économiques d'auto-développement ou d'auto-suffisance. La politique rurale est le fondement du développement socio-économique de ces pays. Ces politiques visaient à être pour chaque pays économiquement indépendant des anciennes puissances coloniales. Il s'agissait d'exclure le clientélisme du néo-colonialisme.

²¹ Id., p.20. "Nobody starved, either of food or of human dignity, because he lacked personal wealth ; he could depend on the wealth possessed by the community of which he was a member. That was socialism. That is socialism. (...) Socialism is essentially distributive."

²² Ibid., p.23. "We must, as I have said, regain our former attitude of mind -- our traditional African Socialism -- and apply it to the new societies we are building today."

Mais, deux points permettent d'expliquer la mauvaise réalisation de l'exclusion des ennemis dans la communauté villageoise de trois pays.

Premièrement en effet, l'économie de ces pays fait partie du système capitaliste international et les productions agricoles de ces pays étaient dépendantes de la demande du marché international. La dépendance a mis ces pays en voie de développement dans une situation défavorable et vulnérable.

Deuxièmement, le système économique de l'intérieur du pays est fait pour garantir le privilège de nouvelles élites dans le parti unique étatique. Ils ont pénétré dans le pouvoir de l'État pour protéger leurs intérêts. Ils sont des bourgeois d'État, que J.-F. Bayard a défini pour caractériser l'État en Afrique.²³

Ensuite, nous allons montrer, à partir de ces points de vue, la condition socio-économique de chaque pays eu égard à l'exclusion des ennemis.

²³ J.-F. Bayart, *L'État en Afrique: La Politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, pp.119-138.

Madagascar

La violence a été provoquée dans le Fokonolona sous le nouvel État de Madagascar. Pourquoi ? Cette réaction était inattendue du pouvoir. Pour comprendre les raisons de la violence, on se rappelle que le régime militaire provisoire avait institutionnalisé le Fokonolona comme collectivité administrative.

Sous le Gouvernement d'unité nationale de Ramanantsoa, le colonel Ratsimandrava, ministre de l'Intérieur, a lancé un projet politique de l'administration basée sur le Fokonolona. Le but de la réforme du Fokonolona était « la maîtrise populaire du développement ». ²⁴ C'est-à-dire que, d'après son projet, au nom du Fokonolona considéré comme « tradition nationale », l'État devrait intégrer la société multiple dans la nation malgache en vue du développement économique. Mais il a été assassiné et, on ne sait toujours pas encore qui l'a assassiné.

Quelques Malgaches, que nous avons rencontrés, font le commentaire suivant : il y avait une grande contestation par rapport à l'institutionnalisation du Fokonolona. Un journaliste malgache déclare :

« Le Fokonolona est à la fois rigide et dynamique. Aujourd'hui, il reste encore l'esprit de Fokonolona comme l'entraide et la solidarité. Cette spiritualité ne convient pas à l'intégration dans l'État-nation. Je pense que ceux qui ont opposé l'esprit de Fokonolona à l'intégration nationale ont assassiné Ratsimandrava. » ²⁵

On remarque qu'il y avait un écart entre le peuple conservateur, notamment les paysans, et les élites militaires.

Pour réfléchir sur cet écart, présentons deux thèses ; l'une de Jean Pavageau ²⁶ et l'autre de Gérard Althabe ²⁷. Les deux auteurs analysent de la même manière le Fokonolona. Ils ne partagent pas la même idée, mais ils confirment, d'un point de vue différent, que l'institution du Fokonolona est un système administratif contradictoire.

L'écart entre les paysans et l'élite politico-militaire socialiste est une des raisons pour lesquelles l'État a échoué à exclure ceux qui étaient liés par le clientélisme à l'ancienne puissance coloniale dans le Fokonolona. Par référence à ces deux thèses, on peut constater l'échec de l'exclusion des ennemis.

Pavageau pense que le Fokonolona s'est certainement transformé en organisation révolutionnaire sous le régime de la Deuxième République. Il cite quelques groupes révolutionnaires de jeunes paysans, qui sont

²⁴ Ordonnance n° 73-009 du 24 mars 1973, cité par Cadoux, art.cit., p.14.

²⁵ Entretien avec un journaliste malgache dans le bureau du Midi Madagascar à Antananarivo le 11 septembre 2001.

²⁶ J. Pavageau , « Culture villageoise et idéologies dominantes à Madagascar », Chombart de Lauwe et Paul Henry, *Transformations sociales et dynamique culturelle*, Paris, Édition du CNRS, 1981, pp. 151-166.

²⁷ G. Althabe, *Oppression et libération dans l'imaginaire: les communautés villageoises de la côte orientale de Madagascar*, Paris, F. Maspero, 1982.

devenus des forces sociales pour faire chuter le pouvoir de Tsiranana. On a mentionné les manifestations des étudiants et des paysans contre Tsiranana en 1972. Notamment, dit Pavageau, les jeunes paysans originaires de l'esclavage étaient une force principale d'opposition.²⁸ Rappelons que, d'après C. Anta Diop, les paysans esclaves « sans force » sont les plus révolutionnaires dans la société hiérarchisée et lignagère de l'Afrique.²⁹ Ainsi, les militaires devaient s'accorder avec les paysans. Le soutien des paysans était important pour le socialisme africain.

Or, Pavageau se demande si cette restructuration rurale a vraiment contribué à rompre avec le capitalisme européen.

« Ayant pratiquement réalisé une décolonisation économique, ayant largement entamé un processus de décolonisation culturelle, saura-t-il (le pouvoir révolutionnaire) aboutir à une véritable décolonisation idéologique ? C'est-à-dire rompre avec l'héritage du rationalisme, du technocratisme et du centralisme bureaucratique de l'État Européen, (...) fussent-ils plus proches des origines du peuple malgache ? »³⁰

Althabe doute plus clairement que le Fokonolona, comme structure administrative, fût efficace pour exclure les collaborateurs avec le néo-colonialisme. Il pense que le système colonial a été remplacé par la malgachisation. L'institution étatique malgachisée s'est substituée à la décolonisation. L'État malgache n'a hérité que de l'institution du régime colonial. Effectivement, la Deuxième République a fixé d'une même manière les Fokonolona que le régime colonial les avait établis comme Communautés autochtones rurales (C.A.R.) dans tout le pays à Madagascar.

Selon ce que Pavageau et Althabe disent, l'exclusion des profrançais a été mal mise en œuvre dans les communautés villageoises. Liés par clientélisme à la France, les hommes d'affaires et les fonctionnaires ont survécu dans le régime socialiste. Ils sont aussi bourgeois d'État que ceux des autres pays du socialisme africain.

L'exclusion était évoquée pour faire tomber le pouvoir de Tsiranana avec l'aide des nouvelles forces révolutionnaires des paysans. Mais le pouvoir provisoire militaire n'a pas réussi à restructurer le Fokonolona sur l'initiative du colonel Ratsimandrava. On revient à la même question : Qui a assassiné Ratsimandrava ? Il faut tenir compte d'un ennemi « intérieur ». Qui s'est opposé à l'institutionnalisation du Fokonolona ? Il s'agit de paysans qui veulent être fidèles à l'esprit traditionnel. Pavageau fait remarquer le désaccord entre le socialisme et la tradition du Fokonolona :

²⁸ Pavageau, art.cit., pp.158-159.

²⁹ Diop (C. A.), op.cit., pp.12-15.

³⁰ Pavageau, art.cit., p.166.

« (...) l'idéologie de la coopérative socialiste (...) ne coïncide pas automatiquement avec l'idéologie de la solidarité dans la parenté (*fihavanana*) ; (...) »³¹

La mort de Ratsimandrava a changé la structure de l'antagonisme dans la société malgache. Ch. Cadoux dit :

« La mort brutale du deuxième Chef d'État de la période provisoire (...) laisse en compétition pour le pouvoir les « conservateurs » bourgeois (...) et les « révolutionnaires » (...) qui partagent peut-être, à l'occasion, des points communs avec leurs adversaires politiques. »³²

Ce compromis a mené à la Deuxième République, sous le régime de laquelle les élites militaires socialistes coexistent avec les capitalistes profrançais dans le pouvoir. Les paysans sont isolés et marginalisés de ce pouvoir contradictoire.

Le Fokonolona est ironiquement devenu un vrai « symbole national » au nom duquel le pouvoir socialiste a arrêté de chasser un ennemi pour coexister avec lui. L'institutionnalisation du Fokonolona comme collectivité territoriale s'est révélée comme un héritage du système colonial. Le renouvellement du Fokonolona a risqué de réveiller une société rigide qui résiste à l'État. L'assassinat de Ratsimandrava est un prélude à toutes ces contradictions.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

Au Sénégal, comme nous avons déjà dit, Senghor a pris des mesures pour intégrer les groupes politiques et les forces sociales dans le parti unique. Il cherchait à insérer son idée, africanité et négritude, dans la politique réelle. Mais, ce fut loin de se réaliser. On peut dire la même chose de la politique rurale et agricole. Dans ce sens, Senghor fut plus un politicien qu'un socialiste.

L'État sénégalais a essayé de restructurer les villages pour les mettre sous son contrôle. Il a uni les terres sur la base des intérêts communs des groupes pour délimiter des zones homogènes. C'est une communauté villageoise artificielle. L'État a recruté des vulgarisateurs, comme conseillers techniques de programmes agricoles, qui ont joué un rôle intermédiaire entre la communauté et la couche supérieure de l'administration.

Mbaye Diao dit que cette politique rurale au Sénégal essayait de changer les villages archaïques en communauté coopérative au profit du pouvoir administratif et en vue de les englober dans le parti politique

³¹ Ibid., p.164.

étatique.³³ De plus, cette réforme a contribué à accélérer l'exportation des produits agricoles pour la France. Baba Ba, Pape Sow et Sidi Kane disent que c'est cet encadrement étatique qui a permis de défendre le privilège des bourgeois d'État liés au capitalisme international.³⁴

Il n'y a pas eu une grande exclusion des ennemis dans les communautés villageoises au Sénégal, parce que le Sénégal a toujours maintenu des relations de coopération avec la France. Senghor avait l'intention de garder le contact avec les paysans à travers les vulgarisateurs et les agences administratives pour développer l'économie rurale. Mais les paysans se sont montrés mécontents de cette restructuration rurale. L'entraide entre les voisins et le prestige du chef traditionnel ont été paralysés dans la communauté. Les cadres de l'administration les ont privés de leur autonomie. La communauté artificielle est trop vaste par rapport à l'unité économique traditionnelle. Les paysans se sont aperçus qu'ils travaillaient pour exporter leurs produits agricoles.³⁵

2) La Guinée

En Guinée, le parti de Sékou Touré a interdit la propriété de la terre en 1958. Il a confisqué toutes les terres immatriculées en zones rurales pour les nationaliser. Le Parti Démocratique de Guinée a collectivisé les villages pour fixer un nouveau cadre territorial. La Guinée est sortie de la zone franc et a rompu les relations économiques avec la France. Ainsi, elle a dû réussir à établir une institution socio-économique pour éviter les influences de l'ancienne puissance coloniale conçue comme ennemi extérieur.

Le PDG a éliminé la chefferie, parce qu'elle avait coopéré avec le gouvernement colonial en tant qu'autorité locale. Mais, le droit coutumier restait compétent par rapport à la terre et par rapport à la chefferie. Les paysans ont encore l'habitude de demander au chef de village traditionnel de prêter sa terre pour la cultiver. Il y avait une dualité de droit, qui signifie que la politique rurale du parti étatique ne pénétrait pas les communautés villageoises.³⁶

La collectivisation a diminué le goût du travail. Les paysans ont perdu leur autonomie, parce qu'ils devaient toujours travailler sous la direction du parti. Celui-ci a stimulé le développement économique d'une manière autoritaire.

³² Cadoux, art.cit., p.16.

³³ M. Diao, "Participation of rural populations in development in African countries : the Senegalese experience", in Cao Tri Huynh (ed.), *Participation in Development*, UNESCO, 1986, pp.343-368.

³⁴ B. Ba, P. Sow et S. Kane, « L'État et le développement rural du Sénégal 1960-1985 », Hamid Ait Amara, Bernard Founon-Tchuigoua, *L'agriculture africaine en crise : dans ses rapports avec l'État, l'industrialisation et la paysannerie*, Paris, L'Harmattan, 1989, pp.177-204.

³⁵ Ibid., pp.191-193.

³⁶ Rivière, op.cit., pp.235-236.

La théorie de C. Rivière à propos de la stratification sociale dit que les fonctionnaires locaux, privilégiés sous le régime colonial, se sont transformés en hauts fonctionnaires sous le nouveau régime.³⁷ Rivière présente aussi d'autres nouvelles classes dominantes, par exemple les hommes d'affaires proches et dépendants de l'État. La terre des plantations coloniales a été confisquée à leur profit. Ils sont les nouveaux riches après l'indépendance.

3) Tanzanie

En Tanzanie, pour construire des communautés villageoises Ujamaa, l'État a mis en œuvre une politique de déplacement. La densité de la population était très faible. Pour accélérer le développement économique et pour atteindre à l'auto-développement ou à l'auto-suffisance, il fallait changer les conditions géographiques en mobilisant des ressources humaines. Mais, le projet des villages Ujamaa a été retardé. Donc, l'État a déclenché cette politique de « villagisation » en 1973.

Henry Mapolu cite le chiffre de villages Ujamaa et le nombre des déplacements.³⁸

³⁷ Ibid., p.266.

³⁸ H. Mapolu, « Impérialisme, État et paysannerie en Tanzanie », Amara et Founon-Tchuigoua, op.cit., pp.71-88.

	Année	Village	Population
-	1973	5.628	2.028.164
-	1974	5.008	2.560.472
-	1975	6.944	9.140.229
-	1976	7.684	13.087.220

Enfin, environ deux millions de personnes ont été obligées de quitter les terres de leurs ancêtres. Le déplacement a empêché les paysans de maintenir un style de vie traditionnelle et violé le tabou de la terre sacrée. Mapolu dénonce les forces de police qui ont été utilisées illégalement pour évacuer le peuple.³⁹

Mapolu dit que l'installation des villages Ujamaa a contribué à fournir des produits d'exportation au marché international. Pour cela, le parti étatique a mis les paysans sous son contrôle à travers les villages Ujamaa et l'administration territoriale. Ce système socio-économique a fonctionné dans les intérêts des hauts fonctionnaires et des bourgeois d'affaires liés avec l'État. C'est la même structure que dans d'autres pays du socialisme africain.

La politique d'Ujamaa joue en effet un double jeu politique soit pour chasser l'héritage de l'ancienne puissance coloniale soit pour avoir accès au marché international. Les paysans se plaignent de l'éloignement de leur pays natal.

La contradiction du système socio-économique a empêché les États socialiste africain d'exclure les ennemis extérieurs. La vulnérabilité économique dans le marché international et le régime du parti unique étatique ont provoqué le mécontentement et les récriminations des paysans. La contradiction s'est révélée plus dramatique dans la réaction des paysans de Madagascar sous le régime provisoire militaire et sous la Deuxième République.

³⁹ Ibid., p.82.

Conclusion de la section 2

Le socialisme africain a inventé ou bien falsifié la « tradition » pour en faire un symbole national. La symbolique nationale est efficace pour mobiliser le peuple dans le développement national. Pour intégrer les masses paysannes dans le parti unique étatique, le fait d'exclure les ennemis des paysans avait un effet stratégique important.

C'était une stratégie pour cacher la contradiction de l'État-nation en Afrique. Mais y avait-il dans la communauté villageoise une tradition commune qui soit aussi applicable à la nation après l'indépendance ? Peut-on trouver dans la tradition de la communauté villageoise l'entraide qui contribue à réaliser le socialisme ? N'est-il pas contradictoire d'unir la tradition au socialisme qui doit être une mise en œuvre scientifique ?

En effet en Afrique, les dirigeants socialistes ont fait un compromis avec les anciens ennemis du clientélisme liés au néo-impérialisme et sont entrés en conflit avec les paysans.

L'État a essayé de dissoudre toutes les contradictions chez la communauté villageoise dans le régime autoritaire. C'est ce qu'on constate comme théorie du régime politique dans la deuxième partie.

Conclusion du CHAPITRE II

Dans le chapitre II, on a constaté la cohérence entre la façon de se faire un ennemi et l'invention de la culture de « tradition nationale » sous le régime socialiste. Par rapport aux ennemis extérieurs, il essaie d'embellir le passé de l'histoire artificielle « nationale ». C'est une stratégie culturelle de l'État.

Par rapport aux ennemis « intérieurs », le symbole « national » n'a pas de sens en tant que contrepartie. Par rapport aux ennemis « extérieurs », il faut un fondement culturel et moral pour mobiliser le peuple. Donc, les États du socialisme africain ont inventé une tradition nationale pour s'opposer aux anciennes puissances coloniales et le clientélisme local.

Mais, la symbolique nationale ne fonctionne que par rapport à l'ennemi « extérieur ». Dès lors que les élites socialistes locales et les bourgeois d'État sont liés avec les puissances étrangères, la symbolique n'est plus qu'une apparence. La structure du pouvoir est faite pour défendre les intérêts de ces élites contre la masse des paysans. Ceux-ci se transforment en ennemis « intérieurs » qui s'opposent au pouvoir. C'est le résultat de la contradiction du socialisme africain qui n'a pas tenu compte de la dynamique plurielle des paysans. Ceux-ci ont dépassé le cadre de « l'africanité » figée et unifiée par l'État.

Conclusion de la PREMIÈRE PARTIE

Au début de la première partie, on s'est donné un but et une problématique. Le but de cette partie est d'éclaircir quelle nation a été inventée par l'État en Afrique. La problématique c'est que :

« La communauté villageoise a son fondement dans des cultures originales en Afrique. L'État-nation socialiste en Afrique a pourtant intégré les sociétés dans la nation sur la base de la conception de « tradition nationale ». »

Aussi a-t-on démontré la différence entre la culture originaire (chapitre I) et l'invention d'une tradition commune par l'État-nation en Afrique (chapitre II).

Dans le contexte historique, les paysans se sont différenciés en classes sociales stratifiées en Afrique (section 2 du chapitre I). Le communautarisme est la conception de base du socialisme africain. On se demande si cet esprit d'entraide existait encore dans la communauté en Afrique après la colonisation et sous le régime socialiste. Mais, le pouvoir du socialisme africain a introduit la valeur « traditionnelle » de la communauté dans le système administratif (section 2 du chapitre II).

Cette politique culturelle justifiait en Afrique l'existence d'un ennemi « extérieur » à savoir les colonisateurs ou néo-colonialistes (section 1 du chapitre II). Mais, ce slogan est très fragile par rapport à l'ennemi « intérieur ». On l'a vu dans la contradiction et l'autodestruction de la référence à l'africanité. L'adoption de la valeur « traditionnelle » provoque une contradiction entre la culture originale et l'institution étatique qui véhicule la propagande politique.

Ici, on s'aperçoit que le socialisme africain incarne la théorie de S. P. Huntington présentée dans l'introduction de cette partie. L'intégration nationale a figé et unifié la communauté villageoise multiple autour d'un « symbole national », c'est-à-dire la « tradition nationale » en Afrique. C'est le point de vue culturaliste de Huntington. La façon de s'inventer un ennemi est aussi une contribution de Huntington.

Mais la théorie de Huntington ne considère que les phénomènes de la politique culturelle. Il n'approfondit pas la structure du pouvoir qui cause ces phénomènes. Il ne réfléchit pas au dynamisme de la culture qui réagit à la contrainte et à l'unification.

En particulier, la dynamique de la communauté villageoise est imprévisible. La communauté dispose à la fois d'une dynamique conservatrice et rénovatrice. Les paysans sont toujours la cible de l'oppression politique et les victimes du fardeau des impôts. En même temps, ils sont des acteurs politico-sociaux qui changent la

structure du pouvoir. En Afrique, stratifiés entre la tradition originelle et la modernité ou la tradition nationale inventée, les paysans ont la possibilité de rebondir en réaction au pouvoir.

Dans la deuxième partie, nous constatons que le système étatique autoritaire opprime cette réaction des paysans.

DEUXIÈME PARTIE

L'institution du régime autoritaire

Dans la deuxième partie de cette thèse, nous traitons de l'institution étatique. Nous réfléchissons aussi sur la société qui se trouve sous l'État. Donc, le but de cette partie est d'éclaircir l'institution de l'État et la réaction des paysans par rapport à la politique administrative, d'où nous tirons argument pour expliquer les changements de régimes étatiques en Afrique.

La problématique de cette partie est la suivante :

« Les États du socialisme africain ont institué les communautés villageoises comme unités administratives. Dans ce processus, l'État a négligé et déformé la culture des paysans et perdu sa légitimité à leur égard. »

Dans la première partie, on a étudié la politique culturelle de l'État qui a inventé la « tradition nationale ». Dans la deuxième partie, envisageons comment l'État néglige institutionnellement la culture des paysans.

Pour comprendre les structures institutionnelles de l'État, il faut analyser divers éléments. Il s'agit de distinguer le régime et le système étatiques. Le système politique a été théorisé par D. Easton ¹ cité dans l'introduction générale. D'après la théorie d'Easton, le système étatique est un processus dans lequel les organisations socio-politiques participent réellement à la décision administrative, par exemple, le gouvernement, les hauts fonctionnaires, l'élite, l'armée, les partis politiques, les groupes de pression et le peuple. Nous y ajoutons évidemment les paysans. On traitera de ces organisations ou acteurs socio-politiques dans chaque section.

Discutons ici du régime de l'État. Le régime étatique détermine le fonctionnement de l'État. Nous expliquons maintenant la légitimité, en particulier celle de l'État-nation et la typologie du régime étatique. Après ces explications, on va présenter la spécificité du système politique de l'État africain.

Tout d'abord, on va réfléchir sur la légitimité. C'est la raison d'être de l'État. C'est une situation où l'État joue de son prestige pour gagner le soutien du peuple gouverné. Nous en présentons trois types théorisés par M. Weber. Il pose les légitimités traditionnelle, charismatique et rationnelle. Dans la première, le peuple a confiance dans le pouvoir religieux qui pratique le rite traditionnel. Dans le deuxième type, il s'agit de la personnalité ou de la direction politique de chef d'État. Akira Kurihara cite les chefs charismatiques comme Moïse, Lénine, Staline, Hitler, le Mahatma Gandhi, Fidel Castro, Martin Luther King et Malcolm X. ²

La troisième légitimité rationnelle est importante pour le pouvoir profane. Sans prestige religieux, l'État a besoin de quelque raison morale, légale ou conventionnelle pour être en relations avec le peuple gouverné. Grotius a théorisé le droit naturel aux XVI^e et XVII^e siècles. Cette pensée s'est développée comme pouvoir de

¹ Easton, op.cit.

² Akira Kurihara, in Uchida (éds.), op.cit., p.11.

droit divin dans la monarchie et comme contrat social dans la république et la démocratie. Hobbes a défendu la monarchie absolue et Jean-Jacques Rousseau a prétendu restructurer les inégalités sociales en vue de la démocratie.

Les États d'aujourd'hui sont présentés sous la forme d'État-nation. En tenant compte de la légitimité dont nous avons parlé ci-dessus, on verra l'établissement historique de l'État-nation.

L'État-nation a été établi sous le régime international des traités de Westphalie après la guerre de trente ans dans l'Europe de 1648. Ce fut la fin du pouvoir religieux du christianisme. Au lieu de cela, le pouvoir profane eut mission de gouverner le pays. Ainsi, l'État-nation a été mis en place sur la base de la légitimité du pouvoir monarchique qui a coïncidé avec le territoire et le peuple. Le peuple a la nationalité et la citoyenneté et peut avoir des droits et des devoirs à l'intérieur du territoire national.

Le roi a été considéré comme héritier du pouvoir de Dieu. C'était une source morale de sa légitimité. Il a organisé une haute administration. À l'aide de ses conseils, il a pris ses décisions politiques. Ce fut le début de la bureaucratie moderne.

La monarchie absolue a été renversée en France par la révolution à la fin du XVIII^e siècle. Le roi a perdu la légitimité du peuple. La souveraineté a été remise au peuple. Le régime est devenu république. Ainsi, c'est le peuple qui a eu le droit et le devoir de décider de la politique à travers ses représentants choisis par élection.

De nos jours, sous le régime démocratique, il est important de promulguer une constitution et d'organiser des élections avec impartialité pour assurer l'État de droit.

On peut distinguer l'État traditionnel en Afrique comme type de légitimité traditionnelle. Le maoïsme peut être considéré comme deuxième type charismatique, parce que ce régime chinois a fait rendre un culte de la personnalité de Mao au peuple. Alors, Sékou Touré et Nyerere étaient-ils aussi charismatiques ? Quant à la troisième légitimité, elle est difficile à distinguer. La rationalité est un critère ambigu et arbitraire. Quelle rationalité pour qui ? Cette ambiguïté laisse le régime autoritaire interpréter la rationalité à sa manière et les États en Afrique adapter le socialisme à leur situation locale pour inventer la « tradition nationale ».

Passons maintenant à la discussion de la typologie du régime étatique. Après l'indépendance, de nombreux pays ont choisi l'autoritarisme. Pourquoi ? À ce moment-là, les nouveaux pays avaient besoin de mobiliser le peuple en vue de l'établissement de l'État-nation. Selon la logique de l'État, le régime autoritaire était efficace pour accélérer le développement économique et pour rendre le peuple riche.

D. E. Apter théorise la mobilisation de l'État. Il constate que la mobilisation est une transformation morale dans la modernisation.³ Ce processus exerce une influence sur le comportement collectif et social. Les nouveaux États cherchent à convaincre le peuple que ce style d'institution est efficace pour atteindre la société future.⁴ Apter reconnaît que la mobilisation de l'État autoritaire est la première étape de la modernisation, sauf si cette institution est irrationnelle ou a tendance à provoquer un changement brutal de régime.⁵

J. Linz a classifié les types de régime autoritaire.⁶ Il pense que le dualisme entre le libéralisme et le totalitarisme n'est pas utile pour comprendre les régimes étatiques. Effectivement, dit-il, il existe beaucoup d'États qui se trouvent politiquement entre le libéralisme et le totalitarisme. Ces États de régime autoritaire limitent la liberté et le pluralisme. En comparaison avec le totalitarisme, il explique que l'autoritarisme est ambigu sans doctrine idéologique mais que ce régime pénètre certainement dans la société en exerçant mentalement une influence sur les dirigeants socio-politiques. Il distingue les États d'Afrique noire et maghrébins comme étant des régimes mobilisateurs autoritaires à la période de la post-indépendance.

Comme on le constatera plus tard, la liberté et le pluralisme limités sont une source de la dynamique et du changement de régime politique dans les pays socialistes africains. Cela se caractérise à la fois par la faiblesse et la flexibilité du régime autoritaire. Celui-ci réserve un peu plus de liberté que le totalitarisme pour soulager le mécontentement des opposants et pour éviter le renversement du régime. Mais en réalité, les opposants profitent de cette liberté limitée pour réclamer plus de droits à l'autorité. La stratégie entre le pouvoir et la société opposante est un processus de la démocratisation.

Par référence à la typologie de Linz, on verra le résultat de démocratisation en Afrique. Quelle liberté restait-il aux paysans en Afrique pour manifester contre le pouvoir ? Quels dirigeants de l'opposition ont organisé les manifestations de paysans ? Il s'agit alors d'un système politique auquel les acteurs socio-politiques participent.

On comprend la nature du régime étatique. Ensuite, examinons quelles organisations ou quels acteurs socio-politiques participent au système politique sous les régimes autoritaires en Afrique.

On cite et critique le néo-patrimonialisme dont parle J.-F. Bayart.⁷ Nous apprécions sa théorie qui explique les conditions socio-politiques de l'établissement du régime autoritaire en Afrique. Mais il n'est pas suffisant d'analyser l'accumulation de la richesse par les bourgeois d'État pour expliquer divers acteurs qui participent à l'institution de l'État en Afrique.

³ Apter, op.cit.

⁴ Id., p.362

⁵ Ibid., p.390

⁶ Linz, art.cit.

⁷ Bayart, op.cit., 1989.

Bayart partage la même idée que G. Balandier, cité dans la première partie, en ce qui concerne l'État traditionnel en Afrique. Il pense que la colonisation et la modernisation ont produit une nouvelle stratification sociale en Afrique. Après l'indépendance, les élites africaines sont apparues en tant que classe dominante. Ces élites se sont divisées en deux types ; « bourgeois bureaucrates » et « bourgeois d'affaires ». Les premiers sont proches de l'institution étatique et les derniers sont indépendants de l'État. Les bourgeois bureaucrates jouissent de la gestion des affaires avec la protection de l'État. Les deux types d'élites ne rivalisent pas, parce qu'elles peuvent se chevaucher l'une l'autre et constituent les élites de « bourgeois mixtes ».

Les bourgeois d'État ont voulu accélérer la modernisation de l'État, tandis que les chefs traditionnels ont voulu maintenir leur position sociale. Les élites ont essayé de provoquer la révolution sociale avec le support des assujettis et les populistes les ont mobilisés contre les chefs et les aristocrates traditionnels. Cependant la révolution a échoué parce que les acteurs antagonistes ont consenti des compromis réciproques trop importants.

Ils se sont accordé pour privilégier la stabilité politique. Les élites se sont intégrées dans le parti unique et dans le régime autoritaire et militaire. Bayart appelle ce processus « l'assimilation des élites ». Par référence à la théorie d'Antonio Gramsci, il explique que l'assimilation des élites est « la révolution passive » en Afrique. Gramsci a théorisé le fait que l'État est destiné à établir son hégémonie. Dans le système politique de l'État en Afrique, tous les groupes sociaux ont été intégrés comme les élites, les opposants, les forces armées, les syndicats et les autorités religieuses. Ainsi, tous les pouvoirs ont été concentrés dans l'État selon la théorie gramscienne.

Au sommet de ces pouvoirs, le président de l'État africain accumule les richesses et noue des liens de clientèle avec un certain nombre de personnes. Il confond les affaires publiques et ses intérêts privés. Cette confusion met en faillite le budget national et l'État ne peut plus assurer l'équité pour le peuple. C'est ce que Bayart appelle la « politique du ventre » et le néo-patrimonialisme.

Bayart utilise une approche sociologique en analysant la politique « par le bas » pour expliquer la spécificité de l'État en Afrique. Cette approche doit être utile pour observer divers acteurs socio-politiques qui participent à l'institution étatique. Mais finalement, selon le néo-patrimonialisme, les acteurs principaux de l'institution étatique ne sont que des bourgeois d'État. Ils continuent à monopoliser le pouvoir et la richesse nationale dans le parti unique. Du point de vue du néo-patrimonialiste, le régime est stable et interchangeable.

Jean-François Médard est aussi un théoricien du néo-patrimonialisme. Il critique la pensée de Bayard qui ne propose pas de point de vue comparatif. Sa théorie suggère la variété du néo-patrimonialisme pour expliquer la situation de chaque pays africain. À contre-pied du dépendantisme qui approfondit le clientélisme entre les élites locales et les grandes puissances, il analyse que l'irrationalité du système économique de l'État

africain empêche le développement économique. Il signale la chute du « Big Man » causé par le mécontentement de ses clients à propos du partage de richesses. Mais, cela ne provoque pas de changement de régime. Sa théorie suppose aussi que le régime est inchangeable sur la base du pouvoir des bourgeois d'État.⁸

Or la possibilité du changement de régime est dans l'interaction et l'antagonisme entre les acteurs. On pense que ce n'est pas toujours les bourgeois d'État qui font fonctionner l'État. Nous nous intéressons aux paysans comme acteurs politiques. Ils ont la force de la masse qui renverse le régime, bien qu'ils ne puissent pas avoir accès au pouvoir. On a déjà présenté dans la première partie le processus de la formation des élites africaines et des hauts fonctionnaires de l'État, c'est-à-dire « bourgeois d'État », qui sont entrés en antagonisme avec les paysans. Et sous cet angle il faut critiquer le néo-patrimonialisme qui ne prend pas assez en compte les relations de ces acteurs.

Pour éclaircir la structure institutionnelle de l'État, il est important de constater comment les acteurs socio-politiques s'expriment dans le cadre administratif. Il faut tenir compte aussi du fait qu'ils réagissent politiquement au pouvoir d'une manière violente en dehors du cadre institutionnel. Pour expliquer le régime autoritaire du socialisme, nous allons parler du système d'administration, sous lequel les paysans mènent leur vie et réagissent à l'État.

Présentons, dans la chapitre I, l'institution administrative. On va montrer comment l'État a essayé d'intégrer les communautés villageoises dans la collectivité territoriale en vue du développement économique. On verra l'échec de la politique économique dans la communauté villageoise. Nous voulons constater que cet échec a été causé par l'État qui a négligé institutionnellement la culture de la communauté.

Dans le chapitre II, il s'agit de la dynamique du changement du régime politique. On présente le rebond des paysans qui réagissent à l'administration dans la communauté. C'est-à-dire le processus dans lequel les paysans ont perdu la légitimité du régime socialiste.

⁸ Groupe de recherche « État et société en Afrique noire » de Centre d'étude d'Afrique noire de Bordeaux, sous la dir. de J.-F. Médard, *États d'Afrique noire : formation, mécanisme et crise*, Paris, Karthala, 1991.

CHAPITRE I

L'institution administrative

Dans le chapitre I, parlons du système administratif et du désaccord entre la logique de l'État et la réalité politique.

Dans quel but et comment l'État a-t-il mis en œuvre le régime socialiste autoritaire ? Quelle politique a-t-il suivi pour intégrer la communauté villageoise dans l'administration ? Pour y répondre, nous examinons la politique administrative dans la section 1.

Puis la réalité politique étant contradictoire, nous expliquons, dans la section 2, l'échec de l'élite à assurer le développement économique dans le cadre de la communauté villageoise.

Présentons tout d'abord le caractère général de l'institution du régime autoritaire pour comprendre chaque spécificité de régime étatique en Afrique.

Section 1 : La logique de l'État

Une logique de l'État est présente dans l'institution étatique et administrative. Le peuple et les paysans sont intégrés dans cette institution.

Nous allons présenter le caractère du pouvoir central et puis montrer comment ce système contraint le peuple à une liberté limitée.

Le parti unique est une organisation principale dans laquelle se concentre tout le pouvoir d'État. Le parti unique est un réseau qui réunit l'élite. Le président de l'État cumule souvent la qualité de chef du parti politique. Le chef de l'État concentre tous les pouvoirs. C'est une cause de la personnalisation du pouvoir, c'est-à-dire la confusion des affaires publiques et privées. Pour maintenir leur pouvoir, les élites imposent le culte de la personnalité au peuple. Ils dressent des statues au président et affichent ses photos en public. Les hauts fonctionnaires adhèrent au parti et interviennent dans les pouvoirs législatif et judiciaire. Même s'il y a séparation formelle des pouvoirs, le pouvoir exécutif est autorisé constitutionnellement à faire pression sur les autres pouvoirs. De plus, les officiers de l'armée surveillent l'orientation du parti. Ils occupent des postes importants dans le parti et dans le gouvernement.

Ensuite, on va montrer comment la politique du pouvoir central pénètre la vie politique du peuple.

Selon la logique de l'État, le parti unique est un moyen d'éviter la division de la nation. Le parti politique doit avoir pour rôle de réaliser l'intérêt du peuple et des groupes socio-politiques. Alors d'après la logique de l'État, les intérêts politiques du peuple sont unifiés par le parti unique. Mais, en réalité, la société est multiple et stratifiée. L'État prétend que l'unification du peuple est efficace pour accélérer le développement économique qui libère son pays et son peuple de la dépendance du capitalisme mondial.

Pour unifier et mobiliser la société multiple dans la nation, l'État interdit la liberté d'association sous le régime autoritaire. Il y a censure de la presse. Tout le peuple a le devoir d'adhérer au parti unique étatique. Les élections se limitent aux candidats adhérents au parti. Donc, le peuple n'a pas le moyen de choisir des représentants qui concrétisent ses intérêts.

Dans le système administratif, le peuple n'a qu'une liberté limitée de s'exprimer. L'autorité étatique dit officiellement que le peuple participe à la décision politique dans le cadre de l'institution administrative sur la base de la communauté villageoise. Selon la logique de l'État, les paysans peuvent se plaindre des problèmes de l'agriculture à l'institution administrative. L'administration doit être un système qui lie l'État et le peuple à travers les unités administratives et les collectivités territoriales. Pour cela, il faut assurer l'impartialité de l'État et l'État de droit. En réalité, c'est le système de l'institution administrative supérieure qui peut annuler les demandes et revendications des institutions administratives inférieures. C'est contradictoire avec la politique de décentralisation qui encourage la participation du peuple.

Or, dans cette logique de l'État, le peuple a perdu l'autonomie et la volonté de s'exprimer dans le domaine politique. L'État n'est plus médiateur mais dictateur vis-à-vis le peuple.

Analysons le parti unique étatique (1-1) et puis présentons la politique rurale en vue notamment d'approfondir la connaissance de la contradiction entre le centralisme étatique et la décentralisation administrative (1-2).

1-1. Le parti unique et l'État

On constate que le monopartisme en Afrique jouait un rôle de réseau pour lier des « bourgeois d'État ». Parmi eux, les militaires exercent leur influence sur le gouvernement civil. Ils sont autorisés par le chef d'État à utiliser les forces armées pour réprimer les opposants. Ils sont aussi des bourgeois d'État qui veulent maintenir les privilèges de l'armée.

L'intervention de l'armée et le régime militaire en Afrique posent en effet problème. Examinons les théories de Lucien W. Pye, Claude E. Welch et Hideo Oda analysant les armées qui sont intervenues dans le pouvoir politique dans les années 1960 et 1970.

Pye dit que les officiers locaux sont des élites modernisées dans les nouveaux États indépendants. Ils sont, continue-t-il, le moteur de la modernisation et la contrepartie de la tradition. Ils jouent un rôle déterminant dans la société où le mode traditionnel et coutumier est supérieur à la pensée moderne.¹

Conformément à la théorie de Pye, l'armée africaine s'est donné pour mission d'intervenir dans la politique afin d'accélérer la modernisation quand le pouvoir civil s'est montré incapable de faire fonctionner l'État-nation après l'indépendance.

Dès lors, il s'agit de comprendre les types de la politisation de l'armée en Afrique.

Welch catégorise trois types dans l'armée africaine :²

1. L'armée non politisée ; c'était une armée coloniale qui s'est transformée en armée nationale lors de l'indépendance,
2. L'armée révoltée ; elle est brièvement intervenue dans la situation politique pour réagir contre les officiers européens, par exemple, le conflit du Congo en 1960 et le début de la révolution en Éthiopie en 1974, et
3. L'armée politisée ; elle intervient pour priver le gouvernement civil du pouvoir et pour remettre l'État en ordre.

En ce qui concerne l'intervention militaire dans la politique, Oda en distingue deux types :³

1. Le gouvernement provisoire dans le but limité de résoudre des problèmes politiques, par exemple, la lutte contre la corruption du pouvoir civil, un coup d'État contre le régime centraliste et la résolution par la force de conflits ethniques et de sécessionnisme, et
2. Le pouvoir militaire dans la longue durée pour réaliser globalement la réforme socio-politique. Il devient civil plus tard ou fait une coalition avec les civils dans le gouvernement pour maintenir son pouvoir. Camouflé en civil, ce type de gouvernement prend les décisions politiques sous l'influence des élites militaires.

Oda explique les causes et les processus de la politisation de l'armée en Afrique :

1. Dans le processus de la formation de l'armée nationale moderne ; L'armée royale, dont les officiers étaient originaires de l'aristocratie, était traditionnellement apolitique. Après avoir favorisé

¹ Pye, art.cit.

² Welch, art.cit.

³ H. Oda, « Gendai Afurika no Seiji to Gunbu (La politique et l'armée en Afrique contemporaine) », *Hogaku Kenkyu (Recherches sur les droits) de l'Université de Keio*, vol.40, n° 8, 1967.

l'avancement des officiers d'origine populaire en vue de la modernisation, elle a absorbé des éléments politiques révolutionnaires. Par exemple, l'armée impériale éthiopienne a provoqué une révolte en vue de démanteler le despotisme féodal, d'établir un régime démocratique moderne et de permettre le développement économique en 1960. Ce soulèvement a préparé la révolution socialiste de 1974.

2. Pendant la lutte militaire de libération pour l'indépendance ; P. L. Van den Berghe a théorisé « l'armée civique révolutionnaire ». ⁴ Cette sorte d'armée est constituée de soldats originaires de diverses classes sociales. Ces soldats ne sont pas militairement professionnels. Même après la restructuration de l'armée nationale, ils ont un but révolutionnaire. Ils considèrent leur armée comme « avant-garde de masse » qui a mission de changer de situation politique. On peut citer comme exemple l'Algérie, l'Angola, la Guinée-Bissau, le Mozambique et le Zimbabwe.
3. Dans l'africanisation des officiers ; Les Européens ont occupé des postes d'officiers dans l'armée coloniale. Après l'indépendance, les Africains ont pris la place des officiers des anciennes puissances coloniales. Dans ce processus, les officiers africains ont été politisés pour intervenir dans la politique.

Madagascar

Conformément à la catégorisation des armées et à l'explication de l'intervention militaire dans la politique en Afrique, le régime provisoire militaire a l'intention de mettre en œuvre la réforme socio-politique après avoir privé le gouvernement civil du pouvoir. Ce pouvoir militaire se transforme en gouvernement civil et prend les décisions politiques sous l'influence de l'armée. Cela se présente dans le régime de la Deuxième République de Madagascar.

Van den Berghe définit les fondateurs de la Deuxième République : c'étaient des militaires d'avant-gardes qui mobilisaient le peuple dans leurs réformes socio-politiques basées sur la pensée révolutionnaire. La Deuxième République s'est fondée sur cela pour établir un régime politique autoritaire.

Le parti unique à Madagascar est issu de l'AREMA, l'Avant-Garde de la Révolution Malagasy. Ce parti politique a été fondé par décret en mai 1976, le secrétaire général en était le président Ratsiraka. L'AREMA comptait 28.000 cellules dans tout le pays la même année. ⁵

⁴ P. L. Van den Berghe, "The Military and Political Change in Africa", in Welch, op.cit.

⁵ Cadoux, art.cit., note 83, p.30.

L'État n'autorise que les partis politiques qui sont devenus membres du Front National pour la Défense de la Révolution (FNDR). Celui-ci a été officiellement créé à la fin de 1976. ⁶ Il était équivalent du parti unique.

La même année, le FNDR contenait outre l'AREMA quatre partis politiques ;

- l'AKFM (Parti du Congrès de l'Indépendance de Madagascar),
- le MONIMA (Madagascar aux Malgaches),
- le Vonjy des dissidents du Parti Social Démocrate
- et l'UDECEMA (Union des démocrates Chrétiens de Madagascar).

En février de l'année suivante, Ratsiraka est désigné comme président du FNDR. Ch. Cadoux dit qu'ainsi la liaison État-Parti était instituée. ⁷

Quant aux institutions des pouvoirs d'État, la séparation des pouvoirs a été établie pour la forme. Mais le président se donnait le droit d'empiéter sur les autres pouvoirs.

Dans le pouvoir exécutif, il y avait constitutionnellement trois organes ; le président de la République, le Comité Suprême de la Révolution (CSR) et le Gouvernement. Le président était élu par suffrage universel (art.48), sa légitimité étant alors garantie par le peuple. Le président avait le droit de nommer deux tiers des membres du CSR (art.58), dont le mandat était arrêté par le président (art.59). Celui-ci désignait aussi le Premier ministre du gouvernement qui devait être membre du CSR (art.60). Les deux autres organes exécutifs n'étaient que secondaires pour aider le président (art.47). Ce système a maximisé le pouvoir du président parmi les organes exécutifs.

Cadoux commente le pouvoir du président :

« La Constitution de 1975 donne au Chef de l'État des pouvoirs incontestablement plus étendus et plus étoffés que ceux dont disposait le Président de la Première République. Du coup elle lui fait porter seule la responsabilité du succès ou de l'échec de son entreprise. Politiquement irresponsable et bénéficiant en permanence d'une concentration très forte de pouvoirs, le Président de la République est en droit quasiment inexpugnable. » ⁸

Le pouvoir exécutif intervenait dans le pouvoir législatif. L'Assemblée Nationale Populaire (ANP) n'était pas permanente mais soumise au calendrier de sessions. Conformément à la convocation du président, les députés se réunissaient dans l'Assemblée. Hors des sessions, le CSR remplaçait l'ANP pour faire des projets de lois. L'ANP ne pouvait avoir pour rôle que de ratifier le projet posé par le CSR dans la session suivante. Le CSR a toujours revendiqué la délégation législative des ordonnances à l'ANP dans la mise en œuvre du programme

⁶ Ordonnance n° 76-050 du 29 décembre, J.O.R.M. du 31 décembre 1976, p.307, cité par Cadoux ,id., note 83, p.30.

⁷ Id.

⁸ Ibid., p.41.

politique (art.81). Le pouvoir exécutif était, sur la base de la Constitution, capable d'examiner préalablement la législation. C'est le contrôle du pouvoir législatif par le pouvoir exécutif. Le président pouvait soumettre tout projet de loi, sans condition, au référendum pour consulter la volonté du peuple et pour empêcher le projet fait par l'ANP. À propos des relations entre l'ANP et le gouvernement, la Constitution de 1975 reconnaissait à l'ANP le droit de faire une motion de censure contre le gouvernement. Mais, cette motion était annulée par le président qui était

responsable du gouvernement. Ainsi, le pouvoir de l'ANP a été systématiquement affaibli par le pouvoir exécutif.

Quant à la violation du pouvoir judiciaire par le pouvoir exécutif, il s'agit de savoir quelle institution était compétente pour juger de sa constitutionnalité. Dans la Deuxième République, la Haute Cour Constitutionnelle (HCC) s'est substituée au pouvoir judiciaire du CSR. Parmi les hauts conseillers, deux étaient désignés par le président, deux par le CSR, un par le Gouvernement et deux par l'ANP. Le président de la HCC était nommé par le Chef de l'État. La fonction de juge constitutionnel était méprisée par le président. L'article 94 de la Constitution promulguée en 1975 donnait au président le droit de contrôler la constitutionnalité des lois. La HCC n'avait le rôle que de donner l'avis juridique au président à propos de la constitutionnalité du projet de loi et de décret (art.95).

Constatons enfin que la liberté limitée du peuple explique le régime autoritaire à Madagascar.

L'article 14 de la Constitution assurait les droits et les libertés au nom du principe de la démocratie socialiste :

« Les droits et libertés fondamentaux sont l'expression des rapports socialistes et démocratiques dans lesquels les citoyens se libèrent de toute exploitation et de tout arbitraire, et créent, par le travail personnel et par le travail associé, les conditions nécessaires à l'épanouissement de l'homme dans la liberté et la dignité. »

En dépit de cet article, le peuple devait le respect à la Charte de la Révolution (art.18), dans le cadre de laquelle étaient limitées les libertés fondamentales de l'individu (art.13). La liberté syndicale n'était pas inscrite dans la Constitution. Les libertés d'expression, de presse et de réunion devaient s'adapter à l'idéologie socialiste (art.28). Il était interdit de contrecarrer l'État. Celui-ci les considérait comme une résistance illégale et comme abus des libertés constitutionnelles (art.14). L'article 36 donnait institutionnellement à l'État la compétence de limiter la liberté du peuple :

« Les droits et libertés du citoyen trouvent également leurs limites dans la loi et les impératifs de la nécessité nationale. »

Pourtant, la Deuxième République avait pour principe la souveraineté populaire inscrite dans la Constitution.⁹ Mais, ce principe s'est limité à l'unicité du pouvoir d'État révolutionnaire. L'État a considéré le peuple comme les travailleurs ou les masses laborieuses qui doivent contribuer à promouvoir la révolution socialiste.¹⁰ Le peuple travailleur a eu le devoir d'adhérer au Front National pour la Défense de la Révolution. Il fallait en être membre pour être candidat aux élections (art.3). Inspiré par l'article 126 de la Constitution de l'Union soviétique, l'État malgache a choisi de faire militer le peuple pour le progrès révolutionnaire. Citons l'article 29 de la Constitution malgache :

« Les travailleurs et les citoyens animés de l'idéal révolutionnaire et patriotique, qui constituent l'avant-garde du mouvement d'édification du socialisme, sont encouragés à s'associer démocratiquement pour animer, diriger et contrôler les organisations de défense de la Révolution. »

En ayant recours au monopartisme étatique, au centralisme des pouvoirs et à la restriction des droits et des libertés, le régime de la Deuxième République de Madagascar a été entièrement établi pour donner le pouvoir au président suprême et pour faire travailler le peuple dans le but de la construction de l'État socialiste.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

On a déjà dit que le Sénégal est parvenu au monopartisme en réalisant l'uniformisation politique sous l'égide de la négritude. Cette politique idéale a été ruinée par les opposants intérieurs tels les manifestants étudiants en 1968.

Dans la Constitution en 1963, le président est élu au suffrage universel direct et se charge de la direction de l'administration et des armées. Constitutionnellement, il est possible que le président intervienne dans le pouvoir législatif. Tandis que celui-ci a le droit de voter les lois, le président est compétent pour prendre l'initiative de proposer les lois selon l'article 56 de la Constitution.

En ce qui concerne le parti étatique, le secrétaire général de l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS) était Senghor qui cumulait ce poste avec celui de président de la République. De ce fait, les projets de loi correspondaient au programme du parti UPS et leur adoption ne comportait pas de difficultés.¹¹

⁹ Arts.3, 6, 8 et 9.

¹⁰ Art.3.

¹¹ Zuccarelli, op.cit., p.106.

2) La Guinée

Le Parti Démocratique de Guinée (PDG) était capable d'intégrer le peuple dans le nationalisme. Lors de l'indépendance, les autres partis politiques se sont appuyés sur les ethnies. Seul le PDG était interethnique et les paysans ont apporté leur soutien à ce parti. Après sa victoire à l'élection de 1956, le PDG a essayé de réformer le système socio-économique pour s'opposer au néo-impérialisme et annuler les traces de la colonisation.

En 1963, la Constitution a été promulguée, dans laquelle la souveraineté n'appartenait qu'au peuple, parlant même de « gouvernement du peuple ». Mais, selon Mohamed Moustapha Diop, il s'agissait d'un « gouvernement non parlementaire ». ¹² La volonté du pouvoir législatif a été souvent négligée et les décisions prises par décret pour contrôler ou contourner l'Assemblée nationale.

Le pouvoir du chef d'État a été constitutionnellement renforcé. Le pouvoir exécutif s'est concentré sur le chef d'État, qui a cumulé les fonctions de président de la République, de chef du gouvernement et de chef des forces armées (art.20). Sékou Touré a occupé aussi le poste de secrétaire général du parti. Comme cela, le parti et l'État ont fusionné en un « Parti-État » pour renforcer le pouvoir du parti étatique. ¹³

3) Tanzanie

En Tanzanie, Nyerere a souligné que le socialisme africain disposait originellement et « traditionnellement » de la démocratie et qu'il se différenciait de la démocratie parlementaire occidentale. Il a fallu établir une conception de la démocratie et de la liberté spécifiquement tanzanienne. L'originalité tanzanienne s'est incarnée dans la Déclaration d'Arusha comme consensus entre le TANU et le peuple. ¹⁴

L'africanité et la tanzaniaïté étaient une doctrine importante pour le socialisme d'Ujamaa. Mais cette ligne politique a servi de prétexte au parti étatique tanzanien pour renforcer son pouvoir.

Pour les élections, les candidats étaient toujours issus du parti unique. La liberté de la presse a été limitée, aucun journal privé n'a été autorisé. Aucun système socio-politique ne pouvait exister en dehors de l'institution du parti étatique.

¹² M. M. Diop, « Mutations patrimoniales ou individualisation « imparfaite » des droits fonciers dans la plaine de Timbi-Madina au Fouta Djallon », Thèse de doctorat de l'Université Vincennes-Saint-Denis, 2002, p.336.

¹³ Ibid., p.263 et p.266.

¹⁴ J. K. Nyerere, *Liberté et Socialisme*, p.57, cité et traduit par Sylvain Urfer, *Une Afrique socialiste : la Tanzanie*, Paris, les Éditions Ouvrières, 1976, p.64.

« En 1965, La Tanzanie a adopté sa propre forme de démocratie ; nous avons rejeté le modèle occidental, parce qu'il ne nous paraissait pas adapté à nos conditions, en dépit du fait que tout notre développement constitutionnel avait jusqu'alors été basé sur lui. Nous avons étudié différents systèmes démocratiques, (...) Puis nous avons élaboré un système de gouvernement à parti unique qui nous semblait inclure les éléments essentiels de la démocratie en même temps qu'il apportait unité et force au gouvernement ; (...) »

Comment la logique de l'État s'est-elle concrétisée dans la politique rurale ? La communauté villageoise étant la base politico-économique du régime socialiste.

1-2. La politique rurale

L'institution de l'administration hiérarchisée n'est-elle pas contradictoire avec la décentralisation ? Selon la logique de l'État, il est possible de faire coexister les deux dans la politique rurale. La communauté villageoise s'est transformée en collectivité territoriale qui intègre le peuple dans l'institution administrative. Il s'agit de savoir si l'intégration était centraliste ou décentraliste.

Dans la collectivité territoriale de base, c'est-à-dire la communauté villageoise, la collectivisation ou la coopérative agricole est mise en place sous l'initiative de l'autorité administrative. L'État affirme également que l'économie rurale planifiée est très importante pour le développement national.

On va voir la politique rurale à la fois comme politique administrative et comme politique de développement dans les pays africains.

Madagascar

Le régime de la Deuxième République a pensé que tout son fondement était dans le Fokonolona pour mettre en œuvre le socialisme. Un article de la *Charte de la Révolution Socialiste Malgache* et un de la Constitution indiquent :

« En effet, si le fokotany (assemblée des Fokonolona) est le pouvoir révolutionnaire au niveau des villages, l'État représente le pouvoir révolutionnaire à l'échelle de la Nation. »¹⁵

« Le Peuple Malgache constitue une Nation organisée en État fondé sur la communauté socialiste et démocratique, le Fokonolona. »

Selon sa logique de l'État, le régime a inscrit la démocratie socialiste dans la Constitution. Pour la mettre en valeur, l'État a opté pour la décentralisation. Ratsiraka dit dans la Charte :

« (...) la décentralisation est à nos yeux une des conditions essentielles à la consolidation de notre unité nationale. »¹⁶

Les dirigeants socialistes malgaches ont pensé que la décentralisation était une façon d'appliquer la force des paysans à la construction de l'État-nation révolutionnaire. Il s'agissait donc d'institutions locales ou régionales où chaque division administrative intégrait le peuple dans l'administration de l'État et dans la politique du développement socio-économique.

¹⁵ Ratsiraka, op.cit., p.54.

« (...) si l'on donne au paysan démuné de tout, les moyens de se procurer un revenu, il est indispensable de lui donner en même temps tous les moyens d'une promotion sociale et culturelle, il va sans dire qu'une telle action exige de l'État révolutionnaire des efforts considérables, mais l'organisation « coopérative » des agriculteurs devrait permettre le développement des collectivités organisées et décentralisées (fokonolona), ce qui évitera à coup sûr la dispersion de ces efforts et rendra toute intervention plus efficace parce que plus concertée. »¹⁷

La décentralisation s'est concrétisée dans les Collectivités décentralisées de l'État. Il y avait quatre niveaux administratifs ;

- le Fokontany ; Collectivité décentralisée de base, circonscription constituée des Fokonolona,
- le Firaisampokontany ; niveau de l'ancien canton ou sous-préfecture,
- le Fivondronampolontany ; niveau de la sous-préfecture
- et le Faritany ; niveau correspondant à la province.

L'ordonnance n° 76-044 définit :

« Une Collectivité décentralisée est une portion du territoire national dans laquelle l'ensemble de ses habitants électeurs de nationalité Malagasy, dirige l'activité locale en vue du développement économique, social, culturel et édilitaire. »¹⁸

Le régime étatique a donné la compétence de l'administration autonome et de la gestion des biens patrimoniaux aux Collectivités.¹⁹ Sur la base de la convention collective *Dina*, le peuple était capable de participer à l'administration de la Collectivité dans les domaines législatif, juridictionnel, de défense, de sécurité, économique, politique et social.²⁰ Dans l'entretien avec un sous-préfet,²¹ celui-ci nous a dit que le *Dina* était une source législative locale et parallèle. Il est indépendant de l'État de droit et multiforme dans chaque communauté. Cela se présente comme dualité de la loi. Le sous-préfet nous a dit que l'État avait besoin d'avoir recours à l'autonomie locale pour mettre en ordre les communautés locales qui ne connaissaient pas la loi promulguée par l'État.

¹⁶ Id., p.19.

¹⁷ Ibid., p.36.

¹⁸ Ministère de l'intérieur de Madagascar (Ministeran' Ny Attranu), *Recueil des textes officiels : sur le fonctionnement et les attributions des collectivités décentralisées (Didy Aman-Dalana : Mikasika Ny Fomba Fiasa Sy Ny Anfara Raharahan' Ny Vondrom-Bahoaka Itsinjaram-Rahefana)*, Antananarivo, 1985, Section 1, art.1^{er}, p.149.

¹⁹ Id., p.189. Décret n° 77-037 du 16 février 1977 fixant les règles de fonctionnement administratif, les attributions et les responsabilités des Collectivités décentralisées.

²⁰ Ibid., p.152. Ordonnance n° 77-057 du 17 septembre 1977 art.15 : « Sur son territoire, le Fokonolona d'une Collectivité décentralisée détient le pouvoir révolutionnaire : administratif, législatif, juridictionnel, défense, sécurité, économique, politique et social. »

²¹ Entretien daté du 22 septembre 2001 à Ambohidratrimo.

Cependant, on verra la limite de la décentralisation et de l'autonomie en tenant compte des organes et des attributions des Collectivités. Dans l'institution étatique administrative, l'organisation supérieure contrôle hiérarchiquement celle qui lui est l'inférieure.

La Collectivité décentralisée, à chaque niveau, disposait de l'autonomie financière pour son développement.²² Elle disposait aussi, comme organes, d'un comité populaire, d'un comité exécutif et d'un comité administratif. Les membres du conseil populaire étaient élus au suffrage indirect par l'organe représentatif de chaque entité composante. Au niveau du Fokontany, tous les habitants de plus de dix-huit ans étaient qualifiés pour participer à l'assemblée générale. Le conseil populaire était formé des représentants de la Collectivité décentralisée. Le comité administratif était pour le service public sous la direction du comité exécutif. Le comité exécutif était chargé de l'exécution des délibérations de l'assemblée générale ou du conseil populaire.²³

Le secrétaire général du Faritany et le délégué du Fivondronampokontany étaient nommés par décret pris au conseil des ministres à partir de la liste du pouvoir central.²⁴ Ils devaient quitter leur poste ministériel. Mais, Jean-Louis Calvet écrit qu'ils représentaient les ministres en ayant des rapports directs avec le pouvoir central.²⁵ La Collectivité supérieure devait recueillir l'opinion des collectivités inférieures et recevoir le compte-rendu de l'activité de celles-ci.²⁶ Quant aux relations entre les institutions supérieure et inférieure, l'État a fixé le principe du centralisme démocratique.²⁷ Ce principe n'est-il pas contradictoire avec la décentralisation ? Nous avons posé cette question au sous-préfet.

Sa réponse est claire. Selon lui, il est possible de rendre compatible les deux styles d'administration si l'on applique les décisions démocratiques à la majorité dans la délibération de la Collectivité et la tutelle dans la hiérarchie administrative. Le Décret modifié n° 77-037 de février 1977 explique la tutelle administrative :

« La tutelle a pour but d'harmoniser et de contrôler le fonctionnement et les actes des Collectivités décentralisées selon les règles du centralisme démocratique. »²⁸

²² Ministère de l'intérieur de Madagascar, op.cit., p.149. Ordonnance n° 76-044 art.1^{er} : « Elle est dotée de la personnalité morale et d'autonomie financière. »

²³ Id., art.4 et 5, p.150 et Ordonnance n° 77-050 du 16 septembre 1977 art.16, ibid., p.153.

²⁴ Ibid., p.151. Ordonnance n° 78-008 du 5 mai 1978.

²⁵ J.-L. Calvet, « Une année électorale », CEGET / CERSOI, op.cit., p.95.

²⁶ Ministère de l'intérieur de Madagascar, op.cit., p.148. Ordonnance modifiée n° 76-044 du 27 décembre 1976 : « Les principes du centralisme démocratique et ceux de la responsabilité des élus devant leurs électeurs régissent le contrôle des Collectivités. En d'autres termes : les organismes de chaque Collectivité décentralisée doivent recueillir l'opinion de ceux des Collectivités décentralisée composantes ; (...) »

²⁷ Ibid., p.148 et Décret n° 77-037 art.1^{er}, ibid., p.185 : « Conformément aux principes du centralisme démocratique et dans le cadre des lois et règlements en vigueur, elles exercent ce pouvoir par voie de délibérations prises au niveau du Fokontany, par l'assemblée générale, au niveau du Firaisampokontany, du Fivondronampokontany, et du Faritany, par leur conseil respectif, au cours de leurs sessions ordinaires et extraordinaires. »

²⁸ Ibid., p.192, art.25.

Sous tutelle, la Collectivité décentralisée avait le droit de surveiller, de contrôler et d'annuler les décisions et les orientations de l'assemblée générale ou du conseil populaire et du comité exécutif de la Collectivité inférieure. Donc, la tutelle du Faritany (comme province) était fort assurée :

« Au sommet de la hiérarchie, les Faritany sont placés sous la tutelle du pouvoir central qui, exceptionnellement, peut décider de prendre directement en charge la tutelle d'autres Collectivités décentralisées. » ²⁹

Dans les communautés locales, il y avait les éléments d'une autonomie qui permettraient la décentralisation. On voit encore, dans le Dina par exemple, la dynamique de la communauté s'éloigner de l'État. Mais, l'État avait besoin de mobiliser le peuple dans le régime socialiste. C'est la logique du monopartisme étatique. Tant que le pouvoir central déterminait son orientation politique, la décentralisation servait à intégrer le peuple dans le régime à chaque niveau administratif. La tutelle administrative devait résoudre la contradiction entre la décentralisation et le centralisme étatique. Les Collectivités décentralisées se sont consacrées à la réalisation du socialisme malgache.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

Au Sénégal, l'État a regroupé des villages pour restructurer la « zone de terroirs » sur le fondement de la loi promulguée le 17 juin 1964. L'article 9 de la loi 64-46 dit :

« les terres de la zone des terroirs sont gérées sous l'autorité de l'État et dans les conditions fixées par décret, par un conseil rural et par le président dudit conseil »

Mais, les décrets ont été retardés à cause de l'interprétation des articles. Alors, une idée proposée par les commissions ministérielles a été adoptée pour créer des communautés rurales conformément à une cohésion sociale homogène. Le but du découpage des zones homogènes fut l'animation rurale. Ce projet a eu aussi des difficultés à se réaliser. ³⁰

Enfin, l'autorité administrative de l'État a choisi de restructurer la communauté rurale en tant que collectivité locale dans le cadre de la réforme de l'administration territoriale. En 1972, la réforme de l'administration territoriale a été mise en œuvre. Elle s'est établie sur trois échelons (région, département et arrondissement) qui ont été dirigés par des chefs de circonscriptions (gouverneur, préfet et sous-préfet). Chaque

²⁹ Ibid., p.148.

circonscription disposait d'une organisation consultative élue par les habitants. Dans la circulaire du 25 juillet 1972, le ministre affirme :

« La réforme a trois objectifs : la décentralisation des institutions administratives, la participation responsable des groupements socio-économiques, la déconcentration de certains pouvoirs. »³¹

C'est le choix de la décentralisation. Mais, la décentralisation ou la gestion autonome était limitée par la tutelle de l'autorité supérieure.

Selon la logique de la politique rurale de l'État, le développement agricole devait contribuer à l'industrialisation. Pour stimuler la modernisation de l'agriculture, l'Office National de Coopération et d'Aide au Développement a monopolisé la commercialisation des produits agricoles et fourni des matériaux comme des semences, engrais et outillages, nécessaire aux coopératives. La Banque Nationale pour le Développement du Sénégal a eu un rôle important à jouer pour le financement de l'agriculture.³²

2) La Guinée

L'État guinéen quant à lui a eu l'intention d'effacer l'institution coloniale. Pour ce faire, Sékou Touré a confisqué les concessions foncières de l'ancienne puissance coloniale et a interdit la propriété privée. L'État a nationalisé la terre pour la distribuer à ceux qui étaient capables de la « mettre en valeur ». ³³ Conformément au décret du 18 avril 1974, une Commission domaniale nationale a été constituée. ³⁴ Elle était une organisation ministérielle qui autorisait l'attribution ou le transfert de terrains urbains et ruraux. Évidemment, on peut deviner les conflits autour de la politique foncière de l'État.

En ce qui concerne les circonscriptions territoriales, le PDG a établi quatre niveaux administratifs ; le pouvoir révolutionnaire local (PRL) comme communauté villageoise, le pouvoir révolutionnaire d'arrondissement (PRA) (ancien canton), la fédération ou le bureau fédéral (ancien cercle) et le bureau politique national ou pouvoir central (ancien poste de gouverneur colonial).

La Commission domaniale nationale était dirigée par le chef de chaque collectivité administrative. M. Moustapha Diop dit que la Commission fonctionnait d'une manière plus administrative que politique. Mais à

³⁰ E. Le Roy présente trois raisons des difficultés. Voir p.174.

³¹ E. Le Roy, « Communautés et communautarisme chez les wolof ruraux du Sénégal », *Recueils de la société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions*, Paris, Dessain et Tolra, 1983, p.133.

³² Copans, art.cit. p.95.

³³ Décret du 20 janvier 1961.

³⁴ Diop (M. M.), op.cit., pp.164-165.

cause du centralisme administratif, le parti étatique intervenait dans les décisions administratives de la Commission.³⁵

La terre confisquée a servi aux infrastructures du parti ou de l'État. Pour le développement agricole, la terre servait aux Fermes agro-pastorales d'arrondissement (FAPA). Elles sont devenues la base des projets de développement rural. Les nouveaux ouvriers agricoles ont été mobilisés dans le cadre du développement national.³⁶ Il semble que la réforme agraire ait été radicalement faite. Cependant, l'attribution de la terre par l'État a causé des conflits et la réforme n'a pas pu restructurer le système foncier traditionnel. On le constatera dans la section 2 de ce chapitre.

3) Tanzanie

Dans la Déclaration d'Arusha en Tanzanie, Nyerere définit l'agriculture comme la base du développement :

« (...) notre but doit être d'augmenter la production de ces cultures. C'est en fait le seul moyen par lequel nous puissions développer notre pays ; en d'autres termes, c'est seulement en augmentant ces productions que nous pourrions procurer à chaque Tanzanien davantage de nourriture et davantage d'argent. »³⁷

Et il explique la gestion de la terre nationalisée pour le développement agricole sous l'initiative du parti étatique :

« Du fait que l'économie de la Tanzanie dépend et continuera à dépendre de l'agriculture et de l'élevage, les Tanzaniens peuvent vivre convenablement sans dépendre de l'aide extérieure s'ils utilisent leur terre d'une manière adéquate. (...) Parce que la terre appartient à la nation, le gouvernement doit veiller à ce qu'elle soit utilisée au bénéfice de la nation tout entière (...) Il incombe à la TANU de veiller à ce que le pays produise assez de nourriture et assez de culture de rente pour l'exportation. Il incombe au gouvernement et aux coopératives de veiller à ce que notre peuple obtienne les outils, la formation et les directives nécessaires en ce qui concerne les méthodes modernes d'agriculture. »³⁸

Évidemment, le village Ujamaa était basé sur la coopérative agricole dans laquelle s'est incarnée la pensée du socialisme africain.

³⁵ Id., p.165.

³⁶ Ibid., p.258.

³⁷ Déclaration d'Arusha, cité par Urfer, op.cit., p.214.

³⁸ Ibid., p.218.

S. S. Mushi écrit qu'après le retard de la construction des villages Ujamaa entre 1967 et 1972, la décentralisation a commencé en 1972.³⁹ Le slogan de cette réforme a été lancé comme *more power to people* (plus de pouvoirs au peuple). La réforme s'est appliquée à la restructuration de l'administration locale pour lui donner l'autonomie des décisions politiques et de la gestion financière. Sur le plan du développement, deux postes ont été créés ; le directeur du développement de la préfecture (regional development director, RDD) et le directeur du développement du département (district development directeur, DDD). La communication avec le ministère se faisait à travers des RDD et DDD. Ceux-ci étaient membres du parti TANU et étaient chargés de la coordination du projet de développement en tant que président ou secrétaire du conseil ou du comité dans chaque circonscription administrative. Le conseil et le comité étaient constitués d'élus et de membres du parlement et de la gestion locale avec le président et le secrétaire du parti locaux.

Conclusion de la section 1

Le régime a été établi dans le but de renforcer le pouvoir du parti étatique. Il n'y avait pas de séparation absolue des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Le pouvoir exécutif, que le parti pénètre, avait tendance à empiéter sur les autres pouvoirs pour accélérer la politique économique. Le peuple avait l'obligation d'adhérer à ce parti. D'après la logique de l'État, l'autoritarisme était indispensable pour intégrer le peuple dans le développement national. C'est la mobilisation de la masse par l'État que D. E. Apter théorise.⁴⁰

Si on souligne la spécificité de l'institution étatique en Afrique, elle se caractérise par le pouvoir et le réseau des bourgeois d'État, y compris les militaires, autour du chef de l'État. Leur parti socialiste se présentait comme une avant-garde qui accélérerait la réforme aux côtés des masses paysannes. C'est pourquoi ils ont accordé, au moins nominalement, de l'importance à la politique rurale.

Les socialismes en Afrique ont essayé d'incarner leur doctrine dans la communauté villageoise en lui donnant le rôle de fondement de leur État-nation et ils ont pensé que le plan politique agricole apporterait le développement socio-économique. Les États socialistes ont institué les communautés villageoises comme collectivité territoriale. Ils prônent la participation de la masse à la construction du socialisme dans la décentralisation. Ils imposent la logique de l'État dans la politique rurale.

³⁹ S.S.Mushi, "Institutionalization of popular participation: the Tanzanian experience", in Hoynh (ed.), op.cit., pp.271-274.

⁴⁰ Voir pp.132-133.

Section 2 : La réalité politique

La réalité politique n'a pas confirmé la logique mise en œuvre par l'État en raison de l'influence négative du pouvoir étatique sur la société villageoise. Concrètement, les intérêts de l'élite et des paysans sont inconciliables.

Le pouvoir a tendance à être corrompu. Le pouvoir devient abusif en violant les droits et les libertés des autres. C'est ce que John Locke et Montesquieu ont pensé. Donc, il faut séparer les pouvoirs que diverses personnes partagent pour en limiter les abus. Tetsuichi Hashimoto dit que même si la séparation des pouvoirs est officiellement établie, on ne peut pas s'empêcher de douter de l'abus de pouvoir. Sous prétexte de la séparation des pouvoirs, il est possible de cacher le centralisme du pouvoir exécutif. La séparation des pouvoirs devient une théorie inapplicable. On a déjà vu ce phénomène dans les pays africains. ¹

C'est une nouvelle élite qui est parvenue au pouvoir dans le pays en voie de développement. Elle naît de la stratification sociale après la décolonisation en Afrique et nous l'avons présentée comme une bourgeoisie d'État.

M. Weber a théorisé l'évolution du haut fonctionnaire moderne. Il pose, comme éléments de cette évolution, le statut légal du fonctionnaire, la structure hiérarchique et bureaucratique, l'uniformité des procédures administratives et la spécialisation des connaissances. Weber explique qu'il était historiquement nécessaire que l'administration fût dissociée du pouvoir personnel du roi dans la rationalisation moderne.

Comparativement à la théorie de Weber, il est à noter que la personnalisation et la rationalisation modernes coexistent dans le pouvoir autoritaire. Par le monopartisme étatique, l'élite s'engage dans le parti politique. Il n'existe pas de fonctionnaires politiquement neutres. Ils ne passent pas un examen pour être qualifiés impartialement. Ils travaillent pour les intérêts du parti politique. Sous le régime démocratique, les élus procèdent à un remaniement du personnel dans les ministères. La volonté du peuple doit se refléter sur l'administration du personnel. Mais sous le régime autoritaire, le chef d'État est entouré de ses favoris. L'élite, professionnelle et technocrate, est une classe dominante qui s'installe dans le système et le régime pour maintenir son pouvoir. Pour cela, elle a recours à la violence sans contrôle ni surveillance d'un pouvoir de recours au sien de l'institution étatique.

Nous avons parlé aussi de l'antagonisme entre l'élite et les paysans en Afrique. Il y a un écart entre l'élite et la masse dans les pays en voie de développement. L'élite pense à intégrer la masse dans l'institution

¹ T. Hashimoto, in Uchida (eds.), op.cit., p.120.

étatique. Théoriquement, les rapports sont intangibles entre l'élite et la masse, c'est-à-dire entre une minorité de gouvernants et de nombreux gouvernés.

L'élite manipule les masses. Mais la masse de paysans ne réagit pas toujours comme l'élite le suppose. La communauté villageoise se met à l'écart de l'institution étatique. Cette réaction politique contre le pouvoir d'élite révèle la nature « anarchique » des paysans.

Présentons la contradiction de l'élite étatique (2-1). Et puis, montrons l'échec de la manipulation de masse par l'élite (2-2). En Afrique, la mauvaise gestion des bourgeois d'État a empêché le développement économique dans la communauté villageoise.

2-1. Les conflits des élites

Le parti unique d'État en Afrique a affirmé qu'il n'était pas un parti d'élites mais l'avant-garde qui dirige la masse. Mais en réalité, l'élite des bourgeois d'État était au pouvoir. Les chefs d'État africains ont voulu être entourés de leurs favoris, dans certains cas, originaires de la même ethnie ou du même lignage qu'eux. Cela se présente comme du clientélisme. C'est une source de conflits et de luttes politiques autour du pouvoir.

Madagascar

Le pouvoir du chef d'État s'insinuant dans les autres pouvoirs vide les droits de l'homme de toute réalité.

Il n'y avait que le Front National pour la Défense de la Révolution (FNDR) qui s'exprime dans un cadre politique. Strictement, seuls les membres du FNDR étaient autorisés à se porter candidats à des élections.² C'était pratiquement un monopartisme.

Cela n'a pas empêché la lutte politique des élites à l'intérieur du FNDR. On peut voir aussi l'influence de l'armée sur le régime étatique. Le monopartisme n'est pas flexible mais trop étroit pour s'adapter à la réalité socio-politique. Il peut disparaître.

Ratsiraka pensait que le FNDR se transformerait en parti unique dans l'avenir. Il a trouvé le multipartisme dangereux pour l'union nationale :

« Il est clair que les partis politiques ont dangereusement perpétué les divisions et que l'intérêt bien compris de la révolution semble résider dans l'instauration du parti unique. (...) Le moment venu, nous verrons ce qu'il conviendra de décider sans rien imposer, (...) Nous ne le mettrons sur pied (le parti unique) que si le Peuple est d'accord et prêt. »³

Le FNDR était une institution transitoire qui précédait le parti unique. Contrairement au dessein du président, la liberté limitée des partis politiques a permis au FNDR de laisser faire les opposants. On peut voir à Madagascar les mêmes vicissitudes du régime autoritaire théorisées par J. Linz.⁴

J.-L. Calvet décrit l'élection régionale en 1977 des comités exécutifs des Fokontany au suffrage universel direct. C'était la première élection, où le peuple a sélectionné directement ses représentants, après l'établissement de la Deuxième République. L'État devait trouver une occasion de se donner une légitimité. L'élection des comités exécutifs des Fokontany était essentielle pour constituer les institutions étatiques, parce que les membres du comité inférieur avaient le droit de choisir au suffrage indirect le comité exécutif supérieur.

⁵

Selon l'article de Calvet, ces élections ont eu pour résultat la grande victoire de l'AREMA :

« Le 20 mars, il s'agit pour 3.840.858 électeurs (les citoyens de plus de dix-huit ans) d'élire 76.550 conseillers dans 11.380 Fokontany. L'AREMA emporte 67.553 sièges, soit 88,2 %, (...) l'A.K.F.M., qui vient très loin en deuxième position au niveau national - 8,3 % des sièges -, (...) Beaucoup plus étonnante est la véritable « débâcle » du MONIMA qui totalise à peine 1,8 % des sièges, (...) »⁶

Par suite de cette élection, l'élection des présidents des comités exécutifs des Fokontany a eu lieu « selon les moyens propres à chaque collectivité » du 27 mars au 3 avril 1977.

Face à la grande victoire de l'AREMA, le parti politique MONIMA a dénoncé la fraude à ces élections commise par l'administration et a douté de la légitimité du régime. Avant l'élection législative de juin, il a quitté le FNDR. Automatiquement il lui a été interdit d'avoir des activités en tant que parti politique. Le retrait du MONIMA l'a opposé au Bureau politique du FNDR qui a présenté la liste des candidatures accordées par les « partis frères » « afin de renforcer l'unité nationale et d'avancer vers le regroupement et l'unification des forces révolutionnaires ». ⁷ Le MONIMA a appelé à l'abstention.

² Art.3 de la Constitution. L'ordonnance du 29 décembre 1976 créant le FNDR malgache précise que : « (...) seuls les organisations et partis révolutionnaires sont autorisés à déployer des activités politiques ».

³ *Le Monde*, le 28 décembre 1977, p.7.

⁴ Voir p.133.

⁵ Le Ministère de l'Intérieur de Madagascar, op.cit., p.147.

« Quant aux membres des conseils populaires, ils sont élus au suffrage indirect : (...) »

⁶ Calvet, art.cit., p.89.

⁷ Ibid., p.99.

En 1980, Monja Joana, chef du parti MONIMA, a provoqué des manifestations avec des lycéens, des étudiants et des travailleurs. Il a été arrêté. L'année suivante, après avoir accepté de devenir membre du Comité Suprême de la Révolution (CSR), le MONIMA a été autorisé et a été réintégré dans le FNDR. Lors de l'élection présidentielle en 1982, il a refusé de reconnaître que Ratsiraka avait été réélu au premier tour avec 80,17 %. Monja Joana a été encore incarcéré. Après sa libération, il était toujours en résidence surveillée.

Les discours de Monja Joana illustrent les contradictions du régime de la Deuxième République. Il a critiqué la corruption, l'injustice et l'arbitraire de Ratsiraka :

« L'AREMA, (...) sue eau et sang actuellement pour vous rendre le statut de colonisés. (...) Je mène une croisade bien solitaire, (...) bien que fort du soutien du peuple malgache qui, malheureusement est bien englué dans une misère noire. Je suis seul à élever ma voix contre la barbarie et la terreur instituées par Ratsiraka. »⁸

Pendant les manifestations, Manja Joana a critiqué aussi l'intervention et la stratégie de l'armée dans l'élection :

« La majeure partie du budget est consacrée à la Défense de Ratsiraka pour qu'il reste à ce poste volé. De grandes faveurs sont accordées à ces militaires : ils perçoivent des soldes très élevées, ils ont des avancements non mérités et, par ailleurs, on leur permet beaucoup de facilités pour faire du marché noir, de la corruption et organiser le vol de bœufs. »⁹

L'armée continue à exercer une influence sur le pouvoir qui est redevenu civil. N'oublions pas que les militaires africains sont politisés et interviennent dans les crises politiques pour restaurer l'institution socio-étatique. L'objectif politique de ce type est révolutionnaire. Mais dans le régime autoritaire qui est sous son influence, l'armée défend son privilège politique.

Institutionnellement, l'armée pénètre dans le régime étatique. Les huit membres du premier CSR étaient militaires. Le deuxième se composait de cinq militaires et six civils.¹⁰ Comme nous l'avons dit, le CSR était important pour que le pouvoir exécutif prenne de l'extension dans les autres pouvoirs. Le Comité Militaire pour le développement (CMD) présentait un caractère symbolique et consultatif pour donner des avis au président à propos du programme de défense et de développement socio-économique. Mais le CMD, qui se composait de 30 sièges de l'Armée Populaire et de 20 de la gendarmerie, disposait de l'assemblée générale et du bureau permanent.¹¹

⁸ Deleris, op. it., pp.108-9.

⁹ Ibid., p.114

¹⁰ Cadoux, art.cit., note 112, p.39.

¹¹ Ibid., note 109, p.37.

Dans sa politisation et sous le régime dans lequel les militaires ont leurs privilèges, l'armée s'est divisée en deux ; pro-ratsiraka et anti-ratsiraka. Les opposants armés n'étaient pas contents de la politique du régime. Ils ont projeté un coup d'État contre le régime de Ratsiraka. ¹²

Les suspects de ce coup d'État ont été mis en prison. En tenant compte de leur situation, Ferdinand Deleris dénonce la violation des droits de l'homme sans enquête ni justice dans la Deuxième République. ¹³

« (...) (le) commandant Andriamaholison, arrêté en octobre 1977 pour attentat ou complot contre la sûreté de l'État, jugé en octobre 1983 et condamné à la déportation à vie sans que la preuve formelle de sa culpabilité ait été apportée ; » ¹⁴

On voit la contradiction de l'élite de la Deuxième République. Dans le monopartisme, il est difficile de mener une politique multiple. Tant que le pouvoir respecte le privilège de l'armée, il est difficile de garantir l'égalité politique. C'est une coalition entre le parti unique et l'armée pour maintenir les privilèges des « bourgeois d'État ». Sans contrôle du pouvoir exécutif, il est difficile de prévenir la violation des droits de l'homme. Pourtant, les opposants peuvent se manifester en profitant de la vulnérabilité du régime autoritaire autodétruit.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

Comme F. Zuccarelli le dit, les conflits de clans se sont déroulés dans le parti de l'Union Progressiste Sénégalaise (UPS). En particulier le conflit entre Senghor et le Premier ministre Mamadou Dia a exercé une grande influence sur le régime politique. Les deux dirigeants sénégalais ont coopéré depuis la pré-indépendance. Mais, d'après Zuccarelli, leurs styles de politique étaient différents. ¹⁵ Le président était un écrivain connu idéaliste et humaniste. Par contre, Dia était un pragmatique qui avait tendance à ne pas s'embarrasser de la loi et des règlements.

¹² Deleris, op.cit., p.112 : « Le plus célèbre (complot) est celui, déjà évoqué, du commandant de gendarmerie Richard Andriamaholison, ancien ministre de l'Information et du Tourisme du gouvernement Ratsimandrava. » et p.115 : « Le premier concerne l'accident d'hélicoptère dont a été victime, en juillet 1976, le colonel Joël Rakotonalalala, alors Premier ministre. Le colonel était, avec le commandant Andriamaholison, un des hommes de confiance de Ratsimandrava. »

¹³ Id., pp.104-107.

¹⁴ Ibid., p.105

¹⁵ Zuccarelli, op.cit., p.87.

E. Le Roy constate que la différence politique entre les deux apparaissait dans la politique rurale.¹⁶ Alors que Senghor se montrait comme un individualiste européen, Dia a voulu promouvoir le mouvement coopératif des communautés villageoises. Dia écrit que l'animation doit favoriser :

« non seulement la structuration socio-économique, mais aussi la structuration socio-politique et doit aboutir à la création, selon le meilleur profit, des communautés rurales de base, cellules de la démocratie paysanne, dans quoi s'intégrera harmonieusement le mouvement coopératif. »¹⁷

Le Roy dit que la tentative de réforme de Dia s'est écartée des modèles traditionnels et français mais qu'elle était proche du modèle yougoslave.¹⁸

En décembre 1962, les députés ont déposé une motion de censure contre le gouvernement. Le Premier ministre a exercé son pouvoir pour incarcérer des députés anti-Dia. Enfin, Mamadou Dia a été arrêté, soupçonné d'avoir tenté un coup d'État.

Jeune Afrique l'Intelligent fait ce commentaire lors de l'hommage à Senghor en analysant sa vie politique jusqu'en 1974 avant la création du Parti Démocratique Sénégalais d'Abdoulaye Wade :

« Pourtant Senghor a échoué dans son projet de faire de l'UPS un grand parti de réflexion idéologique et d'animation. Ce n'est qu'une alliance de clans antagonistes, de notables avec leur clientèle, entre lesquels le chef doit sans cesse arbitrer. Le Sénégal n'a pas sombré dans le ridicule du culte de la personnalité qui envahit le reste du continent, mais le parti unique de fait est bel et bien le parti du président. »¹⁹

2) La Guinée

Le Parti Démocratique de Guinée encourageait la mobilisation de masse depuis l'indépendance, comme C. Rivière l'a constaté.²⁰ Pour attirer la masse, le PDG a éliminé les chefs traditionnels, parce que ceux-ci avaient coopéré avec le gouvernement colonial comme chefs de cantons de l'administration indirecte en mettant en œuvre la politique coloniale et en ramassant les impôts.²¹ Le nouvel État a confisqué des terres aux chefs traditionnels pour libérer les paysans de l'assujettissement et pour les mobiliser dans le développement national.

Sékou Touré dit :

¹⁶ Le Roy, art.cit., 1983, p.126.

¹⁷ Citation de J. Serreau, *Le développement à la base au Dahomey et au Sénégal*, Paris, L.G.D.J., 1966, p.193, cité par Le Roy, id.

¹⁸ Ibid., p.127.

¹⁹ Philippe Gaillard, « Une demi-siècle de senghorisme », *Jeune Afrique l'Intelligent* Hors-Série, n° 3, du 22 mars 2002, pp.18-26.

²⁰ Rivière, op.cit., p.270.

²¹ Diop (M. M.), op.cit., p.309 et p.330.

« Ces collectivités, autrefois sans liaison aucune entre elles, trouvèrent désormais un dénominateur commun dans le programme du PDG, dans la lutte contre la chefferie. Si les activités économiques de la région forestière étaient devenues marchandes, il en était autrement en Haute Guinée et dans le Fouta où se perpétuait l'économie de subsistance. (...) La revendication principale des producteurs mus par leur nouvelle conscience était donc la revalorisation des prix de leurs produits. Seul le Parti démocratique de Guinée put, en fait, organiser la lutte contre l'exploitation mercantile, qui dépassait les antagonismes ethniques, tribaux ou religieux. Ce fait dominant de la lutte, sur le plan économique, avait un caractère moderne qu'un seul parti structuré pouvait revêtir. Le développement économique et les problèmes sociaux découlant de la lutte des populations de cette région y facilitèrent donc l'implantation et l'organisation du Parti démocratique de Guinée. »²²

L'État guinéen s'est montré sévère contre les hauts fonctionnaires originaires de la notabilité traditionnelle. Il les a considérés comme traîtres à l'État. Les hauts fonctionnaires ont été emprisonnés à cause de « faux complots », soupçonnés d'être « contre-révolutionnaires » ou agents de l'impérialisme.²³ Rivière dit qu'on peut penser que ces complots imaginaires ont servi de prétexte à l'État pour exterminer les opposants.²⁴

L'État guinéen s'est senti menacé par les complots des opposants et des puissances étrangères. En 1970, des mercenaires portugais sont entrés en Guinée qui soutenait l'indépendance de la Guinée-Bissau. Sékou Touré a critiqué l'intervention de la France, du Portugal et de l'Allemagne. Il a arrêté une vingtaine de Français. À ce moment-là, la Guinée a voulu enfin se réconcilier avec la France du président Giscard d'Estaing. Alors, le problème s'est posé pour les opposants guinéens exilés en France et les détenus français en Guinée soupçonnés du complot de 1970.

Après avoir été libéré, un Français a rendu public la violation des droits de l'homme dans les prisons guinéennes. Mais la France a amélioré ses relations avec la Guinée grâce à la coopération économique. Les deux pays ont négligé le problème des droits de l'homme.²⁵

3) Tanzanie

Pour faire fonctionner l'institution étatique en Tanzanie, l'État a utilisé un grand nombre de fonctionnaires nationaux. M. Yoshida dit qu'il n'y a pas de fonctionnaires nationaux modernes en Tanzanie

²² S. Touré, « L'Afrique et la Révolution, t13 de l'action politique du P.D.G. », S.I.n.d., cité par Rivière, op.cit., p.74.

²³ Diop (M. M.), op.cit., p.334.

²⁴ Rivière, op.cit., p.141.

²⁵ Wauthier. op.cit., pp.352-354.

comme M. Weber en donne la définition. Donc, il utilise le terme « secteur national » au lieu de cela.²⁶ Il présente l'histoire du secteur national.

Dès l'indépendance, l'État a accéléré l'africanisation des fonctionnaires. Selon le recensement en 1957, certaines ethnies n'avaient jamais le privilège d'occuper les postes de hauts fonctionnaires, car ils étaient recrutés en fonction de leur niveau d'éducation. Après la Déclaration d'Arusha en 1967, le statut des fonctionnaires a changé. Le fonctionnaire n'était plus politiquement neutre, mais il fallait qu'il soit accélérateur du développement de l'État socialiste. Il devenait serviteur public et son salaire était limité.²⁷ Pour mettre en place la déclaration d'Arusha, l'État avait besoin d'un grand nombre de fonctionnaires travaillant dans les secteurs publics, par exemple les écoles, les entreprises nationales ou publiques et les régies d'État.²⁸

Ce grand nombre de fonctionnaires a été également recruté parmi les amis ou les membres de la famille.²⁹ Sans examen, ce système a laissé le clientélisme s'installer pour le recrutement personnel et arbitraire et créer un abus de pouvoir. La guerre contre Idi Amin Dada l'Ougandais en 1978 a accéléré l'augmentation du nombre des soldats.

Le grand nombre de fonctionnaires a surchargé le budget national. Le secteur national était la source de l'abus de pouvoir et de l'irrationalité de l'administration.

Les élites ont essayé de mobiliser la masse dans leur lutte politique. Nous le constatons dans la petite section 2-2. Les élites ont eu besoin du soutien de la masse des paysans pour faire fonctionner l'institution étatique. Ceux-ci ont réagi à la manipulation de l'élite. De plus en plus, les paysans ont déployé leurs forces comme les élites ne s'y attendaient pas.

2-2. La manipulation des masses par les élites

Selon la logique de l'État, le socialisme africain a établi un système administratif de décentralisation. L'État a prôné la stimulation du secteur agricole et les ressources humaines des paysans dans le cadre de la collectivité territoriale. Mais, eu égard à la pénétration de l'institution étatique et du parti unique dans

²⁶ M. Yoshida, « Process of Role Changes of the Tanzanian Civil Service and the Parastatal Organizations », Haraguchi Takehiko (ed), *Tenkanki Afurika no Seiji Keizai (African Political Economy in Transition)*, Azia Keizai Kenkyujo (The Institute of Developing Economics), 1993, pp.131-174.

²⁷ Id., p. 139.

²⁸ Ibid., p.133.

²⁹ Ibid., p.153.

l'administration locale et dans les communautés villageoises, la réalité n'était pas la décentralisation mais le centralisme étatique.

Après l'indépendance en Afrique, la stratification sociale a provoqué un écart entre l'élite et la masse. Il n'existait pas de classe moyenne qui aurait joué un rôle intermédiaire entre les deux comme Gramsci le dit. Dans cette situation sociale, l'élite a pensé à mobiliser la masse dans la construction de l'État-nation et le développement économique. Pour cela, le parti étatique s'est montré « d'avant-garde » dans l'intention de diriger les paysans.

Alors, on peut trouver une contradiction entre la logique de l'État et la réalité dans la communauté villageoise. Enfin, l'État du socialisme africain a mal profité des masses pour le développement agricole et économique. Cette contradiction s'est manifestée dans la communauté villageoise.

Madagascar

La Charte de la Révolution Socialiste Malgache définit que l'établissement de son État est basé sur les intérêts des masses :

« L'État révolutionnaire, puissant facteur d'unité nationale et moyen de lutte efficace contre les tentatives de porter atteinte sous une forme ou sous une autre à l'intégrité territoriale, est un État de type nouveau, expression des intérêts des masses laborieuses »³⁰

À l'occasion de l'élection en 1977, les membres du Comité Suprême de la Révolution et les hauts fonctionnaires ont fait des réunions et des discours dans la campagne pour favoriser la victoire de l'AREMA en vue de la « sensibilisation et de conscientisation des masses autour de la Révolution ».³¹

Pour mobiliser la masse des paysans, il s'agissait de réformer l'agriculture. L'État de Ratsiraka a pensé que l'agriculture était la base du développement économique, donc que l'esprit traditionnel coopératif devait être utilisé dans le développement national par l'État-nation. Ratsiraka a prôné le développement économique dans le but d'éradiquer l'exploitation de l'homme par l'homme.

« Prendre l'agriculture comme base et l'industrie comme moteur principal de l'économie.

- Compter sur ses propres forces (auto-suffisance).
- De chacun selon ses capacités, à chacun selon son travail.

Tels sont les principes qui doivent régir l'édification économique autonome et socialiste à Madagascar »

³²

Le 29 novembre 1977, l'Assemblée Nationale Populaire a adopté le projet de loi portant « orientation et organisation de la planification socialiste » et trois « documents de référence » ; les Options fondamentales pour la Planification socialiste (Horizon 2000), le plan triennal 1978-1980 et le plan-programme 1978. L'Horizon 2000 était le plan du développement économique à long terme sur la base de l'économie socialiste, concrètement pour l'agriculture, axée sur la réforme agraire, le système des coopératives socialistes et les fermes d'État pour lutter contre le chômage et pour améliorer le niveau de vie.³³

Conformément à ces plans, l'État a confisqué les terres pour collectiviser des villages. J.-L. Calvet cite le chiffre :

³⁰ Ratsiraka, op.cit., p.37.

³¹ Calvet, art.cit., p.88.

³² Ratsiraka, op.cit., p.56.

³³ Calvet, art.cit., p.121.

« (...) au total, 112.171 hectares ont été récupérés fin décembre 1977 - par voie de transfert à l'État pour inexploitation, de nationalisation pure et simple ou d'annulation de titres provisoires de concession (400.000 autres hectares attendant de l'être) - (...) »³⁴

La confiscation des terres correspond à une phrase de la Charte, dans laquelle le problème foncier avait pour origine la propriété traditionnelle et la concession des terres à l'époque de la colonisation :

« Nous menons actuellement une lutte anti-impérialiste et anti-féodale par une révolution nationale démocratique. L'État révolutionnaire doit donc abolir les rapports de propriété foncière féodaux et colonialistes dans les campagnes. (...) »

Le morcellement et la micro exploitation constituent l'obstacle principal du développement agricole.

Il s'agit donc de récupérer les terres par l'application des textes appropriés concernant l'absentéisme la limitation de propriété et la transformation des rapports coloniaux en rapport socialiste de propriété ... et les redistribuer gratuitement aux paysans en créant des coopératives qui doivent démontrer l'intérêt du groupement selon le principe du libre consentement. »³⁵

En ce qui concerne les Coopératives socialistes, l'État a conçu trois types de collectivisation de l'agriculture. Le premier type est très collectif. Dans ce cas, la terre et les moyens de production sont tous collectivisés. Le travail est toujours planifié et fourni par l'administration sur le critère de la rémunération. Le deuxième est semi-socialiste. La propriété de la terre et des moyens de production est autorisée. L'État exige un minimum de travaux collectifs. Finalement, l'État a choisi le troisième type réaliste qui met en commun travail et équipements mais qui laisse l'autonomie de leur culture aux coopérateurs par le décret n° 78-232 du 28 juillet 1978. Ce type de collectivisation a dû être renforcé par la restructuration du secteur bancaire. La Banque des Paysans Producteurs (BTM) a dû ouvrir un crédit au monde des paysans pour que la Collectivité décentralisée bénéficie de taux d'intérêt préférentiels.³⁶

En outre, les entreprises socialistes devaient faire circuler des produits agricoles dans les marchés. Ces entreprises nationalisées, dont 51 % du capital était issu du budget public, avaient l'État pour actionnaire majoritaire. Elles avaient le devoir de créer des emplois et en ont effectivement fourni 55.000 sur 300.000 habitants en 1980.³⁷

³⁴ Ibid., note 88, p.122.

³⁵ Ratsiraka, op.cit., pp.62-63 et 65.

³⁶ Décret n° 78-232 du 28 juillet 1978 (J.O.R.M du 2 septembre 1978, p.1712) cité par Calvet, art.cit., pp.123-124.

J.-L. Calvet, « Priorité à la politique économique », CEGET / CERSOI, op.cit., note 18, pp.151-152.

³⁷ Charte des entreprises socialiste du 1^{er} mai 1978 et décrets d'application, cité par Calvet, ibid., p.159.

Ch. Cadoux et J. du Bois de Gaudusson, « Un passage difficile 1979-1981 », CEGET / CERSOI, op.cit., note 79, p.209.

Dans l'organisation de l'entreprise, les travailleurs ont pu choisir leur comité strictement consultatif, dont les membres n'étaient pas autorisés à participer directement à la gestion.³⁸ Le directeur était nommé par le Premier ministre. Le conseil d'orientation, composé de représentants de l'État, de députés, de représentants des comités de gestion (élus parmi les représentants de l'État) et de délégués des travailleurs, a déterminé l'objectif de l'entreprise. C'était un système d'entreprise dont l'État contrôlait la gestion.³⁹

En réalité, le plan économique de l'État n'est pas arrivé à atteindre son objectif. Pourquoi la Deuxième République a-t-elle échoué dans la politique économique et agricole à Madagascar ? Ch. Cadoux et Jean du Bois de Gaudusson identifient quatre points de problème.⁴⁰

1. le déficit budgétaire et l'endettement, sans les ressources des investissements,
2. la non-maîtrise du coût des importations par rapport à celui des exportations dans la balance commerciale, (le prix est fluide dans le secteur agricole),
3. la croissance faible du riz, diminuée par le problème de la circulation ou du transport
4. et le manque de devises.

Ajoutons trois raisons à l'échec de la politique économique :

1. Le budget national a baissé à cause de la rupture des relations de coopération avec l'ancienne puissance coloniale en quittant la zone franc. C'est le même problème que pour la Guinée. Sans aides économiques étrangères ni investissements étrangers, l'État ne peut pas mettre en œuvre sa planification économique.
2. Le système économique a été élaboré pour que les cadres de l'entreprise, ou bien les « bourgeois d'État » monopolisent les richesses, parce que le nombre des membres qui participent à la gestion était limité. La transparence de la gestion n'était pas garantie. Ce sont les sources de la corruption et de la planification irréalisable.
3. Par suite de ces deux problèmes, il est difficile de collecter des impôts pour faire fonctionner des services publics.

Enfin, à cause de ces trois problèmes, l'investissement n'a été ni efficace ni raisonnable pour promouvoir le développement économique. Madagascar n'a pas pu empêcher sa dépendance au capital du marché international.

L'agriculture doit être le fondement du développement. Ce secteur est entré en crise à cause de la mauvaise gestion de l'État. Les paysans n'ont pas pu produire autant que l'État l'exigeait. À propos de la politique agricole, il reste encore un écart ou un antagonisme entre l'État et les paysans.

Étude de la Banque mondiale d'octobre 1980, « Madagascar : évolution récente et perspectives économique ».

³⁸ Calvet, « Priorité (...) », art.cit., p.158.

³⁹ Ibid., p.159.

Ratsiraka dit que l'agriculture et le développement économique ont raté à cause du peuple :

« Ils (les Malgaches) ne sont pas parfaits, mais petit à petit, nous en ferons des hommes nouveaux. »⁴¹

« Par exemple, je suis déçu par la lenteur de l'évolution des mentalités des Malgaches. Rappelez-vous l'enthousiasme populaire quand 350 000 à 450 000 Malgaches se sont mobilisés comme un seul homme lorsque j'ai obtenu la révision des Accords de coopération avec la France ! Mais le peuple semble avoir attendu le miracle, un miracle par jour et il n'a pas compris que c'est lui qui pouvait faire des miracles. »⁴²

« J'ai honte pour mon peuple. »⁴³

Ces mots signifient que le président Ratsiraka a reconnu que son État n'a pas réussi à mobiliser la masse des paysans.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

Au Sénégal, malgré la réforme agraire en 1964, la situation économique ne s'est pas améliorée. F. Zuccarelli cite les chiffres suivants :

« Entre 1960 et 1966, l'augmentation globale du coût de la vie s'élève à 12 %, l'indice des produits alimentaires progressant, quant à lui, de 33 %. Cependant, à partir de 1963, les salaires sont bloqués au nom de la politique d'austérité. »⁴⁴

Il cite aussi l'inquiétude du président Senghor :

« Il y a dix ans, le paysan sénégalais pouvait acheter, avec le prix d'un kilo d'arachides, un kilo de riz. Il y a trois ans, avec le même kilo d'arachides, il ne se procurait plus que 700 grammes et 500 grammes l'année dernière. Cette année-ci ce seront 400 grammes. »⁴⁵

E. Le Roy présente trois raisons à l'échec de la politique rurale qui concerne l'aménagement du territoire au Sénégal.⁴⁶ Pratiquement, l'État a fixé une trop longue période pour mettre en place de nouvelles

⁴⁰ Cadoux et Bois de Gaudusson, art.cit., pp.198-200.

⁴¹ L'envoyé spécial *du Figaro* 1982, cité par Deleris, op.cit., p.119.

⁴² Le mot en juillet 1985 recueilli par Simon Mlley, cité par Deleris, ibid., p.120.

⁴³ *Le Monde* en mars 1985, cité par Deleris, ibid., p.120.

⁴⁴ Le Ministère de l'Information, *Sénégal carte d'identité socio-économique*, 1968, cité par Zuccarelli, op.cit., p.114.

communautés sans tenir compte ni de la nouvelle restructuration du monde rural ni du changement du marché mondial. Techniquement, l'expérimentation a dû être faite pour appliquer la politique officielle à l'institution sous-jacente sociale représentée par la coutume et le statut traditionnels. Et politiquement, la mise en œuvre de la réforme s'est déroulée à l'écart du parti étatique UPS. Face à la réaction du pouvoir traditionnel contre l'aménagement, le parti a perdu la confiance du peuple.

La sécheresse en 1970 et le manque de planification ont détérioré la situation. Les paysans en ont été mécontents. Zuccarelli écrit « en plein malaise paysan », mais les paysans sénégalais n'ont pas l'habitude de provoquer de rébellions.⁴⁷ Solidaires du mécontentement des paysans, les ouvriers et les étudiants ont fait des grèves. En 1969, le syndicat s'est divisé en deux ; l'Union Nationale des Travailleurs du Sénégal et la Confédération Nationale des Travailleurs. Celle-ci a cherché à coopérer avec le gouvernement et l'UPS. Mais, l'autre était proche de Mamadou Dia.⁴⁸

2) La Guinée

Le Parti Démocratique de Guinée a essayé de stimuler les paysans en leur distribuant des terres confisquées aux chefs traditionnels. Mais, M. Moustapha Diop dit que la politique du PDG n'a pas réussi à réformer profondément le régime foncier.⁴⁹ Sa thèse constate que la politique en faveur des anciens *Manga* esclaves a empêché l'État de réaliser l'égalité concernant les terres.⁵⁰

L'échec de la réforme agraire a provoqué une mauvaise situation économique. Selon Moustapha Diop, la plaine de Laafou a réussi à augmenter la culture de la pomme de terre. Mais, il signale la mauvaise gestion des entreprises nationales qui se sont chargées de la commercialisation.⁵¹ La politique de subventions a empêché le secteur agricole de participer à l'économie libérale. L'économie socialiste qui a rompu avec le système capitaliste n'est pas capable de fixer les prix conformément à la demande du marché international. L'entreprise nationale et la subvention étaient deux des sources de corruption.⁵²

La collectivisation agricole a agrandi l'écart entre les paysans pauvres et les riches qui ont monopolisé l'outillage fourni par l'État. Le monde rural s'est appauvri. Les produits de première nécessité coûtaient cher.⁵³ Même si le salaire augmentait, il fallait consommer davantage. Après l'arrêt des aides françaises, la situation

⁴⁵ L. S. Senghor, « Une politique de développement faite par l'homme au service de l'homme intervention » devant le Conseil Economique et Social, le Ministère de l'Information, cité par Zuccarelli, *ibid.*, p.114.

⁴⁶ Le Roy, *art.cit.*, 1983, p.131.

⁴⁷ Zuccarelli, *op.cit.*, pp.126-127.

⁴⁸ *Ibid.*, p.109, p.111 et p.128.

⁴⁹ Diop (M. M.), *op.cit.*, p.346.

⁵⁰ *Id.*, pp.342-346.

⁵¹ *Ibid.*, pp.174-175.

⁵² *Ibid.*, pp.260-261.

⁵³ Rivière, *op.cit.*, p.246 et p.263.

s'est détériorée. Il a fallu mobiliser les ressources nationales du secteur agricole. Mais les paysans ont perdu leurs motivations. Pour les faire travailler, l'État a pris des mesures autoritaires.⁵⁴

3) Tanzanie

En Tanzanie, l'État a construit les villages Ujamaa et collectivisé l'agriculture. Cette institution a organisé la masse en fonction des critères d'administration et de développement économique. D'après l'État, c'était une réforme de décentralisation pour stimuler la participation des paysans à l'administration. Mais, en réalité, les contradictions déjà identifiées ont empêché la masse de participer à la politique agricole et administrative. Présentons quelques critiques du régime tanzanien pour éclaircir les raisons de l'échec dans la mobilisation de masse.

D'abord, M. Yoshida dit que l'institution du village Ujamaa s'est orientée dans un autre sens que la décentralisation à partir de 1972. Il présente deux phénomènes de l'institutionnalisation centraliste.⁵⁵ Premièrement, il s'agit du centralisme des fonctionnaires. L'État a unifié les régimes de fonction publique à l'échelle régionale et nationale pour les mettre sous la direction du développement de la préfecture (RDD). Mais celle-ci était toujours dirigée par le Premier ministre.

Deuxièmement, on peut voir que le système a empêché les paysans de participer à la politique villageoise. La loi sur le village Ujamaa promulguée en 1975 a défini le village comme collectivité territoriale de base. Le chef et les membres du comité du village ont dû être élu au suffrage parmi des adhérents du TANU. Mais le fonctionnaire, Directeur du développement de l'arrondissement, a été envoyé pour mettre le village sous sa direction. L'élection des députés du comité de préfecture a été supprimée. Le syndicat des producteurs agricoles a été aussi dissous. Au lieu de cela, le village a fonctionné comme un syndicat qui envoyait des marchandises à l'entreprise nationale *Crop Authorites*.

Ainsi, d'après Yoshida, en utilisant des fonctionnaires, la réforme de la décentralisation, sur le fondement du village Ujamaa, devait intégrer les paysans dans l'administration hiérarchique étatique.

Jan Rudengren constate que l'agriculture en Tanzanie ne peut être catégorisée ni dans l'économie politique néo-classique ni dans le néo-marxisme conformément à la théorie du développement économique, parce que les formes de cette agriculture varient entre l'économie primitive, la production domestique, les paysans qui travaillent pour leur subsistance, le marché national et le marché international pour l'exportation.⁵⁶

⁵⁴ Ibid., p.155 et p.161.

⁵⁵ Yoshida, art.cit., 1993, pp.142-143.

⁵⁶ J. Rudengren, *Peasants by preference ? Socio-economic and environmental aspects of rural development in Tanzania*, Stockholm, Stockholm School of Economics Research Institute, 1981.

Rudengren analyse que l'économie de marché ne fonctionne pas dans l'agriculture tanzanienne en citant Göran Hydén :

« L'économie de marché n'arrive pas encore à pénétrer la vie rurale en Afrique et son mode de production. »⁵⁷

Le projet de l'État ne s'est pas adapté à cette réalité de l'agriculture. Rudengren tire l'argument de la pensée de Onyemelykwe pour dire que le libre-échange, la main-d'œuvre spécialisée, l'infrastructure, l'accumulation du capital et la participation populaire ont fait défaut pour réaliser la politique économique.⁵⁸

À propos de la participation populaire, Rudengren montre que les paysans étaient étrangers au projet du développement, parce que celui-ci s'est basé sur la théorie économique européenne. La rationalité du marché n'a pas fonctionné. Il cite le mot de Hydén pour expliquer l'échec de la participation des paysans :

« La participation à la politique du gouvernement est rarement perçue par les paysans comme un avantage. Les efforts pour intégrer les paysans dans le projet de développement ont eu des résultats très limités. »⁵⁹

Bismarck U. Mwansasu et Cranford Pratt doutent de la capacité économique de l'État tanzanien.⁶⁰ Ils trouvent cette institution contradictoire et ambiguë. Ce n'est ni le système de production social comme le marxisme le théorise, ni le système de production libérale comme la démocratie socialiste le pense. On ne sait pas quelle propriété a été autorisée et comment distinguer les biens communs du village et les intérêts individuels.⁶¹ Donc, d'après eux, on se demande quel régime économique a été choisi entre la production familiale traditionnelle et le complexe moderne de l'agriculture. Ils pensent que l'État avait besoin de dépersonnaliser le peuple pour mobiliser la masse en vue du développement économique. Ce n'était pas le système où l'intention politique de l'élite pénètre dans les masses, mais l'intégration autoritaire des masses.⁶²

Enfin, l'État a échoué à mobiliser les masses dans le développement économique. La planification du développement agricole a manqué et particulièrement, cette institution économique du socialisme africain ne disposait pas de la rationalité économique et d'une bonne gestion pour s'adapter à l'évolution du marché international.

⁵⁷ G. Hydén, *Beyond Ujamaa in Tanzania : Underdevelopment and Incaptured Peasantry*, London, Heinemann, 1980, cité par Rudengren, id., p40.

“The market economy has not managed to penetrate African rural life and its mode of production.”

⁵⁸ Ibid., p.86.

⁵⁹ Hydén, op.cit., pp.229-230, cité par Rudengren, ibid., p.87.

“Participation in government policy-making is rarely seen by the peasants as an advantage. Efforts to involve peasants in development planning are likely to produce very limited results.”

⁶⁰ B. U. Mwansasu and C. Pratt, *Towards socialism in Tanzania*, Toronto, University of Toronto Press, 1981.

⁶¹ Id., p.113.

⁶² Ibid., p.118.

Après la crise pétrolière et la guerre contre l'Ouganda, la situation économique s'est détériorée en Tanzanie. Les paysans ont perdu le goût de travail dans la collectivisation. L'État a officiellement abandonné le projet du village Ujamaa en 1983. Il a arrêté la collectivisation en accélérant l'agriculture individuelle.

Conclusion de la section 2

Les États en Afrique ont besoin de mobiliser les masses paysannes dans la construction de l'État socialiste et le développement national. Le socialisme africain y a échoué à cause de la mauvaise gestion agricole de l'État.

Les États du socialisme africain ont pensé que l'agriculture était essentielle pour le développement économique et national. Pour ce faire, ils ont accéléré l'établissement de la coopérative agricole. Mais leur régime économique socialiste n'était pas capable de gérer rationnellement l'agriculture en vue de son adaptation au marché international. Il en a résulté que les paysans se sont appauvris.

Les élites du socialisme africain n'ont pas réussi à manipuler la masse des paysans dans la lutte politique pour renforcer leur pouvoir. Le clivage s'est creusé entre les bourgeois d'État et les masses paysannes en Afrique.

Conclusion du CHAPITRE I

Les pays socialistes africains ont des institutions administratives similaires. Ils partagent en particulier une contradiction entre la logique de l'État et la politique rurale mise en œuvre.

L'État en Afrique a dû stimuler la participation des paysans à la politique agricole dans le cadre de la décentralisation. Pour mobiliser les paysans dans le développement économique, il s'agissait de les intégrer dans l'institution administrative. Le parti étatique a exercé une influence sur l'administration locale pour que la masse paysanne soit contrôlée par la hiérarchie administrative. Donc, l'État a restructuré la communauté villageoise comme collectivité administrative.

La réalité politique s'est présentée comme une contradiction violente dans la communauté villageoise en Afrique. La violence des paysans africains se tenait à l'écart des élites d'État. Les paysans africains ont développé leur énergie de masse depuis la base d'une société mutable pour s'opposer au pouvoir. On le constatera comme mouvement de la démocratisation dans le chapitre II.

CHAPITRE II

La réaction des communautés villageoises

Quels sont les comportements des paysans par rapport à la logique de l'État ?

La plupart du temps, les paysans obéissent à la politique autoritaire de l'État. Il y en a quelques-uns qui profitent plutôt de l'institution socio-administrative. Ce sera le cadre de la section 1.

Par contre, d'autres paysans disposent d'un esprit d'indépendance. Ils contestent la politique de l'État et doutent de la légitimité de l'État. Ils deviennent de plus en plus radicaux dans le but de renverser le régime. Ils servent à accélérer la démocratisation. Mais, les mouvements de masses se montrent violents et chaotiques. Ce sera l'objet de la section 2.

Section 1 : Les paysans obéissants

Deux questions se posent quant au processus de l'intégration des paysans dans l'État. Les paysans, en y participant, ont-ils assimilé le centralisme étatique ? Ne sont-ils pas qualifiés pour participer à la politique agricole et administrative en tant que groupe de pression ?

La participation se transforme facilement en intégration. Cela dépend du régime étatique dans lequel le mode de participation est mis en œuvre.

Hoynh Cao Tri expose des rapports entre la participation politique du peuple et le régime d'État. Il pense que la participation est un processus multidimensionnel et multiculturel qui apporte un changement structurel socio-politique. Évidemment, continue-t-il, il s'agit du régime et de la légitimité de l'État pour assurer la participation du peuple dans la décentralisation administrative. Il critique le régime autoritaire qui isole les paysans de leur communauté originelle en les empêchant de participer et en les intégrant dans le développement économique de l'État. ¹

Avant de la critiquer, exposons les grandes lignes de la théorie de la participation visant à expliquer l'intégration des paysans dans le régime autoritaire.

Robert A. Dahl a inventé la théorie de la *Polyarchy* pour expliquer la condition et le mode de participation politique dans la démocratie. ² Il distingue quatre types de régimes :

¹ Hoynh (ed.), op.cit., p.15.

² R. A. Dahl, *Polyarchy*, New York, Yale University Press, 1971, pp.23-25.

- régime fermé répressif : le moins de contestation et le moins de participation,
- régime des oligarchies qui se concurrencent : plus de contestation mais participation limitée,
- régime globalement répressif : moins de contestation mais plus de participation, autrement dit intégration du peuple dans le régime, et
- polyarchie : le plus de contestation et le plus de participation.

Dahl analyse les conditions pour que le régime se transforme en polyarchie. Il pose un type idéal de démocratie. D'après sa pensée, la société stable mais plurielle a plus de possibilités de transformer un régime politique en polyarchie. Dans cette société, le pouvoir est partagé par de nombreux acteurs. Économiquement il faut entrer en libre concurrence pour assurer la polyarchie.

Le peuple participe à la politique par l'intermédiaire de groupes de pression. Dahl suppose, comme groupe de pression, une entreprise dont les ouvriers participent à la gestion à travers leurs représentants.

Du point de vue de la critique par rapport au corporatisme d'État, Philippe C. Schmitter conteste la libre concurrence parmi les groupes de pression comme condition de polyarchie. Théoriquement, le corporatisme d'État par le haut est considéré comme mode d'intégration, tandis que les groupes de pression, comme le syndicat, essaient de contrôler et de maîtriser le pouvoir étatique dans le corporatisme social par le bas. Schmitter pense que la capacité socio-politique est trop déséquilibrée au sein des acteurs politiques pour entrer en concurrence.³ Un groupe fort, comme une grande entreprise, a réellement le privilège d'avoir accès au pouvoir d'État. D'après Schmitter, le corporatisme d'État est un système dans lequel l'État peut accélérer l'efficacité économique de la société.

Par rapport à la libre concurrence, l'agriculture « traditionnelle » est moins privilégiée que l'industrie. Dahl pense que dans la communauté villageoise « traditionnelle » et hiérarchisée, la libre concurrence ne fonctionne pas de telle sorte que le régime politique se transforme en polyarchie. Il ne pose pas la propriété individuelle de la terre comme condition absolue de la libre concurrence. Mais, il dit que le problème agraire est moins flexible et moins dynamique pour résoudre l'inégalité sociale que l'industrie.⁴ Donc selon Dahl, les paysans ne peuvent pas participer à la politique comme groupe de pression.

Si les paysans ne peuvent pas y participer, certains se laissent intégrer dans le régime étatique. Yasushi Yamaguchi nous demande si le peuple veut vraiment participer à la politique,⁵ mais on peut supposer que le peuple pense surtout à gagner sa vie. Il n'a pas quotidiennement le temps d'organiser une manifestation politique. Et puis, Yamaguchi signale le dilemme de la participation. Si l'État contraint le peuple à la participation, le

³ Ph. C. Schmitter, "Still the Century of Corporatism ?", *The Review of Politics*, Vol.36, 1974, pp.85-131.

⁴ Dahl, op.cit. p.53, pp.55-56 et p.61.

⁵ Yamaguchi, op.cit., p.81.

régime se transforme en totalitarisme. Enfin, les masses laissent la participation aux élites. La logique de la participation doit céder paradoxalement aux groupes de pression forts et aux élites.

L'État ne tient pas compte des paysans comme acteurs participants. Le centralisme a pour objectif d'intégrer les paysans dans l'institution étatique. L'autorité administrative supérieure a la compétence d'annuler les demandes de la communauté villageoise. Les paysans, qui ne disposent que d'une communauté villageoise comme organisation socio-politique, deviennent des masses qui cèdent aux élites.

Eu égard à la théorie de Dahl, les pays socialistes africains n'ont pas la possibilité de se transformer en polyarchie. Évidemment, la concurrence ne fonctionne pas dans la communauté, stratifiée entre la tradition et la modernisation, conformément à l'économie libérale. Mais alors, la démocratie de participation se limite-t-elle aux puissances économiques ? Contradictoirement nous avons constaté que la communauté villageoise est une société plurielle et dynamique. La théorie de Dahl ne peut donc pas expliquer pourquoi les paysans ont permis la démocratisation en Afrique.

Examinons maintenant comment les paysans se sont laissés intégrer dans l'institution étatique (1-1) en cherchant à valoriser leur propre intérêt au sein de cette institution socio-politique (1-2).

1-1. Les paysans intégrés

L'orientation idéologique en Afrique n'eut pas l'efficacité de mobiliser l'enthousiasme des paysans et la psychologie collective obsessionnelle. À mesure que l'État du socialisme africain essayait d'intégrer les paysans aux cultures déjà diversifiées dans l'idéologie « nationale », leur société se divisait et se restructurait. Cette caractéristique africaine était le résultat de la nouvelle stratification sociale, car la transformation sociale continue même sous le régime socialiste africain.

Intégrés dans le régime socialiste, les paysans africains ont transformé leur statut social. La restructuration sociale était un moyen de survivre sous le régime autoritaire.

Alors, quels sont les paysans qui se sont laissés intégrer dans le régime du socialisme africain ? Dans quelle condition socio-politique ?

On peut penser à deux types :

- Premièrement, isolés de leur communauté villageoise natale et sans information ni conseil du chef traditionnel, ils ne font qu'obéir à l'autorité administrative. C'est le cas des collectivités territoriales

créées dans le but d'isoler les paysans pour les mobiliser dans le développement économique national comme en Tanzanie.

- Le deuxième type regroupe les paysans proches du pouvoir d'État. Par exemple, les intermédiaires entre la communauté villageoise et l'autorité administrative.

Appliquons cette distinction aux pays considérés.

Madagascar

À Madagascar, l'autorité a décidé d'institutionnaliser les Fokotany comme collectivité décentralisée de base sous la Deuxième République. C'est-à-dire que l'administration a été mise en œuvre dans le cadre du Fokotany. Aujourd'hui, Madagascar se trouve sous la Troisième République. La Constitution du 18 septembre 1992 définit ainsi le Fokonolona :

« Les Fokonolona peuvent prendre des mesures appropriées tendant à s'opposer à des actes susceptibles de détruire leur environnement, de les déposséder de leurs terres, d'accaparer les espaces traditionnellement affectés aux troupeaux de bœufs ou leur patrimoine rituel, sans que ces mesures puissent porter à l'intérêt général et à l'ordre public. » ⁶

Cette Constitution a allégé le Fokonolona du caractère administratif qui avait constitué l'État socialiste.

Sous la Troisième République, les cadres administratifs ont changé. Mais la fonction de l'administration n'a pas beaucoup changé. Il reste encore les mêmes

⁶ Jean du Bois de Gaudusson, Gérard Conac et Christine Dessouches, *Les Constitutions africaines publiées en langue française*, Paris, Documentation française, 1997, pp.379-408.

problèmes de production, de pauvreté et de budget. Nous présentons dans l'annexe le formulaire de l'enquête administrative du Fokotany et le plan de développement communal.⁷ On peut voir à quels problèmes et à quels projets administratifs les paysans font face.

La vie quotidienne des paysans est encore aujourd'hui organisée dans le cadre du Fokonolona dans lequel comme indiqué précédemment les paysans maintiennent et restructurent leur style de vie entre la tradition et la modernisation, ou bien entre la vie pastorale et l'organisation socio-administrative. On peut observer l'influence historique de la restructuration dans le Fokonolona actuel.

Notre enquête sur le terrain à Madagascar justement à propos de l'influence de l'administration sur la vie des paysans aboutit aux conclusions suivantes : La vie des paysans est dominée par la passivité à l'égard de l'administration et par la confusion, n'étant pas en mesure de comprendre comment lier leur vie du Fokonolona à l'institution étatique.

À Antananarivo et à Majunga, nous nous sommes aperçus que les paysans ou les pêcheurs ont une notion différente, entre la capitale et la province, par rapport à l'administration sous la Deuxième République.

Dans la banlieue d'Antananarivo, nous avons posé des questions aux paysans de la façon suivante :

« Manao ahoana tompoko (Bonjour). ... Qu'est ce que vous cultivez ? ... Travaillez-vous avec les membres d'autres Fokonolona ? ... Quels sont les problèmes dans votre Fokonolona ? ... Comment discutez-vous dans les réunions du Fokonolona ? ... Avez-vous parlé de ces problèmes au Fokotany ? »

Les réponses des paysans d'Antananarivo sont globalement les suivantes :

« Je travaille avec les habitants d'autres Fokonolona. Notre problème est le manque de l'eau pour les rizières ou les champs de fraises. Nous discutons aux réunions. Notre comité n'a pas d'outils agricoles qu'on puisse partager, si on ne paie pas la cotisation. Nous avons déjà déposé une demande au Fokotany. Mais il n'a pas répondu. »

Majunga est une ville maritime. Il y a beaucoup de pêcheurs. Nous leur avons posé les mêmes questions qu'aux paysans d'Antananarivo. Ils nous ont répondu ceci :

« Nous travaillons à deux ou trois personnes sur un bateau. Notre problème est qu'il nous manque des frigos pour transporter les poissons à la ville. L'esprit d'entraide reste encore dans le Fokonolona, parce que le travail de la pêche est dangereux. Nous coopérons pour sauver la vie des camarades. »

Pourquoi l'autorité administrative n'a-t-elle pas répondu ? Principalement en raison de l'organisation hiérarchique de l'administration.

⁷ Voir pp.353-378.

Nous n'avons pas vu le président du Fokotany, 12 kilomètres à l'est de la capitale, mais son épouse. Elle n'est pas au courant du système administratif. Mais elle nous a raconté son impression sur la vie quotidienne du Fokotany. À propos de l'influence de l'administration depuis la Deuxième République, elle nous a dit qu'il y a aujourd'hui une confusion administrative entre le Fokotany et la mairie. Celle-ci appartient à l'AREMA. Pour cela, la demande du Fokotany n'a pas été écoutée.⁸

À Majunga, le président du Fokotany nous a dit que sous la Deuxième République, le processus administratif était compliqué, parce qu'il y avait beaucoup d'organismes à traverser. Une fois, a-t-il dit, leur demande est arrivée au niveau du ministère. Mais elle n'a pas été agréée.

Nous avons posé une autre question aux paysans et aux pêcheurs : « La vie est-elle plus difficile ou plus facile maintenant que pendant la période de la Deuxième République ? » Alors, les paysans d'Antananarivo nous ont répondu : « La vie est plus dure maintenant qu'avant, parce qu'il faut de l'argent. »

On peut être étonné que les paysans malgaches ne critiquent pas davantage la Deuxième République. Mais, ils sont réduits à vivre au jour le jour. On a l'impression que, souffrant de la pauvreté, ils ont la nostalgie du passé en se souvenant de la Deuxième République.

Le résultat de l'enquête sur la vie des paysans montre qu'ils sont intégrés et se soumettent au régime étatique. Les paysans discutent dans leur comité du Fokonolona. Mais il n'y a pas de cotisations pour résoudre les problèmes économiques. Ils travaillent toute la journée pour gagner leur vie. Ils essaient de demander de l'aide au Fokotany ou à la mairie. Mais leur demande est annulée par la logique de l'administration ou du parti politique.

Ils ont néanmoins l'intention de continuer l'agriculture ou la pêche. Cela signifie qu'ils n'ont pas d'autre moyen de vivre. Ils croient que l'agriculture est la seule voie pour gagner de l'argent. Isolés des réseaux traditionnels et individualisés dans le système économique, ils ont plus tendance à poursuivre leur vie quotidienne sans avoir recours à l'administration.

Le mot d'un garçon de onze ans est impressionnant : « Dans l'avenir, je voudrais être paysan. C'est pour gagner de l'argent. »⁹

Trois pays africains

1) Le Sénégal

⁸ Entretien daté du 14 septembre 2001 à Ambanitsena.

Au Sénégal, les communautés rurales originellement conçues pour être les gestionnaires des ressources (terres et produits) du terroir ont été transformées en circonscriptions administratives, mais en tenant compte de la cohésion sociale. Cependant, ce nouveau cadre agricole a découpé artificiellement le territoire selon des préoccupations plus électoralistes qu'économiques.

E. Le Roy pose une question pour suggérer une nouvelle transformation de la société wolof dans la politique rurale de l'État :

« La réforme a pourtant un mérite, celui d'une politique volontariste simplifiant l'organigramme ancien pour l'adapter aux contingences contemporaines. Mais cela suffit-il à rendre l'institution nouvelle réceptive par le paysan ? Ne s'est-on pas mépris sur l'importance réelle des mutations en cours et ne cherche-t-on pas sous l'objectif de « la participation responsable des groupements socio-économiques » l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie rurale ? En visant à recruter une clientèle politique pour le parti au pouvoir, ne joue-t-on pas à nouveau à l'apprenti-sorcier en introduisant des nouveaux antagonismes de classe que personne ne saura contrôler ? »¹⁰

Faisant suite à cette idée de Le Roy, on peut supposer par exemple que les vulgarisateurs et les autres cadres locaux, recrutés par l'autorité, étaient des paysans intégrés dans le régime et présentaient en « nouvelle bourgeoisie rurale ». Ils donnaient les conseils techniques du programme agricole à la communauté villageoise conformément à la décision de l'institution administrative. Ils bénéficiaient d'un nouveau statut social sous le régime socialiste.

Les « nouveaux antagonismes de classe » provenaient de cette nouvelle structure que l'État avait introduite dans la communauté villageoise. Mais ce sont les étudiants et les ouvriers qui ont manifesté contre les difficultés économiques des paysans. Le problème de l'agriculture a ébranlé les bases de l'économie nationale. L'exode rural a menacé la vie citadine, parce que les paysans ont « voté avec leurs pieds » en quittant la campagne pour la ville. Les paysans ne se sont pas soulevés. Ils se sont soumis au pouvoir étatique, sauf en Casamance et cela dure depuis le début des années 1980.

⁹ Voir la photo 6, p.341.

¹⁰ Le Roy, art.cit., 1983, p.136.

2) La Guinée

C. Rivière signale que l'État guinéen a établi un système de privilèges et de dépendance des paysans.¹¹ La nationalisation devait assurer l'égalité au peuple sans propriété privée. En effet, il y eut une discrimination entre les privilégiés et les défavorisés parmi les paysans à propos de la distribution de la terre. L'État contrôlait l'acte d'affectation de la terre aux paysans. D'après Rivière, cela a provoqué la stratification sociale des paysans sous le régime socialiste. La collectivisation a engendré un nouveau groupe de paysans riches privilégiés et proches de l'appareil d'État.

L'échec de la politique économique a rendu les paysans défavorisés encore plus pauvres. Ils ont essayé de se plaindre des difficultés de la communauté à l'autorité administrative. Mais, la participation s'est limitée aux seuls privilégiés. À cause de cette inégalité, les paysans pauvres ont abandonné tout espoir de faire évoluer la situation et ont retiré leurs réclamations. Rivière l'appelle « l'extranéité des paysans » en Guinée.¹² C'est équivalent à l'intégration passive des paysans dans le régime.

Les paysans guinéens n'ont plus de voie administrative pour exercer leur droit, même si le système a été institutionnalisé, parce que leur demande est annulée par l'autorité étatique liée aux paysans privilégiés. Il ne leur reste plus qu'à manifester pour déstabiliser le système socio-étatique.

3) Tanzanie

En Tanzanie, on peut trouver deux types d'intégration.

D'abord, l'isolement oblige les paysans à se soumettre au pouvoir administratif. Le peuple a dû se déplacer pour constituer les villages Ujamaa. Cette villagisation a isolé les paysans de leur communauté d'origine. B. U. Mwansasu et C. Pratt constatent que cette politique rurale a dépersonnalisé les paysans en les mobilisant dans le développement national.¹³

Le deuxième type d'intégration réunit les fonctionnaires nationaux ou municipaux tanzaniens. Ils sont chargés de promouvoir la politique de l'État. Leur statut de fonctionnaire n'était pas politiquement neutre, car ils faisaient partie de l'appareil du parti étatique. On a déjà évoqué le grand nombre de fonctionnaires en présentant l'article de M. Yoshida. Il y avait plus de 30.000 fonctionnaires en 1961-1962 dès l'indépendance. Mais en 1986-1987, on en comptait environ 300.000.¹⁴ Cette année-là, deux tiers des 163.000 fonctionnaires municipaux étaient instituteurs de l'école primaire du village, et 10 % d'entre eux travaillaient dans le secteur médical.¹⁵ C'est le résultat de la stratification sociale des paysans qui se sont convertis en fonctionnaires dans la politique

¹¹ Rivière, op.cit., p.263.

¹² Ibid., 266.

¹³ Mwansasu et Pratt, op.cit., p. 29.

¹⁴ Yoshida, art.cit., 1993, p.152.

rurale du socialisme africain. Ils se partageaient entre le statut de paysan et celui de fonctionnaire. Ils avaient le devoir de rendre service au peuple. En même temps, leur salaire absorbait une grande partie du budget de l'État et ils étaient dépendants de l'institution étatique.

Après l'intégration ou la soumission, la masse des paysans a cédé aux élites paysannes qui sont nées de la structure étatique du socialisme. Ces élites paysannes ont profité du régime dans leur intérêt.

1-2. Les paysans profitant du régime

Les nouveaux types de paysans sont apparus au sein de la nouvelle stratification sociale sous le régime socialiste africain. Dans la politique du développement, les anciens esclaves sont devenus des paysans salariés. D'un autre côté, les élites paysannes ont eu des relations proches avec le pouvoir d'État.

Or, l'écart entre les nouveaux salariés paysans et les élites paysannes reste la même que dans les relations traditionnelles de chef à sujet. En même temps, ces statuts sociaux traditionnels se sont certainement transformés sous l'effet de l'intervention de l'État. En réfléchissant à leur statut fluctuant à l'intérieur des mutations sociales, nous nous demandons s'ils sont vraiment intégrés dans le régime et s'ils bénéficient réellement du régime mis en place. Ne risquent-ils plutôt de se transformer en dissidents en raison du mécontentement à l'égard de leur nouvelle situation socio-économique ?

L'ancien esclave a voulu un emploi agricole dans le programme de développement. Le chef traditionnel avait besoin de se justifier un nouveau prestige et une nouvelle logique de soumission en représentant l'État, mais il ne voulait pas permettre à l'État d'accélérer le développement, parce que cela menacerait son statut traditionnel. L'État dépendait de l'autorité locale pour contrôler les opposants, mais en même temps il lui fallait intégrer les chefs traditionnels dans son institution étatique. On ne sait plus qui compte sur qui et qui s'alarme de qui.

Analysons ces nouvelles relations sociales dans chaque pays.

Madagascar

¹⁵ Ibid., p.145

Il y avait deux types de paysans qui ont valorisé leurs intérêts sous le régime socialiste à Madagascar. Ce sont les chefs traditionnels du Fokonolona et les jeunes paysans affranchis de l'esclavage. Ils ont réussi à changer leur statut traditionnel en profitant de la stratification sociale que l'État avait amenée.

En ce sens, le régime de la Deuxième République a restructuré la société du Fokonolona, tout en l'intégrant dans l'institution étatique. Le but était de maintenir le pouvoir des bourgeois d'État en intégrant des acteurs sociaux dans l'institution étatique.

Nous faisons encore référence à J. Pavageau et G. Althabe pour évoquer les paysans qui ont profité de la transformation du Fokonolona. Rappelons qu'ils ne partagent pas la même analyse sur le Fokonolona, bien que chacun décrive la réalité du Fokonolona en mettant l'accent sur des caractéristiques spécifiques et dynamiques.

Althabe pense que la même organisation administrative intègre encore le Fokonolona depuis la période coloniale. Malgré la malgachisation, les cadres administratifs et les paysans ont gardé leur distance face à l'administration comme « autorité étrangère ». ¹⁶ Althabe montre le rôle du chef traditionnel dans cette structure. Le chef organise une cérémonie pour accueillir un fonctionnaire envoyé par le pouvoir central et lui donne les impôts ramassés chez les paysans :

« Le chef de village est élu par tous les hommes, son mandat dure deux années et est renouvelable. Il reste inséré à la collectivité : il n'est qu'un simple intermédiaire, choisi pour les qualités qu'il peut montrer dans les contacts du village avec les agents administratifs ; en aucune façon il n'a un statut d'autorité. » ¹⁷

Le chef se charge de jouer le rôle d'intermédiaire entre les paysans et l'administration. Mais alors que les paysans du Fokonolona s'opposent à l'autorité centrale administrative, le chef a tendance à flatter l'autorité centrale. Il utilise le pouvoir local du Fokonolona sous prétexte de rendre service à l'État et le Fokonolona se caractérise par son ambivalence ; à la fois des capacités d'obéissance et de résistance. Toutefois, le chef a perdu la confiance des paysans.

Althabe signale que l'échec de la décolonisation a apporté un clivage dans la société malgache :

« La décolonisation provoque donc une crise. D'un côté les fonctionnaires veulent perpétuer à leur profit la situation coloniale ; les étrangers dominateurs partis, il s'agit de récupérer entièrement leur pouvoir sans en changer ni le contenu, ni la forme ; de l'autre, les villageois ne peuvent plus donner au

¹⁶ Althabe, op.cit., p.36 et p.53.

¹⁷ Id., p.36.

pouvoir de ces fonctionnaires une quelconque légitimité, dans la mesure où ils ne sont plus les agents des étrangers. »¹⁸

La position du chef traditionnel est très délicate dans la division sociale entre l'administrateur et les administrés. Le Fokonolona ne peut plus assimiler le pouvoir extérieur qui veut le subordonner. En réaction à la mutation sociale, les paysans transforment certainement leur organisation interne.

D'une part, Pavageau s'intéresse aux jeunes Malgaches qui sont capables de transformer de l'intérieur la société traditionnelle. Il explique que les jeunes paysans « sans terre »¹⁹ étaient les plus flexibles pour assimiler les nouvelles techniques et ses valeurs pendant la Deuxième République. L'État doit assurer l'égalité de tout le peuple indifféremment de l'ethnie et de la tribu en vue de former la nation. L'État a eu besoin du soutien des paysans dont le statut était traditionnellement bas à cause de l'originalité de l'esclavage. Ces jeunes paysans étaient les plus radicaux par rapport au système traditionnel du Fokonolona. Ils désiraient un nouveau pouvoir et un nouveau prestige. Pour cela, les connaissances des nouvelles techniques sont efficaces :

« Ceux qui ont acquis un prestige du fait de leurs connaissances sont associés au pouvoir traditionnel des anciens, et participent aux décisions ; ils sont souvent utilisés pour faire passer les informations transmises par l'administration et jouent ainsi un rôle de relais. »²⁰

Socio-politiquement, les jeunes paysans ont formé des organisations en 1971-1972 et une *tanora Révolutionnaire* (association des jeunes révolutionnaires) en 1975-1976. Ils ont participé à la manifestation de 1972 sur la Place du 13 Mai pour s'opposer au pouvoir de Tsiranana. Ils ont organisé la cohésion et la communication entre les jeunes des villages voisins. Ils ont discuté des techniques agricoles, de l'économie et des manifestations culturelles.²¹

Pavageau dit que leur force avait un impact parallèle au pouvoir traditionnel, mais qui exerçait pourtant une certaine influence. Ils ont profité de la politique révolutionnaire de l'État pour réaliser une société plus égalitaire, sans discrimination de clan et d'origine. Cependant, continue-t-il, la logique des anciennes castes et de la parenté, c'est-à-dire l'antagonisme entre les castes, menaçait toujours de diviser les associations des jeunes.

Quand le pouvoir de la Deuxième République a restructuré les Fokonolona pour installer les Fokotany en tant que collectivité territoriale de base en 1975, les jeunes paysans ont mis sur pied des activités socio-culturelles et économiques conformément à ce cadre territorial. Finalement, ils ont dissous leur association en 1977.²²

¹⁸ Ibid., p.41.

¹⁹ J. Pavageau, *Jeunes paysans sans terre*, Paris, L'Harmattan, 1981.

²⁰ Pavageau, art.cit., p.156.

²¹ Id., p.159.

²² Ibid., p.160.

Pavageau pense que le Fokonolona a certainement changé à travers l'ascendance des jeunes paysans d'ancienne origine esclave. C'est un mouvement qui s'est opposé à la tradition pour renouveler la société. Mais politiquement, ils ont été intégrés dans le régime socialiste. Ils ne sont devenus que le soutien au pouvoir dans le Fokonolona.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

Au Sénégal, J. Copans constate que les paysans ont été prolétarisés à cause de la politique rurale de l'État socialiste. Il évoque deux raisons.²³ D'abord, les anciens esclaves ont acquis des terres lors de la restructuration agraire. Deuxièmement, ils ont commencé à travailler sous la direction administrative sans l'autorité spirituelle du *marabout*. Par contre, celui-ci, lié à la bureaucratie, s'est présenté en nouveau propriétaire terrien.

Intéressons-nous au marabout. Selon Copans, un marabout est un musulman réputé comme un homme saint. Il est considéré comme intermédiaire entre les fidèles (*taabile*) et Dieu. Autour de lui, l'esprit religieux communautaire joue son rôle et domine la vie du village. Les fidèles travaillent pour rendre service au marabout sur ses terres indépendamment de leurs travaux des champs. Ainsi, ils sont liés les uns aux autres par des relations personnelles et religieuses dans la soumission.²⁴

Le marabout n'est pas absolument équivalent au chef traditionnel d'un village. Les chefs sont souvent dévoués au marabout. Son statut est socialement multiple. Il prend la responsabilité sociale de protéger les paysans et de résoudre leurs conflits. Il se charge de la négociation avec les étrangers notamment sous l'administration coloniale. Il a du prestige pour convaincre les paysans d'obéir aux étrangers.²⁵

L'État sénégalais a utilisé cette autorité du marabout dans le développement national. Les paysans ont été intégrés dans la coopérative installée par l'autorité administrative, parce que leur marabout le leur a conseillé. Copans explique la position du marabout dans le contexte de la politique du développement économique :

« (...) mais ces derniers (Marabouts) favorisent verbalement le développement parce que l'appareil d'État le leur demande et qu'ils trouvent là une nouvelle source d'argument pour justifier l'obéissance des *taabile*. Toutefois, les Marabouts sont plus sensibles à la conjoncture qu'aux principes,

²³ Copans, art,cit.

²⁴ J. Copans, *Les Marabouts de l'arachide : la confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 1989.

en ce qui concerne la politique de développement économique et agricole. Là encore, on vérifie l'hétérogénéité du groupe maraboutique face aux stratégies gouvernementales. »²⁶

Ici, on assiste à la stratégie paradoxale du marabout. Il cherchait à développer une nouvelle logique de soumission, mais le progrès moderne en a détourné les paysans travaillant directement, sans l'intermédiaire du marabout, à l'initiative de l'État pour le développement économique.

2) La Guinée

En Guinée, dans le domaine de la politique rurale, l'État de Sékou Touré a confisqué les terres aux chefs traditionnels pour les donner aux paysans. L'État avait besoin d'exclure les anciens collaborateurs de l'administration coloniale et le Parti Démocratique de Guinée voulait être un parti politique de masse.

Évidemment après l'élimination des chefs traditionnels, les anciens serviteurs se sont élevés dans la stratification sociale. M. Moustapha Diop explique la montée des anciens *Maccube* et *Manga* et la résistance des anciens aristocrates traditionnels en citant l'explication de Roger Botte :

« A Labé, la nomination en 1987 d'un préfet d'origine servile fut vainement contestée par un certain nombre de notables. La mise en cause de ce préfet, pourtant grand prévaricateur, n'avait d'autre raison que ce qui était considéré comme l'usurpation d'un droit réservé à l'homme libre : le pouvoir de juridiction sur autrui. (...) C'est assez dire l'importance des résistances et la permanence des survivances idéologiques de l'esclavage ... En dépit de la politique volontariste conduite par Sékou Touré, peu d'hommes d'origine servile occupèrent des postes de responsabilité dans l'appareil d'Etat ... »²⁷

En tout cas, l'ancienne classe d'esclaves s'est transformée en paysans proches de l'État.

3) Tanzanie

Quant à la Tanzanie, les fonctionnaires ont été intéressés aux bénéfices de l'État. D.-C. Martin signale des paysans aisés, comme des « koulaks »²⁸, liés par le clientélisme à ces fonctionnaires. Les paysans aisés n'étaient pas toujours issus de l'autorité traditionnelle.²⁹ Ils ont survécu à la villagisation. Ils ont plutôt continué à exister en tant que membres du comité du parti politique Chama Cha Mapinduzi (CCM)³⁰ dans l'institution du

²⁵ Ibid., p.185.

²⁶ Ibid., p.209.

²⁷ Diop (M. M.), op.cit., p.339.

²⁸ Martin, op.cit., p.156.

²⁹ Ibid., p.221.

³⁰ La fusion du TANU avec l'Afro-Shirazi Party de Zanzibar en 1977.

parti étatique.³¹ La liaison entre les fonctionnaires et les paysans aisés a causé une rivalité régionaliste. Martin dit que ce fut un phénomène de nouvelle répartition des investissements en conséquence de celle du pouvoir.³²

Selon M. Yoshida,³³ il semblait que le droit des fonctionnaires était limité, parce qu'ils avaient le devoir de travailler pour rendre service au peuple. Donc, leur salaire était également réduit. Mais en réalité, l'institution étatique les assistait et ils la mettaient à profit.

Dans le cas des hauts fonctionnaires, ils jouissaient d'avantages en nature, par exemple, allocation de frais pour le trajet au travail ou d'essence, logement public, sécurité sociale et frais de relations publiques. Avec l'inflation, les avantages en nature ont favorisé leur économie domestique. Pour obtenir un emploi, ils étaient nommés sur la base du clientélisme et de leur appartenance à un lignage. Pour gagner de l'argent, ils étaient inscrits comme fonctionnaire « fantôme ». Bien qu'ils ne travaillent pas effectivement, ils gagnaient un salaire pour un faux poste. Comme d'autres pays africains, on dit qu'il y avait de la corruption, c'est-à-dire que les fonctionnaires recevaient des pots-de-vin en utilisant le droit de donner des autorisations. Mais évidemment on n'a aucun moyen de le vérifier.³⁴

³¹ Martin, op.cit., p.218.

³² Ibid., p.223.

³³ Yoshida, art.cit., 1993.

³⁴ Ibid., p.159.

Conclusion de la section 1

En Afrique, les paysans se sont divisés entre les fidèles et les opposants à l'État comme un héritage de la stratification sociale historique entre la tradition et la modernisation dans la communauté villageoise.

Sous l'influence de l'État, la transformation sociale a fait naître de nouvelles classes de paysans. Les fonctionnaires-paysans et les chefs traditionnels se sont montrés fidèles à l'administration étatique à la recherche de prestige et de pouvoir local. Les paysans d'origine esclave ont contesté la tradition pour le principe de l'égalité devant l'État. La plupart de paysans ont abandonné la participation à la politique et se sont soumis à la politique administrative, parce que leurs demandes étaient bloquées par le centralisme administratif. Ils ont cédé aux nouvelles élites paysannes, se sont déresponsabilisés et se sont repliés sur la communauté paysanne.

Pourtant, un certain nombre de paysans doutent du pouvoir étatique et deviennent des forces qui essaient de renverser le régime en vue d'une démocratisation.

Section 2 : Les paysans dissidents

Les paysans sont-ils capables de changer le régime étatique ? On pense normalement que la bourgeoisie modernisée revendique la démocratisation du pouvoir autoritaire, parce qu'elle veut une économie libérale sans contrôle étatique.

Martin S. Lipset analyse expérimentalement et statistiquement que la classe moyenne, éduquée et informée, est plus motivée que la classe inférieure, y compris les paysans, pour établir la liberté économique et la démocratisation. Il explique que les paysans sont tellement attachés à la religion et à l'ethnicité qu'ils risquent d'accepter le totalitarisme.¹ Mais, n'est-ce pas un point de vue borné par rapport à la dynamique des paysans ?

Évidemment, la Révolution française a été provoquée par la classe moyenne et les paysans se sont inscrits dans des mouvements contradictoires par rapport à la Révolution. Il y en avait quelques-uns qui ont soutenu les Montagnards et d'autres qui sont devenus anarchiques ou indifférents.

Le moteur de la démocratisation n'est pas toujours la classe moyenne. Les paysans contribuent et participent au processus de la démocratisation. Mais, comment peut-on comprendre le mouvement fluctuant des paysans ?

Pour réfléchir à cette question, présentons deux théories concernant la démocratisation.

Le mouvement de démocratisation se développe sur une grande échelle de façon inattendue. La transition politique en Amérique latine a été exposée par Guillermo O'Donnell et Ph. C. Schmitter.² Ces auteurs pensent que le régime autoritaire ne peut s'empêcher d'ouvrir la porte aux libertés de presse et de réunion et au multipartisme, parce que le régime autoritaire flatte le peuple pour asseoir sa légitimité. Selon eux, une fois que certains droits et libertés sont partiellement accordés, il est impossible de limiter les autres revendications de démocratisation.

Jacques Mariel Nzouankeu catégorise trois types de processus de démocratisation en Afrique.³ Le premier se forme dans la négociation entre les groupes sociaux et le pouvoir, par exemple, au Bénin, au Nigeria et en Tunisie. Le deuxième type se caractérise par l'affrontement meurtrier entre les opposants et le pouvoir comme c'est le cas de l'Algérie, du Gabon et de la Côte d'Ivoire. Le dernier type est le pouvoir autoritaire qui ouvre la porte à la démocratisation comme au Rwanda.

¹ M. S. Lipset, *Political Man : the Social Bases of Politics*, Baltimore, New York, John Hopkins University Press, 1981.

² G. O'Donnell and Ph. C. Schmitter, *Political Life after Authoritarian Rule : Tentative Conclusions about Uncertain Transitions*, The Woodrow Wilson Center, 1985.

³ J. M. Nzouankeu, « L'Afrique devant l'idée de démocratie », *La Revue de la Politique Internationale*, n° 971, 1990.

Nzouankeu partage la même conception sur l'autoritarisme d'Afrique que J.-F. Bayart.⁴ Il partage également celle de la destitution de l'autoritarisme avec O'Donnell et Schmitter. Traditionnellement, dit Nzouankeu, la chefferie respectait le consensus dans la société africaine. Après l'indépendance, ce système d'organisation sociale a été détruit par le fait que l'État est composé de différentes ethnies. Parce qu'il fallait du temps et des efforts pour parvenir au consensus entre ces différents groupes ethniques, l'autoritarisme a remplacé « l'État traditionnel » en vue d'améliorer « l'efficacité » des décisions politiques.

Mais en réalité, le régime autoritaire n'est pas capable de maîtriser la dynamique socio-politique interne. Il néglige les droits de l'homme d'autant plus qu'il accélère l'intégration nationale. Ce système n'a pas de soupape de sûreté aux revendications des opposants.

Ce qui est essentiel dans ces deux théories, c'est de comprendre les interactions entre le pouvoir autoritaire, ouvert ou non aux revendications politiques, et le mouvement de la masse opposante. Il est difficile de définir le mouvement des paysans dans le processus du changement de régime politique. Mais les forces des masses existent. Les unes flattent l'autorité et les autres s'y opposent. C'est l'objet de cette section 2. Selon quel processus font-ils dissidence contre de l'autorité ?

Sous le régime autoritaire, ils n'ont que la communauté villageoise comme système administratif pour participer aux décisions politiques. En réalité, face au privilège des élites et des bourgeois d'État, leurs demandes et leurs droits de participation sont anéantis. Ils sont marginalisés dans l'institution étatique.

Dans la vie quotidienne, ils sont menacés par la pauvreté et la famine que la mauvaise administration provoque. Alors ils ont recours à la violence ; ils volent l'alimentation ; ils deviennent fanatiques comme Gramsci l'a constaté.

Pour survivre au changement socio-politique, ils font des manifestations. Il s'agit des dirigeants, en Afrique par exemple les hommes politiques opposants, l'Église, les hommes d'affaires de l'économie libérale, qui manipulent et mobilisent les paysans dans les mouvements d'opposition contre le pouvoir. Ils profitent de la puissance de masse des paysans pour renverser le régime politique dans le contexte de la démocratisation.

Examinons successivement les conditions de vie des paysans causées en Afrique par la mauvaise administration (2-1), puis leurs rapports à l'État (2-2).

2-1. L'invasion de l'espace de vie

⁴ Voir pp.134-135.

L'État socialiste africain s'est caractérisé par un régime autoritaire que J. Linz a catégorisé d'une manière variée.⁵ Il a réprimé brutalement les opposants et violé les droits de l'homme. Mais il n'a pas réussi à pénétrer dans la communauté villageoise pour la restructurer profondément et pour l'intégrer dans la politique du développement économique.

Contrairement à l'État qui a essayé de l'unifier, la société rurale s'est fractionnée et stratifiée. En Afrique, la psychologie collective n'a pas contribué à l'unification idéologique. La collectivisation ou la restructuration ont été insuffisamment mise en œuvre dans les pays africains. Dans une réforme agraire insuffisante, les paysans africains ont trouvé une façon clandestine de survivre, c'est-à-dire le marché noir et le pillage. La logique de la communauté villageoise, indépendante de l'État, anarchique dans un cas extrême, a entraîné les paysans à commettre des crimes. La police n'était pas capable de contrôler le marché noir et le pillage.

La dissidence des paysans est le processus où ils se sont aperçus, dans la pauvreté et dans le risque de la clandestinité, que la mauvaise administration de l'État violait leur droit de vivre. Ensuite, on va montrer ce processus qui s'accompagne de misère et d'actes criminels dans chaque pays africain.

Madagascar

La collectivité territoriale décentralisée Fokotany a été constituée pour mobiliser les paysans en vue du développement national. Cette structure a exercé socio-économiquement une influence négative sur la vie des paysans. Cela a provoqué l'abaissement de la moralité et l'insécurité dans la société malgache. Les paysans ont perdu la valeur sociale de leurs traditions.

L'institution administrative a envahi la terre « sacrée » des ancêtres. Les paysans ont perdu le fondement moral du Fokonolona. L'État a confisqué les terres pour les collectiviser et empêcher le féodalisme.⁶ De plus, les paysans ont été obligés de travailler avec les habitants du village voisin dans un cadre administratif plus large que leur Fokonolona. L'article 15 du décret modifié n° 77-037 du 16 février 1977 justifie cette mise en œuvre foncière :

« S'il y a fusion ou éclatement d'une ou plusieurs Collectivités décentralisées prononcées par décret, l'administration et la gestion de leurs biens et patrimoines sont confiées provisoirement à la

⁵ Voir p.133.

⁶ Ratsiraka, op.cit., p.62 et p.65. Voir p.170.

collectivité de tutelle qui nomme une commission spéciale chargée d'étudier et d'arrêter les modalités de partage de ces biens entre les collectivités intéressées.

Cette commission dressera un procès-verbal qui tiendra lieu d'acte de partage après ratification de la collectivité de tutelle. » ⁷

On a déjà constaté que certains paysans accusent le chef traditionnel d'avoir joué un rôle d'agent de l'État. Le chef a voulu restructurer son prestige traditionnel dans la nouvelle administration. Mais il a trahi la confiance des paysans. Ainsi l'esprit du communautarisme n'existe plus. Les paysans ont été individualisés sous le régime de la Deuxième République. F. Deleris cite le mot de l'évêque :

« *Le Fihavanana* (esprit de solidarité et tolérance) se perd. Les familles sont ébranlées. (...)

Les communautés villageoises ne sont plus unies ; et certains ne respectent même plus le devoir élémentaire d'assister aux assemblées. On dirait que c'est partout le triomphe de l'égoïsme, du mensonge et de l'hypocrisie. On proclame le patriotisme et la démocratie, mais en réalité, on se bat pour sa gloriole et ses intérêts personnels. » ⁸

Quant à la crise économique, elle peut s'expliquer par l'organisation du Fokotany qui n'a pas donné de bons résultats en matière de développement économique. Rappelons quelques raisons de cet échec macro-économique ; une mauvaise gestion de l'entreprise nationale par rapport aux exportations agricoles, la structure socio-économique favorable aux bourgeois d'État, la limite des investissements étrangers après avoir quitté la zone franc et la perte du goût du travail chez les paysans à cause de la collectivisation.

Les paysans ont souffert de la pauvreté à cause de la mauvaise gestion administrative. Ils n'ont plus eu confiance dans les entreprises qui devaient acheter et transporter leurs produits. Donc, le marché noir a infesté le pays. ⁹ Le trafic d'alcool a augmenté pour gagner clandestinement de l'argent et pour que les gens oublient la dureté de la vie. ¹⁰ En particulier, le riz, aliment principal des Malgaches, a manqué aux familles. Un grand stock de riz a été découvert en novembre 1977 après enquête. Ce riz était en train de pourrir. ¹¹ Le président a dénoncé cette affaire comme « acte de sabotage » et « détournement de riz ». Mais, le bruit a couru que les affaires « noires » concernaient les bourgeois d'État, notamment la famille présidentielle. ¹²

Dans cette situation socio-économique, la moralité des paysans s'est dégradée. Épuisés par la pauvreté, ils ont volé et pillé. Le vol des bœufs est un crime important, parce que cet animal est traditionnellement sacré

⁷ Le Ministère de l'Intérieur de Madagascar, op.cit., p.189

⁸ *La Lettre pastorale*, cité par Deleris op.cit., pp.93-94.

⁹ Calvet, « Une année (...) », art.cit., p.116.

¹⁰ Deleris, op.cit., pp.96-97.

¹¹ Calvet, art.cit., note 73, p.116.

¹² Cadoux et Bois de Gaudisson, art.cit., p.204. Deleris, op.cit., p.91.

dans le culte des ancêtres. La sécurité publique s'est détériorée. La société malgache est devenue très violente. Ainsi, le problème de l'insécurité a menacé la vie du peuple. À ce propos, Deleris dit :

« Dans les campagnes, les « *dahalo* », bandits de grand chemin, ont fait leur réapparition. Constitués en bandes organisées, bien armés, bénéficiant d'une totale impunité, plus ou moins soupçonnés de complicité avec les autorités locales, ils mettent le pays en coupe réglée et entretiennent une atmosphère générale d'insécurité. »¹³

L'État a considéré cette situation préoccupante comme une menace nationale en disant : « une manœuvre des ennemis de la Révolution qui tentent de déstabiliser le régime en créant l'insécurité ». ¹⁴ L'armée et la gendarmerie ont été envoyées pour arrêter les criminels. L'État a interprété l'insécurité comme un complot des ennemis étrangers. On peut retrouver cette obsession de l'État qui a toujours inventé un « ennemi extérieur » pour cacher son incapacité à faire régner la sécurité.

En mai 1978, les lycéens ont manifesté contre le jury des examens. Quand les ZOAM (Jeunes Chômeurs en lutte) y ont participé, cette manifestation est apparue comme une déstabilisation publique. Trois sont morts. L'Hôtel de Police et les commissariats ont été incendiés et plusieurs magasins, notamment pakistanais, ont été pillés. Le régime de la Deuxième République, qui avait été établi après la manifestation des élèves et des paysans, a été stupéfait par cette crise de l'autorité. À ce moment-là, les jeunes paysans sont entrés en dissidence contre le pouvoir.

L'État a encore accusé, dans le communiqué daté du 30 mai 1978, un « ennemi étranger » d'avoir manipulé ces tensions sociales : « l'impérialisme qui ne cherche qu'à abattre les régimes progressistes de l'Océan Indien ». ¹⁵ Dans le meeting du FNDR du 3 juin, le Premier ministre a dit :

« Les récents événements n'ont pas été fomentés par la population de Tananarive, mais par les capitalistes impérialistes étrangers qui ont tenté d'exploiter les dissensions sur le baccalauréat pour semer la confusion. » ¹⁶

Le chef d'État a déclaré lui-même : « Madagascar a fait une poussée de fièvre, le virus était étranger. » ¹⁷

Pour sécuriser la société, l'État a compté sur les tribunaux populaires. Les ordonnances de septembre 1977 avaient déjà prévu les « tribunaux criminels spéciaux » en présence des élus locaux au profit du Fokonolona. ¹⁸ Pour renforcer le dispositif pénal, le ministère de la Justice a précisé cette création au sein des

¹³ Deleris, *ibid.*, p.95.

¹⁴ La déclaration du 10 avril du Premier ministre, citée par Calvet, « Une année (...) », *art.cit.*, p.114.

¹⁵ Cité par Calvet, « Priorité (...) », *art.cit.*, p.170.

¹⁶ *Id.*, p.171.

¹⁷ *Ibid.* Daté du 8 juin 1978.

¹⁸ Calvet, « Une année (...) », *art.cit.*, p.114.

L'ordonnance n° 77-051 du 16 septembre 1977 (J.O.R.M. du 22 septembre 1977, p.2471.)

L'ordonnance n° 77-052 du 16 septembre 1977 (J.O.R.M. du 22 septembre 1977, p.2473.)

Fokontany et des Firaisampokontany dans l'ordonnance n° 79-025 du 15 octobre 1979.¹⁹ Ces tribunaux ont été mis en place sur la base de la convention collective *Dina*. Un sous-préfet nous a expliqué ce système législatif autonome. On se souvient des questions-réponses entre lui et nous sur la contradiction entre l'autonomie populaire et l'État de droit.

De plus, l'autorité a installé des « quartiers mobiles », comme milice de la police secrète, DGID (Direction générale de l'information et de la documentation), dans le Fokonolona. Monja Jaona dénonce en août 1985 :

« Les quartiers mobiles, (...) sont chargés, (...) de protéger et d'aider les Fokonolona ; ce qui est faux ; on introduit "les quartiers mobiles" au sein des Fokonolona pour qu'ils puissent servir d'indicateurs aux "dahala" en matière de vol de bœufs, pour qu'ils puissent provoquer des troubles dans les Communautés, pour que la terreur règne. »²⁰

Ainsi, le Fokonolona est devenu une source de violence entre l'autorité étatique et les paysans. À mesure que l'État autorisait l'autodéfense, la communauté villageoise devenait de plus en plus anarchique. J.-L. Calvet nous rappelle que cette dynamique du Fokonolona est le résultat de la transformation historique entre la tradition et la modernité :

« Car entre l'improbable retour au style des anciennes communes rurales, vers lequel inclineraient pourtant le détail de la réglementation, (...) et le risque, plus réel, de voir « le pouvoir populaire » invoqué déboucher sur une « anarchie » locale déjà latente -- assortie aussi bien de « mini-dictatures », (...) l'équilibre sera difficile (...) à trouver, à travers une période qui sera certainement « brouillonne ». Mais, aussi, ne risque-t-on pas de voir se dessiner une césure entre des Fokontany et des Firaisampokontany livrés à un désordre quelque peu « folklorique », et les autres Collectivités, certes davantage sous le regard de l'État (...) ? »²¹

L'ordonnance n° 77-068 du 30 septembre 1977 (J.O.R.M. du 15 octobre 1977, p.2727.)

¹⁹ Cadoux et Bois de Gaudusson, art.cit., p.189.

²⁰ Deleris, op.cit., p.107

²¹ Calvet, « Une année (...) », art.cit., pp.96-97.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

Au Sénégal, la communauté rurale a restructuré la vie des paysans. E. Le Roy voit une manifestation de l'idéologie communautaire dans les attributions, selon lesquelles les compétences du conseil rural étaient assurées pour la promotion des services et le développement de la communauté. En réalité, ce communautarisme administratif n'a été mis en œuvre que dans l'affectation des terres du domaine national et dans le budget. Le Roy constate que les paysans réglaient les problèmes et les conflits dus à l'affectation inégale des champs en dehors du conseil rural ou en violant la loi.²²

La restructuration des communautés rurales a provoqué l'inégalité parmi les paysans. La sécheresse a diminué le rendement dans les années 1970. La politique rurale et la réforme foncière n'ont pas amélioré le développement des paysans. Mais ils ne se sont pas plaints, parce qu'ils étaient intégrés par l'élite des intermédiaires locaux, non pour la grande majorité des autres qui restent inscrits dans les rapports de parenté et de proximité.

En 1980, Senghor a remis le pouvoir à Abdou Diouf. Le Sénégal est entré en lutte contre la pauvreté qui s'est accrue sous le choc de l'ajustement structurel du Fonds monétaires international (FMI) et de la Banque mondiale. Makhtar Diouf témoigne de la paupérisation de la société sénégalaise.²³ D'après lui, le nombre de mendiants et de prostituées a augmenté dans la rue. Le pari était à la mode en dépit de l'interdiction islamique. Dakar était pleine des marchandises d'occasion qui entraient par de « nouveaux circuits de commercialisation ». Et puis, « l'exode rural massif, parce qu'« *il n'y a rien dans les campagnes* », a favorisé fortement ces phénomènes.

2) La Guinée

En Guinée, les produits de première nécessité faisaient gravement défaut. L'outillage livré par l'État n'était pas adapté à la condition locale. Le grain, fourni également par l'État, n'a pas donné de bonnes récoltes. Dans la structure de production étrangère à la communauté traditionnelle, les paysans n'ont plus voulu travailler.

²⁴

Pour survivre, les paysans guinéens ont pratiqué l'agriculture vivrière et le petit commerce. Ils ont refusé de fournir à l'État les bananes et le café pour l'exportation. Ils les ont vendus clandestinement. Cela a

²² Le Roy, art.cit., 1983, pp.133-135.

²³ M. Diouf, « La crise de l'ajustement », *Politique africaine Sénégal : la démocratie à l'épreuve*, n° 45, mars 1992, pp.62-75.

produit une « double économie », c'est-à-dire une économie officielle et une parallèle.²⁵ En 1970 le chef d'État a affirmé que le secteur capitaliste n'existait plus en Guinée. Mais en réalité, le prix fixé par l'État était inutile. Les produits agricoles circulaient sur le marché noir et par la contrebande aux frontières.²⁶

Annie Chéneau-Loquay commente le caractère à la fois autonome et fluctuant des paysans qui ont fait face à la crise :

« Sous l'ancien régime (de Sékou Touré), elle (la paysannerie) était en fait moins dépendante : retirée du marché officiel, elle avait conservé sa propre organisation de production et créé ses propres circuits d'échange ; c'était une paysannerie « non capturée ». »²⁷

3) Tanzanie

Isolés de leur communauté natale, les paysans tanzaniens n'ont pas voulu travailler dans le village Ujamaa. La production a été beaucoup plus faible qu'on s'y attendait. L'État tanzanien n'a pas pu s'empêcher de changer l'orientation de la politique économique en 1982. Il a installé le comité consultatif *Task Force* dans le ministère de l'Agriculture. Ce comité a fait une enquête sur la réalité de la zone rurale pour donner des conseils sur la réforme de la politique agricole. En référence à cette enquête, on peut voir la déception des paysans par rapport à la mauvaise gestion de l'État. M. Yoshida résume le résultat de cette enquête.²⁸

Depuis 1975, l'État a imposé au village la société coopérative. Mais, la coopérative villageoise ne savait pas comment faire circuler les produits agricoles sans infrastructures de transport et de stockage. Elle avait de nombreux employés qui sont allés acheter les produits directement chez les paysans. Ce n'était pas efficace compte tenu du temps et du coût de la distribution. Les salaires pour un grand nombre d'employés coûtaient très cher. À cause de cette négligence, les produits étaient souvent pourris. Les paysans ont perdu confiance dans le réseau public de distribution. Ils ont vendu presque tout le maïs, aliment principal, au marché noir.

Conformément aux conseils du comité *Task Force*, la politique agricole s'est orientée vers le libéralisme. Concrètement, la construction du village Ujamaa a été suspendue. La collectivisation a été abandonnée. L'État a autorisé la plantation commerciale et encouragé la petite culture familiale. Par l'intermédiaire des agences commerciales, la distribution s'est accélérée.

²⁴ A. Chéneau-Loquay, « La « politique agricole »: un concept vide ? », *Politique africaine : Guinée L'après Sékou Touré*, n° 36, décembre 1989, pp.38-55.

²⁵ Alain Dubresson, « Avant-propos : Difficiles lendemains de rupture », *ibid.*, p.4.

²⁶ Chéneau-Loquay, *art.cit.*, p.44.

²⁷ *Ibid.*, p.53.

²⁸ Yoshida, *art.cit.*, 1993, pp.143-144. Yoshida, *art.cit.*, 1987, pp.26-29.

Pour déclencher la démocratisation, il faut que la dissidence des paysans se développe comme mouvement socio-politique de masse. Par quel processus la violence anarchique des paysans s'est-elle unie aux manifestations urbaines ? Pour cela il faut examiner les conditions qui ont présidé à la mobilisation de masse en vue des changements de régimes étatiques en Afrique.

2-2. L'illégitimité de l'État : mobilisation de masse

Nous avons, dans l'introduction de cette thèse, indiqué que nous nous référerions occasionnellement à la Chine pour les besoins de la comparaison. À la différence de la Chine, les mouvements d'opposition africains sont arrivés à changer les régimes et à établir le multipartisme. D'où cette différence provient-elle ?

De la conjonction entre l'élite opposante et la masse paysanne en Afrique. La masse paysanne introduit un processus de la dissidence qui progressivement aboutit à justifier l'illégitimité de l'État. Il ne s'agit pas d'accusation contre un clan comme en Chine. En Afrique, les hommes politiques opposants ont entendu la plainte politique des masses. Ils ont profité de la force des masses pour renverser le régime et asseoir leur pouvoir.

La plainte politique des masses est difficile à exprimer, parce que les paysans n'ont pas administrativement le moyen de réclamer leur droit. Donc ils ont besoin d'un moyen social et d'une occasion pour s'exprimer politiquement. Ils ont manifesté dans la rue sous le choc de l'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale.

Après l'échec économique, les États socialistes africains ont abandonné la politique d'auto-développement et se sont rendus dépendants des investissements des bailleurs de fond, notamment du FMI et de la Banque mondiale dans les années 1980. Ces organisations internationales imposent des conditions d'ajustement structurel aux États africains.

Il s'agit de restructurer le système socio-économique des pays en voie de développement. L'ajustement structurel est la réforme qui introduit la transparence du système économique et la capacité de rembourser la dette conformément à l'ordre international de libre-échange et des marchés transnationaux.

Selon la logique de l'ajustement structurel, il faut privatiser des entreprises nationales et réduire le nombre des fonctionnaires, parce qu'ils absorbent les ressources de l'État. Il faut réduire aussi la subvention pour le secteur agricole. Les bailleurs de fonds prévoient qu'en acceptant le flottement de leur monnaie, les anciens pays socialistes seront capables de faire concurrence dans l'exportation de produits agricoles moins chers. Pour mettre en œuvre la gestion, l'État a besoin de « bonne gouvernance ». ²⁹

Dans le contexte d'un tel bouleversement du système économique, les paysans sont tombés dans la misère. Les dirigeants de l'opposition ont dû répondre à la mutation sociale qui s'est exprimée par la violence et la clandestinité. Les paysans africains ne pouvaient se plaindre de leur vie difficile que d'une manière illégale et

²⁹ Banque mondiale, *Rapport de la Banque Mondiale sur les politiques de développement, L'ajustement en Afrique : réforme, résultats et chemin à parcourir*, Washington, 1994, p.210.

seulement dans leurs milieux de vie caractérisés par la pauvreté et la fragmentation sociale. D'où l'inefficacité de ces revendications.

Quelques groupes politiques ont contesté le pouvoir qui avait introduit l'ajustement structurel. La violence sociale attendait l'occasion de se transformer en force politique de masse. Pour rivaliser avec le pouvoir socialiste africain, il était nécessaire de révéler l'illégitimité de l'État aux paysans. Cela a conduit au changement de régime en vue du multipartisme et de la démocratisation.

Mais, la conjonction entre l'élite d'opposition et la masse paysanne est difficile à réaliser et multiforme, de temps en temps indirecte, comme on le verra dans chaque pays.

Madagascar

Madagascar a été démocratisé à l'occasion de l'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale dans les années 1980. Le président Ratsiraka a cédé aux manifestations de masse. L'opposition ne serait pas arrivée au changement de régime sans participation des paysans.

On peut trouver la puissance de masse et la stratégie des dirigeants opposants dans le processus de la démocratisation à Madagascar. Jusqu'en 1991, les paysans dissidents n'ont jamais eu le but de renverser le régime, même si certains détestaient la mauvaise gestion de l'administration. Par contre, certains hommes politiques ont voulu prendre le pouvoir à la place du régime révolutionnaire.

Les opposants avaient besoin de mobiliser les paysans. F. Deleris identifie, derrière l'interdiction du multipartisme, trois forces sociales qui se sont formées dans l'opposition ; le complot, l'Église et les *rotaka* (manifestation, émeute ou soulèvement).³⁰ Nous avons déjà présenté le coup d'État projeté par l'armée anti-ratsirakiste. Les *rotaka* ont été menés par les étudiants. Les paysans ne s'étaient pas encore mobilisés. Désespérés par la pauvreté, ils se livraient au banditisme. L'Église s'est alarmée de la détérioration morale et matérielle de leur vie.

L'Église a eu alors tendance à s'engager politiquement. Cet engagement s'est incarné dans la théologie de la libération en Amérique latine. L'Église est opposée au socialisme, parce que celui-ci refuse la religion. Les religieux malgaches se sont opposés au régime de Ratsiraka. Les quatre églises catholiques et protestantes ont créé Le FFKM (Fédération ou Conseil des églises chrétiennes à Madagascar) en 1979. Ils ont lancé l'alarme dans le congrès à Antsirabe en 1981 :

³⁰ Deleris, op.cit., pp.107-114.

« La pauvreté progresse rapidement. La famine menace. La corruption se répand partout. Les idéologies antichrétiennes font l'objet d'apologies quasi-officielles. Ce que d'aucuns appellent la lutte des classes provoque la confusion des esprits. Face à ses malheurs, l'Église est prête à prendre ses responsabilités. »³¹

Bertin Razafimpahanana, sociologue malgache, analyse le changement de régime à Antananarivo en 1991 comme une mobilisation de masse par l'opposition.³² Pour cela, la propagande était importante. Cette manipulation des masses serait passée par la propagande de dénonciation et d'intégration.³³ Évidemment, les opposants ont développé cette propagande en dénonçant la mauvaise politique du pouvoir et la difficulté des paysans à intégrer l'opinion de l'opposition. D'après ce sociologue malgache, les opposants ont examiné la réaction des paysans par rapport à l'émission d'informations. La rétroaction, le *Feed-back* comme on appelle, a permis aux émetteurs et aux récepteurs de communiquer. Grâce à cela, les paysans ont participé en tant qu'acteurs politiques.³⁴

Dans la propagande, les hommes politiques ont profité du prestige religieux. Au début, l'Église et les paysans ont encore divergé. Pour concentrer la force politique de l'opposition, il s'agissait d'avoir une problématique commune, celle de la politique économique de l'État. Ils ont ensuite convergé sur un changement de régime étatique et de constitution démocratique.

Razafimpahanana dit que les paysans se sont aperçus du nouvel effet entraîneur, dans la liaison FFKM- Opposition, qui leur donnait de l'espoir.³⁵ On fait que les paysans étaient entrés dans une impasse au sein du système administratif, car leurs demandes étaient bloquées par la hiérarchie des institutions, il semblait qu'ils ne pouvaient espérer d'autres moyens d'existence que le « vandalisme ». Pour y échapper, ils ont trouvé un moyen de s'exprimer socio-politiquement en ayant recours à la religion et aux manifestations.

Donc il s'agissait, pour les hommes politiques d'opposition, de maîtriser et de mobiliser la force violente des masses à travers les Églises en vue du renversement du régime socialiste. Deux points sont à analyser. Tout d'abord, la dynamique des paysans qui étaient attachés au changement politique. Cette dynamique a été déclenchée par les dirigeants opposants. Mais elle a provoqué le recul du pouvoir autoritaire. Ensuite, le contexte historique de la chute de la Deuxième République et de la multipartisation.

³¹ Ibid., p.110.

³² B. Razafimpahanana, *Changement de Régime Politique à Madagascar*, Antananarivo, Librairie Mixte, 1991.

³³ Id., p.115 et p.125.

³⁴ Ibid., p.127 et p.138.

³⁵ Ibid., p.43 et p.60.

La démocratisation a été commencée en 1989 par les opposants internes au FNDR (partis politiques ; le VITM, le MFM, le VSM et le MONIMA)³⁶ qui se plaignaient de ce que le programme de l'ajustement structurel était en contradiction avec *la Charte de la Révolution Socialiste Malgache*.³⁷

Face à la crise économique, le pouvoir de Ratsiraka a appliqué le programme d'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale. Madagascar a libéralisé le commerce depuis 1982 et a accepté la condition de la convention *stand-by* du FMI en 1987.³⁸ La dévaluation du franc malgache a provoqué un choc au niveau de la vie du peuple.

Malgré sa mauvaise réputation, Ratsiraka a remporté l'élection présidentielle en 1989. Les opposants (AKFM-Renouveau et MFM) ont mis en doute la légitimité de cette élection. Ils ont exigé les mêmes avantages en termes de reconnaissance de leurs partis politiques que l'AREMA dans le nouveau scrutin. Cette revendication se développait en vue d'établir le multipartisme. L'Assemblée Nationale Populaire a révisé la Constitution à la fin de 1989 pour que le FNDR soit abrogé et que le multipartisme soit légalisé.

Le président Ratsiraka a justifié ses bonnes intentions vis-à-vis du peuple dans un discours du début de 1990, en soulignant que Madagascar avait commencé la *Perestroïka* plus tôt que l'Union soviétique. Cette justification ne fut pas efficace. La démocratisation s'est précipitée plus vite qu'il ne l'avait prévu. En mai, un commando a occupé la Radio nationale pour réclamer la démission de Ratsiraka. En décembre, un amendement concernant la liberté de la presse dans la Constitution a été adopté.

Les opposants ont continué à critiquer la libéralisation économique comme étant en contradiction au principe économique socialiste. Finalement, ils ont décidé de changer la constitution conformément au libéralisme économique. En avril 1991, les partis politiques opposants se sont groupés dans une alliance qui s'appelle « les Forces Vives » sur l'initiative du FFKM.

Razafimpahanana nous fait observer qu'après le 1^{er} mai 1991, la manifestation s'était politisée.³⁹ Avant cela, elle restait sur un lieu fixe dans le stade universitaire. Après le 1^{er} mai, les manifestants sont descendus dans la rue. Ils se sont déplacés jusqu'à l'Assemblée Nationale Populaire pour revendiquer une nouvelle constitution. Ils se sont, dit Razafimpahanana, considérés comme des acteurs politiques. À partir du 10 juin, ils ont organisé un défilé de masse jusqu'à la Place du 13 Mai. Le 12 juin, le FFKM a affirmé prendre parti

³⁶ Les partis politiques d'alors :

- AREMA (Avant-Garde de la Révolution Socialiste Malgache),
- UDCMA (Union des Démocrates Chrétiens de Madagascar),
- AKFM (Parti du Congrès de l'indépendance),
- MFM (Militant pour l'avènement du pouvoir prolétarien),
- MONIMA (Madagascar épaulé par les Malgaches),
- VITM (Vonjy Iray tsy mivaky : Elan populaire pour l'unité de Madagascar), et
- VSM (Monima socialiste malgache).

³⁷ Razafimpahanana, op.cit., p.23.

³⁸ En 1987, 4 % du taux de croissance économique réelle et 9 % du taux d'inflation.

pour les Forces Vives et le peuple. Le 14 juin, Ratsiraka a dit au FFKM de ne pas intervenir dans la politique. Cette parole imprudente a créé un nouvel objet de contestation et donné le prétexte aux opposants d'exiger sa destitution.⁴⁰

Le 21 juin, les Forces Vives ont proclamé leur gouvernement provisoire de transition. Malgré les essais de dialogue avec le pouvoir par l'intermédiaire du FFKM, ils ne sont pas arrivés à la reddition du pouvoir. Après la participation des fonctionnaires et des salariés, la manifestation a tourné à la grève générale qui empêchait les secteurs public et privé de fonctionner. Le 16 juillet, les Forces Vives ont restructuré le gouvernement insurrectionnel, qui a nommé son propre président et ses propres ministres.⁴¹

Il est anormal qu'il y ait deux pouvoirs exécutifs dans un pays. Le gouvernement insurrectionnel s'est montré intransigeant en refusant tout compromis et tout dialogue avec le pouvoir légal. Après la dissolution du gouvernement légal le 28 juillet, Ratsiraka a appelé les Forces Vives à établir un gouvernement d'union nationale qui se chargerait de préparer la nouvelle constitution. Le 3 août, le gouvernement insurrectionnel a lancé un ultimatum à Ratsiraka pour exiger qu'il quitte le pouvoir. Le 8 août, Ratsiraka a désigné un nouveau Premier ministre Guy Razanamasy.

La rupture des négociations a abouti à la manifestation du 10 août. La gendarmerie a ouvert le feu sur environ 500.000 manifestants pour les empêcher de marcher sur le palais présidentiel. Environ 30 personnes ont été tuées.

³⁹ Razafimpahanana, op.cit., pp.55-57.

⁴⁰ Ibid., pp.64-65.

⁴¹ Le président fut le général Jean Rakotoharison et son propre Premier ministre le professeur Albert Zafy.

La création du Comité de salut public (CSP)⁴² en septembre a permis de sortir de l'enlisement des négociations entre les deux gouvernements sur l'initiative du FFKM. Le 31 octobre, les deux Premiers ministres et les différentes forces politiques ont signé la convention qui proclame dix-huit mois de période de transition. Les institutions de la Deuxième République ont été suspendues et une Haute Autorité a été mise en place pour préparer la Troisième République. La nouvelle Constitution a été promulguée après le référendum en septembre 1992. En 1993, Albert Zafy a été élu président de la Troisième République et le gouvernement de Francisque Ravony a débuté.

Un point serait à éclaircir à propos de l'impact de la manifestation du 10 août 1991 sur le mouvement politique. Les dirigeants des Forces Vives ont dû savoir dans quelle zone le défilé était interdit. Ils ont quand même laissé le nombre des manifestants s'accroître en cette direction. N'était-ce pas inciter les masses à agir selon les exhortations des dirigeants des Forces Vives ?

Razafimpahanana pense que c'était la stratégie des Forces Vives :

« En tout cas, les Forces Vives ont bien calculé leur coup, et ont accepté le risque d'une riposte sanglante de la part de la garde républicaine. (...) Le Président est tombé dans un piège d'où il n'a pas pu en sortir honorablement. »⁴³

À ce moment-là, les deux gouvernements étaient en train de chercher un terrain d'entente. Mais cette affaire sanglante a fait de Ratsiraka un président tyrannique. Après l'isolement de Ratsiraka, la situation politique est devenue favorable à l'opposition. Il est triste et ironique que les victimes exercent une influence sur le changement du régime.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

Le Sénégal a cédé au multipartisme. En 1976, il a changé de Constitution pour autoriser seulement trois partis politiques, y compris le Parti Africain de l'Indépendance qui avait été interdit en 1961. En 1978, l'État a autorisé quatre partis et en 1981, il a annulé cette limite du nombre des partis politiques. H. Oda pense que le Sénégal est un cas exceptionnel du multipartisme à l'initiative du parti au pouvoir.⁴⁴ Il considère le

⁴² Razafimpahanana, op.cit., p.108.

Membres : Forces Vives de Rasalama (16), Forces Vives de Madagascar (16), MMSM : Mouvement Militant pour le socialisme malgache (16), société civile (16) et FFKM (12).

⁴³ Ibid., pp.97-98.

⁴⁴ Oda, op.cit., p.78.

multipartisme sénégalais comme stratégie politique du pouvoir qui voulait soulager le mécontentement du peuple et garder le pouvoir.

Donal B. Cruise O'Brien dit que le pouvoir d'Abdou Diouf, successeur de Senghor, s'est basé sur la technocratie moderne associée au FMI et à la Banque mondiale.⁴⁵ Cruise O'Brien constate que l'élection en 1988 s'est changée en conflit de génération entre les personnes de la pré-indépendance et les jeunes. Ceux-ci avaient l'angoisse de l'avenir à propos de la dette. Plus profondément, continue-t-il, cette angoisse est venue de « l'échec économique (effondrement de la culture de l'arachide), urbanisation induite par la misère paysanne ».

⁴⁶

⁴⁵ D. B. Cruise O'Brien, « Le « contrat social » sénégalais à l'épreuve », *Politique africaine*, n° 45, op.cit., pp.9-20 et p.14.

⁴⁶ Ibid., p.20.

Ils ont voulu le *sopi*, changement en wolof. Ils ont provoqué de grandes émeutes après la publication du résultat de l'élection en 1988. D'après celle-ci, l'opposition, le Parti Démocratique Sénégalais d'Abdoulaye Wade, n'a obtenu que 17 % des votes. Les jeunes ont douté de la partialité de l'élection, parce que ce résultat publié ne correspondait pas à leur attente. Lors de l'élection en 1994, la même perturbation sociale a eu lieu. Enfin Wade est parvenu à la présidence en avril 2000.

2) La Guinée

Le 28 août 1977 en Guinée, les femmes et les jeunes ont déclenché une grève contre le manque d'alimentation sur le marché. Dans une émission de Radio Conakry datée du 16 septembre 1977, Sékou Touré a démenti avoir donné l'ordre à la police de faire feu sur les manifestants de ce « complot ». ⁴⁷ Ce choc a poussé l'État socialiste à ouvrir le pays au libéralisme économique. ⁴⁸ En 1978, le PDG a changé, dans son congrès, le nom du pays en République révolutionnaire populaire de Guinée et fortifié le parti étatique. Cependant il est devenu impossible de maîtriser la tendance à la liberté économique. La Guinée a accepté l'ajustement structurel du FMI en 1982.

Le 26 mars 1984, Sékou Touré est mort. Le 3 avril, le colonel Lansana Conté a provoqué un coup d'État pour suspendre l'institution de l'ancienne République. Dans le cas de la Guinée, c'est le peuple qui a déclenché le mouvement de libéralisation et de démocratisation en détruisant le système économique socialiste. Le coup d'État a profité du mouvement des paysans qui désiraient la liberté économique. L'élite militaire n'a répondu que tardivement à la plainte du manque de nourriture.

⁴⁷ *Le Monde*, le 26 septembre 1977, p.3.

⁴⁸ Dubresson, art.cit., p.6.

3) Tanzanie

La Tanzanie est un exemple typique où la réduction du nombre des fonctionnaires nationaux a provoqué le multipartisme à l'initiative du FMI et de la Banque mondiale.⁴⁹ Environ 74 % de la population active travaillaient dans le secteur public. D'après le programme d'ajustement structurel, il fallait faire une coupe sombre dans le personnel afin de supprimer le gaspillage du budget national. Le problème était le grand nombre de fonctionnaires fantômes et l'hypertrophie du recrutement par le clientélisme. Il est important que des fonctionnaires professionnels travaillent. Les entreprises nationales et publiques ont été privatisées pour restructurer la gestion sans subvention de l'État.

Ceux qui ont été menacés de licenciement ont manifesté contre l'ajustement structurel. Les jeunes étaient obsédés de n'avoir d'emploi ni dans le secteur public ni dans le secteur privé, parce que celui-là n'avait pas la capacité de recruter et que le privé n'était pas encore mûr pour les employer. Sur la base de cette tendance sociale, les dirigeants politiques ont voulu former des partis politiques opposants.

Le comité consultatif du gouvernement a conseillé de passer pacifiquement au multipartisme. Nyerere l'a reconnu. En 1992, ce plan a été adopté dans le congrès provisoire du parti CCM et la Constitution a été amendée en annulant le principe du monopartisme.

Conclusion de la section 2

On a posé une question au début de cette section : « Les paysans sont-ils capables de changer de régime étatique ? » Nous répondons oui mais avec réserve. Une certaine conjonction entre les dirigeants opposants et la masse est une condition nécessaire à la démocratisation, parce que la plupart du temps, les paysans sont étrangers à la politique.

Les paysans africains ont protesté contre le manque de nourriture et ont manifesté leur violence clandestinement dans les communautés villageoises insuffisamment collectivisées. Il s'agit d'une manifestation violente « par le bas ». Leur violence se tient à l'écart de la manipulation de l'élite d'État. Elle est anarchique dans une société mutable pour s'opposer à l'intervention de l'État socialiste.

Rappelons-nous que R. A. Dahl est critiqué par Ph. C. Schmitter.⁵⁰ Celui-ci dit qu'un mode de manipulation politique « par le haut » du pouvoir n'est pas une condition de la participation politique populaire.

⁴⁹ Enos S. Bukuku, *The Tanzanian Economy : Income Distribution and Economic Growth*, London, Westport Connecticut, 1993.

⁵⁰ Voir pp.181-182.

La théorie de Dahl ne suffit pas pour expliquer la dynamique de la démocratisation. Même sans la concurrence de l'économie libre, la masse des paysans a manifesté pour la démocratie. Le changement socio-politique est plus violent et explosif que Dahl le suppose.

En Afrique, pour prendre le pouvoir, les dirigeants opposants ont eu besoin de mobiliser cette violence « par le bas » dans le mouvement politique. Ils ont profité de la force de masse pour changer le régime socialiste.

Conclusion du CHAPITRE II

Maintenant, synthétisons la réaction spécifique des paysans africains, que nous avons extraite de la comparaison des quatre pays africains, par rapport à l'administration étatique du socialisme africain.

Les paysans n'ont pas d'autres choix qu'obéir au pouvoir, parce qu'ils n'ont pas d'autres moyens de participer à la politique qu'à travers la communauté villageoise. Mais, celle-ci a été intégrée dans l'administration étatique. Là où ils ont été isolés de leur communauté natale, les paysans ont dû renoncer à exprimer leurs besoins et se sont intégrés au pouvoir.

D'autre part, les paysans se sont transformés et restructurés sous le régime socialiste. Il y en a quelques-uns qui sont devenus la nouvelle élite paysanne. Par contre, les paysans dissidents ont manifesté contre le pouvoir et manifesté leur force comme un pouvoir de masse.

Le comportement des paysans est fluctuant. Ils sont tantôt obéissants tantôt dissidents. En tout cas, ils ont formé une dynamique de masse sous le régime du socialisme africain.

Conclusion de la DEUXIÈME PARTIE

La problématique de la deuxième partie était la suivante :

« Les États du socialisme africain ont institué les communautés villageoises comme unités administratives. Dans ce processus, l'État a négligé et déformé la culture des paysans et perdu sa légitimité à leur égard. »

Pour analyser cette problématique, nous avons expliqué la contradiction entre la politique rurale fondée sur la logique du régime socialiste et la réalité sociale de la communauté villageoise en Afrique (chapitre I). Les bourgeois d'État en Afrique ont échoué à mobiliser la masse dans le développement économique. Nous avons montré que les paysans ont réagi à cette contradiction en dehors du cadre institutionnel en appliquant la logique

de la communauté villageoise qui se développe à l'écart de l'État. Sous le régime du socialisme en Afrique, ils ont restructuré leur statut et leur société (section 1 du chapitre II). Cette dynamique sociale a fait douter les paysans de la légitimité de l'État et contribué au changement de régime et à la démocratisation (section 2 du chapitre II).

Ce que nous signalons à travers cette discussion, c'est l'orgueil du régime autoritaire. Le régime autoritaire est-il raisonnable et utile pour accélérer le développement socio-économique ? Nous avons constaté que ce n'était pas vrai. Le régime autoritaire n'est ni absolu ni stable mais changeant sous l'effet des réactions multiples des sociétés. Donc, même les peuples des pays en voie de développement ne doivent pas se résigner à vivre sous les régimes autoritaires. Ils ont le droit de jouir de la démocratie. Ainsi, notre interprétation est-elle en contradiction avec la théorie de la Polyarchy de R. A. Dahl.⁵¹

Pour comprendre le changement de régime, on a attiré l'attention sur l'interaction entre les acteurs politiques, notamment entre les élites bourgeoises d'État et la masse paysanne. Nous avons critiqué le néo-patrimonialisme.⁵² Finalement, les nouvelles élites paysannes nées dans l'antagonisme entre les deux existent. N'oublions pas qu'elles sont le résultat de la stratification et la mutation sociale qui se sont poursuivies sous les régimes socialistes africains.

En fin de compte, on se pose une question dans toute cette thèse : « La communauté villageoise a-t-elle changé ou non après la décolonisation et sous les régimes du socialisme africain ? » À cette question, J. Pavageau et G. Althabe répondent d'une manière différente en analysant le Fokonolona sous le régime étatique.⁵³

Le chef traditionnel s'est transformé en nouvelle élite paysanne. Il a été lié par clientélisme à l'appareil d'État. Les paysans dissidents ont accusé leur chef traditionnel de les avoir trahis. Ils ont trouvé un nouvel ennemi intérieur et ont perdu confiance en leur tradition. N'est-ce pas une dénaturalisation de l'identité ?

En tenant compte de ce qui s'est passé pendant les régimes du socialisme africain, on doute de la causalité entre la démocratisation et le déclenchement des conflits ethniques. Nous pensons que ce n'est pas vrai non plus. La « nouvelle » ethnicité est apparue dans le contexte de l'intégration nationale provoquée par le régime socialiste au sein de la communauté villageoise en Afrique. C'est ce que nous allons analyser dans la troisième partie.

⁵¹ Voir pp.181-183.

⁵² Voir pp.134-136.

⁵³ Voir pp.119-121 et pp.192-194.

TROISIÈME PARTIE

Les nouveaux acteurs entre dynamiques internes et pression externes : l'ethnicisation

De notre point de vue, la communauté villageoise africaine a une dynamique qui lui permet de se transformer historiquement sous la pression extérieure. La troisième partie porte sur la dynamique qui s'est développée de manière ethnocentrique dans la communauté villageoise en Afrique, en particulier la déformation de l'identité des paysans qui vivent sous l'autorité de l'État-nation.

Concrètement, la problématique de la troisième partie est la suivante :

« Les nouveaux acteurs politiques en Afrique sont nés de la culture « traditionnelle » déformée. Liés géopolitiquement, ils développent leur violence ethnocentrique dans la sous-région. »

Nous pensons que la déformation identitaire est le résultat de la contradiction du clientélisme entre l'autorité traditionnelle et l'État socialiste. Cette déformation a été politisée dans les conditions défavorables de l'économie mondiale et de la paupérisation progressive des populations locales. Celles-ci développent comme nouveaux acteurs paysans leur logique « ethnique » indépendamment de l'État en Afrique pour se lier géopolitiquement.

Claude Ake explique la spécificité de la démocratisation africaine en soulignant la réalité socio-culturelle de l'Afrique qui se caractérise par la participation politique basée sur la communauté villageoise. Il dit à propos du collectivisme politique en Afrique :

« La force des loyautés primaires, spécialement celles qui ont une base ethnique, est due aussi bien à leur signification culturelle qu'à leur utilité pratique. La plupart du temps, les groupes ethniques et nationaux sont les lieux de la loyauté primaire individuelle. » ¹

On comprend bien cette réalité de l'ethno-nationalisme en Afrique. Malheureusement sa théorie n'approfondit pas la causalité entre l'unité communautaire et le nationalisme ethnique. Mais il faut l'éclaircir par l'examen du processus de la transformation de la communauté villageoise en structure ethnocentrique dans le contexte de la démocratisation.

Examinons quelques théories qui prétendent un rapport de la causalité entre la démocratisation et les conflits ethniques dans le cadre de l'État-nation.

L'État-nation est accompagné du nationalisme. Selon la théorie de James Mayall, ² le nationalisme s'est formé conformément à l'ordre international. Il dit que l'État moderne dispose de la souveraineté et du droit d'autodétermination. Il attire l'attention sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes qui justifie

¹ C. Ake, "The unique case of African Democracy", *International Affairs*, No.69, February 1993, p.244.

"The strength of primary loyalties, especially those with an ethnic base, is due as much to their cultural significance as to their practical utility. More often than not ethnic and national groups are the locus of the individual's primary loyalty."

² J. Mayall, *Nationalism and International Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990.

l'expansionnisme et l'impérialisme. Selon cette logique du nationalisme, la rivalité de la colonisation et la guerre sont justifiées. De la même manière, le nationalisme en vue de la décolonisation a réclamé son indépendance.

De plus, Mayall critique la contradiction du principe, proposé par le président des États-Unis, Woodrow Wilson, à propos du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes sous l'ordre international du traité de paix de Versailles en 1918. Wilson ne s'est pas rendu compte du désaccord entre ce droit et la démocratie. Ce désaccord empêche l'État-nation d'assurer sa sécurité. Il provoque les groupes ethniques, inspirés de la démocratie, qui veulent démentir la souveraineté nationale en réclamant leur indépendance.³ C'est une contradiction inévitable de l'État-nation.

Nous suggérons la fragilité de l'État-nation. Ce système d'État est facile à détruire à cause des mutations sociales. B. Anderson constate que le nationalisme de l'époque coloniale est une illusion artificielle de l'État-nation comme « communauté imaginaire ». Sa théorie de « Nationalism of the Colonie » discute le sous-nationalisme qui ne s'adapte pas à l'État-nation.⁴

La première partie a évoqué l'expansion du capitalisme international qui a installé le régime colonial en Afrique. Après l'indépendance, les nouveaux États ont obtenu leur souveraineté pour gouverner leur pays. Mais ils ont adapté la notion d'État-nation à leur logique du pouvoir. Cela s'est présenté comme invention de la « tradition nationale » pour s'opposer à l'ennemi extérieur et pour prévenir un ennemi intérieur. On se souvient que les conditions président à la naissance des nouveaux États en Afrique étaient multiples et plus complexes que la notion européenne de l'État-nation.

Si le système politico-économique international exerce une influence sur le nationalisme ethnique en Afrique, il est important de comprendre la causalité entre les facteurs intérieurs et extérieurs qui font apparaître de nouveaux acteurs politiques aujourd'hui selon trois points ;

1. la mondialisation comme expansion économique internationale,
2. le pouvoir hégémonique qui n'est pas capable de résoudre l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, et
3. l'ordre moral, c'est-à-dire la démocratisation.

Pour expliquer la mondialisation économique, citons l'essai « The end of History? »⁵, écrit par Francis Fukuyama. Il explique l'ordre international économique après la fin de la Guerre froide. Il pense que l'histoire se développe par antagonismes idéologiques. Il dit que le régime économique libéral est historiquement le dernier style de société humaine après la destruction de l'Union soviétique. D'après lui, par rapport au système socialiste

³ Ibid., pp.44-45.

⁴ Voir p.70.

⁵ F. Fukuyama, "The end of History ?", *The National Interest*, No.16, Summer 1989, pp.3-18.

où l'État intervient dans le marché, l'économie libérale a survécu raisonnablement. La généralisation du marché, proposée par Fukuyama, doit être l'objectif commun, à l'échelle mondiale, dans le domaine de la politique économique internationale.

Effectivement, le FMI et la Banque mondiale travaillent dans l'objectif de concrétiser cette universalité de l'ordre économique libéral. L'ajustement structurel du FMI impose aux anciens États socialistes d'assurer la transparence de leur système économique pour avoir accès à l'économie libérale. Cependant, conformément à la pensée de Fukuyama, on ne peut pas expliquer pourquoi les acteurs participant à cette universalité économique sont si diversifiés et si hétérogènes.

Or, pourquoi les deux organisations internationales financières se sont-elles mises à contrôler les crises économiques des pays en voie de développement dans les années 1980 ? À la fin des années 1970, les grandes puissances ont dépassé une grave dépression économique internationale en profitant des investissements transnationaux entre eux. Par contre, les pays en voie de développement avaient des difficultés à se délivrer des dettes à leur égard. C'est pourquoi le FMI et la Banque mondiale ont décidé de s'occuper des problèmes politico-économiques des pays en voie de développement. L'interdépendance économique fonctionne entre les grandes puissances, mais s'est moins développée entre les pays en voie de développement.

Passons à la discussion de l'hégémonie mondiale qui ne peut pas résoudre l'écart entre les puissances et les pays pauvres. L'interdépendance reste encore si faible et si déséquilibrée que le système économique international laisse les pays en voie de développement se marginaliser dans le marché international. L'interdépendance ne peut pas encore dépasser la théorie du dépendantisme.

Pourquoi l'État, basé socio-économiquement sur les communautés traditionnelles, ne peut-il pas participer à l'interdépendance internationale ? ⁶ Les paysans ne sont-ils pas qualifiés pour participer à l'économie libérale internationale comme acteurs ? L'ajustement structurel n'introduit-il pas une nouvelle dépendance des pays pauvres aux grandes puissances ? L'ordre mondial provient-il de l'hégémonie politico-économique des États-Unis ?

La théorie de l'hégémonie est une discussion classique dans le domaine des sciences politiques internationales. Nous avons présenté I. Wallerstein qui a théorisé le cycle hégémonique dans le système mondial.

⁷ Robert Gilpin est un théoricien connu qui prétend que les États-Unis maintiennent le pouvoir hégémonique pour la stabilité de la communauté internationale. ⁸

⁶ Nous avons déjà signalé la politique économique contradictoire des États socialistes africains. Voir pp.168-178.

⁷ Voir pp.40-42.

⁸ R. Gilpin, *War and Change in World Politics*, London and New York, Cambridge University Press, 1981.

Dans ces théories classiques, la définition du pouvoir politique, économique et militaire semblait plus explicite que dans la situation actuelle. Sans tenir compte de la nouvelle structure de la communauté internationale, on risque de confondre le pouvoir américain avec les grandes puissances d'autrefois.

L'hégémonie américaine est contradictoirement à la fois absolue et relative. Elle est absolue, parce que les États-Unis sont une seule superpuissance. Elle est relative, parce que même les États-Unis ne peuvent pas s'empêcher de respecter les négociations et le dialogue dans l'ONU.⁹ De plus, aujourd'hui, divers acteurs élaborent la politique étrangère de l'État. Face à ces États imprévisibles, les États-Unis ne peuvent pas prendre des mesures uniformes.

Le pouvoir hégémonique veut éviter des éléments instables qui menacent ses intérêts nationaux. La structure de la Guerre froide a contribué à ce que les conflits locaux des pays périphériques n'entraînent pas d'antagonisme entre les superpuissances qui possèdent des armes nucléaires.¹⁰ Après la fin de la Guerre froide, la notion de stabilité politique a changé. Le multipartisme est efficace pour maîtriser les réactions brutales des opposants comme lors des coups d'État.

Maintenant, parlons de la démocratisation comme ordre moral de la communauté internationale. L'ordre international impose la démocratisation et le multipartisme aux États africains. Notamment, les bailleurs de fonds conseillent la bonne gouvernance.

Dès l'indépendance, les élites africaines ont choisi le régime autoritaire pour éviter l'instabilité politique causée par les problèmes ethniques. Nous avons observé la transition politique, de l'autoritarisme à la démocratisation. La démocratisation a été provoquée par le compromis du pouvoir face au peuple et par la situation internationale. La destruction du régime autoritaire a désintégré « l'État-nation imaginaire ». Après avoir perdu la mono-identité nationale, le peuple cherche une appartenance qui lui assure un statut social et la sécurité dans les conflits et la concurrence dans la démocratie.

La démocratisation a déclenché les contradictions du principe wilsonien dans le monde actuel. Elle a rouvert la porte au sécessionnisme national ethnique. Kiichi Fujiwara dénonce le mensonge du système

⁹ Ernst B. Hass constate que les organisations internationales transforment le régime des puissances victorieuses en forum pour que les États membres créent un but et un intérêt communs et qu'ils s'accordent dans un consensus politique. Ainsi, d'après lui, les organisations internationales ont servi à faire dépasser la logique de la Guerre froide par la communauté internationale.

E. B. Hass, *The United Nations and Collective Managements of International Conflict*, UNITAR, 1986, pp.1-4.

¹⁰ John L. Gaddis envisage la stratégie politique des États-Unis pendant la Guerre froide. Il analyse la stratégie de George F. Kennan qui a tenu compte de la « balance of power (balance des forces) » dans les régions européenne et asiatique pour mettre en place la stabilité des intérêts américains.

J. L. Gaddis *Strategies of Containment : A critical Appraisal of Postwar American National Security Policy*, Oxford University Press, 1982.

démocratique.¹¹ Eu égard aux conflits ethniques d'aujourd'hui, il signale que l'esprit démocratique ne s'applique pas à la réalité politique. Effectivement, les populistes manipulent les masses au nom de la démocratie, même si le multipartisme a été instauré institutionnellement. L'institution démocratique ne peut pas éliminer les populistes ethnocentristes tant que la société ne s'aperçoit pas que cette manipulation cause des dommages politiques au peuple.

N'ayant pas encore trouvé une bonne explication sur la montée de l'ethnocentrisme dans le monde entier aujourd'hui, on doit se contenter de démontrer le mécanisme complexe de la structure intérieure et du contexte international qui ont produit l'ethnocentrisme. Marginalisé dans la mondialisation et la globalisation économiques, l'État africain n'est plus capable d'assurer la sécurité et la vie au peuple. L'ordre international ne peut pas résoudre cette économie déséquilibrée. Dans l'affaiblissement de l'État-nation, le peuple africain, notamment les paysans, cherche son identité. Sous le multipartisme, l'ethnocentrisme manipule les masses qui cherchent leur identité dans une nouvelle ethnicité artificielle.

Il ne faut pas laisser s'envenimer les conflits ethniques qui font beaucoup de victimes. La conjoncture entre les facteurs intérieurs et extérieurs permet de comprendre la transformation de la communauté villageoise en ethnocentrisme en Afrique. Takehiko Kamo comprend les pays qui souffrent des conflits ethniques en tant que chercheur en sciences politiques internationales :

« (...) Il est évidemment important de traiter soigneusement le nationalisme dans le domaine des sciences politiques internationales. Tout en utilisant souvent le concept de nationalisme dans cette discipline, on a tendance à ignorer la dynamique intérieure, par exemple la douleur, la joie et l'émotion de l'État-nation. (...) Les chercheurs en sciences politiques internationales supposent que les intérêts nationaux sont les principes du comportement d'un État-nation tout en étant indifférents à la constitution nationale ethniquement, racialement et historiquement multiple. (...) Le nationalisme ainsi que les intérêts nationaux sont en effet complexes et multiformes. Malgré cela, en les simplifiant et les homogénéisant, on a tendance à s'écarter de la réalité. (...) »¹²

Dans le chapitre I, nous analyserons l'acculturation de la communauté villageoise sous l'influence extérieure en Afrique. Dans le chapitre II, on dégagera la structure des conflits ethniques par l'intervention de

¹¹ Masayuki Yamauchi, Kuniko Inoguchi, K. Fujiwara et Takehiko Kamo, « Zadankai : Reisengo no Sekai to Nihon (Discussion : le monde et le Japon après la fin de la Guerre froide) », sous la dir. de T. Kamo, *Koza : Seikikan no Sekaiseiji (Cours : la politique mondiale entre deux siècles)*, Tokyo, Nihon Hyoron Sha, 1994, pp.247-309.

¹² Ibid., p.282.

l'institution étatique en Afrique. Pour reconnaître l'ethnicisation au sein de la communauté villageoise en Afrique, on s'intéressera à la manipulation par les populistes ethnocentristes dans le contexte de la mondialisation.

CHAPITRE I

L'acculturation de la communauté villageoise

Le chapitre I porte sur la formation spontanée et la déformation artificielle de l'ethnicité.

Dans la section 1, la différence de formation ethnique sera vue au sein de la communauté villageoise avant et après l'établissement de l'État-nation socialiste. Dans la section 2, on montre les identités ethniques et nationales des Africains. Nous approfondissons le nouvel antagonisme entre les paysans proches de l'appareil d'État et les paysans dissidents qui ont déformé leur identité.

Section 1 : La formation et la déformation de l'ethnie

Dans l'introduction de la section 1, remontons en général dans l'histoire de la formation ethnique. Cette explication historique nous montrera comment l'influence étrangère s'est exercée sur la formation des ethnies dans chaque pays africain.

Dans l'État et la société traditionnelle en Afrique, la notion d'ethnie était ambiguë et flexible. Le peuple vivait indépendamment de l'ethnicité politiquement figée. On a déjà vu la coexistence des ethnies comme annexes ou comme vassales dans l'État traditionnel en Afrique. La logique ethnique ne fonctionnait pas pour exclure d'autres groupes ethniques. Les peuples menaient une vie à l'écart du prestige religieux du roi. Ils respectaient les règles sociales de leurs lignages, de leurs castes et de leurs classes d'âge.

Les ethnies ont été distinguées et figées sous l'administration indirecte coloniale. Le gouvernement colonial a nommé les autorités locales qui ont joué un rôle intermédiaire et agent de la colonisation. La stratification sociale durant la période de la modernisation en Afrique est allée de pair avec la formation des ethnies.

Revenons à Madagascar. L'action du gouverneur Gallieni a été dépendante des Hova, aristocrates merina, pour l'administration indirecte. ¹ Puis l'échec du soulèvement en 1947 a inspiré l'aversion d'autres ethnies contre les Merina, parce que ceux-ci les avaient mobilisées dans le mouvement anti-colonial. ² Après

¹ Voir p.74.

² Voir pp.74-75.

l'indépendance, les élites africaines ont imaginé un ennemi « extérieur » pour dissimuler l'antagonisme ethnique. Pour cela, ils ont inventé la « tradition nationale ».

L'histoire de l'échec du nationalisme étatique face aux menaces intérieures et extérieures tient à cette contradiction : à mesure que l'État essaie d'unifier une population diversifiée, la société africaine s'est divisée et stratifiée. Mais faut-il le souligner, ce n'est pas seulement à cause de la colonisation mais aussi à cause de l'intervention de l'État socialiste.

Distinguons entre les facteurs originels (1-1) et l'influence de la politique de l'État socialiste (1-2).

1-1. Le territoire ethnique par rapport à la communauté villageoise

Nous avons expliqué que les groupes sociaux précoloniaux fonctionnaient à l'écart de l'État traditionnel. En effet, la différenciation ethnique existait. Mais elle était abordée selon le principe de la complémentarité des différences et non de l'opposition de contraires. Le principe en était « le communautarisme », fondé sur la coutume propre à chaque groupe et sur le partage de valeurs puis de pratiques sociales communes. La valeur morale l'emporte donc sur la formulation de la règle de droit. Cette morale s'est formée territorialement dans la communauté villageoise, mais son expression sous forme d'un groupe particularisé ne relève pas de critères territoriaux mais fonctionnels. C'est tout à fait différent de la notion d'ethnicité d'aujourd'hui.

Précisons cette distance entre les ethnies et l'esprit communautaire sur la base de nos résultats de l'enquête de terrain à Madagascar.

Madagascar

Considérons la structure ethnique du Fokonolona. La constitution du Fokonolona se présente comme monoethnique ou multiethnique selon la géographie. Comment la Deuxième République à Madagascar a-t-elle pensé cette structure ethnique pour en profiter comme institution administrative ? Le Fokonolona n'était-il pas une menace contre l'État-nation ? On verra plus tard. Contentons-nous de montrer les variétés de structures ethniques au sein du Fokonolona.

Selon les résultats de l'enquête à Madagascar en septembre 2001, l'ethnie Merina habite les hauts plateaux, et les Sakalava sur la côte ouest, au bord du canal du Mozambique, car cette ethnie est originaire du continent africain. Majunga est une ancienne ville importante du royaume sakalava.

Nous voulions connaître, dans l'enquête de terrain, non seulement l'institution administrative mais aussi la composition ethnique au sein du Fokonolona. Nous avons posé une autre question aux paysans : « Pouvez-vous travailler avec d'autres ethnies ? » Les paysans d'Antananarivo ont répondu : « Si d'autres ethnies comme les Betsileo entrent ou interviennent sur cette terre, nous les refoulerons ou nous partirons. Car ici c'est la terre de nos ancêtres. »

Il n'y a pas actuellement beaucoup de déplacements ethniques.³ On assiste de temps en temps à l'exode rural de travailleurs qui cherchent des emplois dans la capitale. Mais ce n'est pas une immigration ethnique. Nous n'avons pas rencontré de phénomènes de nouvelle ethnicisation au sein de la communauté à Antananarivo lors de l'enquête. Mais on a compris que les paysans maintenaient leur identité ethnique dans la communauté.

À Majunga, nous avons demandé à la dame du Musée Akiba, l'institut de l'Université de Majunga, de planifier notre enquête. Elle nous a amené tout d'abord le chef traditionnel sakalava. Il nous a expliqué le rite traditionnel dans le *Doany*. Nous introduisons en annexe la photo du Doany qui est un lieu sacré et joue le rôle de palais sakalava.⁴ Le chef sakalava organise le rite religieux conformément au calendrier lunaire. En juillet, il fait une grande cérémonie pour les morts de la communauté sakalava. Ce doit être un rite ethnique strictement sakalava. Mais il nous a dit que différentes ethnies participent à cette cérémonie rituelle. Les participants sont les membres d'un Fokonolona.

Nous avons posé la même question aux pêcheurs de Majunga qu'aux paysans d'Antananarivo. Ils nous ont répondu ceci : « S'il y a beaucoup de poissons, nous travaillons ensemble avec d'autres ethnies ; moi je suis sakalava, lui est betsileo et lui est merina. Il y a des Comoriens et un Français⁵ qui pratiquent la pêche traditionnelle *Vara-kira* avec nous. »⁶

Le Fokonolona à Majunga se compose de diverses ethnies. Le Fokonolona d'Antananarivo est monoethnique et plus localisé ou figé, alors que le Fokonolona de Majunga est multiethnique ou cosmopolite et dynamique.

³ Entretien avec un député le 13 septembre 2001 à Antananarivo et celui avec le sous-préfet le 22 septembre 2001 à Ambohidratrimo.

⁴ Voir les photos 18 et 19, p.351.

⁵ Pourquoi un Français ?

⁶ Voir la photo15, p.349.

L'historien de Majunga, H. S. Bachir A., nous a raconté l'histoire de l'immigration de Majunga. L'armée merina de Radama I^{er} a envahi le royaume Boina et massacré le peuple sakalava en 1824. Le commandant de l'armée mérina s'est installé à Majunga pour prendre le pouvoir sakalava.⁷ Par rapport aux immigrés merina, la société sakalava avait un esprit ouvert pour les accueillir.

Nous pensons que c'est possible, parce que la société a fonctionné en dehors de l'État traditionnel et symbolique. Mais on se demande si c'est possible dans l'État-nation où le peuple doit constituer une seule nationalité.

Aujourd'hui, le peuple de Majunga appelle sa communauté villageoise « Fokonolona ». De plus en plus, les ethnies merina et betsileo ont immigrés à Majunga. Dans le processus de l'assimilation à l'époque précoloniale, les immigrés avaient le devoir de respecter la règle sociale sakalava. Ils ont pratiqué l'exogamie. Ainsi, il n'y avait pas eu beaucoup de conflits d'immigration.

La structure ethnique de la communauté villageoise n'est donc pas toujours unifiée mais diverse dans chaque localité à Madagascar. Traditionnellement, différentes ethnies coexistent dans la communauté villageoise. Le « Fokonolona » de Majunga a été institué par le gouvernement colonial comme collectivité administrative moderne.⁸ Pendant la colonisation, l'immigration de masse a provoqué des conflits dans la société, parce que l'assimilation prend du temps comme Bachir en a témoigné. C'est peut-être l'origine de l'acculturation et de la dénaturalisation de la communauté villageoise.

On n'a pas pu découvrir sur place de nouvelle ethnicisation au sein des communautés villageoises. Mais nous avons reconnu les sources de la déformation d'identité dans l'histoire de la communauté villageoise.

Trois pays africains

On voit que la notion originale d'ethnicité était différente de celle d'aujourd'hui. L'étendue du communautarisme ne coïncidait pas avec le territoire ethnique. La classification et la fixation des ethnies se sont faites pendant la colonisation.

E. Le Roy théorise ce communautarisme qui fait contraste avec l'individualisme occidental où la société est construite du primat de l'individu comme personne juridique et comme citoyen. Dans le communautarisme en Afrique, l'équilibre entre la recherche des intérêts de l'individu et ceux de la collectivité

⁷ Voir les photos 20 et 21, p.352.

⁸ Voir pp.64-65 et pp.82-83.

est trouvé par une conception de la vie en société donnée par le lignage ou les liens familiaux en tant que vecteurs privilégiés d'une parentalisation communautaire qui s'étend bien au-delà de la notion occidentale de la parenté. Il s'agit là d'une valeur plus morale que politique en apportant un principe d'ordre qui assure aux membres protection et identité.

Cette organisation n'est pas rigide mais flexible, s'adaptant aux différents besoins. Citant Michel Alliot⁹ qui dit que les pouvoirs sont interdépendants dans la communauté, Le Roy constate que le communautarisme est polyarchique pour résoudre des conflits. Il synthétise le communautarisme :

« Il s'agira des valeurs endoculturées, de l'honneur par exemple, des croyances religieuses dans la présence ou la réincarnation des ancêtres, des pratiques magiques d'envoûtement ou de « sorcellerie » ou, enfin, de l'obligation pour tout nouveau pouvoir conquis par la force de se faire un jour légitimer. (...) »¹⁰

Le communautarisme partagé entre les membres est déterminant. Le pouvoir qui fonctionne dans la communauté n'est pas l'ethnicité, Alors, pourquoi et comment les ethnocentrismes sont-ils nés aujourd'hui ? Faut-il tenir compte de l'influence historique de la colonisation et de l'intervention de l'État socialiste africain ?

Le Roy signale la possibilité d'un changement de structure dans la communauté, se fondant sur la théorie d'Alliot disant que la société africaine est originellement adaptative et variable grâce aux interrelations nouvelles entre les pouvoirs multiples. Parlant des acteurs de ces adaptations, il écrit :

« Ces modérateurs peuvent, (...), donner lieu à une institution qui a, parmi ses attributions, la protection des communautés dominées dans un ensemble politique où le pouvoir central pourrait avoir tendance à déséquilibrer les rapports antérieurs entre pouvoirs spécialisés. »¹¹

Cette citation nous suggère aussi à nous demander comment la communauté s'est transformée sous l'effet de la pression extérieure.

Okwudiba Nnoli explique l'évolution de l'ethnicité africaine.¹² Il considère que l'ethnie se reflète dans le changement social qui provient des conflits et de la pression extérieure. À l'époque précoloniale, continue-t-il, elle était changeante et complexe. Les groupes ethniques avaient des relations interethniques qui aboutissaient à

⁹ M. Alliot, « Modèles sociétaux I – Les communautés », *Bulletin de l'Equipe de recherche en anthropologie juridique*, N° 2, pp.87-93, cité par E. Le Roy, « Communautés d'Afrique noire et protection des droits de l'individu face au pouvoir : problématique, modalités et actualité », *Recueils de la société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions*, Paris, Dessain et Tolra, 1988, p.51.

¹⁰ Ibid., p. 53.

¹¹ Id.

¹² O. Nnoli, *Ethnic Conflict in Africa*, Dakar, Council for the Development of Economic and Social Science Research in Africa (CODESRIA), 1998.

la coopération ou à l'assimilation. Il était donc possible que les sous-groupes homogènes aient existé dans un grand groupe ethnique.

Nnoli analyse que contrairement au système précolonial qui était inclusif, la colonisation a clôturé les terres africaines pour le marché international et impérialiste. Nnoli considère la colonisation comme une logique d'exclusion pour créer de nouvelles ethnies dans le découpage de l'administration indirecte. C'est sur cette base qu'on a conçu l'ethnie. Tant qu'on est dans une logique d'inclusion, la notion d'ethnie n'est pas pensable.

Jean-Loup Amselle a fait une enquête sur le terrain en Afrique occidentale. Il décrit l'ethnicité originale du point de vue de la « logique de métissage ». ¹³ Il explique que l'ethnie était polysémique et segmentaire à l'époque précoloniale. Même parmi les Peuls, il est difficile d'identifier un Peul pur soit par la langue soit par le style de vie nomade pastorale. En dehors de cette distinction, il y avait ceux qui s'identifiaient comme Peuls. ¹⁴ Dans le passé, les grands royaumes se constituaient de nombreux petits pays annexes, puis la tendance à la segmentation l'a, à nouveau, emporté. À ce moment-là, les ethnies se trouvaient démographiquement dans la sous-région de l'Ouest africain.

Conformément à la répartition démographique et territoriale, Amselle critique la classification des ethnies et la trouve inutile. Il constate que cette classification a contribué à l'administration indirecte de la colonisation. ¹⁵

Les familles royales et les groupes sociaux se sont combattus en fonction soit de critères d'appartenances au sein des lignages soit de compétitions entre lignages. Les conflits de lignage ont empêché l'administration coloniale de mobiliser les populations africaines dans la production agricole pour la métropole. La chefferie a été restructurée sous l'administration française en tant que « chefferie de canton ». Amselle dit que les chefs et les assujettis, dont le statut social était nié, ont été intégrés au sein de « la communauté villageoise » dans la paix coloniale. ¹⁶

Au lieu de rester société traditionnelle, la communauté villageoise a été ainsi restructurée pendant la colonisation. Paradoxalement, l'ethnicité a été distinguée et mise en évidence à cause de l'administration indirecte. Dans la communauté villageoise, les ethnies se sont formées en tant qu'unité administrative sous la direction du chef de canton désigné par l'autorité coloniale. Mais la dynamique des paysans n'a jamais été anéantie dans la communauté villageoise fixée par le gouvernement colonial.

¹³ J.-L. Amselle, *Logiques métisses : anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Édition Payot, 1990.

¹⁴ Id., pp.71-79.

¹⁵ Ibid., pp.22-27.

¹⁶ Ibid., p.143 et pp.212-213.

À l'époque précoloniale en Tanzanie, Gaudens Mpangala dit que les pouvoirs ethniques étaient concentrés sur le mode communautaire. Dans ce communautarisme, les paysans travaillaient « féodalement » pour donner des produits agricoles aux aristocrates. Les ethnies se constituaient indépendamment ou subordonnement de ce communautarisme dans les zones rurales.

Dans les cités maritimes, continue-t-il, le mouvement ethnique s'illustre dans le commerce racial des esclaves. Les commerçants asiatiques exportaient des esclaves noirs. À ce moment-là, cela apparaissait comme une tension sociale interraciale. Dans le marché colonial et impérialiste, les Indiens avaient le monopole du pouvoir économique. Lors de la modernisation et avec la croissance démographique, le problème interracial entre les Arabes, les Indiens et les autochtones s'est accentué dans les zones urbaines.¹⁷

Traitant de l'administration indirecte coloniale, J. Iliffe signale que le gouvernement britannique considérait qu'un individu appartenait à une tribu, alors qu'en réalité, les petits groupes ethniques étaient subordonnés au grand groupe.¹⁸ La discrimination a été introduite entre les tribus ou ethnies quand l'autorité coloniale a recruté sa main-d'œuvre dans les unités administratives qualifiées artificiellement « ethniques ». Ainsi, de nouvelles ethnies sont nées dans cette structuration sociale et la nouvelle loyauté et le nationalisme ethnique ont été formés.¹⁹

Iliff écrit :

« La politique était celle de l'administration indirecte. Bien qu'originellement conservatrice, elle fut radicale en effet, parce qu'elle était basée sur un malentendu historique. Les Britanniques ont cru à tort que les Tanganyikais appartenaient à des tribus. Ainsi, les Tanganyikais ont créé des tribus pour fonctionner dans les cadres coloniaux. »²⁰

Traditionnellement, le communautarisme se différencie de l'ethnicité en Afrique. Alors, pourquoi la communauté villageoise fonctionne-t-elle aujourd'hui sur le mode de l'ethnicité ? La formation artificielle des ethnies pendant la colonisation est due à l'intervention étatique. Ensuite, on montrera la politique concernant les ethnies sous le régime socialiste en Afrique.

¹⁷ G. Mpangala, "Inter-Ethnic Relations in Tanzania", in Nnoli, op.cit., pp.311-326.

¹⁸ Iliffe, op.cit., pp.330-334. Mpangala, ibid., pp.316-319.

¹⁹ Iliffe, ibid., pp.318-334.

²⁰ Ibid., p.318. "The policy was indirect rule. Although conservative in origin it was radical in effect because it rested on historical misunderstanding. The British wrongly believed that Tanganyikans belonged to tribes; Tanganyikans created tribes to function within the colonial framework."

1-2. L'État socialiste et l'ethnicité : une politique à deux échelles dimensions

Les États socialistes africains ont voulu inventer leur nationalisme étatique. Pour cela, le parti unique au pouvoir a dû se montrer non-ethnique. L'ethnicité ou le tribalisme menace l'unification de l'État-nation. Les conflits ethniques sont souvent provoqués par les problèmes d'inégalité économique. De plus, les groupes ethniques sont liés avec les clans militaires et divisent le loyalisme de l'armée nationale. Les conflits ethniques sont militarisés, comme nous l'avons expliqué dans le cas du Rwanda dans notre mémoire du D.E.A.²¹

Pour éviter cette atomisation de la nation, les États africains ont fabriqué une nouvelle identité au peuple. Ils ont négligé les ethnies afin de constituer une seule nation. On l'a déjà vu, dans la première partie, comme « tradition nationale » inventée par l'État. Concrètement, les États ont maîtrisé les mouvements ethniques dans le cadre des collectivités territoriales, c'est-à-dire les communautés villageoises, et essayé de former un peuple qui contribue au développement national à travers l'éducation nationale dans les écoles publiques.

Ensuite, d'après le cas de Madagascar, on verra comment l'ethnicité s'est formée dans la communauté villageoise contrairement à la volonté du régime socialiste africain.

Madagascar

Le monopartisme du régime de Ratsiraka avait recours aux unités administratives villageoises qui se caractérisent par la « non ethnicité » pour effacer le problème ethnique. Même dans le multipartisme de la Troisième République, les partis politiques ne touchent pas aux problèmes des réalités ethniques qui restent cachées.

L'État socialiste sous la Deuxième République à Madagascar a voulu profiter de la communauté villageoise Fokonolona pour cacher l'antagonisme ethnique ou tribaliste. Mais la société ne réagit pas comme l'État le veut.

L'État de la Deuxième République à Madagascar a pensé que l'union nationale est constituée par les Fokonolona, comme l'article de la Constitution le promulgue :

²¹ Takako Nabeshima, « Le mouvement des réfugiés autour des Grands lacs et la destruction de l'État zaïrois », le mémoire du D.E.A. des études africaines option science politique Université Paris I, 1999.

« Le Peuple Malgache constitue une Nation organisée en État fondé sur la communauté socialiste et démocratique, le Fokonolona. »

Selon *la Charte de la Révolution Socialiste Malgache*, l'union de l'État-nation est nécessaire à la réussite de cette révolution sans tribalisme ni menace ethnique. La Charte considère le tribalisme lié à l'ennemi extérieur néo-colonialiste qui exploite le peuple malgache.

« Ce (colonialisme) qui a eu pour effet de transformer la lutte des classes du peuple malgache en lutte de race (tribalisme) et en lutte de places des bourgeoisies nationales. Le « tribalisme » transformé en instrument politique d'exploitation et de domination ne saurait être limité et expliqué par une opposition et une différence de coloration de la peau ni en différence de crépage de chevelure. Il se fonde sur les conflits d'intérêts des couches sociales minoritaires dominantes qui utilisent le déséquilibre régional dans lequel vit le peuple pour le diviser. »²²

« (...) tant que les Malgaches ne se considèrent pas comme également Malgaches, tant que subsistent les inégalités flagrantes entre les régions, entre les villes et les campagnes, entre les classes sociales et entre les individus, il ne peut pas y avoir d'unité nationale véritable, condition absolue de notre libération et de notre indépendance nationales. »²³

Nous avons déjà constaté comment le régime socialiste de Madagascar s'est inventé un ennemi extérieur. De la même manière, il a supposé que le conflit intérieur ethnique menacerait l'union de l'État-nation.

Pour réprimer cet ennemi ethnique, l'État a utilisé le Fokonolona, parce que celui-ci devait constituer « l'union nationale » en tant que base sociale et administrative. Mais on rappelle que la structure du Fokonolona est ethniquement diverse dans chaque localité. Était-ce effectivement efficace pour occulter la montée de l'ethnisation ? Nous constatons, dans toute la thèse, que le Fokonolona est une épée à double tranchant. Il est utilisable pour intégrer le peuple et la société multiple dans la nation « malgache », parce que cette règle sociale prend sa racine dans le style de vie des paysans. Il est dangereux, parce que la violence anarchique se réveille dans sa dynamique entre la tradition et la modernisation.

Le Fokonolona de Majunga devait, selon la logique de l'État, fonctionner pour effacer l'ethnicité et pour constituer la nation, parce que cette composition est multiethnique et cosmopolite. Différentes ethnies travaillent ensemble. Mais la réalité était différente. On le montrera plus tard dans la crise sociale et identitaire. Par contre, le Fokonolona dans la banlieue d'Antananarivo ne contribue pas à relativiser l'ethnicité, parce que la population merina coïncide avec le territoire du Fokonolona. Pour cette « ethnie », le Fokonolona signifie un

²² Ratsiraka, op.cit., p.16.

²³ Id., p.18.

style de vie ethnique. Le Fokonolona monoethnique permet aux Merina de mettre l'accent sur le clivage avec d'autres ethnies exogènes.

La politique ethnique fondée sur le Fokonolona par le régime Ratsiraka était contradictoire. Malgré cela, l'État a fait avancer l'idée d'union nationale.

Expliquons maintenant quelles mesures l'État socialiste a mis en œuvre pour inventer la « culture nationale ». C'était la politique de malgachisation qui a empêché le tribalisme de se développer. On peut la trouver dans la politique de l'enseignement et de l'éducation.

« La construction des écoles exige la collaboration de toute la Nation, du Fokonolona à l'État : nous adopterons aussi une politique nouvelle pour la formation des enseignants dont la Nation a besoin à tous les niveaux et dans toutes les branches. »²⁴

« Malgachiser l'enseignement signifie harmoniser le contenu et les méthodes de cet enseignement avec les impératifs de la Révolution, c'est-à-dire l'édification d'un État socialiste et véritablement malgache »²⁵

« Bien au contraire, nous donnons d'ores et déjà la primauté à notre langue nationale, et nous devons accélérer la codification, la modernisation et l'enrichissement du Malgache, avec l'apport de tous les dialectes, pour en faire un instrument efficace de développement de l'homme malgache et de maîtrise de toutes les disciplines techniques et scientifiques. »²⁶

À propos de la réalité de la malgachisation, Ch. Cadoux dit :

« L'effort de malgachisation, et l'introduction depuis 1972 de nombreux néologismes dans la langue et dans les textes officiels, ne facilite pas toujours la compréhension entre le milieu rural et celui des villes. »²⁷

Les paysans des zones rurales n'ont pas toujours profité de la « restructuration culturelle » du Fokonolona par le biais de la « malgachisation », car tantôt le Fokonolona favorise l'intégration nationale tantôt il la conteste au nom de son ethnie propre.

²⁴ Ibid., p.81.

²⁵ Ibid., p.83.

²⁶ Ibid., p.85

²⁷ Cadoux, art.cit., p.25.

Trois pays africains

Montrons la politique de trois États socialistes africains par rapport aux ethnies. On observera que la société communautaire n'a pas été mobilisée comme l'État s'y attendait. Le style de vie « ethnicisée » a pris racine chez les paysans africains.

1) Le Sénégal

Ali A. Mazrui et Michael Tidy analysent que Senghor a eu l'intention d'étendre la négritude à l'Afrique dans le cadre de la Communauté française. Son parti unique a donc visé au parti national non ethnique pour concrétiser sa conception politique. Mais Mazrui et Tidy disent que Senghor a échoué à intégrer les ethnies dans le panafricanisme, parce que les territoires d'outre-mer ont été rattachés par la nouvelle alliance entre le gouvernement français et le Rassemblement Démocratique Africain d'Houphouët-Boigny.²⁸

Au sein du parti étatique, les élites n'étaient pas liées avec les ethnies. Elles ont constitué le régime autoritaire. Elles ont développé les luttes politiques. Mais, celles-ci ont créé un antagonisme de classes, non pas ethnique, mais bureaucratique en relation avec les affiliations maraboutiques et les clientélismes partisans.

En outre, Mazrui et Tidy pensent que le multipartisme au Sénégal était un enjeu de Senghor. Ils citent le Nigeria et l'Ouganda comme exemple pour expliquer que dans les anciennes colonies de la Grande-Bretagne, les circonscriptions électorales avaient tendance à coïncider avec les territoires ethniques à cause de l'héritage de l'administration indirecte coloniale. Les votes ethniques mettraient en danger le multipartisme. Par rapport à cela, au Sénégal, divers groupes ethniques cohabitent dans la collectivité territoriale. Si le multipartisme fonctionnait dans une compétition par rapport à la discipline et l'idéologie politiques, les circonscriptions électorales interethniques contribueraient à empêcher la coalition ethnique et à intégrer le peuple dans le développement national.²⁹ Cette pensée de Senghor constituait également une politique pour assimiler les ethnies à la nation sénégalaise.

Malgré cela, pourquoi la Casamance constitue-t-elle « l'ethnie » ? On verra plus tard le processus de la formation artificielle de l'ethnicité.

2) La Guinée

²⁸ A. A. Mazrui and M. Tidy, *Nationalism and New States in Africa*, Nairobi, East African Educational Publishers, 1984, p.92.

²⁹ Id., pp.291-292.

Le Parti Démocratique de Guinée est parvenu au pouvoir sur la base du soutien interethnique. L'État guinéen a changé la propriété foncière traditionnelle en affaire interethnique pour éviter le problème ethnique. Ainsi, il a établi la nation en vue de mobiliser la masse, sans différence ethnique, dans le développement économique.³⁰ Les membres d'autres ethnies pouvaient être candidats dans les circonscriptions électorales des communautés ethniques. Les hauts fonctionnaires étaient originaires de diverses ethnies. L'ethnie peule n'a pas apporté son soutien au PDG. Mais Sékou Touré lui a donné des postes dans l'appareil d'État au nom de l'égalité interethnique. Il a remis plus tard en cause cette politique non discriminatoire par rapport à cette ethnie.

Mazrui et Tidy constatent que l'État guinéen n'était pas multiethnique mais qu'il a annulé l'ethnicité. Ils disent aussi que le style de la communauté villageoise, établi par l'État, a contribué à faire travailler les paysans indépendamment des ethnies pour le développement économique national.³¹

L'éducation nationale en Guinée avait pour but de former les élèves et les étudiants afin qu'ils se consacrent au développement socialiste. Elle a contribué à réprimer les réactionnaires. Les élèves et les étudiants ont eu le devoir d'apprendre la technologie agricole. Ils se sont inscrits à l'école et à l'université sans différenciation ethnique et ils ont eu l'obligation d'apprendre une autre langue nationale pour communiquer avec d'autres ethnies. Les enseignants français missionnaires ont été expulsés de la Guinée. Les écoles privées ont été supprimées et toutes les écoles publiques ont été mises sous la direction du ministère de l'Éducation.³²

3) Tanzanie

G. Mpangala explique que la politique du TANU de la Tanzanie était basée sur l'idéologie africaine. Après l'indépendance, le prototype du nationalisme, c'est-à-dire le nationalisme opposé à l'impérialisme et à la colonisation, n'était plus efficace. Le TANU a eu besoin du socialisme africain comme nouveau nationalisme.³³

Le TANU a dû être un parti politique non ethnique. Le peuple avait peur du monopole économique des Asiatiques et des Européens. Lors de la transition à l'indépendance, l'administration britannique a installé un comité multiracial, y compris des membres européens et asiatiques, dans chaque arrondissement. Contre ce comité, qui ne reflétait pas l'opinion des Africains, un soulèvement a eu lieu en 1958 à Geita. Appuyé sur ce mécontentement du peuple, le TANU a gagné l'élection en empêchant le parti des colons blancs d'occuper des sièges. Enfin la logique multiraciale a été vaincue par le parti unique non ethnique lors de l'indépendance.³⁴

³⁰ Rivière, op.cit., p.258.

³¹ Mazrui et Tidy, op.cit., p.290 et p.297.

³² Ibid., pp.306-307.

³³ Mpangala, art.cit., p.320.

³⁴ Mazrui et Tidy, op.cit., p.100.

L'État devait mobiliser la masse dans le développement de la nation. Mazrui et Tidy constatent que Nyerere pensait que le bipartisme comme la Grande-Bretagne laisserait tomber la politique nationale dans le tribalisme ou la guerre civile, en citant son discours :

« Notre union (parti TANU) n'a ni la tradition de nation ni la pratique de la sécurité nationale comme les anciens pays l'ont établie. Les masses populaires donnent leur soutien à leur pays et à leur gouvernement. Pourtant, une poignée d'hommes veulent réduire cet effort d'un million de personnes en cendre en mettant notre nation en danger. »³⁵

Il a fallu exclure l'opposition qui divisait la nation. L'invention de la « tradition nationale » et le monopartisme ont permis au pouvoir tanzanien d'occulter la source du conflit ethnique.

Mpangala prétend qu'il était possible de maîtriser le tribalisme sous le parti unique.³⁶ En 1962, l'État a chassé les chefs traditionnels. À leur place, l'État a contrôlé directement les ethnies à travers l'institution administrative. On a déjà vu les paysans isolés de leur communauté natale à cause de la villagisation. D'après Mpangala, le déplacement et la construction des villages Ujamaa ont contribué à contrôler la composition ethnique.

Or, le mot Ujamaa signifie « la famille » en swahili. Nous faisons remarquer qu'il y a la population tanzanienne qui parle d'autres langues que le swahili.³⁷ Mais, l'État a affirmé que le swahili était la langue nationale en 1961. Le swahili est la langue des masses par rapport à l'anglais comme langage d'élite. C'était la politique du TANU qui voulait se montrer du côté de la masse.³⁸ Ce nationalisme culturel négligeait l'identité linguistique et le style de vie de la population.

Dans le village Ujamaa, l'autorité a réussi à élever le taux de scolarisation. On a déjà vu l'augmentation du nombre des instituteurs comme fonctionnaires. En 1985, l'alphabétisation a atteint 85 % de la population. Les

³⁵ J. K. Nyerere, "Address at the opening of the University College campus", Dar es-Salaam, 21 August 1964, *Freedom and Unity*, Oxford University Press, Dar es-Salaam, 1997, p.312, cité par Mazrui et Tidy, *ibid.*, p.286. "Our Union has neither the long tradition of nationhood, nor the strong physical means of national security, which older countries take for granted. While the vast mass of the people give full and active support to their country and its government, a handful of individuals can still put our nation in jeopardy, and reduce to ashes the effort of millions."

³⁶ Mpangala, *art.cit.*, p.322.

³⁷ Saida Yahya-Othman explique la situation linguistique en Tanzanie en citant Harman M. Batibo ("The Fate of Ethnic language in Tanzania", in Matthias Breyinger (ed), *Language Death*, Berlin, Mouton-de Gruyter, 1992.). Selon elle, quatre groupes de langues coexistent en Tanzanie ; le bantou qui recouvre une centaine de langues, le couchitique qui en comprend sept, le nilotique en a huit et le khoisan qui dispose de quatre. Le swahili, continue-t-elle, est la plus répandue des langues bantoues et presque toute la population tanzanienne parle le swahili.

S. Yahya-Othman, « La consécration d'une langue nationale africaine », sous la dir. de Catherine Baroin et François Constantin, *La Tanzanie contemporaine*, Karthala-IFRA, 1998.

³⁸ Mazrui et Tidy, *op.cit.*, p.300.

enfants devaient partager la culture commune, notamment la nouvelle pensée socialiste Ujamaa, à travers l'éducation nationale du swahili.³⁹

On doute que ces politiques non ethniques aient contribué à supprimer l'ethnicité en Tanzanie. Nous avons l'impression que Mpangala juge que le parti politique réprime les ethnies. À notre avis, il est impossible de faire disparaître les ethnies. Nous nous demandons si la communauté des paysans est si sage. Elle se caractérise par la dynamique. L'identité ethnique s'est encore déformée sous le régime socialiste autoritaire.

Mpangala n'espère pas que la Tanzanie revienne au régime autoritaire, parce que la situation socio-politique a changé. Aujourd'hui, divers groupes sont en concurrence pour les intérêts dans le multipartisme et le système de l'économie mondiale. Enfin, il pense que la société tanzanienne résoudra les problèmes ethniques dans la démocratie. Nous attendons aussi que la dynamique des paysans dépasse le tribalisme. Mais, sa conclusion est trop simple pour permettre de comprendre l'origine de la violence ethnocentrique née au sein de la communauté villageoise en Afrique.

³⁹ *African Contemporary Record 1985-86 Annual Survey and Documents*, Africana Publishing Co.

Conclusion de la section 1

Traditionnellement, l'ethnie s'est constituée en dehors de l'État traditionnel en Afrique. Elle ne coïncidait pas avec la communauté villageoise. C'était une référence floue et fonctionnelle qui a été fixée par l'administration indirecte de la colonisation pour être institutionnalisée comme une des bases de la politique des races. Pour construire l'État-nation, le régime politique a eu besoin d'inventer une mono-ethnie, autrement dit la nation qui devait absorber les ethnies « coloniales », mais qui, en fait, s'est superposée à elles.

L'État du socialisme africain a essayé d'occulter les ethnies qui menacent l'union nationale. Il a généralisé l'éducation nationale au profit de tous. En tout cas, il a essayé de prévenir les conflits ethniques en profitant du cadre de la collectivité territoriale et de la coexistence ethnique au sein de la communauté villageoise.

Effectivement, les paysans ont restructuré leur identité dans la communauté villageoise sous le régime étatique socialiste. Dans la section 2, on va montrer la dénaturalisation de l'identité sous l'influence de ces politiques ethniques en Afrique.

Section 2 : La crise de l'identité

Les développements précédents ont donc conduit à considérer que la communauté villageoise s'est transformée en foyer d'ethnocentrisme sous l'effet de l'institution étatique socialiste en Afrique. Examinons, en conséquence, le changement d'identité des acteurs politiques qui ont résisté à l'État.

Préalablement, précisons la terminologie en distinguant entre l'identité nationale et l'identité ethnique.

C. Gueetz dit que la construction de l'État-nation a donné une nouvelle identité collective au peuple. C'est la même théorie que B. Anderson. Gueetz souligne le phénomène d'autodestruction de l'identité nationale héritée de la politisation du sous-nationalisme ethnique.

« Et dynamiquement, l'introduction de la règle d'origine européenne a réveillé les sous-nationalismes que tous les nouveaux États contiennent virtuellement et qui produisent comme provincialisme ou comme sécessionnisme une menace directe et immédiate dans certains cas à la nouvelle identité nationale artificielle, au nom de laquelle la révolution était faite. »¹

Cela suggère justement l'autodestruction de la société villageoise dont nous avons parlé.

Mais, comment cela a-t-il produit une segmentation d'une identité face à l'intégration nationale de l'État ? J.-F. Bayard explique le processus du changement identitaire. Il pense que l'ethnisation est liée à la stratification et à la construction de l'État-nation :

« D'autre part, la question du rapport de l'ethnicité à la stratification sociale et à l'État, (...), demande à être éclaircie. L'ethnicité, nous l'avons vu, est un processus de structuration culturelle et identitaire, plutôt qu'une structure donnée. (...) les appartenances ethniques participent par définition d'un « univers de significations partagées », celui de l'État. Mais ces dynamiques génératives sont elles-mêmes les facettes d'un processus plus large qui les englobe et dont elles sont constitutives : l'émergence d'un nouveau système totalement d'inégalité et de domination. »²

Nous partageons l'avis sur ce point avec Bayard. Nous cherchons justement l'ethnisation sous l'influence de la stratification sociale et de l'intervention de l'État dans la communauté villageoise. Nous avons observé la politique ethnique des États socialistes africains. Alors, quelle influence cette politique a-t-elle exercé sur la formation identitaire des paysans ?

¹ Gueetz, op.cit., P.237. "And internally, removing European rule has liberated the nationalisms within nationalisms that virtually all the new states contain and produced as provincialism or separatism, a direct and in some cases (...) immediate threat to the new-wrought national identity in whose name the revolution was made."

² Bayard, op.cit., 1989, P.83.

On signale que les Africains ont eu continuellement l'expérience du « processus de structuration culturelle et identitaire ». Ils n'ont jamais cessé de restructurer leur identité dans l'histoire sous l'impact des dynamiques extérieure et intérieure. Ils gardent leur identité simultanément multiple, c'est-à-dire à l'échelle au moins ethnique, nationale et africaine noire.

Expliquons donc ce que la double identité signifie pour les Africains (2-1). Puis on verra la création d'une troisième identité qui provient des conflits entre les deux identités et entre la tradition et la modernisation (2-2).

2-1. La double identité partagée entre l'ethnie et la nation

Non seulement l'État-nation s'est instauré artificiellement, mais l'ethnicité s'est aussi formée artificiellement après l'indépendance. Les pays africains ont hérité d'un sous-nationalisme qui s'est restructuré dans l'administration indirecte de la colonisation. Ce nationalisme ethnique a exercé une influence sur l'identité du peuple africain intégré en même temps dans l'État-nation. Cette dualité identitaire divise et partage la personnalité. Dans la société, la double identité est si inconsistante que le peuple qui est dupe devient violent envers les autres ethnies.

Madagascar

Pour expliquer la double identité malgache, revenons aux relations interethniques entre les Merina et les Sakalava. Dans cette discussion, on verra l'origine de la crise d'identité malgache.

Le 6 nuit novembre 1995, le *Rova*, Palais de la Reine, a été incendié à Antananarivo. Nous avons vu effectivement de notre bureau d'Antananarivo le Palais brûler. Le ciel noir reflétait le feu orange et la silhouette noire du Palais. Quelques résidents japonais ont pleuré, parce qu'ils avaient de la sympathie pour la culture « malgache ».

Le Palais dominant Antananarivo fait partie du patrimoine culturel du royaume merina. En 1839, la Reine Ranaivalona I^{ère} a ordonné à Jean Laborde, assistant technique français, la construction du Palais. Ce monument culturel se composait de six bâtiments dont certains, en bois, reflétaient le style de l'architecture antérieure à la période coloniale. À l'intérieur, on y conservait les trésors royaux et les tombeaux des rois et des reines de l'Imerina. Ainsi, ces édifices témoignaient de l'histoire de Madagascar jusqu'à la dernière Reine Ranaivalona III vaincue par les colonisateurs français.³

L'incendie de ce Palais est peut-être criminel. Il y avait alors une crise politique entre le président et le Premier ministre. Le président a soumis un amendement de la Constitution au référendum et il a nommé son Premier ministre au sein du parti présidentiel minoritaire de l'Assemblée Nationale. On suppose dès lors que,

³ Sous le règne de Ranaivalona III, le missionnaire anglais James Cameron a consolidé le Palais avec des pierres. Michèle Delahaigue Peux donne cette explication historique. Elle dit : « Le rova d'Antananarivo résume près de trois siècles de l'Histoire des Merina, de ses souvenirs, de leur coutume, et de leur religion. Traditionnelles au départ, les constructions du rova s'adaptent à l'évolution historique de l'Imerina, elle portent les traces des diverses influences qui ont marqué ce royaume, tout en conservant leur originalité. » M. D. Peux, *Manjakaminadana Tananarive (Madagascar) dit aussi : Palais de la reine*, L'Harmattan, 1996, p.21. Voir le plan du Palais, p.345.

pour manifester contre cette tension politique, les auteurs de l'incendie s'en sont pris à l'édifice le plus représentatif de la mémoire collective du pays, au symbole du pouvoir du royaume merina. Cet incendie fut le scénario de leur volonté de créer la confusion ethnique pour critiquer le régime au pouvoir et finalement le renverser.

Cependant, les résultats prévus ne furent pas atteints. Le peuple n'a pas réagi politiquement mais de manière affective. Le Palais de la Reine était devenu un symbole national contre les colonisateurs et valorisant l'idée d'une nation malgache.

L'incendie du Palais de la Reine à Antananarivo nous a inspiré une enquête sur le terrain à Majunga pour réfléchir sur l'ethnicité. Nous avons demandé un entretien au chef traditionnel du Sakalava en mars 1997.⁴ Ce chef nous a répondu que l'incendie du Palais avait causé un dommage à la nation malgache entière et qu'il avait envoyé de l'argent pour la restauration du Palais d'Antananarivo. Mais les Sakalava éprouvent de la haine pour l'histoire de l'invasion des Merina à Majunga. Autrement dit, les Sakalava ont conscience d'être Malgaches devant le Palais de la Reine à Antananarivo et ils se considèrent comme Sakalava devant l'ancien fort du commandant d'armes merina à Majunga.⁵ Cela montre la double identité nationale et ethnique des Malgaches. Les terroristes ont mal évalué ce que le Palais de la Reine symbolisait et ils n'ont pas réussi à impliquer le problème ethnique dans le mouvement politique et dans la compétition partisane.

Mais la crise identitaire des Sakalava est plus complexe. Majunga est historiquement une ville d'immigration. En ce lieu, le Fokonolona se compose de diverses ethnies. Cela a permis à l'État de la Deuxième République de Madagascar d'occulter le problème ethnique. Mais en réalité au fond de la société villageoise, l'immigration a provoqué une tension sociale et ethnique à Majunga. Rappelons ce que disait un historien de Majunga, H. S. Bachir A. :

« Dans la société moderne, l'immigration de masse a provoqué des conflits, parce que le processus de l'assimilation prend beaucoup de temps. »⁶

Le massacre anti-comorien en décembre 1976 est exemplaire d'une crise identitaire dans le contexte de l'immigration.

Les Sakalava veulent respecter leurs traditions, notamment le droit foncier coutumier. Mais, ils ont été intégrés dans le droit du régime socialiste. Leurs terres n'appartiennent plus à leurs ancêtres mais à l'État qui les a confisquées. Le chef traditionnel n'a plus de rôle intermédiaire à jouer avec leurs ancêtres. Le nouveau droit

⁴ Voir les photos 16, p.350. Le chef sakalava ne se souvenait pas de nous lors de l'enquête de l'année 2001.

⁵ Voir les photos 20 et 21, p.352.

⁶ Voir p.57, pp.64-65, et p.236.

assure l'égalité d'accès à la terre et est favorable aux immigrés.⁷ Bernard Schlemmer illustre ainsi la situation sociale de Majunga :

« Cette recherche fiévreuse de nouvelles solidarités, plus sûres, ou de solidarités renforcées liées aux divergences des évolutions locales, aboutit à cette « extrême hétérogénéité humaine du pays sakalava », atomisé en de multiples micro-régions, mal connectées les unes avec les autres, souvent confrontées avec des problèmes locaux tout à fait spécifiques où interviennent l'histoire locale, les particularités écologiques, l'importance du nombre des immigrants, le degré d'isolement par rapport au marché régional, etc. »⁸

Dans cette frustration, les Sakalava sont devenus xénophobes contre les immigrés « étrangers ». Ils ont manifesté ce mécontentement en tant qu'autochtones sakalava en tuant des Comoriens non-malgaches. Par rapport à cette crise, l'État a mis en avant : « l'impérialisme qui ne cherche qu'à abattre les régimes progressistes de l'Océan Indien ». ⁹ C'est aussi une stratégie de s'inventer un ennemi « étranger » pour cacher la contradiction socio-ethnique intérieure.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

A. A. Mazrui et M. Tidy pensent qu'il était relativement facile de former une nation étatique au Sénégal malgré la coexistence de diverses ethnies. Ils posent trois raisons ;

1. Parce qu'il existe de longues relations historiques interethniques,
2. Parce que la culture de l'islam a servi à l'unité nationale de base et
3. L'assimilation française a fourni l'infrastructure de l'État-nation.¹⁰

Donc, le Sénégal est basé sur la nation. Cependant, quand l'État néglige l'équilibre social entre les ethnies, l'identité du peuple devient agressive.

D. B. Cruise O'Brien souligne que le rôle du clientélisme, entre la société mouride et l'État, fait fonctionner la politique nationale. Traditionnellement, les marabouts soutiennent le parti étatique et ont le prestige nécessaire pour enjoindre leurs fidèles à voter pour le parti. Mais, selon Cruise O'Brien, ce clientélisme

⁷ B. Schlemmer, « Crise et recomposition des identités à Madagascar », *Revue Tiers Monde*, Tome 36, n° 141, mars 1998, pp.139-140.

⁸ Ibid., p.138.

⁹ Le Communiqué du 30 mai 1978, cité par Calvet, « Priorité (...) », art.cit., p.170. Voir p.205.

¹⁰ Mazrui et Tidy, op.cit., p.91.

ne fonctionne plus. La baisse d'influence de l'autorité religieuse traditionnelle a amené les paysans musulmans à s'opposer à la tradition. Les paysans ont soutenu la démocratisation en 1988 en vue d'un changement socio-politique.

On se souvient de la grève des citoyens d'alors, pressés par le problème économique rural. Les citoyens ont provoqué des émeutes contre les Maures. Ils sont devenus xénophobes à cause de la crise de leur identité. Cruise O'Brien observe que le changement social du clientélisme cause la crise identitaire :

« Si les émeutes antimaures, avec leur dimension raciale, peuvent préfigurer un avenir où la violence ethnique sera un fait établi au Sénégal, les gens du pouvoir peuvent également trouver inquiétant le fait que le soutien qu'ils recevaient des confréries soufies n'est plus intangible. »¹¹

2) La Guinée

Le Parti Démocratique de Guinée a voulu être un parti non ethnique de masse. En réalité, loin d'occulter les ethnies, l'État guinéen les a distinguées pour les exterminer. Quelles sont les bases de la contradiction de la politique ethnique en Guinée ?

En ce qui concerne le problème de l'éducation nationale, il a reconnu huit langues nationales afin de diminuer les différences ethniques. Mais il lui a manqué les livres pour les huit langues. À propos de la qualité des enseignants, Sékou Touré a dit que pour la révolution, il préférerait un mauvais à un parfait professeur mais politiquement réactionnaire.¹² On peut douter que la Guinée ait ainsi réussi une éducation socialiste qui maintienne l'union nationale.

Comme J.-L. Amselle le constate, l'identité ethnique est multiple et métissée dans l'Ouest africain. Les ethnies identiques résident dans les sous-régions. Les ethnies se sont opposées à l'État et selon la formule de Moussa Para Diallo, leader paysan peule en Guinée, « les paysans ont fait face au dictateur ».¹³

Pour se défendre contre la discrimination par le dictateur, les paysans peuls se sont réunis selon le critère de leur appartenance peule. Ainsi, ils se sont aperçus que leur ethnicité s'était formée à l'intérieur de l'État. La communauté peule a contesté la nationalisation de la terre. L'État ayant confisqué les terres des chefs traditionnels pour les distribuer aux paysans et les collectiviser, ce sont les paysans traditionnellement originaires de l'esclavage qui en ont majoritairement profité. La réforme agraire ruinait leurs traditions. Diallo raconte la résistance peule de Timbi Madina et sa répression par l'État le 2 décembre 1958.¹⁴

¹¹ Cruise O'Brien, art.cit., p.18.

¹² L. Adamolekun, *Sékou Touré's Guinea*, p.99, cité par Mazrui et Tidy, op.cit., p.307.

¹³ M. P. Diallo, *L'Afrique qui réussit : vie et combat d'un leader paysan guinéen*, L'Harmattan, 1996, p.67.

¹⁴ Ibid., pp.69-72.

Ce jour-là au marché du dimanche, une bagarre s'est déclenchée entre les gendarmes et un commerçant peul Samba Maloum, pour qui les badauds ont pris parti. Celui-ci avait voté « oui » pour le référendum de la Communauté française du général de Gaulle. Il a servi de cible au contrôle de l'autorité. Quelques jours plus tard, l'autorité a envoyé quelques Land-Rover et camions pour arrêter Samba Maloum à Timbi Madina. Ce village s'est rebellé. Samba Maloum a refusé le jugement. Heureusement, il a profité de ses relations personnelles pour se sauver.

Nous voyons que les Guinéens ont identifié leur ethnicité face aux discriminations du chef de l'État. Leur double identité s'est révélée. Dans le cas de la Guinée, on n'a pourtant pas trouvé jusqu'au début des années 1990 de conflits interethniques ayant pour origine une crise identitaire.

3) Tanzanie

En Tanzanie, nous doutons que le village Ujamma ait détruit l'organisation ethnique. L'ethnicité survit, mais les informations relatives aux zones rurales tanzaniennes sont peu explicites. Par contre, les sources des conflits interethniques entre les Noirs africains, les Asiatiques et les Arabes à Zanzibar sont exemplaires.

C'est, d'abord, un problème d'éducation nationale. Pour assurer l'égalité à tout le peuple, l'État a donné plus de privilège à l'instruction primaire qu'à l'enseignement supérieur. Le système de concours d'entrée a abaissé la qualité d'éducation. L'université n'a pas formé de spécialistes, mais a obligé les étudiants à avoir quelques ans d'expériences du travail selon la politique du TANU qui visait au développement national. Les professeurs n'étaient pas toujours socialistes et n'ont pas toujours enseigné la pensée socialiste. En réalité, il restait beaucoup d'écoles privées qui entravaient l'éducation nationale et qui encourageaient le style de vie ethnique.¹⁵

Helena Jermen explique l'identité multiple des Tanzaniens.¹⁶ Eux-mêmes reconnaissent la vie ethnique. Après la disparition de la chefferie traditionnelle en 1962, les groupes ethniques ont été traduits par le mot *jumii*. À travers la politique culturelle de l'État, le peuple pensait que l'unification des jumii constituerait la culture tanzanienne commune. C'est-à-dire que le monde élargi n'était plus étranger à la communauté locale. Selon Jermen, cela montre comment la discipline nationale se connecte au comportement local par les mécanismes politiques. Et pour preuve, elle explique que quelles que soient leurs origines, les écoliers ethniques chantent en

¹⁵ Mazrui et Tidy, op.cit., p.308.

¹⁶ H. Jermen, "Dynamics of Ethnicity : A Case Study from the Western Bagamoyo District in Tanzania", M. A. Mohamed Salih and John Markakis (eds.), *Ethnicity and the State in Eastern Africa*, Uppsala, Nordic Africa Institute, 1998, pp.156-179.

swahili et elle décrit une compétition de danses traditionnelles ethniques *Ngoma* organisée pour fêter l'anniversaire du parti CCM.

On comprend que la vie ethnique s'est établie et qu'elle est métissée dans l'État-nation. Alors, pourquoi et comment l'identité double est-elle déséquilibrée pour mettre en avant l'ethnicité ?

Parlons de la structure sociale de Zanzibar. En 1964, une mutinerie a été provoquée contre le régime qui s'appuyait sur les Arabes. À cette occasion-là, les Africains ont massacré les Arabes. Selon Ariel Crozon,¹⁷ Zanzibar se compose de communautés arabes, indiennes et africaines. Les Africains noirs de Zanzibar s'appellent *Shirazi*. Ils y sont majoritaires et ils sont petits paysans ou pêcheurs. Par contre, les Arabes sont une ethnie minoritaire.

L'administration coloniale de la Grande-Bretagne avait installé un comité multiracial dans chaque arrondissement. Les Zanzibaris ont contesté ce comité qui ne reflétait pas la majorité et la minorité ethniques. Alors, chaque ethnie a créé son association qui sauvegardait ses intérêts. L'Afro-Shirazi Party (ASP) a eu peur de la domination arabe après l'indépendance. Il a voulu retarder l'indépendance de Zanzibar.¹⁸

Malgré le conseil de Nyerere, ils ont fait des difficultés pour fonder le nationalisme zanzibaris. Le Zanzibar National Party (ZNP) s'est montré comme un parti politique nationaliste zanzibaris qui s'est opposé à la Grande-Bretagne. Mais il a agi dans l'intérêt des Arabes. Après l'élection législative, le ZNP a formé un gouvernement de coalition avec le Zanzibar and Pamba People's Party (ZPPP). Ce gouvernement n'a pas tenu compte de l'opinion des Shirazi de l'île Unguja.

John Okello, originaire de l'Ouganda, était le meneur principal de la mutinerie de 1964. D'après Gérard Prunier, on peut deviner qu'il l'a projetée sous la direction ou en accord de l'ASP.¹⁹ La situation est devenue incontrôlable. Sous prétexte de restituer aux Africains leurs droits, elle s'est transformée en putsch qui a massacré ou blessé la population arabe à cause de la frustration interraciale et interethnique. À la suite de cette révolution, le régime d'Abeid Karume a été instauré.

Pour approfondir la formation de la nouvelle identité entre la nation et l'ethnicité, on invoquera quelques théoriciens qui appellent ce phénomène « la troisième identité ».

¹⁷ A. Crozon, « Les groupes sociaux avant la révolution », sous la dir. de Colette Le Cour Grandmaison et A. Crozon, *Zanzibar aujourd'hui*, Paris, Karthala, 1998, pp.73-91.

¹⁸ Ibid., p.84 et p.90.

¹⁹ G. Prunier, « La révolution de 1964 », Le Cour Grandmaison et Crozon, op.cit., p.104.

2-2. Le caractère illusoire de la troisième identité

Les Africains s'identifient par l'ethnicité sous l'effet de l'intervention de l'État. Cette ethnicité est le produit d'une double résistance à l'égard de la tradition et à l'égard de l'État. Normalement, c'est le problème des classes sociales pendant la modernisation. Mais dans ce processus de modernisation en Afrique, le peuple, notamment dans la communauté villageoise ébranlée, a commencé à chercher le nouvel ennemi étranger à sa culture.

Face à d'autres ethnies, il transforme son problème socio-économique en crise identitaire. Ce n'est plus « l'ethnie » ni originale ni établie à l'époque coloniale, mais cela se présente comme troisième identité « illusoire » née de la déformation de l'institution traditionnelle sous le régime socialiste. La troisième identité naît de la déception vis-à-vis de l'autorité traditionnelle liée à l'État. Mais les nouveaux acteurs l'identifient comme leur propre ethnicité.

Madagascar

On a parlé de la double identité malgache en évoquant l'incendie du Palais de la Reine à Antananarivo et le massacre anti-comorien à Majunga. La crise identitaire a été liée à la tension socio-politique. L'État apporte la modernisation dans la communauté villageoise. Les paysans ont commencé à manifester leur existence par rapport aux autorités.

Nous avons cité quelques fois G. Althabe qui explique le caractère du Fokonolona. Il dit que l'administration coloniale a été simplement remplacée par le pouvoir malgachisé et qu'elle reste encore dans le style d'administration antérieure à l'égard des paysans. C'est pourquoi ceux-ci ont réagi contre l'administration étatique en déclarant l'illégitimité de l'État. Le chef traditionnel a joué un rôle intermédiaire entre l'État et les paysans. Althabe pense que c'est l'échec de la décolonisation du Fokonolona. Le rôle du chef reste le même que dans l'administration indirecte de la colonisation.

Le Fokonolona, dit Althabe, se caractérise par une double dynamique ; structure interne et structure externe. La structure interne fonctionne pour maintenir les relations traditionnelles et hiérarchisées des paysans.

La dynamique externe attache la communauté villageoise à une force extérieure comme le gouvernement colonial ou l'administration étatique après l'indépendance.²⁰

G. Balandier commente l'œuvre d'Althabe dans sa préface et dans son livre, *Anthropologie politique*. Il partage la même idée qu'Althabe à propos de la communauté villageoise malgache qui garde une dualité entre tradition et modernisation. Althabe ainsi que Balandier constatent que les paysans ne peuvent pas réaliser leur existence dans cette société dualiste. La hiérarchie traditionnelle empêche les paysans de se développer et de se moderniser. D'autre part, la modernisation est considérée comme un apport de l'étranger. Le pouvoir « étranger » menace leur style de vie hérité de leurs ancêtres. Enfin, ils cherchent un troisième moyen de manifester leur identité. Citons l'explication de Balandier :

« Il (le *tromba*, rituel religieux betsimisaraka) permet de saisir, à partir de l'expérience vécue, la dialectique qui opère entre un système traditionnel (dégradé) et un système moderne (imposé de l'extérieur) ; elle fait surgir un troisième type de système socio-culturel, instable, dont l'origine est liée à l'affrontement des deux premiers. »²¹

Les paysans ont accusé leur chef traditionnel d'avoir trahi en jouant un rôle d'intermédiaire avec l'autorité administrative. Ils n'ont plus confiance ni en l'autorité traditionnelle ni en l'institution étatique. Ils cherchent leur appartenance identitaire et sociale entre la tradition et l'État.

Et à Majunga, revenons à l'article de B. Schlemmer. Les immigrés de Majunga se sont opposés aux Sakalava qui insistaient si bien sur leurs traditions que ces autochtones sont devenus xénophobes. Menacés par la tension sociale, les immigrés se sont convertis aux sectes protestantes fondamentaliste. Ils ont voulu chasser l'autorité traditionnelle sakalava qui protégeait le sol de ses ancêtres. Schlemmer écrit :

« Ainsi, en pays sakalava, l'analyse en termes de rapports fonciers/rapports sociaux permettait aisément de comprendre pourquoi le religieux paraissait bien être la facteur dominant de l'histoire contemporaine. Encore faut-il se souvenir que les Sakalava ou les immigrés ne se sont pas investis dans le sacré traditionnel ou ne se sont pas convertis à des sectes chrétiennes passablement exigeantes à seule fin de « manipuler l'idéologie » comme mode de légitimation de droits fonciers ! »²²

D'autre part, les assujettis traditionnels se sont éloignés de la tradition. Ils ont eu recours à une religion « étrangère ». Tant que la liberté d'expression et la liberté d'organisation du parti politique ont été limitées, ils ont trouvé un moyen de s'exprimer dans la religion. La revendication politique s'est développée dans l'Église pendant la démocratisation que nous avons analysée dans la deuxième partie.

²⁰ Althabe, op.cit. Balandier, op.cit., p.210.

²¹ Id.

²² Schlemmer, art.cit., p.141.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

D. B. Cruise O'Brien nomme le nouveau mouvement de démocratisation au Sénégal, qui résiste au pouvoir et à l'autorité traditionnelle, « le troisième projet » :

« De fait, il existe une évidente incompatibilité au niveau des intérêts déclarés de ces deux projets, l'occidentalisation si l'on peut dire, contre le maintien de la tradition islamique. Mais il se pourrait par ailleurs qu'il existât une convergence entre les auteurs des projets rivaux sur un troisième projet, tenu dissimulé celui-là : rester au pouvoir et garder intacte l'hégémonie. »²³

D'après lui, avant la démission de Senghor qui a maintenu les relations clientélistes avec la communauté mouride, il n'y avait pas le sécessionnisme casamançais. La Casamance n'est pas une communauté unifiée et le christianisme y a un rôle non négligeable. Pourtant, elle profitait du clientélisme mouride pour équilibrer les autres régionalismes. Alors, pourquoi cette région a-t-elle mis en évidence l'ethnicité ? On peut supposer que l'inefficacité du clientélisme de l'autorité confrérique exerce donc une influence sur la mutation de la Casamance, l'isolement géographique étant une autre cause de l'impact problématique de la multiethnicité.

Pressés par les problèmes socio-économiques des zones rurales qui ont subi l'ajustement structurel du FMI et de la Banque mondiale, les citoyens dakarois ont manifesté contre le pouvoir d'État. Lors de l'élection en 1988, ils ont voulu le changement sociale *sopi*. Malgré cela, l'autorité mouride a décidé de soutenir le pouvoir de Diouf. Après l'élection, la fraude de votes a été révélée. Le peuple a été déçu de la liaison entre l'autorité traditionnelle et l'État. Selon le témoignage de Moriba Magassouba, le peuple a critiqué les marabouts pour la première fois dans l'histoire sénégalaise.²⁴ Il est devenu xénophobe en attaquant les Maures.²⁵ Derrière cette crise identitaire, il y a la résistance contre le clientélisme qui faisait fonctionner la société et l'État. Le problème rural a causé d'une manière compliquée le changement social, qui a abouti à l'ethnisation en Casamance. C'est ce que nous appelons la troisième identité qui est née de la mutation sociale sous l'effet de l'intervention de l'État.

2) La Guinée

²³ Cruise O'Brien, art.cit., pp.13-14.

²⁴ M. Magassouba, *L'islam au Sénégal : demain les mollahs : la question musulmane et les partis politiques au Sénégal de 1946 nos jours*, Paris, Karthala, 1985, p.145.

²⁵ Cruise O'Brien, art.cit., p.16.

La déception causée par la tradition est peut-être grave en Guinée. Les chefs traditionnels ont participé à l'administration coloniale. Cela a donné des prétextes à Sékou Touré pour les attaquer comme « réactionnaires ». Malheureusement, on n'a pas trouvé de chefs traditionnels ayant joué un rôle d'agents de l'État socialiste guinéen. Les paysans liés par le clientélisme à l'État n'étaient pas toujours des chefs traditionnels. Cependant, on devine que les paysans ont été d'autant plus dépendants et déçus de leur chef que le régime de Sékou Touré les avait réprimés, parce que leur chef n'était pas capable de les sauver.

Parmi les paysans, les Peuls ont exprimé leur ethnicité contre l'État d'une façon politiquement exceptionnelle. De nombreux Peuls ont été maltraités par l'État guinéen. Parmi eux, il y en a plusieurs qui se sont réfugiés à l'étranger. Ils ont perdu la nationalité guinéenne. Mais ils gardent leur ethnicité à l'étranger. Après le coup d'État qui a renversé le régime de la Première République en 1984, ils ont voulu rentrer dans leur pays. Cependant, ils ont dû faire face à un nouveau problème. Ils ont été considérés comme traîtres n'ayant rien fait pour s'opposer au pouvoir de Sékou Touré.²⁶

Après la dictature de Sékou Touré et sur la base de cette mutation sociale, la lutte politique s'est déroulée autour des ethnies dans le pouvoir étatique. Le président Lansana Conté, Soussou, s'est opposé au Premier ministre Diarra Traoré, Malinké. N'est-ce pas le troisième phénomène identitaire qui provient des contradictions de l'ancien régime ? Alain Dubresson signale qu'il s'agit de l'État de droit qui peut réaliser « la rupture » par rapport au régime autoritaire de Sékou Touré.²⁷

A. Amadou Bano Barry dénonce le mensonge des stratégies ethniques en Guinée. En profitant des habituels « complots » imaginaires dans le régime précédent, les dirigeants au pouvoir entrent en lutte politique au nom des « ethnies ». Effectivement, les cadres de l'ethnie malinké ont été chassés de leur poste. Mais la cause n'était pas le conflit ethnique mais la convoitise de postes élevés. Bano Barry explique ainsi cette situation dans laquelle l'ethnie est « instrumentalisée » comme une arme du véritable conflit :

« L'opposition et le conflit ne concernent donc pas d'abord des ethnies, mais bien des protagonistes de la politique entraînent, à leur suite, les membres de leur groupe ethnique. (...) À la lumière de ce constat, on peut considérer les groupes ethniques en Guinée comme des groupes instrumentaux, des moyens de lutte et de stratégies qui permettent de mobiliser davantage les individus et de masquer le fondement du conflit. (...) (Mais la) facilité dans la prise du pouvoir montrerait le peu de crédit du régime précédent auprès de la population guinéenne en général et des Malinké en

²⁶ Dubresson, art.cit., pp.5-6.

²⁷ Id.

particulier. Dans ces conditions, on peut penser que pour les membres du groupe ethnique malinké, les cadres malinké arrêtés n'étaient ni légitimes ni représentatifs de leur communauté. »²⁸

3) Tanzanie

En ce qui concerne la troisième identité en Tanzanie, nous présentons l'esprit autonomiste des Zanzibaris qui se sont opposés au parti politique continental TANU. Tout en étant manipulés par l'État d'Abeid Karume pour exclure le sultanat traditionnel, ils se sont réveillés du cauchemar de la politique xénophobe et raciale.

Zanzibar a fait exception parmi les pays socialistes africains. Son pouvoir n'a pas encouragé le clientélisme avec l'autorité traditionnelle. La liaison entre le clan de Karume et le continent a quand même exercé une influence sur le changement de l'identité zanzibarise.

Après la révolution en 1964, le pouvoir de Karume a instauré un régime autoritaire sous l'influence idéologique marxiste-léniniste en limitant la liberté de la presse et du commerce. A. Crozon constate que Karume était populiste et que son orientation politique ne visait qu'à anéantir l'oligarchie arabe.²⁹

À ce moment-là, Zanzibar s'est aussi intégré dans la Guerre froide. Crozon témoigne que le consulat américain a accéléré l'union entre le Tanganika et Zanzibar, parce qu'il a pensé maîtriser Karume, radical communiste. Nyerere a voulu contrôler et intégrer le pouvoir communiste pour incarner sa pensée idéale panafricaniste. En décembre 1964, Zanzibar a conclu un accord avec le Tanganika pour établir la République Unie de Tanzanie. Cependant, dit Crozon, cette union n'était efficace qu'économiquement sans aucun contrôle politique entre le continent et les îles.³⁰

Différemment de Karume qui a été assassiné en avril 1974, son successeur Aboud Haji Jumbe a profité de la liaison avec le TANU. En 1977, l'Afro-Shirazi Party (ASP) et le TANU se sont unis pour créer le parti unique Chama Cha Mapinduzi (CCM). Jumbe a recherché un plus grand soutien du peuple au parti grâce à la fusion avec l'autorité continentale. Par rapport à l'amendement constitutionnel, le pouvoir de Jumbe a fait face à la contestation du peuple qui a critiqué sa politique d'intégration au continent. Enfin, les Zanzibaris ont établi leur identité autonome par rapport à l'autorité continentale.

En 1984, Jumbe a démissionné devant l'opposition du peuple. À sa place, Ali Hassan Mwinyi a pris le pouvoir. D'après Crozon, Mwinyi était un président de réconciliation et le peuple a appelé sa réforme « la

²⁸ A. Amadou Bano Barry, *Les violences collectives en Afrique : le cas guinéen*, Paris, L'Harmattan, 2000, p.162, p.165 et p.171.

²⁹ A. Crozon, « Zanzibar en Tanzanie : une histoire politique mouvementée », *Le Cour Grandmaison et Crozon*, op.cit., pp.114-121.

³⁰ Id., p.109 et p.125.

troisième phase révolutionnaire ». ³¹ Sa politique a dépassé celle de l'ex-président Karume ethnocentriste. Concrètement, il a renvoyé les troupes tanzaniennes sur le continent et a ouvert l'économie aux investissements étrangers conformément à l'exigence du peuple. À la place de Nyerere qui s'est retiré de la vie politique, il est devenu le président de l'Union Tanzanienne.

Après son départ de Zanzibar, un proche de Karume a pris le pouvoir pour continuer l'exclusion des Arabes. La troisième identité zanzibarise est ébranlée par le cauchemar de Karume et par la dépendance à l'égard du continent. On le verra dans le chapitre II.

C. Ake disait qu'en Afrique, les individus ont tendance à être fidèles au groupe qui partage la culture commune, parce que cette culture est liée à leur vie. Le noyau de la nouvelle identité est l'ethnicité, parce qu'elle est très attirante pour les paysans dans la communauté villageoise. ³² Mais, l'ethnicité « innocente et pure » de la période précoloniale n'existe plus. La crise socio-économique a provoqué la formation d'une troisième identité. Dans cette crise, les paysans deviennent agressifs et politisés en s'inventant, à la place de l'État, des ennemis intérieurs et extérieurs.

Conclusion de la section 2

Les identités africaines s'entrecroisent et s'entredéchirent entre l'ethnicité et la nation. Le déni de l'existence des ethnies n'a pas réussi, parce que la société dynamique se transforme dans la communauté villageoise indépendamment de la politique de l'État socialiste. En réaction contre la politique anti-ethnique de l'État, l'ethnicité s'est plutôt formée au sein des communautés paysannes qui souffraient de la crise socio-économique.

La mutation sociale est liée aux limites intrinsèques du système de l'État socialiste. Ainsi, le clientélisme qui faisait fonctionner le système politique socialiste s'est usé. L'identité qui est en jeu provoque d'une manière compliquée et indirecte un nouvel antagonisme dans la société et dans le pouvoir de l'État.

Sous l'effet de l'intervention étatique, le nouveau statut social a été restructuré à l'intérieur d'une nouvelle stratification dans laquelle les paysans cherchent une nouvelle appartenance. C'est une déformation identitaire pour s'opposer à d'autres groupes « ethniques ».

³¹ Ibid., p.127.

³² Voir pp.224-225.

Conclusion du CHAPITRE I

Dans le chapitre I, nous avons analysé l'évolution identitaire sous l'effet de la politique ethnique de l'État socialiste qui a négligé la notion originelle de l'ethnicité.

Les Africains ont restructuré leur identité de l'intérieur. Le communautarisme a changé de peau. Une autre ethnicité est née dans la communauté villageoise. Elle provient de la dénaturalisation de l'identité par l'État. Déçus par leur autorité traditionnelle liées à l'administration étatique, les paysans africains ont transformé leurs tendances politiques.

Dans le chapitre II, nous analyserons la condition nécessaire à la politisation de l'ethnocentrisme au sein de la communauté villageoise. Les crises socio-économiques extérieures et internationales ont exercé leur influence sur ce développement politique.

CHAPITRE II

S'inventer des ennemis aujourd'hui

Pourquoi l'ethnicité d'aujourd'hui est-elle si agressive ? Nous allons chercher la réponse à cette question dans ce chapitre. Nous constaterons la politisation des ethnies. C'est un processus complexe sous l'influence d'éléments intérieurs et extérieurs.

Dans la section 1, on discute des sources et des réalités des conflits ethniques. On verra aussi la violence entre les ethnies et l'État et la motivation des conflits ethniques en Afrique. Et puis dans la section 2, on montre le développement transfrontalier des ethnies dans le contexte de la globalisation de l'économie et de l'immigration.

Section 1 : La cristallisation de l'ethnicité

Dans l'introduction de la section 1, constatons que l'affaiblissement de l'État-nation est une condition nécessaire à la formation de l'ethnocentrisme.

Il s'agit de comprendre pourquoi la troisième identité se transforme en ethnocentrisme. On suppose que la crise socio-politique apporte cette déformation identitaire. L'échec de la politique d'État a causé cette crise.

Il y a une causalité entre l'affaiblissement de l'État-nation et la fin de la Guerre froide, car c'est après la fin de la Guerre froide que des conflits ethniques ont été provoqués. La Guerre froide a provoqué la mise en place d'une structure de superpuissances qui ont, entre autres, soutenu les régimes autoritaires de nouveaux États. Pour éviter la déstabilisation des pays périphériques, les États-Unis et l'Union soviétique leur donnaient des aides économiques et militaires.¹ En utilisant ces aides extérieures, le pouvoir étatique en voie de développement renforçait sa police pour réprimer les opposants et les dissidents politiques et ethniques. Mais après la fin de la Guerre froide, les grandes puissances n'ont plus eu besoin d'englober des pays à l'Ouest ou à l'Est. Enfin, elles ont diminué leurs aides aux États africains. Ceux-ci n'ont plus eu les ressources pour assurer la sécurité de leur peuple.

Les paysans ne croient plus à la légitimité de l'État, parce que celui-ci a négligé institutionnellement et culturellement la vie de la communauté villageoise. L'État n'est pas capable de défendre leur sécurité socio-

¹ Gaddis, op.cit., p.28. G. F. Kennan mentionne le soutien du « counter-force (contrepoids) » pour s'opposer à la force communiste locale.

économique et les droits de l'homme. La population s'est alors groupée autour de et en référence à « l'ethnie », comme catégorie cristallisant leurs attentes et en particulier la capacité de la défendre. En effet, ils en sont persuadés dans la nouvelle ethnicisation qui s'oppose à l'État. En cherchant une nouvelle appartenance sociale dans cette crise, les paysans ont dénié et exclu les cultures autres que les leurs. C'est le processus de l'ethnocentrisme dans le contexte de l'affaiblissement de l'État-nation.

D. Cuche explique que le peuple cherche son identité dans un contexte d'affaiblissement de l'État-nation. Il cite et commente l'ethnocentrisme défini par Pierre-Jean Simon :

« Chaque groupe pense que ses propres coutumes (folkways) sont les seules bonnes et s'il observe que d'autres groupes ont d'autres coutumes, celles-ci provoquent son dédain. »²

« L'ethnocentrisme peut prendre des formes extrêmes d'intolérance culturelle, religieuse, voire politique. Il peut aussi prendre des formes subtiles et rationnelles. »³

Cuche constate que « la stratégie identitaire » fonctionne pour manipuler et modifier les rapports des forces sociales. La société, dit-il, se restructure conformément à la rivalité des groupes.⁴

Le pouvoir politique intervient dans cette manipulation identitaire. Les hommes politiques veulent avoir le soutien du peuple, notamment de la masse paysanne, dans le multipartisme après la destruction du régime autoritaire qui a inventé la tradition nationale comme une « monoethnicité ». Les populistes ethnocentristes critiquent l'échec de la politique économique de l'État et manipulent les paysans au nom de « leur ethnie ».

Et à partir de la constatation de l'affaiblissement de l'État, on a tendance à affirmer que les États africains ont besoin de régimes autoritaires, alors que l'échec politique des régimes autoritaires a causé institutionnellement la déformation identitaire qui se cristallise en ethnocentrisme.

Le problème c'est que le système démocratique n'est pas capable de maîtriser cet héritage du régime précédent et que l'ethnocentrisme menace les régimes démocratiques.

Examinons comment la pauvreté a amené l'ethnocentrisme dans la communauté villageoise marginalisée par l'État incapable désormais d'administrer les périphéries (1-1). Et sans oublier que la pauvreté est un héritage de l'État socialiste. Nous identifierons les processus conduisant à la discrimination puis, par enchaînement, à la répression et aux massacres (1-2).

² P.-J. Simon, « Ethnocentrisme », *Pluriel-recherches*, cahier n° 1, 1993, pp.57-63, cité par Cuche, op.cit., p.21.

³ Cuche, id.

⁴ Voir p.47.

1-1. L'isolement et la marginalisation des communautés villageoises

Madagascar

À notre arrivée à Madagascar pour l'enquête de terrain, nous avons constaté une différence de pauvreté entre Antananarivo et Majunga. Les paysans de la banlieue de la capitale disent que leur vie est plus difficile aujourd'hui qu'à l'époque de la Deuxième République. Aujourd'hui, ils sont intégrés dans une économie globalisée. Ils doivent fournir toutes les récoltes au marché de l'exportation. Ils doivent acheter des produits de première nécessité et de quoi manger. Ils se sentent pauvres et ils ont besoin d'argent pour vivre dans l'économie du marché international. Ils ont la nostalgie du passé en se souvenant de la Deuxième République.

Les pêcheurs de Majunga nous ont répondu d'une autre manière :

« La vie est plus facile maintenant qu'avant. Aujourd'hui, on a besoin d'argent. Il faut consommer beaucoup, mais il nous reste de l'argent. Le Fokotany nous soumet à un impôt. Précédemment, il n'y avait pas de problème pour payer les impôts, parce qu'on pêchait beaucoup. Mais maintenant, la quantité de poissons a diminué. C'est notre problème. »

L'intégration socio-économique est plus forte dans la capitale qu'en province. Les pêcheurs de Majunga disent qu'ils ont moins de problèmes maintenant. Ils ont des problèmes de manque de frigos pour le transport et ceux de la diminution de la pêche. Mais pour le moment, ils profitent de l'économie locale de subsistance et de l'exportation pour le marché international.

Décus par la pauvreté, les paysans d'Antananarivo dépendent de leur appartenance ethnique merina disant : « Si d'autres ethnies comme Betsileo entrent ou interviennent sur cette terre, nous les refoulerons ou nous partirons. Car ici c'est la terre de nos ancêtres. »

La Deuxième République de Madagascar a échoué dans sa politique vis-à-vis des Fokonolona merina et a provoqué la paupérisation et une perte, par les paysans, dans les « traditions » que l'État leur avait imposées. Et ce processus a été accentué par l'ajustement structurel. Le Fokonolona monoethnique est un foyer d'ethnocentrisme.

Cependant, le processus de l'ethnocentrisme ou la politisation de l'ethnie est un problème très délicat. Les populistes sont obligés de stimuler et de politiser la source ethnocentriste de la société. Pendant l'ajustement structurel, les populistes stigmatisent la paupérisation. Examinons leurs discours et leurs actions.

En août 1993, le gouvernement de Francisque Ravony, nommé par l'Assemblée Nationale, a été instauré. C'est le premier cabinet de la Troisième République. Le Premier ministre Ravony était un homme politique qui

attendait des investissements étrangers. Le président Albert Zafy et le président de l'Assemblée Nationale Richard Andriamanjato préféraient profiter de « financements parallèles » au lieu et place de la politique d'ajustement structurel. Ils étaient tous issus des Forces Vives. Mais ils se sont divisés dans l'exercice du pouvoir au sein de la Troisième République.

Un groupe d'hommes politiques appelé « le département politique des Forces Vives Rasanama », des partisans d'Andriamanjato, ont essayé de manipuler le peuple pendant les manifestations pour s'opposer à Ravony. Ils ont dit que l'ajustement structurel introduit par le gouvernement Ravony avait provoqué la pauvreté et l'insécurité sociale à Madagascar. Dans son discours à Moramanga en mars 1995, le président Zafy a aussi reproché à Ravony sa politique. Il a dit que Ravony était trop absorbé dans les négociations avec les bailleurs de fonds pour surveiller la corruption et pour résoudre les problèmes de pauvreté.⁵

Zafy a fait déposer une motion de censure. Comme cinq partis politiques s'étaient groupés pour soutenir le Premier ministre, l'Assemblée Nationale n'a pas adopté cette motion de censure. En septembre, le président a soumis au référendum un amendement à la Constitution. Conformément à la majorité des réponses positives, le président est devenu constitutionnellement compétent pour nommer et destituer le Premier ministre. Zafy a ainsi rendu la Constitution de la Troisième République présidentielle.

Dans ce contexte, la démagogie⁶ se transforme en ethno-nationalisme en prenant le peuple en témoignage et elle s'oppose à l'ordre international. La démagogie s'est développée dans le contexte de la démocratisation à l'échelle internationale. L'État-nation se préoccupe surtout d'assurer leur présence dans la communauté internationale en acceptant son principe de base, la généralité du marché. À l'opposé, l'ethno-nationalisme dénonce le danger de la mondialisation et manipule la psychologie nostalgique du peuple. C'est l'équivalent de l'acte politique de Vladimir Zirinovski en Russie après la destruction de l'Union soviétique.⁷

Tandis qu'en Russie, l'universaliste était Boris N. Eltsine et l'ethno-nationaliste Zirinovski, à Madagascar le premier était Ravony et le dernier Zafy. En Russie, Zirinovski n'est qu'un homme d'Etat en dehors du gouvernement et Eltsine représentait l'État qui négociait diplomatiquement avec la société internationale. Mais Madagascar avait un mondialiste et un démagogue dans le même gouvernement. C'est pourquoi le FMI et la Banque mondiale ne pouvaient pas prévoir la politique du gouvernement malgache et ont douté de plus en plus de la transparence des décisions politiques. La démocratie n'est pas systématiquement capable de dépasser

⁵ Le président a critiqué le Premier ministre en disant : « menteur, hypocrite doublé de corrupteur de députés », « Madagascar : A hue et à dia », *Lettre de l'Océan Indien*, le 8 juin 1995. Il a aussi commenté : « Le pays ne pourra pas marcher correctement si le Premier ministre ne partage pas les vues du président de la République. », Honoré Razafintsalama, *Marchés Tropicaux*, le 11 août 1995.

⁶ Philippe Laymarie trouve le président malgache populiste. *Le Monde diplomatique*, octobre 1995.

⁷ Yamauchi, Inoguchi, Fujiwara et Kamo, art.cit., pp.287-289.

et de supprimer l'apparition des démagogues. Elle se limite à intégrer les extrêmes dans son institution pour affaiblir leur influence.

À Madagascar, après avoir refusé la liste des candidats déposée par chaque parti politique, le président Zafy a désigné lui-même le Premier ministre, Emmanuel Rakotovahiny, membre de son propre parti, l'Union Nationale pour le Développement et la Démocratie (UNDD) le 30 octobre. Mais ce parti était minoritaire à l'Assemblée Nationale. Alors les sept partis politiques (G7), qui s'étaient accordés au référendum de septembre, se sont montrés si mécontents de la composition de ce gouvernement que le président a perdu le soutien de ces partis, mais sans contre-manifestation populaire.

Les « Forces Vives » étaient une grande alliance politique qui s'était opposée au régime de Ratsiraka dans le processus de la démocratisation. Si, dans le multipartisme, elles se sont divisées dans leur stratégie politique éloignée de la réalité sociale des masses paysannes, c'est que des adversaires étaient ensemble au pouvoir.

Justement dans cette situation politique, a eu lieu l'incendie de la Palais de la Reine le 6 novembre 1995.

Trois pays africains

On a vu l'évolution historique de l'ethnie en Afrique. La constatation des pays africains devrait montrer que les Africains ont développé et politisé leur troisième identité dans un contexte de pauvreté.

1) Le Sénégal

Aminata Diaw et Mamadou Diouf avancent que la Casamance a une ethnicité artificielle. Ils pensent que l'identité casamançaise a été formée par l'intervention de l'État-nation.⁸ L'État sénégalais a hérité de la colonisation française. L'État moderne monopolise le recours à la violence. Cette violence s'est transformée en assimilation ou colonisation wolof de la Casamance.⁹

Du point de vue de la colonisation, Pierre Xavier Trincaz analyse ainsi la situation casamançaise.¹⁰ Historiquement, cette région a été entraînée dans le mécanisme de différenciation entre centre et périphérie. Cette structure permettait au centre d'exploiter les régions périphériques. L'urbanisation n'a pas empêché que cette région se marginalise et reste isolée.

Dominique Darbon tire l'argument de la marginalisation pour constater le particularisme de la Casamance. Il explique la situation paradoxale où sans la structure et l'autorité sociales, l'administration pénètre difficilement. La population ne partage pas une seule culture « casamançaise » et une entité régionale non « nationale » s'est créée en réaction et « seulement par une commune marginalisation ». ¹¹ Il en a résulté que cette région est devenue antiétatique et qu'il ne lui restait qu'à s'autogérer.

Sans gestion de l'État, cette région a été marginalisée socio-économiquement par rapport au marché d'exportation et n'est devenue qu'une région fournisseuse des ouvriers domestique ou informels.¹² Ainsi, l'ethnocentrisme d'aujourd'hui s'est constitué dans ces conditions.

La loi sur le domaine national n'a été introduite en Casamance que par le pouvoir d'Abdou Diouf, successeur de Senghor. La Casamance fut la dernière région dans le cadre de cette application graduelle qui avait commencé depuis 1972. Son administration a proposé de diviser la Casamance en deux circonscriptions. La nationalisation a permis aux fonctionnaires, notamment les Wolof, d'avoir accès à la terre en Casamance.¹³ D.

B. Cruise O'Brien écrit sur l'intégration de la Casamance par l'État dans la wolofisation :

« La gestion de la région de Casamance par une administration qui a été perçue localement comme étrangère et dominée par les Wolof, et de plus comme autoritaire et corrompue, a été rejetée avec une acrimonie croissante. »¹⁴

⁸ A. Diaw et M. Diouf, "Ethnic group Versus Nation : Identity Discourses in Senegal", in Nnoli, op.cit., pp.259-286, p.263.

⁹ Id., p.268 et p.273.

¹⁰ Pierre Xavier Trincaz, *Colonisation et régionalisme : Ziguinchor en Casamance*, Paris, ORSTOM, 1984.

¹¹ Dominique Darbon, *L'Administration et le paysan en Casamance : essai d'anthropologie administrative*, Paris, A. Pedone, 1988, p.184.

¹² Ibid., p.266 et p.275.

¹³ Ibid., p.276.

¹⁴ Cruise O'Brien, art.cit., p.14.

L'ethnocentrisme se fonde sur la marginalisation et l'assimilation par l'administration étatique. Mais, il faut envisager le fait que seule la Casamance s'est ethnicisée au Sénégal. On ne peut pas expliquer pourquoi par simple référence à l'impact de la pauvreté et à l'échec de l'administration. Comme nous avons expliqué précédemment, le changement social, concrètement la réaction sociale au clientélisme mouride et étatique à Dakar, a cristallisé l'ethnicité casamançaise. Celle-ci se développe liée à la crise sociale et à la crise identitaire. Sans tenir compte de cette troisième identité, on ne peut pas constater la Casamance.

2) La Guinée

En Guinée, on se souvient de la manifestation du marché de Conakry en 1977, qui a réorienté la politique économique de l'État. Le manque de nourriture a mis les femmes et les jeunes en colère. Les femmes sont allées se plaindre devant le palais présidentiel.

M. P. Diallo témoigne de la façon suivante : ¹⁵ Une femme qui avait dissimulé un paquet de sucre a refusé la confiscation par la police économique. Celle-ci était représentée par des agents de police qui se chargeaient de contrôler le marché noir. D'autres femmes ont défendu cette femme. En intégrant une foule de personnes isolées et marginalisées, les rebelles ont mis en cause la police économique et le régime. Ils ont exigé une amélioration de la situation en s'adressant directement au président de la République.

Cette manifestation n'a pas été causée par le problème ethnique. D'après Diallo, les Peuls ont perdu courage pour manifester. ¹⁶ Mais, la pauvreté fait naître des groupes rebelles et opposants. Diallo explique que l'autorité suspectant les activités des marchés les ont fermés :

« La disparition des marchés a terriblement accru le désarroi des populations. De multiples raisons semblaient justifier une telle mesure, sans qu'il soit possible d'en vérifier le bien fondé : combattre le marché noir, mettre fin au commerce privé ou lutter contre la cinquième colonne, les marchés étant considérés comme des ferments contre-révolutionnaires... » ¹⁷

Bano Barry explique la cristallisation de l'ethnie par la pauvreté. D'après lui, s'éloignant de l'Etat qui ne lui fournit pas les moyens de survivre, le peuple guinéen est devenu dépendant des réseaux « ethniques » pour avoir accès à l'emploi :

« Faisant une évaluation des possibilités d'emplois à Conakry, (...) révèlent un certain nombre de barrières empêchant l'accès au secteur informel : l'existence des filières pour les offres d'emploi comme pour la transmission des connaissances. Ces filières s'articulent autour des lignages et de

¹⁵ Diallo, op.cit., pp.90-93.

¹⁶ Id., p.91.

¹⁷ Ibid., p.90.

l'ethnie : l'appartenance ethnique semble donc être un facteur prépondérant pour apprendre un métier ou trouver un emploi dans le secteur informel. (...) En Guinée, les secteurs public et privé sont dans l'incapacité d'offrir des emplois à tous. (...) en absence d'une prise en charge de la pauvreté par l'Etat (assurance sociale, médicale et pension de vieillesse), la pauvreté de la majorité est un fardeau collectif qu'il faut partager : avec sa famille, son village et son ethnie. »¹⁸

La troisième identité guinéenne est aussi fondée sur une opposition de classe entre les paysans et l'État de Sékou Touré. La mauvaise gestion de l'État a causé la pauvreté. Les paysans ont manifesté contre le manque de nourriture. L'État les a réprimés pour maintenir son régime. Dans les marchés, les paysans ont créé un moyen d'assurer leur survie soit dans l'appartenance ethnique soit dans la clandestinité.

3) Tanzanie

Les Shirazi à Zanzibar ont été socio-économiquement marginalisés. Ils sont traditionnellement de petits paysans ou des pêcheurs. Ils se sont constitués en majorité dans les Zanzibaris. Néanmoins, selon G. Prunier, les Arabes sont culturellement privilégiés par rapport aux Shirazi. Économiquement, ils ne sont pas tous riches, mais il y avait une grande différence entre une poignée d'Arabes et de nombreux Shirazi.¹⁹

On a expliqué que cette inégalité avait causé une mutinerie en 1964. Après la révolution, le régime Karume a pris des mesures autoritaires et populistes. Il a confisqué et nationalisé les terres des Arabes pour les redistribuer aux paysans shirazi et qu'ils produisent des girofles, production principale de Zanzibar. Mais l'État en a fixé le prix et les paysans ont souffert de revenus insuffisants sous le contrôle de l'économie dirigée.²⁰

C'était la même politique économique que dans d'autres pays socialistes. Il faut souligner que cette politique économique de Karume, fondée sur la xénophobie, a toujours visé à exclure la force socio-économique des Arabes.

Après le départ de Mwinyi pour le poste présidentiel en Tanzanie, un proche de Karume, Abdul Wakil, lui a succédé conformément à la décision de la conférence nationale du parti. Il s'est opposé à l'ajustement structurel et au libre-échange économique. Le peuple s'est opposé à ce pouvoir local, parce que la politique économique de Karume a détérioré la situation économique de Zanzibar. Ce mouvement est arrivé à constituer une opposition politique qui a amené le multipartisme à Zanzibar.²¹

¹⁸ Bano Barry, *op.cit.*, pp.147-148 et p.161.

¹⁹ Prunier, *art.cit.*, pp.95-98.

²⁰ Crozon, « Zanzibar en Tanzanie (...) », *art.cit.*, pp.118.

²¹ *Ibid.*, pp.128-131.

La troisième identité zanzibarise s'est réveillée par le cauchemar de Karume. Elle s'est développée comme réaction contre la politique économique populiste et xénophobe du groupe de Karume. Elle s'est approchée du Moyen-Orient pour avoir une liaison économique. On verra dans la section 2 cette manifestation contre la pauvreté causée par la politique de Karume.

Montrons ensuite des formes de la violence des ethnocentristes aboutissant à la discrimination et au massacre.

1-2. La structure de la discrimination et du massacre

Le problème ethnique à l'époque postcoloniale en Afrique, comme O. Nnoli le constate, est que les élites ou les bourgeois d'État manipulent les ethnies pour obtenir le pouvoir dans la nouvelle structure politique ; par exemple, l'héritage de l'administration coloniale, l'introduction des classes sociales et la nouvelle identité formée pendant la colonisation. En outre, le peuple croit que son ethnie est le seul moyen de protester contre d'autres groupes hostiles et contre le gouvernement qui le réprime. Donc il a tendance à être manipulé par les élites.²²

Madagascar

Nous allons approfondir maintenant la motivation ethnique du peuple et la conjonction entre l'ethnocentrisme et la démagogie politique. Le cas de Madagascar prouve que la violence sociale sous-jacente n'est pas directement liée au conflit politique, à l'exemple de l'incendie du Palais de la Reine et de l'élection présidentielle en 2001.

Le Palais d'Antananarivo appartenait au royaume merina. Juste la veille de l'incendie, Guy Razanamasy avait été élu maire d'Antananarivo. Il a été nommé Premier ministre par Ratsiraka en 1991. Il est originaire de l'Imerina. En octobre, le président a nommé un Premier ministre d'origine côtière. Les criminels ont manifesté soit contre le gouvernement côtier de l'État soit contre le pouvoir merina de la capitale. Razanamasy a réuni la population pour présenter ses condoléances à propos de la perte du patrimoine merina et national.²³

Aujourd'hui, le Palais de la Reine symbolise la nation malgache contre la colonisation étrangère. Le peuple n'a pas montré de fanatisme en ne manifestant pas après l'incendie. Il était plutôt indifférent à la politique

²² Nnoli, op.cit., pp.21-25.

²³ « S'estimant dépositaires de l'héritage de la monarchie, les castes princières d'Antananarivo et de tout le pays merina (...) redoutent cependant quelque raison politique qui aurait poussé des adversaires du nouveau maire à détruire le symbole de la monarchie. », *Lettre du Sud*, n° 94, 13 novembre 1995, p.1.

« Alors que les rumeurs sur la responsabilité de tel homme politique ou de tel groupe étaient susceptibles de provoquer des affrontements ethniques – le Président et le Premier ministre sont des côtiers dans une capitale majoritairement merina, et le palais brûlé a été longtemps perçu comme le symbole de la domination de ce groupe (...) », *Le Courrier*, n° 156 mars-avril 1996, pp17-19.

Le Courrier cite l'article du quotidien local : « On veut provoquer une guerre tribale selon le pasteur Richard Andriamanjato. » « La Lune rouge : Madagascar face à ses vieux démons », id.

du pouvoir.²⁴ Dans la société, il arrive souvent des conflits ethniques et des pillages dans d'autres ethnies, notamment pakistanaïses. Les populistes n'ont pas encore politisé l'ethnocentrisme du niveau social.

Durant l'élection présidentielle en 2001-2002, les candidats ont profité de l'ethnicité pour combattre, le président sortant, Didier Ratsiraka, qui est d'origine côtière alors que le nouveau candidat, maire d'Antananarivo, Marc Ravalomanana est Merina.

Au début, l'élection présidentielle de décembre 2001 n'a pas présenté de rivalité entre les candidats des différentes ethnies. Le désordre socio-politique a été causé par l'illégitimité de l'élection. Concentrons maintenant la discussion sur la politisation de l'ethnicité. On verra la logique d'aujourd'hui à propos du conflit ethnique meurtrier à Madagascar.

Ratsiraka dit dans *le Monde* daté du 19 février 2002 :

« Je fais le parallèle entre l'Allemagne nazie de 1933 et le fascisme qui pointe à nos portes. C'est une sonnette d'alarme que je tire à l'intention de la haute bourgeoisie merina d'Antananarivo : il faut tenir compte des leçons de l'histoire. Ne permettez pas à un autre Hitler éventuel de vous entraîner vers l'irréversible. »²⁵

C'est le premier mot qui a réveillé l'ethnicisation de l'élection présidentielle. Avant cela, le problème de l'élection n'était lié qu'à une confusion de procédure. Sans doute ne sommes-nous pas seuls à penser que c'est Ratsiraka lui-même qui a ressuscité l'antagonisme ethnique historique de Madagascar.

Après ce mot de Ratsiraka, les provinces, fidèles au président sortant, ont affirmé que leur gouvernement régional était indépendant. Elles ont fait la grève générale pour s'opposer à la capitale. Évidemment, elles épousaient la stratégie de pouvoir du président Ratsiraka. Elles se sont réunies par référence aux « Côtiers » et autour du symbole ethnique. Elles ont isolé la capitale en bloquant la circulation routière. Le gouverneur de Toamasina (Tamatave), pays natal de Ratsiraka, a revendiqué l'indépendance de cette province « sans Antananarivo ». ²⁶ Après Tamatave, les villes Antsiranana, Majunga et Toleara (Tuléar) ont suivi.

Par contre, le camp Ravalomanana a dit :

« Madagascar est un pays uni et indivisible. Avec une seule langue nationale et un territoire insulaire parfaitement délimité, la nation malgache ne saurait être remise en cause par la crise que nous

²⁴ *Le Courrier* cite l'article du quotidien local : « On craignait en effet des réactions impulsives, des débordements et des vengeances. Finalement, il n'y eut rien de tel car les Tananariviens ont gardé leur sang-froid (...) », *ibid.*

²⁵ Jean-Jacques Bozonnet, « Didier Ratsiraka affirme vouloir conjurer le spectre d'une « guerre ethnique » à Madagascar », *Le Monde*, le 19 février 2002, p.3.

²⁶ Jean-Dominique Geslin, « Pays au bord de la crise de nerfs. », *Jeune Afrique L'Intelligent*, n° 2157 du 13 au 19 mai 2002, pp.26-27.

traversons actuellement. Cette partition ne sert qu'à renforcer le blocus économique de la capitale mis en place depuis plus de deux mois par les ratsirakistes pour décourager les populations. »²⁷

Et il a soupçonné Ratsiraka de vouloir « prolonger l'hégémonie que l'oligarchie côtière exerce depuis l'indépendance en attisant les clivages régionaux ». ²⁸

Jean-Aimé Rakotoarisoa commente le mouvement sécessionniste des provinces. Il explique qu'une réforme pour l'autonomie provinciale a commencé depuis 2001. Il critique cette politique qui n'a pas consolidé la culture de chaque région et aussi l'État-nation de droit. Il dit : « L'énergie s'est donc focalisée sur ce faux problème, au lieu de mener une réflexion de fond sur la meilleure façon de construire une véritable nation. »²⁹

Cependant, ce mouvement d'ethnisation s'est limité au clientélisme politique ratsirakiste. L'article anonyme de *Politique africaine* n° 86 signé par A constate que Tamatave n'est pas entièrement constitué de Côtiers betsimisaraka.³⁰ Cette ville est constituée d'immigrés originaires d'autres ethnies. Son article révèle que la manipulation ethnique n'a pas abouti à un résultat favorable aux politiciens. Il présente l'antagonisme social entre une association betsimisaraka et une autre d'immigrés. En particulier quand la construction d'un barrage routier avait gâché la vie des habitants à Tamatave, la ville a vécu dans l'insécurité. L'autorité locale ratsirakiste a créé une milice pour maîtriser la violence des habitants. Ainsi, selon A, Tamatave n'est pas unifiée selon le critère de l'ethnicité côtière.

L'article de Mireille Razafindrakoto et François Roubaud dénonce le mensonge des votes ethniques. Leur article confirme l'échec de la mobilisation ethnique à Tamatave selon l'analyse de votes. Le premier tour a eu lieu le 16 décembre 2001. Dans le procès-verbal daté du 25 janvier 2002, la Haute Cour Constitutionnelle a rendu compte que 46% ont voté pour le nouveau candidat et 40% pour le président sortant. Sans candidat majoritaire, le deuxième tour a été fixé le 24 février. Mais le maire d'Antananarivo a contesté ce résultat et dénoncé une fraude massive, parce qu'il a prétendu qu'il avait gagné avec 52,15% de voix au premier tour en faisant référence au calcul de son comité de soutien.

L'article de Razafindrakoto et de Roubaud témoigne d'une fraude dans l'élection en analysant les inscriptions d'électeurs qui avaient été refusées préalablement sous prétexte qu'ils ne voteraient pas sûrement

²⁷ Id., p.26.

²⁸ Ibid., p.27.

²⁹ J.-A. Rakotoarisoa, « Les racines culturelles de la crise malgache », *Le Monde diplomatique*, mars 2002, p.22.

³⁰ A, « Tamatave et le tribalisme », *Politique africaine : Madagascar, les urnes et la rue*, n° 86, juin 2002, pp.103-119.

pour Ratsiraka. Les populations n'ont pas été manipulées selon l'ethnie par les hommes politiques. L'article conclut que l'idée de la démocratie a mûri dans le peuple indépendamment de l'ethnicité.³¹

La stratégie de Ratsiraka a mis la confusion dans la vie socio-politique du peuple. On peut donc constater que Ratsiraka a politisé l'ethnicité lors de sa dernière campagne. Il a provoqué la cristallisation ethnique pour la lutte politique, mais il a échoué.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

Au Sénégal, le 26 décembre 1982, le Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) a réclamé son indépendance à l'égard du pouvoir de Diouf. La rébellion a été réprimée par l'autorité étatique. L'année suivante, le MFDC a créé sa branche armée dénommée *Atika*. L'État sénégalais a emprisonné les sécessionnistes. Le bureau casamançais a négocié avec lui pour la libération des prisonniers politiques. En 1990, l'autorité locale militaire a été créée pour engager des négociations pour le désarmement du MFDC. Les accords de cessez-le-feu ont été signés en 1991, 1993 et 1999. Mais, ils n'ont pas été respectés et le conflit a continué.

Les Casamançais ont une logique ethnocentrique d'exclure les colonisateurs étrangers portugais, français et wolof. Ils ont diverses religions mais un culte commun. L'abbé Diamacoune détient l'autorité charismatique.³² Mais face à des différences internes, l'abbé Diamacoune a démissionné pour être le président d'honneur de la Casamance. L'organisation séparatiste s'est diversifiée et a amalgamé divers groupes.³³ C'est en cela que la cristallisation casamançaise est artificielle ainsi qu'A. Diaw et M. Diouf l'ont constaté.³⁴

Jeune Afrique L'Intelligent cite les paroles d'un rebelle, Daniel Diatta, qui explique pourquoi il combat :

« Les militaires sénégalais ont capturé mon père Amouna Diatta, qui était le chef d'un village dans le département d'Oussouye. Un mois après sa libération, en 1991, à la suite des accords de Cacheu entre le gouvernement et le MFDC, il a commencé à montrer des signes de paralysie. Il est mort peu de temps après. Révolté, j'ai pris le maquis et j'ai commencé à combattre l'armée sénégalaise. »³⁵

³¹ M. Razafindrakoto et F. Roubaud, « Le scrutin présidentiel du 16 décembre 2001 : les enjeux d'une élection contestée », *ibid.*, pp.18-45.

³² Brigitte Breuillac, « Conflit sans fin », *Le Monde*, le 28 mars 2002, p.16.

³³ Tidiane Diouf, « Ni guerre ni paix en Casamance », *Jeune Afrique L'Intelligent*, n° 2143 du 04 au 10 février 2001, pp.42-44.

³⁴ Diaw et Diouf, *art.cit.*, pp.283-285.

³⁵ Diouf, *art.cit.*, p.44.

D. Darbon analyse la formation de l'ethnocentrisme casamançais comme un traditionalisme qui réagit à la modernisation.³⁶ Il fait référence à la théorie « traditionalisme par excès de modernité » de J. Favret³⁷. En particulier, critique Darbon, si l'intégration politique est mise en œuvre d'une manière uniforme, sans tenir compte de la diversité des structures sociales, le résultat est l'acculturation et la remise en cause de l'organisation sociale.³⁸

Darbon tire argument de cette tradition déformée pour expliquer le particularisme de la Casamance. Mais nous pensons qu'il est possible d'expliquer plus généralement ce particularisme par l'acculturation de la communauté villageoise sous l'effet de l'Etat socialiste africain.

2) La Guinée

Le camp Boiro en Guinée a fonctionné comme un camp de concentration pour massacrer les « réactionnaires » antiétatiques. Il est connu par le régime dit de la « Diète noire » dans laquelle les prisonniers politiques étaient privés de toute nourriture et condamnés à mort par la faim. D'après le témoignage de Kamara Kaba,³⁹ les arrestations n'ont pas toujours été faites pour discriminer les ethnies comme les Peuls. Les détenus l'étaient plutôt pour des raisons personnelles et à cause de décisions arbitraires de Sékou Touré. De toute façon, les Peuls ont été arrêtés et tués dans ce camp sous prétexte de trahison à l'égard de l'État.

Kamara Kaba a passé dix ans dans ce camp. Il a publié ses souvenirs de discussions avec d'autres prisonniers et révélé la violation des droits de l'homme durant la Première République de Guinée.

Diallo Telli est entré dans une cellule en face de la sienne. Il était d'origine peule et premier Secrétaire général de l'OUA. Kamara Kaba apprécie Telli comme diplomate brillant et le considère comme victime de la jalousie de Sékou Touré. Kamara Kaba se souvient que le gardien a dit à Telli : « Pourquoi es-tu revenu en Guinée ? Peut-on fuir la mort ? répondit-il au 8^e jour de sa Diète. »⁴⁰ Après avoir été torturé, Telli est mort dans le camp.

Kamara Kaba dénonce le mensonge concernant les complots peuls. Il fait savoir que Sékou Touré a exclu les Peuls de hauts postes de l'administration de 1971 à 1976. D'après Kamara Kaba, Sékou « a ouvert une guerre contre tout le Fouta » - Djallon. Il a essayé d'intégrer les Soussous dans « son entreprise criminelle ». Mais

³⁶ Darbon, op.cit., pp.188-189.

³⁷ J. Favret, « Le traditionalisme par excès de modernité », Archives européennes de sociologie, VIII, n°I, 1967, p.71, cité par Darbon, id., p.189.

³⁸ Ibid., p.192.

³⁹ Kamara Kaba 41, *Dans la Guinée de Sékou Touré : Cela a bien eu lieu*, L'Harmattan, 1998.

⁴⁰ Id., p.157.

ceux-ci n'ont pas coopéré dans le projet d'exterminer une ethnie. Alors, Sékou a changé d'idée en criminalisant les Peuls.⁴¹

Ce style de Sékou Touré rappelle celui de Staline. Celui-ci a interné non seulement les réactionnaires et les prisonniers politiques mais aussi ses rivaux politiques, objets de son mépris et de sa jalousie. Le stalinisme était un modèle d'État pour les pays en voie de développement. Mais était-ce la peine d'imiter ce style autoritaire de la violation des droits de l'homme ?

3) Tanzanie

La mutinerie de 1964 à Zanzibar s'est transformée en massacre racial. Elle a été provoquée par le mécontentement des Shirazi ainsi que celui des groupes ethniques marginalisés socio-économiquement. Pour bouleverser la hiérarchie interraciale, Karume a imposé une politique interraciale de mariages forcés.⁴² Sa politique anti-arabe a chassé le sultan de Zanzibar vers Oman. Les ressortissants arabes sont également partis. Les fonctionnaires arabes ont été licenciés. A. Crozon dit que c'était une guerre civile entre les Zanzibaris.⁴³

Les proches de Karume n'ont cessé d'œuvrer conformément à la logique d'exclusion des ennemis ethnique et racial. Après le départ de Mwinyi pour le poste présidentiel en Tanzanie, le pouvoir Wakil a rétabli l'invention de l'ennemi arabe contre les Zanzibaris. Il n'a pas obtenu de la majorité lors du référendum de 1984. Il a dû nommer un anti-Karume, proche de Mwinyi, comme Premier ministre. Il a puis arrêté. Mais face à la manifestation d'opposition, il l'a relâché.

Le peuple zanzibaris, notamment les paysans, a pris ses distances avec la politique raciale et ethnocentrique pour arriver à la démocratisation. Selon l'enquête de la commission gouvernementale en 1992, les Zanzibaris préféraient le multipartisme alors que les continentaux choisissaient le monopartisme.

Conclusion de la section 1

En Afrique, une troisième identité s'est formée dans la communauté villageoise qui s'est opposée à l'intervention étatique. La nouvelle ethnicité a été cristallisée dans la communauté villageoise à cause de la pauvreté, de la manipulation ethnocentriste et de l'affaiblissement de l'État-nation en Afrique.

⁴¹ Ibid., p.157 et p.204.

⁴² Crozon, « Zanzibar en Tanzanie (...) », art.cit., p.116.

⁴³ Ibid., p.114.

La dynamique des paysans zanzibaris et malgaches nous témoigne qu'ils développent leur démocratie sans être manipulés par les populistes. En ce qui concerne Zanzibar, il faut faire des réserves sur sa spécificité. L'Ujamaa n'a jamais pénétré Zanzibar.⁴⁴ L'État de Karume était loin du socialisme africain qui occultait la présence des ethnies derrière le nationalisme étatique. C'est lui qui a chassé l'autorité du sultanat traditionnel d'une façon populiste et xénophobe et qui a causé la stagnation économique de Zanzibar. Portant, en réaction contre l'influence continentale, les Zanzibaris ont transformé leur identité. Et ils sont conscients de l'origine de leur difficulté de vie.

Malgré l'évolution de la communauté villageoise en foyer d'ethnocentrisme, on doit continuer à avoir l'espoir que les paysans trouveront les ressources pour réaliser dans le future la démocratie.

⁴⁴ A. Crozon, « L'union avec Zanzibar, trente ans de doutes », Baroin et Constantin, op.cit., pp.251-272.

Section 2 : Le développement d'une nouvelle liaison transnationale

Dans cette dernière section, nous nous demandons pourquoi l'ethnocentrisme se développe aujourd'hui dans le contexte de la mondialisation ou de la globalisation. La troisième identité s'est formée à partir d'un ethnocentrisme né dans la communauté villageoise périphérique et marginalisée en Afrique. Mais les communautés villageoises situées aux confins ou aux frontières constituent aussi un lieu pour lier géopolitiquement des intérêts communs, voire pour s'inventer un nouvel ennemi commun.

Or, qu'est-ce que la mondialisation ? C'est un phénomène de développement transnational du commerce et de l'immigration. Il s'agit de comprendre dans quelles structures cet ethnocentrisme s'est globalisé aujourd'hui après la fin de la Guerre froide.

Pourquoi la structure de la Guerre froide a-t-elle été détruite ? Quelques facteurs ont changé dynamiquement la structure de la Guerre Froide. Était-ce à cause du changement politique extérieur de Mikhaïl Gorbatchev ? Celui-ci s'est inquiété du système économique et du niveau technologique après l'explosion du centre nucléaire de Tchernobyl en 1986. Il a décidé d'ouvrir sa politique vers l'Ouest pour une coopération économique et technique. D'autre part, on peut penser que les institutions politico-économiques de l'Union soviétique étaient déjà ruinées avant le régime de Gorbatchev. Ou alors, la course aux armements était-elle arrivée à sa limite ? Ce pays avait un budget militaire trop lourd pour équilibrer ses ressources financières.

La mondialisation est née de la destruction du système économique de la Guerre froide. Selon R. O. Keohane, la supériorité économique est une forme d'hégémonie dans le contexte de la communauté internationale. Selon la pensée réaliste américaine des sciences politiques internationales, la nature de l'État-nation aboutit à la concurrence pour prendre le pouvoir et augmenter ses intérêts nationaux. Ceux-ci s'équilibrent entre les États « rationnels » par la diplomatie et par le contrôle militaire. ¹ En considérant la capacité économique comme un pouvoir, l'État-nation doit éviter les conflits pour assurer la stabilité de la communauté internationale aux acteurs, ainsi aux entreprises qui développent transnationalement leur activité économique. De ce fait, le choix des États-nations est raisonnable de coopérer et de négocier dans les organisations internationales pour établir des règles internationales. L'hégémonie n'est pas absolument nécessaire pour que le régime international fonctionne. L'ordre international s'est structurellement transformé en interdépendance. ²

On peut également supposer que le développement des acteurs non-étatiques a détruit la structure de la Guerre froide. Celle-ci était trop étroite pour développer l'économie et les échanges des hommes et des

¹ Morgenthau, op.cit.

² Keohane, op.cit., 1984. "International regime", p.8 et "rational choice", p.12.

connaissances. L'interdépendance a augmenté la communication des peuples et le transport des marchandises et a contribué à établir des institutions transnationales. L'Union européenne en est un exemple typique. De plus, les organisations internationales et les organisations non-gouvernementales traitent les problèmes et les conflits transnationaux et universels, par exemple l'environnement écologique et les droits de l'homme.

Yoshikazu Sakamoto explique que ce mouvement des acteurs non-étatiques a amené à la démocratisation et à la destruction des États satellite de l'Union soviétique en Europe de l'Est :

« Il est très important dans le changement politique en Europe de l'Est que les peuples aient choisi une double difficulté, c'est-à-dire non seulement la démocratisation mais aussi la non-violence pour la démocratisation. L'autoritarisme et la violence existent dans le but de différencier et d'exclure les ennemis. Par contre, la non-violence se base sur le moyen démocratique d'assurer la participation politique à tout le peuple. (...) À travers cette double démocratisation, l'autoritarisme a été détruit à l'intérieur des pays et le désarmement nucléaire a été accéléré dans la communauté internationale. C'est-à-dire qu'à travers les décisions politiques ouvertes et démocratiques, on peut abandonner la souveraineté militaire en mettant les armes nucléaires sous contrôle international. (...) La réaction du peuple contre les contradictions de la Guerre froide, comme l'autoritarisme et la répression des démocrates, a contribué dynamiquement à la fin de la Guerre froide. »³

Cependant, l'interdépendance est toujours déséquilibrée et paradoxale. Depuis l'impérialisme et la colonisation, les grandes puissances ont intégré les pays périphériques dans leur système économique. La théorie de J. Galtung comme analyste de la dépendance a été présentée dans l'introduction générale. On a cité aussi I. Wallenstein qui distingue les pays centraux, semi-périphériques et périphériques pour supposer le cycle de l'hégémonie dans l'institution économique internationale. L'interdépendance a fonctionné strictement parmi les grandes puissances qui sont sorties de la dépression économique au début des années 1980. Les pays en voie de développement n'étaient pas capables de résoudre la crise économique après la fuite des investissements étrangers.

Dans le cadre de la mondialisation, la hiérarchie susdite entre les pays centraux et périphériques change. Aujourd'hui, après la fin de la concurrence militaire et de l'équilibre de la terreur entre les superpuissances, les puissances écoulent des armes dans les conflits ethniques simplement pour les vendre. Elles interviennent dans les pays ou les sous-régions auxquels elles s'intéressent économiquement pour y imposer la stabilisation

³ Y. Sakamoto, *Chikyu Jidai no Kokusai Seiji (La politique internationale à l'époque planétaire)*, Tokyo, Iwanami Shoten, 1990, pp.303-304.

politique et la réforme socio-économique. C'est la raison pour laquelle le FMI et la Banque mondiale ont commencé à s'occuper des pays africains. C'est la réalité actuelle de la politique économique internationale.

Les anti-mondialistes critiquent ces bailleurs de fonds qui intègrent à nouveau les pays périphériques dans la logique économique des grandes puissances. Mais, l'anti-mondialisation est aussi née du développement des acteurs non-étatiques dans l'interdépendance.

T. Kamo définit l'interdépendance :

« C'est le processus de la dynamique politique dans laquelle la spécificité quantitative de l'interdépendance entre les peuples dans la société internationale (étendue de la communication et croissance du commerce, des investissements, des informations et de la circulation des populations) se transforme en spécificité qualitative (changement du cadre de la politique internationale comme le changement des règles du jeu, l'assurance de la sécurité commune pour l'institution transnationale et le dépassement du dilemme des prisonniers ⁴). » ⁵

Selon cette définition, l'interdépendance se trouve dans les interrelations étroites entre les acteurs politico-économiques, l'État et la communauté internationale qui interviennent d'une façon compliquée les uns avec les autres. Ce qui est en cause dans l'interdépendance c'est la qualité des acteurs.

En Afrique, l'évolution de l'interdépendance se présente sous la forme de liaisons géostratégiques d'ethnocentrismes qui déstabilisent les relations avec les pays voisins.

Pour le préciser, on verra quelle influence ces facteurs d'une interdépendance déséquilibrée ou d'une mondialisation non maîtrisée ont exercé sur les communautés villageoises déjà ethnocentrées (2-1). Puis on démontrera les liaisons d'intérêts ethnocentriques et géopolitiques de l'Afrique (2-2).

2-1. La circulation des peuples, des marchandises et des armes

⁴ C'est un des théories de jeu. On suppose deux prisonniers. Le gardien leur propose des conditions de détention. Si les deux disent la vérité, ils seront tous les deux condamnés à cinq ans. Si l'un dit la vérité plus tôt que l'autre, le premier sera libéré et le dernier sera détenu dix ans. Si les deux se taisent, ils seront les deux détenus un an.

Complices, ils peuvent s'accorder pour se taire. Mais ce choix est contradictoire par rapport à leur intérêt commun de libération. Ou bien ils choisissent de dire la vérité pour éviter d'être seul en situation défavorable.

Conformément à cette théorie, dépasser le dilemme des prisonniers c'est avoir des relations de coopération pour mettre en œuvre les intérêts communs. Dans le dilemme, l'un entre en concurrence avec l'autre pour être dans une situation plus favorable. Après avoir dépassé le dilemme, les deux coopèrent en se chargeant du risque. Cela peut s'appliquer à la réalisation des institutions internationales.

⁵ T. Kamo, *Kokusai Anzen Hosyo no Koso (Le projet pour la sécurité internationale)*, Tokyo, Iwanami Shoten, 1990, P.113

L'Afrique n'est pas encore capable de développer globalement ses activités économiques et commerciales. À propos de la circulation du peuple, il y a beaucoup d'immigration transnationale par l'afflux des réfugiés et à cause des familles de mêmes origines. Il y a peu de pays en Afrique qui produisent des armes. Les pays africains achètent des armes en vendant leurs ressources naturelles, par exemple des minéraux et des produits agricoles. Voilà la réalité transnationale en Afrique.

Madagascar

Abordons les « financements parallèles » dans le cas de Madagascar. Ces affaires symbolisent la circulation globale de l'argent sale d'aujourd'hui. En même temps, on verra que la structure ethno-sociale de Madagascar empêche la communauté internationale, dont l'ordre est fait d'interdépendance, de se lier directement à la politique intérieure.

Le gouvernement de Ravony a pris à tâche de rouvrir la négociation avec le FMI et la Banque mondiale. Mais ce gouvernement a souffert de division ; un groupe politique a voulu faire avancer les négociations avec les bailleurs de fonds et l'autre a voulu introduire des financements parallèles, d'origine mafieuse. L'ajustement structurel oblige les États africains à réformer leur système socio-économique pour assurer la transparence des institutions étatiques. Il supprime le protectionnisme des pays en voie de développement, et leur faible capacité économique entre brusquement en concurrence avec l'économie internationale.

Quelques hommes d'État donnèrent l'alarme. En soignant leur popularité, les populistes ont prétendu que les financements parallèles étaient moins pénibles que l'ajustement structurel. Mais les bailleurs de fonds se sont inquiétés que les contrats avec des compagnies illégales ne conduisent Madagascar à être perclus de dettes. Le FMI et la Banque mondiale ont suspendu les négociations avec Madagascar. L'ajustement structurel n'est qu'un facteur exogène. Mais, il a nourri la lutte politique et les partis politiques se sont montrés incapables de résoudre la crise socio-économique à Madagascar.

Les financements parallèles ont commencé à se révéler à travers des investissements étrangers mystérieux. Les intéressés n'ont pas du tout été informés sur des contenus des contrats. Enfin, Madagascar a fait des contrats d'importation de riz avec une compagnie liechtensteinoise. C'est « l'Affaire Flamco ». Alors que Madagascar avait subi le cyclone Gérald en février 1994, le peuple avait faim et a voulu acheter du riz bon marché chez Flamco. Mais le bruit a couru que cette compagnie recourait à la fraude. Il semble en effet anormal que la compagnie vende des marchandises beaucoup moins chères pour gagner de l'argent. On a supposé que

cette compagnie avait gagné la confiance de l'administration de Madagascar en profitant de la corruption des hommes d'Etat, pour exploiter sa vanille dont le pays occupe le premier rang sur le marché international. Mais la vérité reste encore mystérieuse.

Quand le FMI et la Banque mondiale ont fait objection à cette affaire, Madagascar a décidé de rompre ce contrat commercial. Finalement, la compagnie Flamco n'a pas remboursé, dans les délais, les devises étrangères équivalentes à 3.000.000 de dollars que la Banque centrale de Madagascar avait payées comme crédit. À partir de juillet 1994, le riz de Flamco a commencé à arriver, mais il a été bloqué au port, parce que Madagascar n'avait plus confiance dans cette compagnie.

Le groupe politique favorable au financement parallèle s'est constitué sous le patronage du président Zafy, du président de l'Assemblée Nationale Andriamanjato et du département politique des Forces Vives fidèle à ce dernier. Les quelques premiers mois en 1995, Madagascar était partagé entre les hommes d'État pro-bailleurs de fonds et ceux pro-financements parallèles.

Le département politique des Forces Vives dirigé par Alain Ramaroson organisait souvent des manifestations. Il a réclamé la démission de Ravony qui avait introduit le flottement de la monnaie ayant pour résultat la chute du taux de change de franc malgache et la hausse des prix des importations, particulièrement du carburant. À son avis, le peuple souffrait ainsi d'une grande inégalité et d'une mauvaise sécurité sociales.

Mais le peuple, majoritairement paysan, n'a pas exprimé à cette occasion la même force de masse que lors de la chute de Ratsiraka.⁶ Ils se sont écartés de la politique centrale au profit d'un ethnocentrisme radicalisé strictement en bas de la société.

En janvier 1995, le groupe pro-bailleurs de fonds a dû accepter les conditions proposées par le groupe pro-financements parallèles. C'est-à-dire la démission du ministère de l'Investissement et du Budget José Yvon Raserijona, en échange de la mutation du gouverneur de la Banque centrale Raoul Ravelomanana qui a pris la responsabilité des financements parallèles. Cela signifie donc un arrangement sur la base de démissions mutuelles au sein des deux groupes politiques. Il est difficile de juger lequel a gagné, parce que d'un côté, le cumul de Ravony en tant que Premier ministre et ministre du Financement facilitait la négociation avec les bailleurs de fonds et que de l'autre, le groupe d'Andriamanjato a réussi à éliminer le collaborateur important du gouvernement Ravony.⁷

En mars, trois ministres du parti politique LEADER ont quitté leur poste. Ce parti politique s'appuie sur le monde des affaires. Ils se sont montrés mécontents de l'immobilité du gouvernement. D'autres partis

⁶ Sofolo Randriana, « Entre restauration autoritaire et réseaux mafieux », *L'Afrique politique*, Karthala et CEAN, 1997, p.25.

⁷ Ibid. pp.31-35.

politiques opportunistes se sont présentés. Les MFM, Fihaonana et FAMINA se sont réunis dans le Groupe-3 en s'opposant au gouvernement avant l'élection municipale. Mais plus tard, MFM et Fihaonana ont voté avec LEADER contre la motion de censure pour soutenir le gouvernement.

La négociation avec le FMI a été retardée. Les partis politiques se sont révélés incapables de répondre aux revendications du peuple. Les démagogues ont empêché la réforme du système socio-économique. Mais le peuple n'a pas obéi aux manipulations des démagogues. Pourquoi le mécontentement du peuple n'est-il pas conjoint au mouvement politique ? Pourquoi communique-t-il mal avec les partis politiques ?

Revenons à la définition de T. Kamo à propos de l'interdépendance.⁸ Dans le contexte international, il y a l'interdépendance politico-économique entre le peuple et la communauté internationale à travers l'immigration, le commerce et l'échange culturel transnationaux. Certes l'ethnicité sociale, qui s'est développée dans la communauté villageoise, empêche le peuple de s'exprimer politiquement, mais plus précisément, les partis politiques ne peuvent pas introduire ces demandes socio-ethniques dans des choix politiques où l'État doit prioritairement faire face à l'ordre économique international. Et, ils le font, les problèmes ethniques risquent d'être politisés. Effectivement, une partie des populistes démagogues cherche à politiser l'ethnocentrisme.

Dans la crise postélectorale, le camp Ratsiraka a essayé de politiser l'ethnicité sous-jacente de la société en mars 2002. Mais sa stratégie d'ethnicisation a été contrecarrée par les réseaux de l'interdépendance. On ne peut qu'être impressionné par la pénétration de l'interdépendance à Madagascar et par l'influence de ces réseaux internationaux résistant à l'ethnocentrisme étroit.⁹

Des barrages ont été érigés sur les routes principales pour isoler économiquement Antananarivo. Les ponts qui relient les ports à la capitale ont été détruits par dynamitage. Les provinces se sont dites indépendantes de la capitale. Il a manqué des aliments, des médicaments et du pétrole dans la capitale.¹⁰ Cette stratégie ratsirakiste a visé à la division géographique et ethnique de Madagascar. La communauté internationale a été stupéfaite par cette stratégie qui essayait de détruire l'État-nation.

L'article de Christiane Fafidinarivo Rakotolahy est très intéressant, parce qu'elle explique cette stratégie du point de vue de la division de l'État-nation. D'après Rakotolahy, le camp Ratsiraka n'a pas réussi à isoler le camp Ravalomanana à Antananarivo. Le blocage était perméable. Fianarantsoa a soutenu Ravalomanana et a protégé la route de Manakara, Tamatave a subi les conséquences du blocus et les habitants se sont soulevés. Les pistes restaient praticables vers le sud. Le réseau aérien a été divisé par l'autorisation des deux pouvoirs. La

⁸ Voir p.296.

⁹ Ch. F. Rakotolahy, « Stratégies territoriales de la crise malgache », *Politique africaine*, n° 86, op.cit., pp.138-152.

¹⁰ Jean-Jacques Bozonnet, « Entre ses deux « présidents » : Madagascar s'installe dans l'anarchie », *Le Monde*, le 24 mars 2002, p.4.

Banque centrale a été aussi ébranlée par les deux pouvoirs. Mais le système financier international a fonctionné comme les réseaux bancaires multinationaux pour éviter l'implosion du financement malgache. Le développement des réseaux intérieurs et internationaux a enrayé l'isolement économique d'Antananarivo. ¹¹

Rakotolahy pense que la raison de l'échec de la stratégie ratsirakiste était de sous-estimer la mobilisation populaire. Le style de Ratsiraka comptait sur les élus clientélistes du parti AREMA. Son style est anachronique par rapport au développement des réseaux d'interdépendance.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

A. Diaw et M. Diouf expliquent que diverses ethnies cohabitent même en Casamance. La population de cette région résulte aussi de l'immigration. C'est une des raisons pour lesquelles la Casamance a été faite artificiellement et son ethnicité est imaginaire. ¹²

En mai 1990, les premières bombes ont explosé au cœur de Ziguinchor. En Casamance, les mines anti-personnelles ont été installées pour chasser les exogènes hors du territoire casamançais. Les membres de la Croix-Rouge et des organisations non gouvernementales (ONG) et les paysans habitants en ont été de temps en temps les victimes. ¹³ D'où et par quel argent ces mines ont-elles été achetées ?

On se demande si de l'argent sale a permis d'acheter des armes. On se demande si les relations étroites avec la Guinée-Bissau permettent le trafic d'armes dans l'armée casamançaise Atika. Bertrand Diamacoune, frère de l'abbé charismatique, a démenti ce soupçon :

« Nous n'avons jamais été financés par un quelconque trafic de drogue, ni par aucun État.

Nous sommes pauvres. On spéculé beaucoup sur le MFDC, en racontant que depuis la Guinée-Bissau nous récoltons des fonds de pays lusophones, mais aussi de pays anglophones à partir de la Gambie.

Tout cela est faux. » ¹⁴

Jeune Afrique L'intelligent conçoit pourtant des doutes sur ce témoignage :

« N'empêche, le MFDC ne peut avoir tenu vingt ans durant sans aucun soutien financier. » ¹⁵

¹¹ Rakotolahy, art.cit.

¹² Diaw et Diouf, art.cit., p.269 et pp.283-284.

¹³ Dioh, art.cit.

¹⁴ Ibid., p.43.

¹⁵ Id.

2) La Guinée

Les communautés villageoises frontalières de la Guinée ont été entraînées dans les guerres civiles des pays voisins, le Liberia de 1989 jusqu'au cessez-le-feu en 2000 et la Sierra Leone de 1991 à 1999. De nombreux réfugiés ont fui leur pays pour arriver aux zones frontalières. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a compté 490.000 arrivées dans les camps de Guinée au milieu de 1999 dans l'interview de *Jeune Afrique*.¹⁶ En dépit des aides des organisations internationales comme le HCR et quelques ONG, le ministre guinéen de l'Économie et des Finances s'est plaint que son État se chargeât économiquement de la gestion des camps des réfugiés.¹⁷

Les communautés villageoises frontalières ont servi de lieu aux mouvements clandestins, criminels et violents de personnes. Les réfugiés ont communiqué avec les autochtones guinéens dans la même langue. Thomas Sotinel dit que c'est le « mystère des frontières coloniales ». ¹⁸ Selon Chrisantus Ache, délégué de l'organisme onusien en Guinée, il y en a eu parmi eux quelques-uns qui sont entrés clandestinement dans la société guinéenne pour se sauver. ¹⁹ L'exode des réfugiés a apporté l'insécurité dans les communautés villageoises frontalières. Le nombre des délinquants a augmenté comme le banditisme, le trafic de drogue et la prostitution. ²⁰ Les rebelles sierra-léonais sont venus piller les villages et exterminer leurs ennemis politiques qui s'étaient installés comme réfugiés, a témoigné le préfet de Guéckédou qui a accueilli 200.000 réfugiés en 1999. ²¹ Des enfants ont été enlevés par les rebelles pour en faire des « enfants-soldats ». Les zones frontalières sont devenus presque vides cette année-là, parce que les paysans ont fui ou ont été massacrés.

Or, comment les rebelles ou l'État ont-ils des ressources économiques pour continuer la guerre civile ? Évidemment, en faisant le trafic de diamants. Parmi les enfants enlevés, il y en a eu quelques-uns qui ont été forcés de travailler dans l'exploitation des diamants. ²² Le Conseil de sécurité de l'ONU a mis en place un embargo au Liberia de 1989 à 1996 et, sous l'initiative de la Grande-Bretagne et des États-Unis en 2001, a adopté des sanctions économiques contre ce pays pour l'empêcher de vendre des diamants.

Accompagnés de crimes et de violences, le mouvement des personnes a interféré avec la vie des communautés villageoises frontalières. Il n'est pas difficile de deviner comment cela a exercé une influence sur la communauté villageoise qui s'était déjà formée en foyer d'ethnocentrisme.

¹⁶ Jean-Dominique Geslin, « La paix de l'hospitalité », *Jeune Afrique*, n° 2008, du 6 au 12 juillet 1999, pp.34-36.

¹⁷ Christian Castéran, « La « languette » ensablantée », *Jeune Afrique Économie*, n° 326, du 19 mars au 15 avril 2001, pp.54-56.

¹⁸ T. Sotinel, « En Guinée, les victimes de la guerre en Sierra Leone se sentent oubliés du monde », *Le Monde*, le 20 mai 1999.

¹⁹ Geslin, art.cit., p34.

²⁰ Ibid., p.35.

²¹ Sotinel, art.cit.

²² Chris McGreal, « Les enfants-esclaves de la guerre du diamant », *Courrier International*, le 15 juin 2000.

3) Tanzanie

À Zanzibar, les proches de Karume ont bloqué les activités économiques pour éliminer les Arabes. Mais contrairement, les réseaux arabes ont pénétré dans les îles fermées qui souffraient de dépression économique. Conformément à la constatation de Jean-Christophe Bell, les Arabes ont utilisé leurs réseaux de famille et d'amis qui restaient à Zanzibar.²³

Naturellement, les ressortissants arabes de Zanzibar étaient liés par des affaires avec le Moyen-Orient et le Kenya, même s'ils ont été les victimes de l'époque de Karume. Ils sont donc considérés comme ayant facilité le développement économique non seulement à Zanzibar mais aussi en Tanzanie continentale.

Cependant, on se demande si ce mouvement arabe se limite à l'économie de Zanzibar. On peut penser à une expansion de la politique au Moyen-Orient. Les Zanzibaris arabes sont-ils capables d'intervenir dans le conflit de la Palestine au Proche-Orient ? Leur mouvement politico-économique entraîne le continent dans la géopolitique.

Donc, l'interdépendance a deux tendances. L'une stimule les réseaux qui menacent l'État-nation. Elle est née de l'interdépendance déséquilibrée entre les pays centraux et les pays périphériques. Nous signalons que cela forme les réseaux transfrontaliers ethnocentriques qui s'opposent à l'État et à la communauté internationale. La deuxième tendance fait contraste avec la première. Elle empêche le pouvoir autoritaire de l'État de déstabiliser la communauté internationale, comme on voit dans l'exemple de la démocratisation des pays de l'Europe de l'Est et dans celui de l'échec de la stratégie de Ratsiraka à Madagascar. Alors qu'il y a une contradiction entre les deux tendances, on peut dire qu'elles proviennent de l'interdépendance qui lie le peuple, l'État et la communauté internationale.

²³ J.-Ch. Bell, « L'aide internationale à Zanzibar », Le Cour Grandmaison et Crozon, op.cit., pp.141-148. Crozon, « Zanzibar en Tanzanie (...) », art.cit., p.129.

2-2. Actualité des intérêts communs transnationaux

Les relations interethniques sont actives en Afrique, parce qu'il y a beaucoup de mouvements de personnes dans les communautés villageoises périphériques. Ces régions périphériques ont été marginalisées et paupérisées à cause de la mauvaise gestion économique de l'État et elles se sont politisées autour de l'ethnocentrisme.

Nous avons élaboré le concept d'une troisième identité illusoire qui est née de la déformation de la tradition et de la mutation sociale en réaction à la contradiction du système du régime socialiste africain. Elle est ambiguë et sans fondement réel avec l'ethnicité. Les forces de cette « troisième identité » facilitent le partage, aux frontières en Afrique ou dans les villes portuaires comme Tamatave et Majunga à Madagascar, des intérêts communs aux séparatistes et aux pays voisins. Ces intérêts transnationaux peuvent se mobiliser pour renverser le régime de l'État.

Madagascar

La position géopolitique internationale de Madagascar doit être resituée dans son contexte historique pour expliquer la crise postélectorale de 2001-2002.

Historiquement, Madagascar s'est toujours trouvé inscrit dans la rivalité des grandes puissances. Pendant la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement colonial français était sous l'obédience du pouvoir de Pétain à Vichy. De plus, cette grande île était sur le front entre l'Afrique et l'Asie, quand la marine nationale japonaise a combattu les Alliés. La Grande-Bretagne, un des pays alliés à ce moment-là, a eu peur de l'extension du fascisme asiatique non seulement dans l'Océan Pacifique mais aussi jusqu'à l'Océan Indien. La Grande-Bretagne a envoyé son armée à Madagascar et a offert l'île à la France libre du général de Gaulle en 1943.²⁴

La géopolitique de l'Océan Indien se caractérisait par sa spécificité pendant la Guerre froide. Selon Hélène Mazeran, l'Océan Indien est le carrefour de diverses cultures africaines, arabes et asiatiques. Il est, dit-elle, économiquement important comme route maritime pour le transport du pétrole produit dans le Proche-

²⁴ Deschamps, op.cit., pp.262-264.

Orient et stratégiquement importante pour les superpuissances, parce que les États-Unis gardent toujours une base militaire dans l'Océan.²⁵

Ce pays sert aux grandes puissances de barrage qui doit rester inébranlable entre l'Asie et l'Afrique. Autrement dit, même si ce barrage était détruit, les grandes puissances n'auraient qu'à protéger le deuxième barrage. C'est-à-dire, les superpuissances ont concentré leurs intérêts sur le front de la Guerre froide par exemple, en Angola et au Mozambique dans le sud de l'Afrique, aux conflits entre l'Inde et le Pakistan et à la Proche-Orient. Mais cette stratégie n'a pas inclus Madagascar et la politique de Ratsiraka a échoué à intéresser les superpuissances à Madagascar. Quant à la France, ancienne puissance colonisatrice, les relations entre les deux pays se sont améliorées à l'occasion de la visite officielle du président François Mitterrand en 1990.

La position géographique complique la politique extérieure de Madagascar entre l'Asie et l'Afrique. Madagascar est un des États membres de l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Mais les Malgaches sont fiers de leur culture qui provient du métissage africain et asiatique.²⁶ En ce qui concerne les relations avec les pays de l'Océan Indien, une conférence internationale a été organisée pour la paix de la zone de l'Océan Indien à Antananarivo en 1990. Madagascar a amélioré les relations avec les Comores et fait des investissements dans les affaires avec l'île Maurice. Quant à ses relations avec l'Inde, elles ne peuvent pas encore être très étroites à cause de la jalousie provoquée par les succès des hommes d'affaires indo-pakistanaïis qui y habitent.²⁷

Madagascar est certainement intégrée dans la politique internationale. L'ajustement structurel a apporté le multipartisme et la lutte politique. Mais cela implique la transparence et la légitimité politiques, ce que Madagascar doit prouver à la communauté internationale. Or, les influences internationales se sont exercées sur la politique intérieure de Madagascar lors de la crise de l'élection présidentielle en 2001-2002.

Prenons l'exemple de l'empêchement du président Zafy à la fin de 1996. Après l'adoption de la motion de censure dans l'Assemblée Nationale, le gouvernement de Rakotovahiny a démissionné en mai 1996. Zafy a

²⁵ H. Mazeran, *Géopolitique de l'océan indien*, Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie moderne, Paris, 1994.

²⁶ Faranirina V. Rajaonah, « Les imaginaires de l'étranger dans la crise malgache », *Politique africaine*, n° 86, op.cit., p.166.

²⁷ Sophie Blanchy signale l'identité ambiguë des Karana et Banians d'origine indienne. Ceux-là sont musulmans, communautés sunnites et chiïtes pakistanais et ceux-ci hindouistes. À Madagascar, ils sont souvent apatrides. Ils maintiennent les réseaux familiaux et commerciaux pour avoir le pouvoir. Ils servent souvent de cible à la frustration sociale des Malgaches.

Elle dit : « (...) les communautés commerçantes d'origine indienne (...) sont mises en cause à chaque période de crise économique et sociale. » sur la couverture et « (...) les Karana et les Banians représentent à Madagascar les « étrangers », avec tout ce que ce rôle peut avoir d'ambigu : suspectés de manque de loyalisme envers la politique, accusés d'exploitation économique d'un pays pauvre, taxés de mercantilisme parce que leur activité essentielle est celle de marchands, gratifiés de fortunes parfois imaginaires, parce que certains sont bijoutiers, grossistes, industriels, les Karana et les Banians représentent actuellement une minorité controversée à Madagascar. », p.15.

S. Blanchy, *Karana et Banians : les communautés commerçantes d'origine indienne Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 1995.

nommé Nibert Ratsirahonana Premier ministre. Mais il avait une fois de plus refusé la liste des candidats proposé par chaque parti politique pour ce poste. En juillet, l'Assemblée Nationale a voté la récusation du président en l'accusant d'avoir violé la procédure constitutionnelle lors de la nomination du Premier ministre. La Haute Cour Constitutionnelle (HCC) a destitué le président Zafy et Ratsiraka est de nouveau parvenu au pouvoir après l'élection présidentielle en 1997.

Après son mandat de cinq ans, Ratsiraka a été candidat à sa propre succession en 2001 pour faire face au challenger Marc Ravalomanana, maire d'Antananarivo. Le 16 décembre 2001, le premier tour a été organisé. Mais le maire a contesté ce résultat et accusé le vote de fraude massive. Enfin, Ravalomanana s'est autoproclamé président. Il a rejeté le deuxième tour. Il a réuni 1.500.000 personnes sur la Place du 13 Mai. La grève générale a paralysé la capitale avec la fermeture des banques, des magasins, des ministères et de l'aéroport.

Alors les acteurs de la communauté internationale sont intervenus dans la politique intérieure de Madagascar, parce qu'ils s'inquiétaient de la situation difficile politico-économique du peuple. C'est un aspect de l'interdépendance où le peuple est proche de la communauté internationale. La légitimité de l'État malgache est importante pour la communauté internationale.

Le secrétaire général de l'OUA, Amara Essy, a essayé de jouer un rôle de médiateur entre les deux adversaires malgaches. Le secrétaire général adjoint aux affaires politiques de l'ONU, Ibrahima Fall, a suivi. La France a accusé Ravalomanana d'avoir négligé la procédure officielle de l'élection, mais a laissé les deux négocier en cherchant le dialogue.²⁸

L'article de Faranirina V. Rajaonah constate la dépendance complexe de Madagascar à l'égard de la France. Madagascar compte sur l'ancienne métropole pour trouver une issue à la crise politique. En même temps, les Malgaches veulent s'écarter de la France, parce qu'elle choisit Ratsiraka qui a des relations personnelles et publiques avec certains hommes politiques français. Dans cette situation de politique extérieure, selon l'analyse de Rajaonah, Madagascar a reconsidéré son africanité à l'occasion de la médiation de l'OUA.²⁹

Le 22 février 2002, le président Ratsiraka a affirmé « l'état de nécessité nationale » pour restreindre la liberté et pour se donner le pouvoir exceptionnel d'arrestation.³⁰ Après le conflit meurtrier entre les manifestants et la police, il a décrété la loi martiale le 28 février et il a transféré tous ses pouvoirs au gouvernement militaire du général Léon-Claude Ravelaorison. L'armée a pris une position neutre en appelant les adversaires à la

²⁸ J.-J. Bozonnet, « Le scénario d'une sortie de crise est amorcé à Madagascar », *Le Monde*, le 15 février 2002, p.2.

²⁹ Rajaonah, art.cit.

³⁰ Fabienne Pompey, « Le « président » Marc Ravalomanana règne sur Antananarivo », *Le Monde*, le 26 février 2002, p.3.

négociation.³¹ Les deux rivaux présidentiels ont cherché à attirer l'armée dans leur camp.³² Ratsiraka a quitté son palais Iavoloha pour s'installer à Tamatave. Au début de mars, le président autoproclamé Ravalomanana a nommé Jacques Sylla Premier ministre, qui a organisé un gouvernement parallèle. En mars, la violence s'est aggravée et a fait des victimes dans les deux camps.

Le 18 avril à Dakar, la dialogue a été renoué par intermédiaire du président sénégalais Abdoulaye Wade et de l'OUA pour la réconciliation des deux protagonistes malgaches. Les deux présidents malgaches ont signé l'accord de Dakar au contenu suivant :³³

1. Les parties conviennent que, dans l'hypothèse où aucun candidat n'a obtenu la majorité requise pour être élu au premier tour de scrutin, un référendum populaire portant sur le choix entre les deux candidats sera organisé avec l'assistance des Nations unies, de l'OUA, de l'Union européenne et de la communauté internationale dans un délai de six mois maximum.
2. Dans ces conditions, un gouvernement de réconciliation nationale de transition sera mis en place selon les principes suivants :
 - le premier ministre sera désigné d'un commun accord entre M. Ratsiraka et M. Ravalomanana ;
 - sur les cinq ministères de souveraineté, M. Ravalomanana proposera deux personnalités à l'intérieur et aux finances ;
 - tous les autres membres du gouvernement seront désignés d'un commun accord, à raison de la moitié par M. Ratsiraka et l'autre moitié par M. Ravalomanana.
3. Les deux parties conviennent, dès la proclamation des résultats, de mettre en place un Conseil supérieur de la transition, dont la mission est de veiller au bon déroulement de la transition. M. Ravalomanana est désigné en qualité de président de cette institution, avec rang protocolaire de deuxième personnalité de l'État.
4. À la place de l'actuel Comité national électoral (CNE), il est créé une commission électorale indépendante chargée de la préparation et de l'organisation de la consultation populaire.
5. MM. Ratsiraka et Ravalomanana s'engagent, dès la signature du présent accord, à faire respecter la liberté de circulation des biens et des personnes, l'arrêt immédiat de toutes les menaces et violences sur

³¹ « La loi martiale a été décrétée à Antananarivo », *Le Monde*, le 2 mars 2002, p.3 ; Source d'AFP, AP et Reuters.

³² J.-J. Bozonnet, « L'armée malgache hésite à rallier le camp du « président bis » Marc Ravalomanana », *Le Monde*, le 9 mars 2002, p.4.

³³ « Le texte de l'accord signé à Dakar », *Le Monde*, le 20 avril 2002, p.4.

les personnes et les biens, le dynamitage des ponts, ainsi que la levée de tous les barrages sur toute l'étendue du territoire national.

Il semble que cet accord signé fut un succès diplomatique. Mais le camp Ratsiraka n'a pas débloqué les barrages. Le 29 avril, la HCC a confirmé la victoire de Ravalomanana après recomptage des voix. Le camp Ratsiraka ne l'a pas reconnu en parlant de « violation de l'esprit de Dakar ». ³⁴

Au début de mai, la conférence Dakar II a été préparée pour sortir de la crise. Les médiateurs sénégalais ont travaillé. Le ministère des Affaires étrangères, au nom de l'OUA et du groupe des pays facilitateurs, a agi sur Madagascar avec l'aide du consulat général du Sénégal à New York qui avait l'expérience du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) à Madagascar. La diplomatie sénégalaise a eu de la difficulté à résoudre la crise politique de Madagascar. Mais elle a essayé de se montrer impartiale sous la tutelle de l'OUA.

Jeune Afrique L'intelligent écrit :

« Wade a rappelé à ses interlocuteurs que le rôle que lui a confié l'OUA le contraint à un devoir d'impartialité. (...) Et le chef de l'État de leur conseiller de s'en tenir aux engagements pris dans sa bonne capitale. Faute de quoi, l'OUA pourrait être amenée à prendre des sanctions à l'encontre du nouveau régime. » ³⁵

Trois pays africains

1) Le Sénégal

En Casamance, les Portugais avaient colonisé l'actuel territoire avec celui de la Guinée-Bissau avant l'arrivée des Français. A. Diaw et M. Diouf exposent les éléments internationaux qui interviennent dans le sécessionnisme casamançais. Cette sous-région est en « dette historique ». ³⁶

Pendant la guerre de libération contre la colonisation portugaise, la Casamance a servi de base arrière aux combattants du Parti Africain de l'Indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert. Selon la logique de la Casamance, Ziguinchor est historiquement et géographiquement lié à la Guinée-Bissau.

³⁴ F. Pompey, « La Haute Cour constitutionnelle malgache change d'avis et proclame Marc Ravalomanana vainqueur de l'élection présidentielle », *Le Monde*, le 2 mai 2002, p.25.

³⁵ « Sénégal : Wade à l'heure malgache », *Jeune Afrique L'Intelligent*, n° 2158, du 20 au 26 mai 2002, p.9.

³⁶ Diaw et Diouf, art.cit., pp.265-269.

Mais, Diaw et Diouf disent que le sécessionnisme n'est pas fondé sur cette histoire, parce qu'ils pensent que la Casamance s'est formée artificiellement. La Guinée-Bissau a aidé logistiquement les Casamançais à fuir leur pays à cause de l'assimilation et la violence de l'État sénégalais.³⁷

2) La Guinée

À propos de la Guinée, la liaison avec le Liberia et la Sierra Leone n'est pas absolument ethnocentrique. La sous-région étant déstabilisée par l'arrivée des réfugiés, la Guinée a eu des relations tendues avec les pays voisins qui envoyaient des réfugiés à cause de la guerre civile. Le mouvement ethnocentriste a profité de cette tension sous-régionale dans la lutte politique. Axé sur les réfugiés, l'ethnocentrisme inscrit les acteurs politiques discrètement mais sûrement dans les relations transnationales de la Guinée avec les pays voisins.

Nous avons constaté dans notre mémoire de D.E.A. que les réfugiés sont des acteurs qui importent leurs problèmes politiques dans les pays d'accueil en citant les réfugiés rwandais dans les camps du Kivu de l'ex-Zaïre. Dans le cas du Kivu, la rivalité des ethnocentristes s'est révélée clairement dans la zone transfrontière ;

- le conflit entre les réfugiés hutus et les habitants banyamulenge du Kivu,
- le régime de Mobutu opposé aux réfugiés pour défendre le peuple zaïrois, et
- l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (AFDL) de Roland Désiré Kabila liée au pouvoir tutsi du Front patriotique du Rwanda opposé à l'État zaïrois.³⁸

Stephen Smith dénonce le problème des réfugiés libériens et sierra léonais qui n'a tiré aucune leçon de celui des Grands Lacs.³⁹

Les réfugiés peuvent être des criminels politiques ou des opposants contre l'État. Dans le camp de réfugiés à Guékédou au sud de la Guinée, Alhaji Kromah, dirigeant du Mouvement uni de libération (ULIMO), s'est installé. Charles Taylor a accusé en avril 1999 la Guinée d'héberger et entraîner ces opposants dans son territoire.⁴⁰

Nous avons parlé de l'insécurité de la zone frontière. Des bandes armées sont venues attaquer les camps de réfugiés et piller les paysans autochtones. Les rebelles sierras léonaises du Front révolutionnaire uni (RUF) ont été aidés par le pouvoir de Taylor de Monrovia. Foday Sankoh du RUF a été soupçonné de trafic d'armes et

³⁷ Ibid., p.281.

³⁸ Nabeshima, art.cit.

³⁹ S. Smith, « La présence de 350 000 réfugiés menace la région d'un nouveau désastre humanitaire », *Le Monde*, le 27 décembre 2000.

⁴⁰ Geslin, art.cit., p.36.

de diamants avec Taylor. Selon le témoignage de *Jeune Afrique*, les opposants guinéens ont participé à ces attaques rebelles venues des pays voisins.⁴¹

L'État guinéen a accusé le RUF et le Liberia de déstabiliser son territoire depuis septembre 2000⁴² et reproché à l'opposant Alpha Condé et ses partisans « d'être les instigateurs des combats aux frontières avec le Liberia et la Sierra Leone ». ⁴³ Le ministre à la présidence chargé des Affaires étrangères a accusé « le gouvernement libérien, la rébellion sierra léonaise du RUF « et leurs complices » d'être responsables de ces attaques » en décembre 2000.⁴⁴ Et *La Croix* témoigne que Conakry appuie les rebelles libériens, Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie (LURD).⁴⁵

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a essayé de faire une médiation en donnant un délai de deux mois au Liberia avant la mise en place des sanctions. La Guinée a récusé cette politique de la CEDEAO favorable au Liberia et quitté l'organisation en 2001.

Les guerres civiles sont terminées depuis l'accord d'un cessez-le-feu en Sierra Leone en 1999 et au Liberia en 2002. Le HCR a appelé les réfugiés à se rapatrier. Une sous-région est apparue autour de la Guinée par la prise de consciences d'intérêts géopolitiques communs. Bien que ce soit plus modéré que dans les Grands Lacs, il y a eu quelques cristallisations ethnocentriques face à l'insécurité des communautés villageoise frontalières. L'organisation guinéenne des droits de l'homme s'est alarmée du recrutement de milices dans l'ethnie du président Lansana Conté en disant : « Les divisions ethniques se sont aggravées, elles sont un mode de gouvernement. ». ⁴⁶

3) Tanzanie

À Zanzibar, les réseaux arabes exercent une influence sur le continent tanzanien. On a déjà évoqué la pénétration économique du Moyen-Orient à Zanzibar. À propos de l'influence religieuse, il y a des autorités musulmanes de confréries qui ont une longue histoire à Zanzibar. Parmi elles, la confrérie Qâdriryya a un prestige religieux qui s'étend jusqu'au continent.⁴⁷

Selon l'article de Nicole Grandin, cette autorité religieuse n'est pas encore militante islamique. Pour le moment, dit-elle, elle s'organise au niveau social pour améliorer la santé et l'éducation islamique du peuple. Elle

⁴¹ Castéran, art.cit., pp. 54-55.

⁴² Kissidouyou Idy Sy Diop, "Refugee pawns in a new war", *West Africa*, 29th January - 4th February 2001.

⁴³ « D'importants rafles de Libériens et de Sierra-Léonais », *Marchés tropicaux*, le 15 septembre 2000.

⁴⁴ « Des milliers de Sierra-Léonais retourneraient dans leur pays », *Marchés tropicaux*, le 2 janvier 2001.

⁴⁵ Yann Mens, « Les déplacés campent aux portes de Monrovia », *La Croix*, le 7 février 2002.

⁴⁶ Brigitte Breuillac, « La Guinée, isolée, est menacée par la guerre », *Le Monde*, le 24 octobre 2000, p.4.

⁴⁷ N. Grandin, « Les confréries soufi à Zanzibar : passé et présent », *Le Cour Grandmaison et Crozon*, op.cit., pp.336-368.

refuse l'intervention politique. Mais elle n'en dénie pas la possibilité. Grandin signale que, pressée par le mécontentement du peuple provoqué par l'ajustement structurel et par la concurrence sévère du marché international, l'autorité des confréries aura la possibilité de jouer un rôle d'intermédiaire entre le peuple et l'État tanzanien.

Le parti CCM au pouvoir a peur de la force socio-religieuse des confréries de Zanzibar. Mais il veut profiter des réseaux arabes pour améliorer le développement économique. Toutefois, s'il laisse l'expansion économique aux Arabes, son soutien populaire en serait menacé.

Les Zanzibaris sur l'île Pamba soutiennent le Civic United Front (CUF) indépendamment des habitants de l'île Unguja qui ont voté pour le CCM lors de l'élection législative en 1995.⁴⁸ Le CCM a annulé le résultat de la victoire du CUF. D'après J.-Ch. Bell, l'île Pamba pratique un islam modéré. Les habitants de Pamba ont choisi de renforcer les réseaux arabes pour favoriser leur autodétermination par rapport au continent.⁴⁹ Il est intéressant de relever que des réseaux transnationaux lient les habitants d'une petite île au Moyen-Orient pour assurer leur autonomie à l'égard de la Tanzanie continentale.

Conclusion de la section 2

En Afrique, les intérêts communs géopolitiques se concentrent sur l'ethnocentrisme. Cette ethnicité imaginaire et artificielle unit des acteurs politiques transnationaux par le biais de stratégies géopolitiques pour s'opposer au régime étatique dans les communautés villageoises frontalières par le trafic d'armes, le commerce et l'immigration clandestins.

Madagascar est un exemple de peuple, dont la majorité est paysanne, qui interagit avec la communauté internationale. Mais la réalité sociale n'a pas été considérée par les partis politiques qui ont utilisé l'ethno-nationalisme pour opposer le peuple à l'ordre international. On peut reconnaître la même stratégie politique dans l'élection présidentielle de 2001. C'est un moyen de s'inventer un ennemi aujourd'hui.

Finalement, la crise malgache a fini par l'exil de la famille de Ratsiraka aux Seychelles le 6 juillet 2002. Ravalomanana est arrivé à prendre tout le pouvoir de Madagascar. Le peuple malgache a compris qui est devenu son ennemi pendant cette crise politique.

⁴⁸ Crozon, « Zanzibar en Tanzanie (...) », art.cit., pp.132-134.

⁴⁹ Bell, art.cit.

À propos des choix politiques de Ratsiraka, Jean-Jacques Bozonnet constate qu'il a changé de politique en cachant sa vraie volonté dans sa stratégie politique intérieure et extérieure. Bozonnet exprime que Ratsiraka est comme un caméléon : « il (Ratsiraka) a entretenu des relations aussi ambiguës avec la France qu'avec le peuple malgache ». ⁵⁰

Les Malgaches ont surmonté la stratégie ethnocentrique qui manipule les masses des provinces. Paradoxalement, la stratégie ratsirakiste a réveillé chez le peuple l'esprit d'indépendance qui permet de participer aux réseaux transnationaux d'interdépendance.

Conclusion du CHAPITRE II

Dans le chapitre II, nous avons montré le moyen de s'inventer un ennemi aujourd'hui. Pour cela, on a analysé la cristallisation de la nouvelle ethnicité en Afrique.

Après l'indépendance, les États d'Afrique ont imaginé des ennemis « extérieurs » pour stimuler le développement national. Mais ensuite, les ennemis sont apparus à l'intérieur du pays. La troisième identité est née des contradictions du régime socialiste africain, qui avait eu pour résultat l'affaiblissement de l'État-nation conjoint à la chute de l'autorité traditionnelle. Profitant de la démocratisation, les populistes manipulent la masse paysanne pour la politiser.

L'antagonisme entre les masses et l'élite a décliné. L'invention d'un ennemi étranger n'est plus efficace, parce qu'aujourd'hui, la nouvelle ethnicité cristallisée dans la dynamique de la communauté villageoise s'est inventé une nouvelle liaison transnationale et géopolitique entre les ennemis intérieurs et les ennemis des pays voisins en Afrique.

Conclusion de la TROISIÈME PARTIE

⁵⁰ J.-J. Bozonnet, « Didier Ratsiraka : L'Ami Caméléon », *Le Monde*, le 10 mai 2002, p.13.

Ratsiraka n'était pas, continue Bozonnet, spécialement socialiste. Mais pour les relations avec les pays socialistes, par exemple la Corée du Nord, il est entré dans la tendance internationale du socialisme à cette époque-là. Bien que Ratsiraka ne soit pas francophobe en maintenant des relations personnelles et publiques avec les hommes politiques français, il a diminué les relations diplomatiques avec la France et accéléré la malgachisation de la langue nationale. À propos du FMI, Ratsiraka a dit : « Avec ou sans le FMI, j'aurais procédé à la libéralisation. (*Jeune Afrique*, 1990, cité par Bozonnet) » Après sa chute en 1993, il s'est converti en démocrate et il a été candidat en tant qu'écologiste pour l'élection présidentielle de 1996.

Nous avons posé la problématique suivante dans cette partie :

« Les nouveaux acteurs politiques en Afrique sont nés de la culture « traditionnelle » déformée. Liés géopolitiquement, ils développent leur violence ethnocentrique dans la sous-région. »

Cette problématique permet de comprendre que les structures de la société sont politisées en Afrique.

Notre discussion a permis de réfléchir à la causalité entre la démocratisation et l'ethnocentrisme dans le contexte de la communauté internationale après la Guerre froide. Donc, nous avons traité de la dénaturalisation ethnique sous le régime socialiste (Chapitre I) et de la transnationalisation ethnocentrique dans la globalisation économique (Chapitre II). La pauvreté causée par l'échec de la politique économique de l'État est une condition nécessaire à la cristallisation et la politisation de la nouvelle appartenance ethnique (section 1 du Chapitre II).

Ce qui émerge de l'analyse de la troisième partie, c'est le danger de la troisième identité ethnique en Afrique. Cette force de transformation est née de la communauté villageoise face à la pression extérieure. Même un petit village fait face à la mondialisation. Les paysans africains ont inventé une nouvelle identité entre la tradition et l'intervention de l'État socialiste africain et ils ont changé leur structure sociale en l'adaptant à ce nouvel antagonisme, fondé sur l'ethnocentrisme.

Pour le moment, le système démocratique n'est pas capable de répondre à cette dynamique sociale. La troisième identité ethnique est politiquement fragile et dangereuse, parce que les populistes manipulent les paysans en créant un ethnocentrisme déformé et artificiel. Cela se caractérise par des aspects à la fois faibles et stratégiques des paysans selon le point de vue défendu dans l'introduction générale de cette thèse en ce qui concerne les paysans comme acteurs politiques.

Il s'agit d'observer dans l'avenir cette dynamique paysanne pour savoir si elle est capable de surmonter l'ethnocentrisme et de mettre en œuvre la démocratie en corrigeant les formes déséquilibrées de l'interdépendance à l'échelle internationale et mondiale.

Conclusion générale

Cette dissertation doctorale essaie de répondre à la question principale :

« La démocratisation en Afrique a provoqué des conflits ethniques après la chute du régime socialiste. Quels sont les apports du socialisme qui ont provoqué l'ethnisation en Afrique ? »

Il y a sûrement d'autres réponses que la nôtre. On peut mettre en avant simplement les relations entre les ethnies et l'État-nation. N'est-il pas utile de réfléchir à l'histoire du socialisme ? Nous avons choisi de l'expliquer en mettant en exergue le processus d'évolution de la communauté villageoise sous l'État socialiste.

Pourquoi ? Parce qu'il est important de comprendre comment les paysans se transforment en acteurs politiques sous l'effet du régime étatique. Les paysans représentent l'ensemble de la main-d'œuvre et ils assument le développement socio-économique de l'Afrique. De plus, ils sont insérés dans l'administration étatique qui repose sur l'agriculture. Sans tenir compte de leur place dans la société, il serait difficile de comprendre la politique africaine.

L'hypothèse conformément à la question principale précédente est la suivante :

« L'État du socialisme africain a négligé la dynamique des sociétés, qui se sont révélées facteurs d'ethnocentrisme dans le contexte de la démocratisation et en relation avec des enjeux géopolitiques. »

La formation de l'ethnocentrisme dans l'évolution de la communauté villageoise est un phénomène très important à comprendre, parce que ce mouvement provoque beaucoup de violences dans la vie des paysans. Pour lutter contre cette brutalité, il faut en connaître l'origine.

Pour répondre à la question principale, on a utilisé la méthode des études comparatives. La comparaison des régimes étatiques permet d'éclaircir les rapports entre « la communauté villageoise et l'État dans le contexte de la construction du socialisme africain (pendant les quarante dernières années du XX^e siècle) ». C'est le sujet de cette thèse. Il s'agit de comprendre la situation actuelle en Afrique comme un lourd héritage du socialisme.

L'étude comparative doit être impartiale et scientifique. Il faut éviter tous les critères arbitraires pour juger des phénomènes socio-politiques. Ainsi, le projet initial de cette thèse avait été critiqué comme exprimant un préjugé culturaliste a priori. Or, jamais nous n'avons jugé quel pays est le plus développé et lequel de ces peuples est le plus violent. Cette sorte de jugement est inutile pour comprendre l'institution étatique et la dynamique sociale en Afrique. De telles critiques nous font moralement honte en tant que chercheurs. La présente recherche se consacre strictement à approfondir les relations entre le régime étatique et la société paysanne en Afrique.

Compte tenu de ces relations, les résultats qui sanctionnent la fin des régimes étatiques du socialisme africain permettent de répondre à la question principale. Nous synthétiserons ensuite les conclusions de cette étude sur l'Afrique.

Dans la première partie, nous avons analysé l'invention de la culture nationale. Ce symbole sert à s'inventer un ennemi « extérieur ». Les États africains ont introduit la « tradition nationale » pour créer une nation et pour annuler l'héritage colonial. Nous avons constaté que cette invention de la tradition fut à l'origine de la déformation de la communauté villageoise en Afrique. Par rapport à leur culture originale dynamique, les paysans africains se sont aperçus que la culture « nationale » était une illusion. Ils se sont transformés en ennemis « intérieurs » contre les élites qui étaient effectivement liées par clientélisme aux ennemis extérieurs.

Dans la deuxième partie, nous avons traité de l'institution étatique. L'État a déformé systématiquement l'organisation de la communauté villageoise dans le cadre administratif. En particulier, le régime autoritaire du monopartisme a négligé les droits de l'homme et l'échec de la politique économique a mis les paysans dans la misère. Cela a rendu l'État illégitime. Nous avons montré le renversement des régimes en Afrique.

Pendant la mobilisation des masses en vue du développement national autour de la « tradition nationale » ou dans les collectivités territoriales, les paysans se sont certainement transformés. En Afrique, la stratification s'est accélérée au point que les paysans ont été divisés en « obéissants » et en « dissidents ». C'est la déformation systématique des paysans sous le régime du socialisme africain.

Dans la troisième partie, nous avons constaté justement la troisième identité qui est issue de la « tradition nationale » inventée et de l'intervention institutionnelle de l'État dans les communautés villageoises en Afrique. Nous avons montré la déception des paysans à l'égard de l'autorité traditionnelle qui était liée par clientélisme à l'appareil de l'État ou qui ne pouvait pas les protéger contre l'intervention de l'État. La troisième identité illusoire est née de la mutation socio-politique, entre la tradition et l'État et aboutit à la crise identitaire. Nous avons approfondi le mécanisme de l'ethnocentrisme. Celui-ci s'est formé dans l'affaiblissement de l'État-nation par les manipulations populistes qui profitent du multipartisme. La troisième identité rattache les intérêts communs des acteurs ethnocentristes dans le contexte de la mondialisation.

Les apports du socialisme africain ont été éclaircis et ont montré les caractéristiques communes de ce socialisme en Afrique. Nous n'avons jamais dit dans lequel des pays africains l'institution étatique était la plus avancée et la formation de la nation la plus mûre. Ce jugement n'aurait pas de sens. Nous ne faisons qu'extraire des faits historiques concernant les paysans qui ont vécu dans le socialisme africain.

Enfin, nous allons répondre à la question principale de cette thèse.

Les États socialistes africains ont imposé une tradition « inventée » aux communautés villageoises. Celles-ci répètent historiquement, de temps en temps d'une manière violente, l'autodestruction et la reproduction de leur structure sociale sous des influences extérieures. Elles ont réagi contre l'intervention de l'État. Les paysans se sont transformés en force de démocratisation. Leur dynamique a fonctionné pour trouver un nouvel ennemi « intérieur » dans d'autres ethnies. Ils se sont politisés et ont développé leur ethnocentrisme à travers la déformation identitaire causée par l'intervention de l'État socialiste africain.

En conséquence, la restructuration identitaire des paysans africains s'est constituée systématiquement à partir et à l'encontre de la politique culturelle, administrative et ethnique des régimes autoritaires du socialisme africain. Par la suite, le système international d'interdépendance déséquilibrée a fait déborder l'ethnocentrisme aux frontières dans les sous-régions. Toutes les conditions étaient réunies pour préparer les mouvements brutaux des paysans.

Cette réponse fondée sur l'examen de l'histoire des paysans est impressionnante. On a découvert la force des mouvements politiques initiés par « le bas » chez les paysans africains, lesquels provoquent les changements de régimes politiques. Il ne suffit pas donc de manipuler les masses par « le haut » pour rendre manifeste cette dynamique.¹ Cela explique la situation politique compliquée et dynamique dans l'Afrique post-socialiste d'aujourd'hui.

Chercher la réponse concernant le socialisme africain nous a donné à réfléchir sur le socialisme varié et autochtonisé. Une conception du socialisme africain sur la base d'études comparatives avec la Chine se dégage. Par rapport au socialisme africain, le stalinisme s'est révélé incapable d'être un modèle universel pour les pays en voie de développement.

Nous avons commencé cette thèse par une discussion historique au sujet du socialisme afin de comprendre l'époque post-socialiste. Nous observons partout dans le monde diverses situations après la chute du pouvoir socialiste. Nous y trouvons également des relations distinctes entre les paysans et le socialisme dans chaque pays.

Maintenant, généralisons le cas du socialisme africain pour l'appliquer aux autres socialismes. Il est possible de retourner aux sources de la variété et de l'autochtonisation du socialisme en analysant le socialisme

¹ Kokubun Ryosei explique la violence des Gardes rouges manipulées par Mao Tsé Toung pour exclure Liu Shaoqi pendant la grande révolution culturelle prolétarienne (1966-1967). Cette folie collective a réagi à la lutte politique des élites. Cette force de masse n'a pas abouti au changement du régime politique de la Chine. Kazuko Mohri et R. Kokubun, *Genten Cyugoku Gendaishi No.1: Seiji (Le texte historique moderne de la Chine No.1: La politique)*, Tokyo, Iwanami Shoten, 1994, p.239 et p.258.

R. Kokubun, *Cyugoku Seiji to Minshuka : Kaikaku-Kaiho Seisaku no Jissho Bunseki (La politique chinoise et la démocratisation : l'analyse expérimentale de la politique de réforme et d'ouverture)*, Simul Press, 1992, p.28.

africain. Cela nous permet de comprendre globalement l'échec du socialisme. On pourra toujours contester que le socialisme ou le stalinisme n'ont pas pu résoudre les problèmes locaux de chaque pays. Nous proposons les normes d'études comparatives suivantes pour comprendre la mise en œuvre du socialisme dans chaque pays. Les six points d'analyse pour connaître l'évolution locale du socialisme généralisent notre point de vue sur le socialisme africain.

Point d'analyse 1 : le socialisme des pays colonisés

Nous avons travaillé sur un socialisme sans bourgeoisie. Selon la théorie marxiste, la prospérité capitaliste devait aboutir à la révolution prolétarienne. Mais il n'y avait pas de bourgeois dans les pays colonisés comme K. Marx l'avait supposé. La colonisation a entraîné ces pays dans le système du marché international. Les colonies fournissaient des matériaux aux métropoles et aux grandes puissances européennes.²

Même après l'indépendance, cette position des pays en voie de développement dans l'économie internationale reste inchangée. La thèse staliniste de l'édification du socialisme dans un seul pays ne permettait pas de comprendre la hiérarchie des pays pauvres dans le système international.

De ce fait, le socialisme africain ne peut être que d'une autre nature que celui des pays industrialisés, son objectif principal étant d'unir l'élite au paysannat. Il serait une mauvaise interprétation du socialisme d'origine.

Point d'analyse 2 : le socialisme et le nationalisme

Quand le socialisme a été introduit dans les anciens pays colonisés, il s'est transformé en idéologie nationaliste. Le marxisme-léninisme fut assez universel pour dénier le pouvoir de l'État-nation. Mais dans les pays pressés par l'urgence du développement économique, le socialisme s'est allié au nationalisme. C'est une des raisons des différences de socialisme dans chaque pays.

Malgré la contradiction entre le socialisme et le nationalisme, les nouveaux États ont dû faire fonctionner leur État-nation. Ils se sont donné pour mission de développer l'économie en vue de consolider leur nation. Ils ont mis en œuvre une politique économique de manière autoritaire. Ils ont réprimé les opposants et les dissidents. Ils ont accéléré les réformes conformément à leur socialisme.

Il s'agit de la politique d'intégration des paysans dans le développement économique par l'État socialiste. Comment l'État socialiste a-t-il institué la loi foncière ? Comment concevait-il l'économie agricole ? La réforme agraire exerce une influence sur la vie des paysans. Il est important de comprendre l'utilisation

² Voir p.69.

traditionnelle des terres, la restructuration administrative et la nationalisation des terres. Comment l'État socialiste a-t-il réprimé la réaction des grands propriétaires ou des chefs traditionnels ? Ou bien est-il parvenu à des compromis avec eux par le clientélisme ?

Le socialisme lié au nationalisme a recherché l'indépendance politico-économique par rapport aux grandes puissances, les anciens colonisateurs. Les États socialistes ont utilisé la symbolique de la tradition pour mobiliser les peuples dans le développement national.³ Ce nationalisme s'est inventé un ennemi « extérieur ».

Point d'analyse 3 : l'effet géopolitique de grandes puissances

Quel ennemi a été inventé contre l'État-nation socialiste ? Le socialisme qui s'est adapté aux anciens pays colonisés s'est changé en idéologie anti-impérialiste. Alors quels sont les pays néo-impérialistes après la décolonisation ? Pour distinguer les grandes puissances « impérialistes » par rapport à chaque pays, il s'agit de tenir compte de la géopolitique.

Les pays africains se trouvaient impliqués dans la stratégie des superpuissances pendant la Guerre froide. Les États-Unis et l'Union soviétique sont intervenus en Angola et au Mozambique marxistes-léninistes. Les pays européens anciens colonisateurs ont tantôt épousé les intérêts des superpuissances tantôt agit dans leur propre intérêt. En effet, l'Union soviétique contestait la politique extérieure des États socialistes africains qui étaient effectivement liés aux anciennes métropoles européennes.⁴

³ D. E. Apter, op.cit., p.336 : « Ainsi, le nationalisme la (autorité) trouve nécessaire pour utiliser le socialisme comme une idéologie du développement. Un système profane de loyauté remplace les formes traditionnelles. » (“Hence, nationalism finds it necessary to employ socialism as a developmental ideology. A secular system of loyalty replaces the tradition forms.”)

Ibid., p.340 : « Le nationalisme et le socialisme sont des idéologies qui disposent, pour la plupart, de la cohérence nécessaire à la retraditionalisation pendant le processus du changement. Par exemple, le nationalisme aide l'autorité centrale, sous la forme de la tradition, à établir la continuation de la société, rattacher le présent au passé et prôner l'immortalité de la société, ses caractères éternels et vivifiants. » (“Nationalism and socialism are ideologies that, better than most, provide the coherence necessary for retraditionalization during the process of change. Nationalism, for example, helps to center authority on certain aspects of tradition, asserts the continuity of society, and links the present with the past and, by so doing, asserts the immortality of the society, its on-going and life-giving characteristics.”)

⁴ L'Union soviétique s'est aperçue qu'en Afrique, l'anti-capitalisme n'était pas équivalent au marxisme-léninisme. Elle doutait du socialisme africain. Mikio Urano cite Ivan Izosinovitch Potekhin (I. I. Potekhin, « Le panafricanisme et la lutte de deux idéologies », *Communiste*, n°1, 1964, *The African Communist*, Oct-Dec., No.19, 1964, cité par Urano, *Gendan Sekai niokeru Chuto, Afurika (Le Moyen-Orient et l'Afrique dans le monde d'aujourd'hui)*, Kyoto, Koyo Shobo, 1982, pp.186-187). Selon Urano, Potekhin, Directeur de l'Institut des recherches africaines de l'Union soviétique, n'est pas d'accord sur le panafricanisme et la négritude dans son article. Il pense que le nationalisme africain empêcherait l'union internationale du prolétariat. Dans son œuvre (I. I. Potekhin, *Problèmes de l'Afrique moderne*, Moscou, Éditions Naouka, 1968), il se demande si l'OUA coopérait avec les anciens pays colonisateurs capitalistes. Il dit que le socialisme africain faisait une confusion du but et des moyens du socialisme en refusant le socialisme scientifique sous l'influence de grandes puissances capitalistes. Mais il constate que l'Afrique pourrait réaliser le socialisme grâce aux masses paysannes et laborieuses sans passer par la prospérité économique.

Urano présente aussi la pensée de Vasiliï Grigor'evitch Solodovnikov publiée en 1970 (Urano, ibid., p.188). Celui-ci dit qu'après l'économie capitaliste grâce à l'aide économique et technique soviétique, l'Afrique

Face aux grandes puissances et aux superpuissances, le socialisme a lutté pour mettre en œuvre sa politique étrangère. Cuba est toujours un pays socialiste qui s'oppose aux États-Unis en Amérique latine. L'Union soviétique s'est directement ingérée dans ses pays satellites en Europe de l'Est pour empêcher toute libéralisation dans les années 1960. En Asie, la Chine s'est opposée au pouvoir soviétique de Khrouchchev. Cet antagonisme sino-soviétique a divisé l'union socialiste internationale et a compliqué les relations triangulaires avec les États-Unis.⁵ La superpuissance américaine n'était pas capable d'empêcher le socialisme se développer en Asie. Les États-Unis ont provoqué les guerres en Corée (1950-1953) et au Viêt-Nam (1965-1973).⁶

Aujourd'hui, l'antagonisme entre l'Est et l'Ouest n'existe plus. La notion d'ennemi est si ambiguë que la communauté internationale est en train de la restructurer. Les États veulent coopérer en vue du développement économique international. Mais les nationalismes ethniques provoquent géopolitiquement des conflits dans la sous-région trans-frontalière en profitant de leurs réseaux dans le contexte de la mondialisation.

Ne peut-on pas penser que ces ethnocentristes se sont formés en réaction contre le nationalisme imposé par les États socialistes ? Il faut distinguer son ennemi dans chaque pays après la chute du socialisme. Nous découvrons encore l'héritage du socialisme dans la situation d'aujourd'hui.

Point d'analyse 4 : la culture politique

L'union du socialisme et du nationalisme varie selon la culture politique de chaque pays et de chaque peuple.

L. W. Pye définit la culture politique. C'est un ensemble d'attitudes et de sentiments qui donnent ses règles à la communauté socio-politique. Elle forme les motivations politiques qui aboutissent au mouvement ou au processus politiques.⁷ Donc, la culture politique de la communauté exerce une influence sur l'orientation politique de l'État.

parviendrait au socialisme. L'Union soviétique a appliqué la *real politic* vis-à-vis des pays africains tout en doutant du socialisme africain. Le 1^{er} septembre 1977, l'émission Moscou a fait un commentaire à propos de l'intervention soviétique dans le sud de l'Afrique en disant : « La bourgeoisie africaine a oublié la lutte contre l'impérialisme. Ils coopèrent avec les impérialistes. Malgré le slogan de l'autonomie nationale, ils ne sont pas marxistes. » (Urano, *ibid.*, p.189).

⁵ Raymond L. Garthoff, *Détente and Confrontation*, the Brookings Institution, 1985, "The China Card I"; pp. 598-600, "The China Card II"; pp. 619-621.

⁶ Gaddis, *op.cit.*, théorie des dominos (domino theory); p.119, vide du pouvoir (power vacuums); p.39, politique vis-à-vis de l'Allemagne et du Japon; pp.30, 38-42, 60, 78-9.

X (George F. Kennan), "The sources of Soviet Conduct", *Foreign Affairs*, Vol.25, July 1947, pp.566-582.

⁷ L. W. Pye, *Asian Power and Politics : the cultural dimensions of authority*, London, Belknap press of Harvard university press, 1985, p.21 : « Finalement, la culture sert à tracer les différentes routes du développement politique, parce qu'elle tient compte des nuances des modèles de comportements (...). Grâce à la subtilité de la culture, on peut trouver les valeurs que les peuples cherchent et les obstacles à surmonter pour qu'ils parviennent à leur but. » ("Finally, culture is helpful in mapping different routes of political development because it treats seriously the nuances in behavior patterns (...). In the subtleties of cultures are to be found both the values a people seek and the obstacles that must be overcome if their goal is to be reached.")

La culture politique n'est pas formée seulement dans l'histoire de l'organisation politique mais aussi dans celle des individus qui constituent la communauté.⁸ Comment les paysans ont-ils survécu à la colonisation ? Après avoir échoué à se moderniser, dans quelle situation sociale se trouvaient-ils ? Comment ont-ils participé à la résistance pour l'indépendance ? Ces éléments historiques ont été mémorisés par l'individu, le groupe et la communauté.

L'histoire des paysans est importante pour le fondement du socialisme africain. Comment le socialisme a-t-il pénétré dans la mémoire commune aux peuples ou aux paysans de chaque pays ? Il s'agit de voir les relations historiques entre les paysans et le parti socialiste ou communiste de chaque pays. Comment le parti socialiste de chaque pays comprenait-il la situation difficile des paysans ? Quelle mission s'était-il donné par rapport au problème rural ? Voulait-il le soutien des masses ? Il devait y avoir l'interdépendance, relations de domination et d'obéissance entre les deux.

Dans la société, les groupes et les communautés qui partagent la culture politique entrent en concurrence pour avoir accès au processus de décision politique. Ils rivalisent pour appliquer la politique selon leurs intérêts. Voilà la politisation des groupes sociaux et la stratégie entre eux et l'État.

Il y a des groupes socio-politiques qui ne sont pas parvenus aux décisions politiques de l'État. Ils ont abandonné le projet d'y participer et se sont transformés en opposants. Nous découvrons la limite du système socialiste qui n'est pas capable de répondre aux groupes fondés sur les cultures politiques. Il en a résulté que le nationalisme imposé par l'État socialiste s'est divisé. Ainsi, on peut trouver un socialisme acculturé dans chaque pays. La dynamique de la culture politique s'est incarnée dans l'ethnisation sous certaines conditions.

Point d'analyse 5 : l'institution étatique

Pour reconnaître la limite du système socialiste, il est important d'analyser l'institution de l'État. On va confirmer les éléments qui constituent l'institution de l'État.

⁸ Ibid., p. 20 : « La culture est un facteur remarquablement durable et résistant dans les affaires humaines. Elle est un cadre dynamique qui garde et revitalise les mémoires collectives d'un peuple en donnant vie aux traditions. La culture a cette force vitale, parce qu'elle prend racine dans la personnalité de chacun en tant qu'être social. » (“Culture also is a remarkably durable and persistent factor in human affairs. It is the dynamic vessel that hold and revitalizes the collective memories of a people by giving emotional life to traditions. Culture has this vital quality because it resides in the personality of everyone who has been socialized to it.”)

Ibid., p.24 : « Ainsi, la combinaison des imaginations libérées et stimulées par les premières expériences individuelles, la contrainte à partager ces fantaisies et finalement les limitations des mémoires historiques des communautés, (...) tout constitue les images du pouvoir uniques et communs à chaque culture mais ne sont pas fermement attachées à la réalité. » (“Thus, the combination of unfettered imaginations, fueled by the earliest individual experiences, the constraints of sharing those fantasies, and finally the qualified limitations of the community's historic memories (...) all add up to images of power that are unique to each culture and are not firmly bounded by reality.”)

Maurice Duverger fait remarquer le dilemme entre les gouvernants et les gouvernés. Cette contradiction se produit même dans le régime démocratique. Tous les régimes politiques s'incarnent dans l'État-nation. Eu égard à ces conditions politiques, il explique les choix, les structures (bureaucratie, partis politiques et gouvernement) et la limitation (élections, division des pouvoirs, etc.) des gouvernants comme élément de l'État.⁹

D. Easton pense que la vie politique se réalise dans le système politique. Celui-ci consiste en autorité politique, communauté politique et régime. Le régime politique applique des valeurs (buts et principes), la règle du jeu et la structure du pouvoir.¹⁰ Pour que cette mise en œuvre soit dans leur intérêt, divers groupes établissent des relations politiques par rapport à la distribution du pouvoir. Il s'agit de la structure du régime.¹¹

T. Yamaguchi restructure ces deux théories pour proposer cinq éléments :

1. la légitimité,
2. les élites de gouvernement (structure et recrutement),
3. le moyen de s'exprimer par les communautés politiques (peuple, groupes de pression, système électoral et système parlementaire),
4. le recours à la répression (police et force armée) et
5. les mesures prises par l'État par rapport à la société (politiques publique, économique, de sécurité, d'éducation, d'emploi, etc.)

Yamaguchi pense que ces cinq éléments sont les critères des études comparatives à propos du régime politique de chaque pays.¹² Évidemment, on utilise ces critères pour analyser l'institution étatique du socialisme. La typologie des régimes politiques permet de comprendre l'institution socialiste de chaque pays.¹³

En ce qui concerne la légitimité, il faut distinguer l'État socialiste et le groupe socialiste d'opposition. Il y a des rebelles et des guérilleros socialistes partout dans le monde. Sur la base de quelle légitimité, le parti socialiste ou communiste est-il parvenu au pouvoir dans chaque pays ? Par un coup d'État, par la succession ou bien par le cessez-le-feu après la guerre civile ?

Pour comprendre la structure du pouvoir, nous avons observé le parti unique, le clientélisme et les politiques économique, agraire et agricole dans le socialisme africain. Le changement de dirigeant aurait dû avoir un impact sur le pouvoir en raison du charisme du chef de l'État. Mais avant tout, nous pensons que les interactions entre la masse et l'élite engendrent la dynamique du changement politique.

⁹ Maurice Duverger, *Les régimes politiques*, 7^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 1965.

¹⁰ Easton, op.cit., 1979, p.193.

¹¹ D. Easton, *The Analysis of Political Structure*, New York, London, Routledge, 1990, pp.12-13.

¹² Yamaguchi, op.cit., pp.9-10 et pp.14-16.

¹³ Cf, Linz, op.cit.

Point d'analyse 6 : la source de la dynamique

La dynamique politique apparaît dans la réaction sociale contre l'État. Elle est à la base d'études comparatives et permet d'observer la situation post-socialiste de chaque pays.

1. La structure de la violence

Il s'agit de chercher la source du mécontentement social. On suppose facilement la pauvreté issue de l'échec de la politique économique. Par l'intervention administrative, quel antagonisme a-t-il été déclenché dans la communauté villageoise ? Pressés par la pauvreté, les paysans sont-ils devenus militants socialistes ou anti-socialistes ? Quelles sont les ressources économiques qui permettent d'armer les paysans ?

On peut expliquer historiquement ce nouvel antagonisme provoqué par l'intervention de l'État dans la communauté acculturée de chaque pays.

2. Les nouveaux acteurs politiques

Ensuite, il est important de reconnaître de nouveaux acteurs politiques qui naissent de la réaction violente de la société.

Il est difficile de mobiliser les paysans par nature indociles en politique. Nous avons constaté les réactions des paysans africains contre l'influence extérieure, par exemple la stratification, la dissidence, la violence et la restructuration de l'identité.

On découvre que des nouveaux acteurs politiques ne peuvent plus être mobilisés par le socialisme. Dans quelle situation se sont-ils formés ? Quel parti politique peut motiver ces acteurs qui s'opposeront au pouvoir socialiste ? On constatera la dynamique politique par rapport au régime socialiste dans chaque pays. Nous voyons des paysans paupérisés et des nouveaux riches nés de la mondialisation économique.¹⁴

Or, divers groupes ethniques coexistent dans les pays autrefois colonisés. Dans quelle situation les nouveaux acteurs politique sont-ils liés à l'ethnisation ? Nous avons identifié certaines causes comme la pauvreté, la manipulation par les populistes et la géopolitique entre les pays voisins en Afrique.

Ainsi, seules des études comparatives reposant sur l'histoire, la culture, l'économie, l'analyse du régime politique et la politique internationale permettent de comprendre la variété des socialismes, leurs problèmes et

¹⁴ Ichiro Inoue présente la nouvelle génération, la classe moyenne et les entrepreneurs qui sont difficiles à être intégrés dans le parti communiste chinois aujourd'hui.

I. Inoue, « Gendai Chugoku no Seiji Doko (Le mouvement politique de la Chine d'aujourd'hui) », Atsuhide Sakakura (sous la dir. de), *Samazamana Kakudo karano Chugoku-ron (La Chine du point de vue diverses)*, Kyoto, Koyo Shobo, 2003, pp.346-367.

les moyens de les surmonter. Enfin, une question se pose à nouveau : La dynamique populaire peut-elle surmonter l'ethnocentrisme dans la démocratie d'aujourd'hui ?

La dynamique des paysans africains nous a encouragés à maîtriser les difficultés de la rédaction de cette thèse. Ils sont les victimes des régimes autoritaires du socialisme mais en même temps, ils sont acharnés à survivre. Nous sommes choqués par l'autoritarisme des États socialistes. Il a laissé de lourds héritages aux paysans qui vivent aujourd'hui. Le système autoritaire avait pour but d'intégrer les paysans au développement national. Mais il a produit plus sûrement la confusion actuelle de l'ethnocentrisme. Les tragédies des paysans provoquent en nous une émotion et leur vie rurale nous rend nostalgique et suggère une référence à l'écologie.

Revenons enfin à ce qui a été dit dans l'introduction générale à propos de la situation chaotique liée à l'ethnocentrisme et dans l'espoir que la communauté internationale réagisse.

Les problèmes ethniques se développent transnationalement en Afrique. C'est pourquoi l'Afrique a besoin d'une conférence internationale des pays voisins concernés, de la médiation de l'ONU ou d'organisations sous-régionales et de l'envoi de forces internationales pour maintenir la paix. Les mouvements ethnocentristes brutaux et criminels se réveillent dans la politique internationale. La communauté internationale doit faire preuve de diplomatie selon sa rationalité et sa conscience pour lutter contre les violences ethnocentristes.

Je serai toujours une africaniste asiatique. Je continue à observer et critiquer la politique africaine du point de vue asiatique et extérieur. Moi aussi, je dois avoir un point de vue rationnel par rapport à la violence africaine.

D'autre part, on a l'espoir que la dynamique des paysans africains permettra de surmonter la manipulation des populistes ethnocentristes, ainsi qu'on l'a vu à Madagascar lors de la crise postélectorale en 2002. On a découvert que le vrai fondement de la communauté villageoise est son attachement à la terre et à un mode de vie. N'oublions pas ce jeune garçon malgache rencontré à l'occasion de l'enquête sur le terrain en 2001.

¹⁵ Il avait dit qu'il voulait être paysan dans l'avenir. Espérons que cette recherche aura contribué à rendre un jour son rêve réalisable.

¹⁵ Voir p.187 et la photo 6, p.341.

ANNEXE

Itinéraire d'une enquête sur le terrain	335
Documents visuels de Madagascar	
Carte ethnique de Madagascar (Merina et Sakalava)	336
Antananarivo et sa banlieue	337
Palais de la Reine <i>Rova</i>	343
Majunga	346
Documents administratifs de Madagascar	
Formulaire de l'enquête du Fokotany	353
Plan de développement communal	367

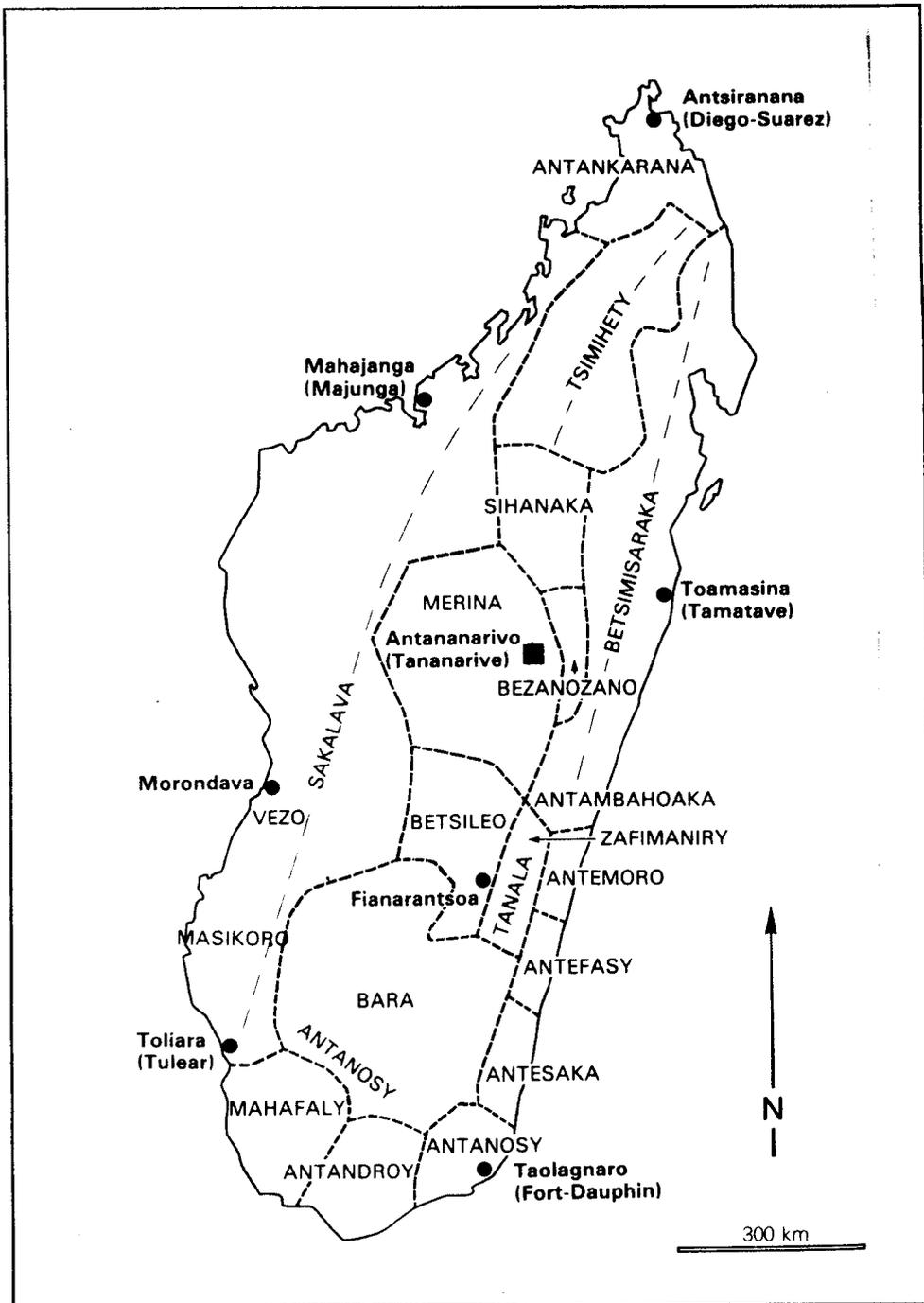
Itinéraire d'une enquête sur le terrain en 2001

- Durée : du 10 septembre au 1^{er} octobre 2001
(séjour du 24 au 28 septembre à Majunga)
- But : recherches sur l'organisation sociale et administrative de Fokonolona et interviews des paysans et des pêcheurs
- Lieux : Antananarivo et Majunga

L'ethnie merina, originaire de l'Asie du Sud, réside dans la banlieue de la capitale Antananarivo. Majunga, au nord-ouest du pays, est une ville de l'ethnie sakalava originaire du continent africain.
- Objets des interviews :

Nous avons eu des entretiens avec trois fonctionnaires nationaux du ministère de l'Intérieur, trois maires municipaux, un journaliste, quatre intellectuels, un chef traditionnel sakalava, 14 paysans de la banlieue d'Antananarivo et 5 pêcheurs à Majunga.

Carte ethnique de Madagascar



Source : Pierre Vérin, *Madagascar (2^e édition revue et actualisée)*, Paris, Karthala, 1990, p.52.

Construction collective par les membres de deux *Fokonolona* voisins

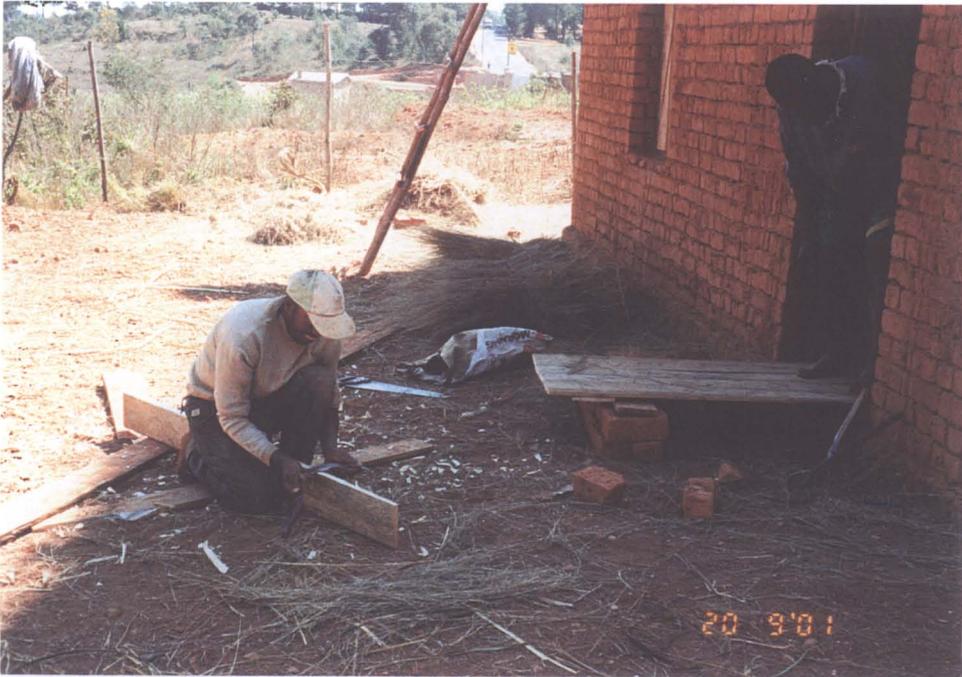


Photo 1.

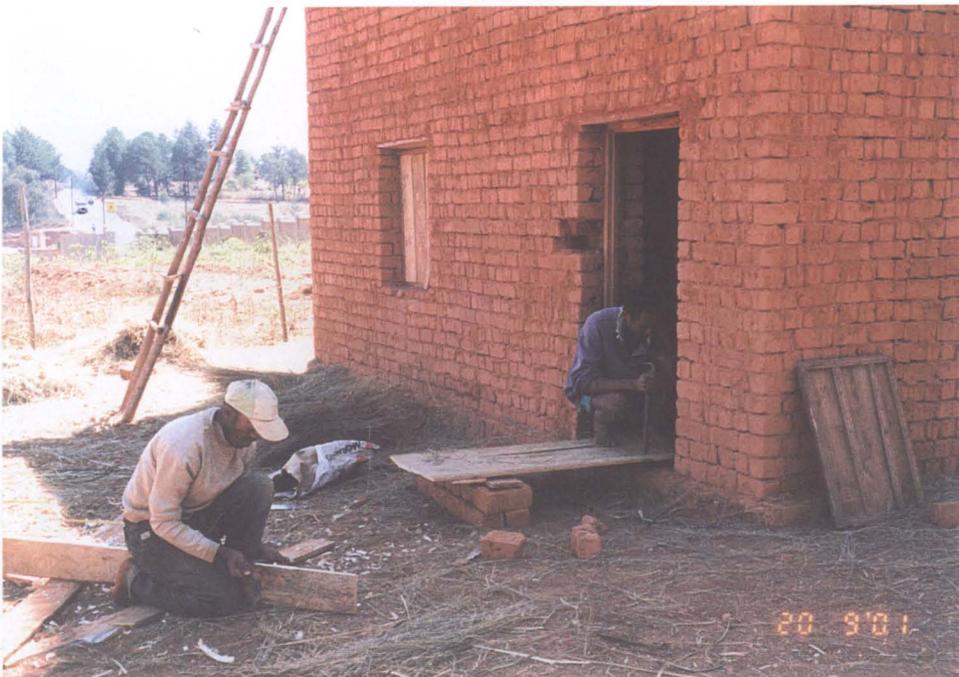
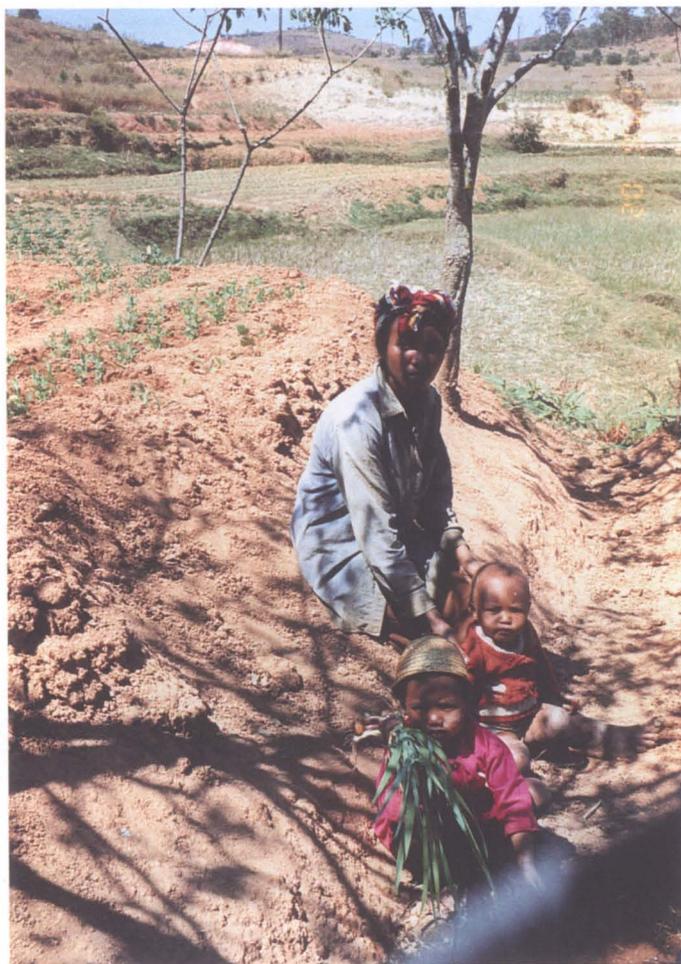


Photo 2.

Champs de fraises



◀ Photo 3.



Photo 4. ▶

Vendeurs de plantes et de souvenirs dans la rue. (Le garçon qui veut être paysan dans l'avenir.)



Photo 5.



Photo 6.

Sous-préfecture d'Ambohidratrimo

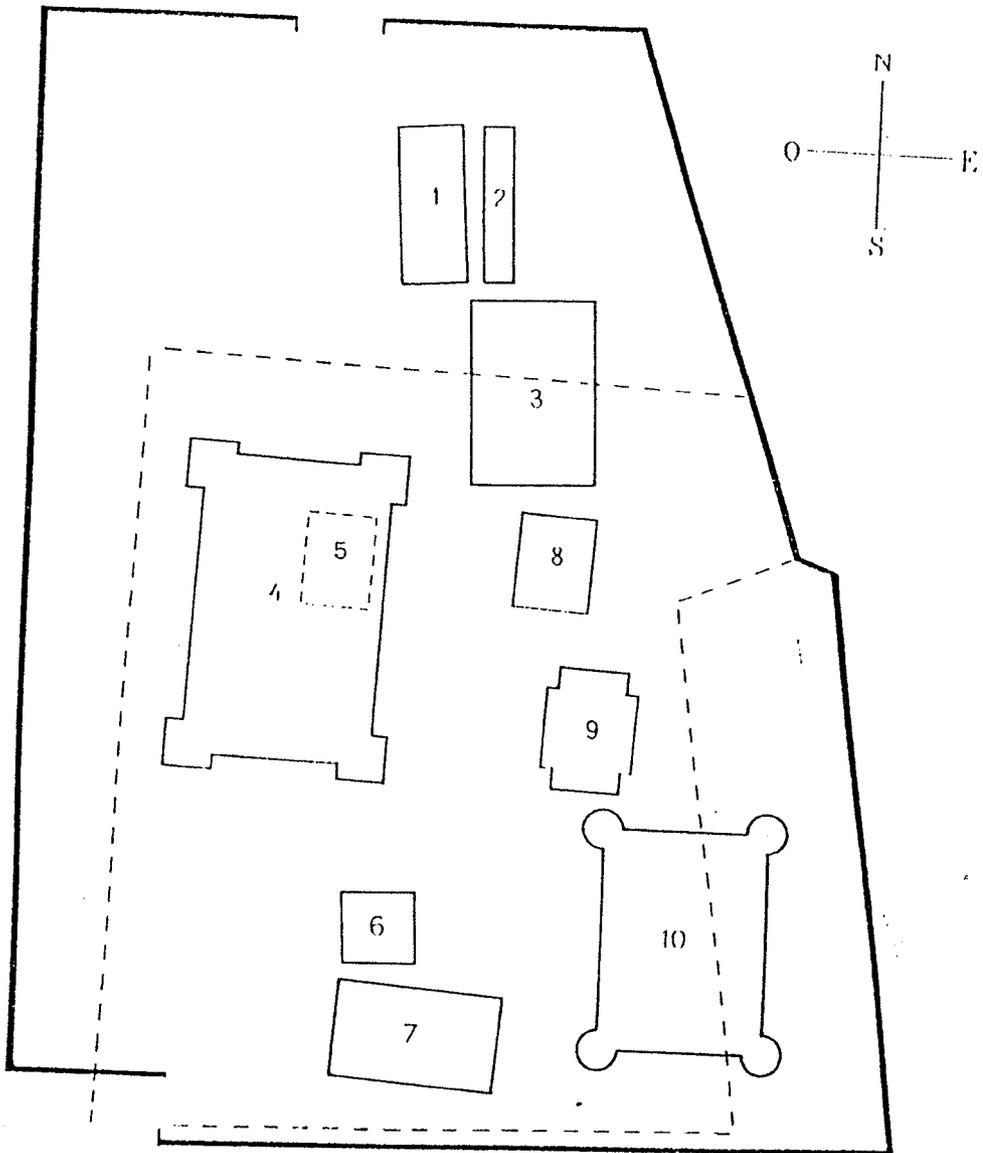


Photo 7.



Photo 8.

Plan du Palais



15. Plan du « Rova » de Tananarive. (État actuel). (1)
(Urbain Faurec : Revue de Madagascar, 1934)

1. Tombeaux des rois et reines hova, depuis Andrianampoinimerina.
2. Tombeaux des rois, reines et princes depuis Andrianjaka jusqu'à Andrianampoinimerina.
3. « Tranovola » (Palais d'argent).
4. Palais de « Manjakamiadana ».
5. Emplacement de la première habitation d'Andrianampoinimerina, appelée « Felatanambola ».
6. « Besakana », habitation d'Andrianjaka, fondateur du « Rova » de Tananarive.
7. Temple de Ranaivalona III.
8. « Mahitsielafanjaka » (habitation d'Andrianampoinimerina).
9. « Manampisoa », habitation de la reine Rasoherina.
10. Fondation d'un palais pour Ranaivalona III. Rigaud achitecte.

(1) Les pointillés indiquent les dimensions du « Rova » au temps d'Andrianampoinimerina.

Source : Peux, op.cit.

Majunga



Une ville maritime

Photo 9.



Photo 10. Le monument de l'arrivée des Arabes à Majunga.



Photo 11. Les tombeaux des Indiens qui sont arrivés pour la première fois à Majunga

Communauté sakalava



Photo 12.



Photo 13.



Photo 14. La maison de style sakalava.



Photo 15. Les filets à poisson de pêche traditionnelle *Vara-kira*.

Chef traditionnel du Sakalava



Photo 16. Le chef et la directrice du Musée Akiba.



Photo 17. La coiffure cérémoniale sakalava.
(Je suis moi-même le modèle !).

Doany

Source : Modèle réduit fabriqué par le Musée Akiba



Photo 18.

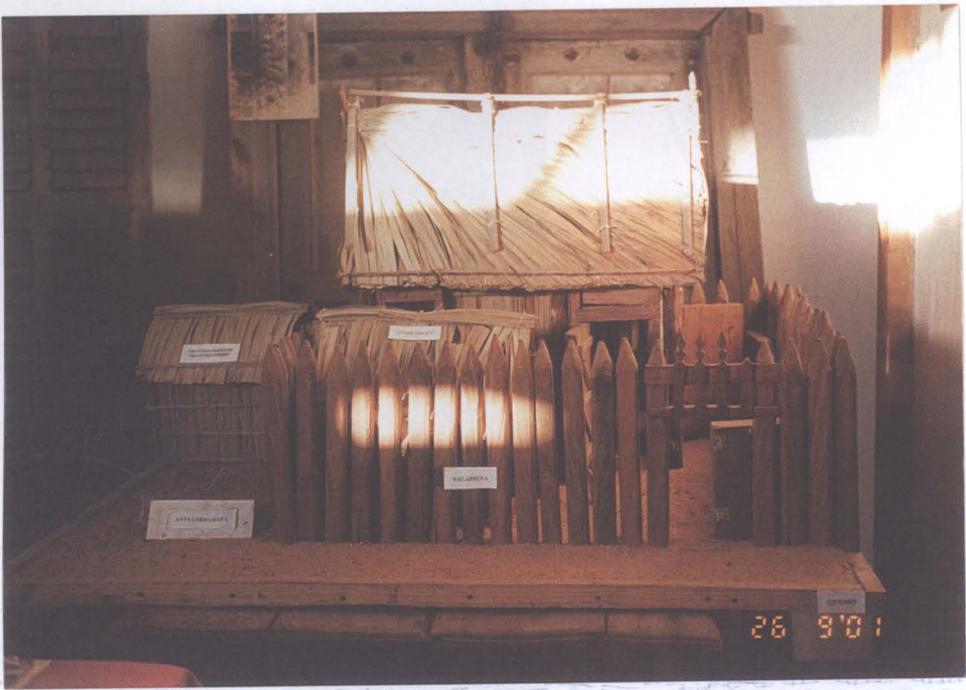


Photo 19.

Ancien fort du commandant d'armes merina à Majunga



← Photo 20.

Photo 21. ➤
Pierre commémorative de la
restauration du fort du
commandant d'armes merina
par le Musée Akiba avec
l'aide suédoise.



MINISTERE DE L'INTERIEUR

REPUBLIQUE DE MADAGASCAR
Tanindrazana-Fahafahana-Fandrosoana

PROVINCE AUTONOME
D'ANTANANARIVO

Manjakandriana, le 01 Août 2001

FIVONDROHAMPOANTANY
DE MANJAKANDRIANA

LE SOUS-PREFET, PRESIDENT DE LA DELEGATION
SPECIALE DU FIVONDROHAMPOANTANY

N° 477 -FIV/MJK/DS/AG.

à

TOUS MAIRES
TOUS D.A.A.

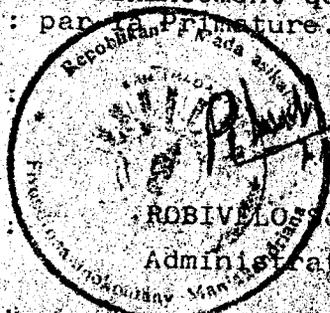
DESIGNATION DES PIECES

NOMBRE

OBSERVATIONS

-Fiche de diagnostic: 02

: Cette fiche conçue par le Comité
de Pilotage du "PLAN D'ACTION
: POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL"
: (P.A.D.R/ G.T.D.R) est à me rendre
: dûment remplie, en même temps
qu'un exemplaire de votre "PLAN D.
: DEVELOPPEMENT COMMUNAL" (P.D.C.)
: au plus tard le 20 août 2001 en
: vue d'une proposition de recherche
de financement qui sera effectuée
: par votre signature.



ROBIVELON Seraphin M. Gabriel
Administrateur Civil et Ch.

Total: 01

FICHE DE DIAGNOSTIC

Nom de la commune : COMMUNE RURALE AMBANITSENA

INFORMATIONS GENERALES SUR LA COMMUNE :

- Nombre d'habitants :
- Superficie (Km²)
- Densité (nombre d'habitants au Km²)
- Les Fokontany, répartition des habitants par Fokontany
- Les moyens de communication :
 - RIP. Routes, Pistes (axes)
 - Etat des pistes
 - Distance par rapport à un pôle d'attraction
 - Moyens automobiles
 - Liaisons taxi-brousse

1 Tableau : POPULATION

COMMUNE : AMBANITSENA

=====

AGE	: 0-4		§ 5-9		§ 10-14		§ 15-60		§ + 60		§ TOTAL	
POKONTANY	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
AMBANITSENA	07	07	42	50	46	34	93	89	11	06	217	186
AMBANITSENA	30	33	102	106	63	54	224	218	23	21	516	430
AMBANITSENA	26	20	105	99	51	36	147	127	06	09	335	234
AMBANITSENA	15	05	100	63	63	38	138	208	21	24	337	364
AMBANITSENA	15	21	80	42	43	37	210	133	23	34	381	363
AMBANITSENA	33	35	84	26	31	33	139	137	10	32	333	313
AMBANITSENA	32	12	93	57	50	51	223	236	24	22	428	428
AMBANITSENA	20	08	62	66	42	38	170	144	16	23	340	309
AMBANITSENA	14	16	26	64	34	28	193	203	18	25	339	342

788
212

- Nombre de naissances sur les cinq (5) dernières années
- Nombre de décès sur les cinq (5) dernières années
- Variation de la population en deux (2) recensements
- Mouvements de la population, migrations (exode rural, migrations temporaires)

ACTIVITES ECONOMIQUES :

AGRICULTURE

Tableau 2 : céréales

Commune :

Produits		RIZ		MAIS		BLE	
FOKONTANY	ha	tonnes	ha	tonnes	ha	tonnes	
ENSEMBLE	160 ha	240 T	21 ha	31 T	-		

Tableau 3 : LEGUMINEUSES

Commune

Produits		haricot		Pois du cap		Pois de terre		Soja	
FOKONTANY	ha	tonnes	ha	tonnes	ha	tonnes	ha	tonnes	
ENSEMBLE	45 ha	27 T							

Tableau 4 : RACINES ET TUBERCULES

Commune :

Produits		Pomme de terre		Manioc		patate douce		SaO	
FOKONTANY	ha	tonnes	ha	tonnes	ha	tonnes	ha	tonnes	
ENSEMBLE	15 ha	320 T	90 ha	1620 T	36 ha	526 T		33 ha	

Tableau 5 : LEGUMES

Commune :

Produits		BREDES		POIVRONS		COURGES		CAROTTES		CHOUX		AUTRES	
FOKONTANY	ha	T	ha	T	ha	T	ha	T	ha	T	ha	T	
ENSEMBLE													

*Laitues, Poireaux, Ails, Oignons, Navets, Betteraves, Aubergines ...

Tableau 8 : CULTURES INDUSTRIELLES

Commune :

Produits	ARACHIDES	CAFFÉ	CANNE À SUCRE	AUTRES
OKONTANY				
SEMBLE				

Tableau 9 : FROMAGES
Commune :

Produits	FROMAGES	AUTRES
OKONTANY		
SEMBLE	63,000	63,000

P: Pieds

*Avocats, Ananas, Fraises, ...

1-Pour la riziculture, indiquer :

- Surface cultivable : 100 ha
- Surface cultivée : 160 ha
- Nombre de barrages (état) : 02 (communauté)
- Surface moyenne d'une exploitation

2-Les modes de culture, les procédés, les techniques (culture en brûlis, rotation, jachère, apport de fumier, culture de contre-sols intensifs ou extensifs)

3-A quoi sont utilisées les différentes parties du terroir: (culture, jachère, foresterie, pâturage, etc...)

4-Dans quel état sont les sols ? *presque*

5-L'équipement agricole (outils, machines, puits, boeufs de trait, charrettes, charrues, sardeils, herses, etc...)

Cet équipement est-il suffisant et adapté ? *oui*

Tableau 8 : ELEVAGE

Commune :

Résumé Elevage	BOVINS (effectif)	PORCINS (effectif)	VOLAILLES (effectif)	*AUTRES
OKONTANY				
SEMBLE	744	50	725	

*Ovin, Caprin, Cuniculiculture (Bitro), ...

Nombre de fermes (activités, débouchés, etc...)

Tableau 9 : AUTRES ACTIVITES

Commune :

=====+=====							
Désignation: MENUISERIE : FORGE : ARTISANAT : AUTRES							
FOKONTANY	: Activite:	Nbre:	Activité:	Nbr:	Activité:	Nbre :	activit
ENSEMBLE	Confection meuble	02	Confection meuble	01	Confection meuble	06	

Exemple : Activité : Confection meuble

Tableau 10 : TOURISME

Commune :

=====+=====			
FOKONTANY	: SITES TOURISTIQUES	: LOCALISATION	: DESCRIPTION
Ambohitama	Forêt naturelle Ambohitama	Ambohitama	Reserve naturelle
	Lac Amparizana	Amparizana	Lac de 0,5 ha
Ambohinarenahay	grotte	Ambohinarenahay	

Tableau 11 : ENSEIGNEMENT

Commune :

=====+=====			
	: PUBLIC	: PRIVE	: TOTAL
Niveau I: -Nombre d'écoles	09	02	11
: Nombre d'élèves	1236	284	1520
.Filles	578	135	713
.Garçons	657	149	807
-Nombre d'enseignant:	32	09	
Niveau II : Nombre d'enfants de la commune qui sont à ce niveau (filles et Garçons)	279	-	279
Niveau III - Nombre d'enfants de la commune qui sont à ce niveau (filles et Garçons)	39	-	39
Supérieur: jeunes de la commune qui sont à ce niveau	10	-	10

- Où se trouvent les EPP ? le CEG ? le Lycées ?
- Etat des infrastructures
- Nombre moyen d'élèves par classe
- Taux de scolarisation
- Vers quel âge les enfants quittent-ils l'école ? Pourquoi ?
- Taux d'alphabétisation.

- Les EPP se trouvent au chef lieu de FOKONTANY (03)
- Les infrastructures sont assez défectueuses et méritent d'être rénovées
- En moyenne 30 élèves par classe dans les EPP
- Taux de scolarisation assez élevés
- Pourquoi d'ailleurs dans les classes dans les EPP passent dans les autres écoles ?
- Taux d'alphabétisation : 90%

Tableau 12 : SANTE

Commune :

TYPE DE FORMATION*	NUMERE	EQUIPEMENT	PERSONNEL	LOCALISATION
CS B2	01		01	Ambohitelo
Centre pituitaire TIA (Prime)	01		01	Ambohitelo

(CSB I, CSB II, Dispensaire, PHAGECOM)

-Nombre de medecins libres, honoraires, nombre de consultations par an = 542

-Maladies paludisme, IRAT, diarrhees? Maladies endemiques?

-Période? (hiver, saison de pluies)

-Nombre de décès pour cause de maladies

-Nombre d'hospitalisation

-Taux de vaccination TCV: 99% + A: 5630

- 1 : (Infection respiratoire (aiguë))

Tableau 13 : MARCHES

Commune

LOCALISATION	JOUR	MARCHE DE BATAILS	JOUR	ETAT DES INFRASTRUCTURES

Tableau 14 : SERVICES TECHNIQUES : Santé - Equipement - Agriculture

Tableau 15 : ORGANISMES CONFESIONNELS

Tableau 16 : O.N.G.

Commune: Ambohitelo

DOMINATION	DOMAINE D'INTERVENTION	LIEU D'INTERVENTION	NOTE APPRECIATION
ONG	- Education	Ambohitelo	
ONG	- infrastructure sportive		
ONG	transport	ligne train - Ambohitelo	

Tableau 17 : SECURITE

POSTE AVANCE	POSTE FIXE	BRIGADE ZN	LOCALISATION
	Force d'intervention de la police (2n comp)		Indonésie

Tableau 18 : PETITES UNITES DE TRANSFORMATION

RIZERIE	DECORTIQUERIE	PROVENDERIE	LOCALISATION
	01.		Indonésie

REOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Tanindrazana-Fahafahana-Fandrosoana

PROVINCE AUTONOME
D'ANTANANARIVO

SECRETARIAT GENERAL

Antananarivo, le 27 Juillet 2001

LE SECRETAIRE GENERAL DE LA PROVINCE AUTONOME
D'ANTANANARIVO

à

Monsieur LE SOUS-PREFET DE MANJAKANDRIANA

- : BORDEREAU D'ENVOI : -

DESIGNATION	NOMBRE:	OBSERVATIONS
feuille de renseignements.....	01	" <u>En ayant l'honneur de lui demander de vouloir bien les faire parvenir aux communes de son ressort aux fins de remplissage</u> "
		Signé:RASOLOMAMPIANINA Jeannot Fidèle Administrateur Civil

FIVONDRONAMPOKONTANY
MANJAKANDRIANA

Transmise à tous MAIRES, tous D.A.A pour les besoins du gouvernorat de la Province Autonome d'ANTANANARIVO et à ne remettre dûment remplie avant le 20 Août 2001

N°- 479 -FIV/MJK/DS/AG.-

Manjakandriana, le 1er Août 2001
LE SOUS-PREFET, PRESIDENT DE LA DELEGATION SPECIALE
DU FIVONDRONAMPOKONTANY,



ROBIVÉLO SÉraphin Marie Gabriel
Administrateur Civil en Chef

COMMUNE : COMMUNE RURALE AMBANIASENA

1°) FAMANARANA
 Fokontany : 1- Ambanibena 2- Ambonimandray 3- Ambatobelo 4- Ambatolampy 5- Ambatolampy 6- Ambatolampy 7- Ambatolampy 8- Nanditranjambel 9- Ambonimangaly
 Efananana miala amin'ny renivobitry ny Faritany 24 km
 Velarana: 38,20 km²

2°) MPOININA:

2.1 MPOININA	TOTALINY	LAHY	VAVY
1998	5.463	2873	2890
1999	6.177	3077	3100
2000	6.212	3186	3026

2.2 SOKAJIN-TAONA:

0 hatsamin'ny 5 taona: 1059
 612 taona: 740
 1318 taona: 1160
 1940 taona: 1119
 4160 taona: 1659
 61 taona mihoatra: 250

2.3 ISAN'NY MATY	TOTALINY
1998	33
1999	42
2000	45

2.4 ISAN'NY TERAKA	TOTALINY
1998	117
1999	164
2000	176

3°) FIHARIAN-KARENA (chatra: fambolena, Fiompiana sns...)

Alaharo araka ny maharam-pahamehana eo an-toerana

- 1° fambolena.....
- 2° fiompiana.....
- 3° fiharian-karena.....
- 4° asa.....

3.1.1 VOKATRA ISAN-TAONA :

KARAZANY	VELARAIN-LANY (ha)	TAONINA (t)
VARY	160	240
KATSAKA	21	21
MANGAHAZO	90	1620
TSA AMASO	45	27
O V Y	15	330
VOMANA	30	576
SAONJO	23	297
ANANA	7	105
VONTA	1	1
KELATY	100	6750
CHOUX-FLEUR	110	15
VONJO	21	40
PISASY	100	6000
K FE	100	100
PISY	100	100

SALAVY	0,19	1,280
POINTE		
MAR	24,60 (10,40)	25
H	14	50 (12,40 mds)

- 3.1.2 VELARANTANY VOAVOLT
- 3.1.3 ISAN'NY VOAVOLT DE L'NO
- 3.1.4 OLANA MISEHO EO AMIN'NY FAMBOLENA

*fa hitaerana ny tany volena
- fahasalamana sy amin'ny fanoman-tany
- fanavana am fahany (metayage)*

3.2 FICOMPARANA

3.2.1 ISAN'NY BIBY FICOMPAR

OMBY : 44
OMBY MIFILY :
MISOA : 50
HAPA :

ONDITY : 14
AKOHO AMAM-BORONA : 1,225

3.2.2 OMBY VAVY BE RONONO

3.2.3 ISAN'NY OMBY MANANA PASSEPORT

3.2.4 OLANA MISEHO EO AMIN'NY FICOMPARANA

1. fahasalamana tany fiasanana
2. tany fahasalamana ny sakafy ara-fahasalamana
3. tany fahasalamana ny fomba fiasanana ny aretina

3.2.5 IREO IRETINA MAHAZO NY BIBY FICOMPAR

3.3 Fambolena vonikazo :

3.3.1 Isan'ny fianakaviana mamboly :

3.3.2 Vokatry Isan-taona	: Velaran-tany (Ha)	: Isan'ny Douzaine
: Pika	:	:
: Glacul	:	:
: Marguerite	:	:
: Gypsophile	:	:
: Lys	:	:
: Hafa	:	:
: Hafa	:	:
: Hafa	:	:

3.4 FITANDRANJAN'NY ALA :

3.4.1 Velaran-tany nisy ala : 25,00 km²

3.4.2 Isan'ny doron-tanety :

: Taona	: Isany	: Velaran-tany simba
: 1998	:	:
: 1999	:	:
:	:	:

3.5 ASA TANANA :

3.5.1 Karazany :

: Asa	: Isan'ny olona nitsa
:	:
:	:
:	:
:	:

3.6 FITATERANA :

3.6.1 Misy fitaterana (Taxi-brousse) Ery Tsia

Traduction de 2 pages précédentes en français

Commune : (Commune Rurale Ambanitsena)

1°) Note

Fokontany :

Distance du chef-lieu du Faritany :

Surface :

2°) Population :

2.1 Habitants	Total	Hommes	Femmes
1998			
1999			
2000			

2.2 Classe d'âge :

De 0 à 5 ans :

De 6 à 12 ans :

De 13 à 18 ans :

De 19 à 40 ans :

De 41 à 60 ans :

Plus de 61 ans :

2.3 Nombre des morts	Total
1998	
1999	
2000	
2.4 Nombre des naissances	Total
1998	
1999	
2000	

3°) Source de revenus (exemple : agriculture, élevage, etc.)

Classer selon l'importance

1° agriculture

2) élevage

3° coupe des bois

4° artisanat

3.1.1 Productions annuelles

Espèces	Superficie (ha)	Quantité (t)
Riz		
Maïs		
Manioc		
Haricot		
Pomme de terre		
Patate douce		
Taro		
Légumes verts		

Tomate		
Carotte		
Choux-fleurs		
Arachide		
Nèfle		
Café		
Pêche		
Laitue		
Poireaux		
Ananas		
Autres		

3.1.2 Superficie des terres cultivées :

3.1.3 Nombre des barrages

3.1.4 Problèmes des plantations

- Insuffisance des terres cultivées
- Difficulté de s'approprier un terrain
- Fermage

3.2 Élevage :

3.2.1 Nombre des bêtes

Zébus :	Moutons :
Bœufs engraisés :	Volaille :
Cochons :	
Autres :	

3.2.2 Vaches laitières :

3.2.3 Nombre des zébus qui ont des papiers :

3.2.4 Problèmes remarquables de l'élevage

- 1- manque de pâturage
- 2- insuffisance de la nourriture
- 3- mauvais diagnostic de maladies

3.2.5 Maladies des bêtes

3.3 Plantation des fleurs :

3.3.1 Nombre des familles qui cultivent des fleurs

3.2.2 Production annuelle	Surface (Ha)	Nombre par douzaine
Œillet		
Glaïeul		
Marguerite		
Gypsophile		
Lys		
Autre		
Autre		
Autre		

3.4 Activités forestières :

3.4.1 Superficie de la forêt :

3.4.2 Nombre des incendies de forêt :

Année	Nombre	Surface endommagée
1998		
1999		

3.5 Artisanat :

3.5.1 : Types

Travail	Nombre des mains-d'œuvre

3.6 Transport :

3.6.1 Existence des transports (Taxi-brousse)

Oui Non

REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
TANINDRAZANA – FAHAFAHANA – FANDROSOANA

FARITANY MIZAKA TENA
ANTANANARIVO
FIVONDRONAM-POKONTANY
MANJAKANDRIANA
COMMUNE RURALE
AMBANITSENA

PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL
COMMUNE RURALE
AMBANITSENA

SOMMAIRE

Carte de la Commune
Avant- Propos

CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE RURALE

A-	Situation géographique.....	4
B-	Aspect géographique.....	4
C-	Division Administrative.....	4
D-	Infrastructures de base.....	5

CHAPITRE II : INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

A-	Les organisations d'intérêt social.....	6
B-	Les activités économiques.....	7
C-	Problématique De Développement.....	8

CHAPITRE III : PLAN DE DEVELOPPEMENT

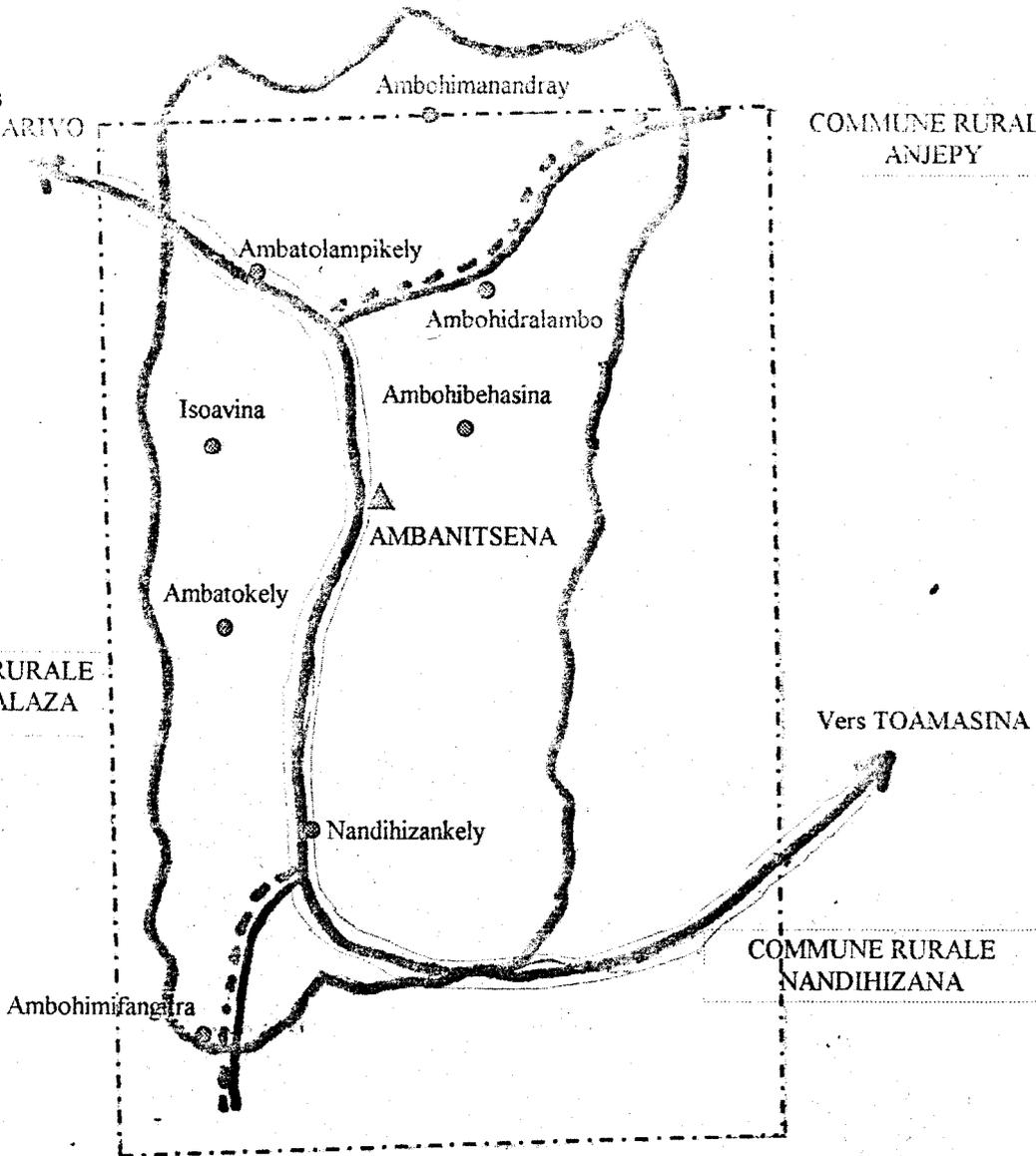
I	Améliorer le bien-être de la population.....	9
II.	Assurer une bonne gouvernance.....	10
III	Assurer une circulation permanente des biens et des personnes.....	10
	Schéma d'engagement.....	11

**COMMUNE RURALE
AMBANITSENA**

COMMUNE RURALE
BETOHO

Vers
ANTANANARIVO

COMMUNE RURALE
ANJEPY



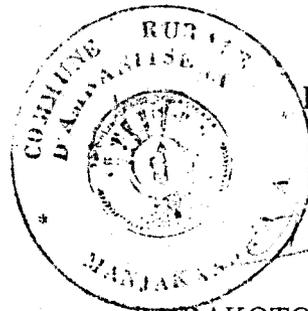
	Délimitation de la Commune Rurale
	Route Nationale N°2
	Piste
	Chef lieu de la Commune
	Chef lieu Fokontany

AVANT - PROPOS

Concerté, élaboré et validé, au niveau du Comité Communal de Développement et du Conseil Communal, ce plan de développement répond largement aux aspirations de la population.

La projection sur les années à venir permettrait à tous les responsables d'orienter toutes leurs actions et faciliterait la continuité de l'Etat.

Pour terminer, je remercie vivement, tous ceux qui ont participé de près ou de loin à l'élaboration de ce plan, et je souhaite que celui-ci soit d'une utilité permanente, quotidienne et durable.



Le Maire

RAKOTOARISOA Rufin

CHAPITRE I : PRESENTATION GENERALE DE LA COMMUNE

A- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La Commune Rurale d'Ambanitsena est une des 23 Communes qui composent le Fivondronana de Manjakandriana, dans le Faritany d'Antananarivo.

A mi-distance (24 km) entre la Capitale de Madagascar et le Chef-lieu du Fivondronana, la route nationale N°2 traverse la Commune, en passant par le village d'Ambatolampikely, Ambanitsena avec son service d'hôteliers ouvert jour et nuit, d'Ambatokely jusqu'au Fokontany de Nandihizankely.

B- ASPECT GEOGRAPHIQUE

a) Délimitation

Ayant une forme rectangulaire aux côtés irrégulières et couvrant une superficie de 38.20 Km², elle est limitée à l'Ouest par le Fivondronana d'Antananarivo Avaradrano, au Nord par la Commune Rurale d'Anpejy et à l'Est par celle de Nandihizana.

b) Relief, cours d'eau et climat

Commune rurale montagneuse : on y trouve Ambohijahona, Ankitsikitsika, Imarolanitra, Andramaro.

Aucun cours d'eau ne traverse la Commune- Climat a les caractéristiques du climat du haut plateau.

C- DIVISION ADMINISTRATIVE ET POPULATION

La Commune est composée de 9 Fokontany dont le tableau ci-après reflète les caractéristiques

Fokontany	Distance par rapport au chef lieu de la Commune	Nombre de population		Total
		Masculin	Féminin	
Ambanitsena	0 Km	381	363	744
Ambohibehasina	02 Km	335	291	626
Ambohidralambo	01 Km	446	430	876
Ambohimanandray	07 Km	217	186	403
Ambatolampy	03 Km	428	428	856
Isoavina	01,5 Km	339	342	681
Ambatokely	02,5 Km	333	313	646
Nandihizankely	05 Km	310	309	619
Ambohimifangitra-Ouest	07 Km	397	364	761

L'Administration générale de la Commune est composée par :

- Le Bureau du Conseil (8 membres)
- Le Bureau Exécutif (Maire et son adjoint)
- Le Comité Communal de Développement
 - Commission économique

- Commission sociale
- Commission culturelle
- Deux secrétaires d'Etat Civil assurent la bonne marche des correspondances administratives ainsi que la tenue des pièces de comptabilité.

a) Démographie

Avec un taux d'accroissement de la population de 2,8%, la population se répartit comme suit :

SEXE MASCULIN						SEXE FEMININ					
0 à 5 ans	6 à 12 ans	13 - 18 ans	19 à 40 ans	41 à 60 ans	60 & +	0 à 5 ans	6 à 12 ans	13 à 18 ans	19 à 40 ans	41 à 60 ans	60 & +
521	333	671	588	775	1117	471	371	591	510	877	203

Taux de mortalité :

b) Secteur d'activité

Par ordre d'importance, les activités se présentent comme suit :

- Agriculture
- Elevage
- Exploitation de ressources forestières
- Artisanat

Il est à signaler, que la culture des fleurs envoyées et vendues par la suite vers Tamatave constitue une tradition des habitants du Fokontany d'Ambatokely (envoi par semaine).

D- INFRASTRUCTURE DE BASE

a) Infrastructure d'appui au secteur économique

La Commune Rurale dispose d'un réseau routier de 38 km se répartissant en :

- i- Route d'intérêt provincial (8km)
- ii- Piste : 30 km, assez praticable

En matière d'infrastructure hydro-agricole : 04 (quatre) barrages pourraient permettre l'irrigation de 2 000 Ha de rizière.

b) Infrastructure sociale

Chaque Fokontany est doté d'un établissement primaire (EPP).

Le Fokontany d'Isoavina possède en outre un établissement pré-scolaire et une maternelle sous l'égide de la FJKM.

Une école privée catholique en enseignement primaire, ouvre ses portes à Ambohimifangitra.

Par ailleurs, le Chef lieu de la Commune abrite un Collège d'Enseignement Général (CEG).

En ce qui concerne le secteur santé, un Centre de Santé de Base Niveau 2 offre ses services à tous les habitants de la Commune.

c) Autres infrastructures

- Pour ce qui est de la sécurité, un poste de police est en cours d'installation au chef lieu de la Commune ;
- Un marché quotidien dénommé « TSENAKELY » (épiceries, gargotes) ouvre ses portes jour et nuit à tous les habitants et aux visiteurs de passage ;
- La Commune bénéficie de la présence effective des organismes d'encadrement rural SEECALINE (Surveillance et Education des Ecoles et des Communautaires en matière d'Alimentation et de Nutrition Elargie).

CHAPITRE II : INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

1- Démographie

- Densité : 0,61
- Taux d'accroissement : 2,83-

2- Santé

- Taux de natalité : 2,8
- Taux de mortalité infantile :
- Taux de vaccination 97 % Couverture vaccinale :
- Taux d'accessibilité à la consultation pré-natale :

3- Education :

- Taux de scolarisation : 90 %
- Taux de réussite scolaire CEPE 2002 70% - BEPE - 62%.
- Taux de déperdition scolaire : 3 %.

4- Agriculture

- Voir Tableau

5- Elevage

- Voir Tableau

A. LES ORGANISATIONS D'INTERET SOCIAL

a) Education

Tableau I : Enseignement Privé

Localité	Nature de l'établissement	Personnel enseignant			Nombre de classes	Nombre d'élèves inscrits			% de fréquentations
		Prof	Instituteur	Autres		Garçons	Filles	Total	
Isoavina	SEKOLY MANOHISOA FJKM ISOAVINA	-	05	-	07	76	64	140	97%
Ambohimifangitra Ouest	E.P.C (Sekoly Katolika)	-	-	3	05	73	71	144	98%

Tableau II : Enseignements Officiels

Localité	Nature de l'établissement	Personnel enseignant			Nombre de classes	Nombre d'élèves inscrits			% de fréquentations
		Prof	Instituteur	Autres		Garçons	Filles	Total	
Ambanitsena	C.E.G.	15	-	-	5	139	149	278	98%
Ambanitsena	E.P.P.	-	5	-	5	92	78	170	85%
Ambatokely	E.P.P.	-	3	-	5	66	42	108	98%
Ambatolampy	E.P.P.	-	4	-	5	93	94	187	87%
Ambohimandray	E.P.P.	-	2	1	5	46	37	83	75%
Ambohimifangitra - Ouest	E.P.P.	-	4	1	5	89	66	155	75%
Ambohibehasina	E.P.P.	-	3	-	5	65	99	124	95,25%
Nandihizankely	E.P.P.	-	2	1	5	53	60	113	98%
Isoavina	E.P.P.	-	5	-	5	69	55	124	98,66%
Ambohidralambo	E.P.P.	-	4	-	5	85	87	172	85%

b) Santé

Tableau III : Assistance médicale

Localité	Désignation des formations sanitaires	Personnel	Nombre malades traités	Nombre accouchements pratiqués	Nombre consultations
Ambanitsena	CSB 2 Ambanitsena	01	2 520	105	3 403

Tableau IV : Médecins et sage-femme libres

Localité	Noms	Nombre de malades traités	Nombre d'accouchements pratiqués	Nombre de consultations
Ambanitsena	Toeram-pitsaboana TIA	541	-	552

B. Les activités économiques

a) L'Agriculture

Tableau V : Production agricole

Désignation des cultures	Code	Superficie cultivable exploitée (Ha)	Superficie cultivable (Ha)	Production en Tonne	Rendement
Riz	1120	210	160	240	1,50
Pomme de terre	1310	-	15	330	22
Manioc	1320	150	90	1 620	18

Patate douce	1330	63	36	576	16
Haricot	1210	60	45	27	0,60
Petit-pois	-	75	63	37,80	0,60
Petsai	-	9	3,6	108	30
Arbres fruitiers					
Pêche			108 pieds	216 daba	
Prune			360 pieds	1 080 daba	
Bibasse			63 pieds	63 daba	
Kaki			81 pieds	900 fruits	

b) L'Élevage

Tableau VI : Production de la ferme

Désignation	Nombre	Observations
1- Volailles		
Poulets	5 675	
Canards	1 350	
Oies	200	
2- Produits laitiers		
Lait	5 000	

Tableau VII : Etat des recensements du cheptel

Désignation	Année 2 000	Observations
Bœufs	714	
Porcs	50	
Moutons	14	

B. PROBLEMATIQUE DE DEVELOPPEMENT

Malgré le dynamisme de la population de la Commune et leur degré d'instruction assez élevé, elle doit faire face aux problèmes liés à l'exiguïté des sols d'une part, et au système de métayage d'autre part.

Par ailleurs, confrontés à l'insuffisance de capital, les habitants ne peuvent disposer de l'énergie électrique, dans l'exploitation dans leur petite ou moyenne entreprise, même dans les axes bénéficiant de l'électrification.

CHAPITRE III : PLAN DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre de son développement, la Commune Rurale d'Ambanitsena se propose de fixer les objectifs suivants :

- Améliorer le bien-être de la population ;
- Assurer une circulation permanente des personnes et de biens à l'intérieur de la Commune ;

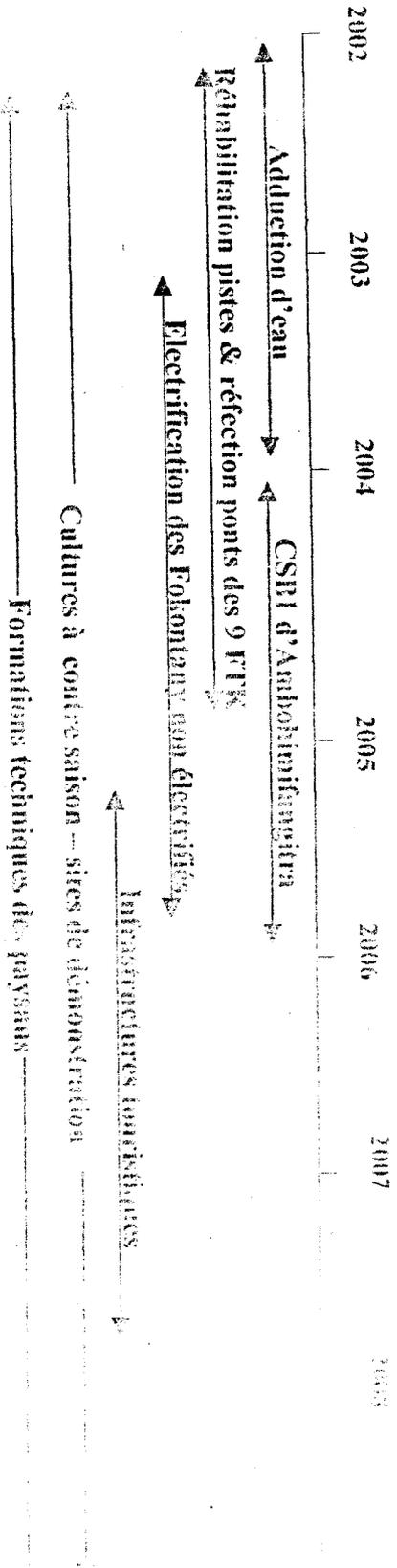
- Assurer une bonne gouvernance.

Les stratégies et les actions proposées, ainsi que les projets identifiés se présentent de la manière suivante :

Objectif	Axes stratégiques	Actions	Projets	Localisation
1- Améliorer le bien-être de la population	Développement des activités génératrices de revenus	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du rendement rizicole - Amélioration de l'élevage de porcine à cycle court 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de barrage - Curage des canaux - Colmatages et renforcement des digues - Programme de formation sur les techniques culturales - Mise en place d'un site de démonstration des techniques modernes - Mise en place d'un centre de documentations - Pratique de cultures à contre saison - Mise en place des associations des usagers de l'eau 	Ambohibehasina
				Ambohidralambo Nandihizankely Ambanitsena
				9 Fokontany
				CR Ambanitsena
	Développement de l'AGR	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du savoir des artisans locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un atelier bois, de couture, de broderie avec machines appropriées 	Ambohimifangitra Ambohidralambo Ambanitsena
	Promotion des infrastructures touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Exploitation des sites touristiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des voies de communication - Construction d'infrastructures touristiques - Extension du marché publique 	Amparafara Ambatovory Ankadivoribe A/kararako CR Ambanitsena
	Encouragement - Incitation - Obligation à l'éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des infrastructures scolaires et sportives - Sensibilisation de la population 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et / ou réhabilitation des EPP par Fokontany et du CEG - Campagne d'alphabétisation - Implantation des bibliothèques villageoises - Complexe sportif (terrain ...) 	9 Fokontany 9 Fokontany 9 Fokontany 9 Fokontany

	Amélioration de l'état de santé de la population	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des infrastructures sanitaire - Protection de la santé maternelle et infantile 	<ul style="list-style-type: none"> - Implantation de CSB - Campagne de vaccination et de l'éducation sanitaire 	CSBI Ambomifangitra 9 Fokontany
	Facilitation aux droits de propriété	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation foncière 	<ul style="list-style-type: none"> - Descente des agents : équipe mobile du TOPO / DOMAINE 	9 Fokontany
II. Assurer une bonne gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Facilitation de l'accès aux textes et lois en vigueur - Collaboration effective au sein des structures administratives 	<ul style="list-style-type: none"> - Large diffusion des informations - Répartition rationnelle des tâches et attributions - Transparence sur les actes et réalisations des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de Radio de proximité - Création d'un hall d'informations - Projet inter-communal : installation d'un site Web - Etablissement d'un programme annuel de travail - Dotation de moyens appropriés : recyclage - formation des responsables sur établissement de rapport périodique - compte-rendu - tenue de réunion - Information périodique et à temps par affichage des actes descentes sur terrain - Publicité tous azimut - Edition de bulletin de liaison 	Bureau de la Commune
III- Assurer une circulation permanente des biens et des personnes	Désenclavement des zones productrices	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture et / ou réhabilitation des pistes de dessertes - Renforcement des ouvrages de franchissement - Eclairage public 	<ul style="list-style-type: none"> - Réfections de route - Réfections de ponts - Réhabilitation de pistes reliant le chef lieu de la Commune Rurale et les 9 Fokontany - Electrification de Fokontany dépourvus d'électricité 	9 Fokontany Ambohidralambo Ambohibehasina Ambohimifangitra Ambohimanandray

SCHEMA D'ENGAGEMENT I
Horizon 2008



Bibliographie

Ouvrages

Études comparatives

ALMOND Gabriel Abraham and POWELL G. Brigham, *Comparative politics: System, Process and Policy*, Boston, Glenview, 1978, 596p.

EASTON David, *A System Analysis of Political Life*, New York, University of Chicago Press, 1979, 507p.

KING Gary, KEOHANE Robert O. and VERBA Sidney, *Designing Social Inquiry: Scientific Inference in Qualitative Research*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

PRZEWORSKI Adam and TEUNE Henry, *The Logic of Comparative Social Inquiry*, New York, John Wiley, 1970, 153p.

RUSTOW Dankwart A. and ERICKSON Kenneth Paul (eds.), *Comparative Political Dynamics: Global Research Perspectives*, New York, Harper Collins Publishers, 1991, 494p.

TILLY Charles, *Big Structures, Large Processes, Huge Comparisons*, New York, Russell Sage Foundation, 1984, 167p.

Théories politiques

ANDERSON Benedict, *Imagined Communities (L'imaginaire national)*, traduit par Pierre Emmanuel Davzat, Paris, La Découverte, 1996, 212p.

APTER David Ernest, *The Politics of Modernization*, Chicago, University of Chicago Press, 1965, 481p.

BAYART Jean-François, *L'illusion identitaire*, Paris, Fayard, 1996, 306p.

CUCHE Denys, *La notion de culture dans les sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1996, coll. Repères, 124p.

DAHL Robert Alan, *Polyarchy*, New York, Yale University Press, 1971, 257p.

DARBY Phillip, *Three Faces of Imperialism : British and American Approaches to Asia and Africa 1870-1970*, New Haven and London, Yale University Press, 1987, 267p.

DUVERGER Maurice, *Les régimes politiques*, 7^e édition, Paris, Presses universitaires de France, 1965, 128p.

EASTON David, *The Analysis of Political Structure*, New York, London, Routledge, 1990, 336p.

GADDIS John Lewis, *Strategies of Containment : A critical Appraisal of Postwar American National Security Policy*, Oxford University Press, 1982, 432p.

GARTHOFF Raymond L., *Détente and Confrontation*, the Brookings Institution, 1985, 1147p.

GEERTZ Clifford, *The Interpretation of Cultures*, New York, Basic Books, 1973, 470p.

HASS Ernst B., *The United Nations and Collective Managements of International Conflict*, New York, UNITAR, 1986, 73p.

HAYWARD Jack Ernest Shalom, *Planning in Europe*, New York, St. Martin's Press, 1978.

HOYNH Cao Tri (ed.), *Participate in development*, UNESCO, 1986, 368p.

HUNTINGTON Samuel P., *Le choc des civilisations*, traduit de l'anglais par Jean-Luc Fidel, Geneviève Joublain, Patrice Jorland et Jean-Jacques Pédussaud, Paris, Éditions Odile Jacob, 1997, 402p.

KAMO Takehiko, *Kokusai Anzen Hoshō no Koso (Le projet pour la sécurité internationale)*, Tokyo, Iwanami Shoten, 1990.

KAMO Takehiko (sous la dir. de), *Kōza : Seikikan no Sekaiseiji (Cours : la politique mondiale entre deux siècles)*, vol.1-6, Tokyo, Nihon Hyoron Sha, 1994.

KEOHANE Robert O., *After Hegemony : Cooperation and Discord in the World Political Economy*, Princeton, N. J., Princeton University Press, 1984, 290p.

LIPSET Marin Seymour, *Political Man : the Social Bases of Politics*, Baltimore, New York, John Hopkins University Press, 1981, 586p.

MAYALL James, *Nationalism and International Society*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, 175p.

MORGENTHAU Hans J., *Politics Among Nations : The Struggle for Power and Peace*, New York, Alfred A. Knopf, 1948, 618p.

O'DONNELL Guillermo and SCHMITTER Philippe C., *Political Life after Authoritarian Rule : tentative conclusions about uncertain transitions*, The Woodrow Wilson Center, 1985.

PYE Lucien W., *Asian Power and Politics : the cultural dimensions of authority*, London, Belknap press of Harvard university press, 1985, 414p.

SAKAMOTO Yoshikazu, *Chikyu Jidai no Kokusai Seiji (La politique internationale à l'époque planétaire)*, Tokyo, Iwanami Shoten, 1990, 317p.

UCHIDA Mitsuru, UCHIYAMA Hidio, KAWANAKA Niko et MUSHAMOKOJI Kinhide (sous la dir. de), *Gendai Seijigaku no Kiso Chishiki (Les connaissances de base sur les sciences politiques contemporaines)*, Tokyo, Yuhikaku, 1992, 330p.

YAMAGUCHI Yasushi, *Seiji Taisei (Le régime politique)*, Tokyo, Tokyo Daigaku Syuppankai (Édition de l'Université de Tokyo), 1990, 317p.

WALLERSTEIN Immanuel, *The Modern World-System : Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*, New York, Academic Press, 1974.

WALLERSTEIN Immanuel, *The Modern World-System II: Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy, 1600-1750*, New York, Academic Press, 1980.

WALLERSTEIN Immanuel, *The Modern World-System III: The Second Era of Great Expansion of the Capitalist World-Economy, 1930-1840s*, Sa Diego, Academic Press, 1989.

WALLERSTEIN Immanuel, *Geopolitics and Geoculture: Essays on the Changing World-System*, Cambridge University Press / Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 1994, 242p.

WEBER Max, ROTH Guenther and WITTICH Claus (eds.), *Economy and Society*, Berkeley, University of California Press, 1978, 1469p.

Socialisme

GRAMSCI Antonio, *Alcuni temi della quistione meridionale (Chishikijin to Kenryoku)*, traduit en japonais par Tadao Uemura, Tokyo, Misuzu Shobo, 1999, 177p.

GRAMSCI Antonio, *Cahier de prison V*, traduit de l'italien par Claude Perrus et Pierre Laroche, Paris, Gallimard, 1991.

KOKUBUN Ryosei, *Cyugoku Seiji to Minshuka : Kaikaku-Kaiho Seisaku no Jissho Bunseki (La politique chinoise et la démocratisation : l'analyse expérimentale de la politique de réforme et d'ouverture)*, Simul Press, 1992, 264p.

MARX Karl, *Les luttes de classes en France (1848-1850) / Le 18 brumaire de Louis Bonaparte*, traduit par Léon Rémy et Jules Molitor, Paris, Édition de La Table Ronde, 2001, 314p.

MOHRI Kazuko et KOKUBUN Ryosei, *Genten Cyugoku Gendaishi No.1: Seiji (Le texte historique moderne de la Chine No.1: La politique)*, Tokyo, Iwanami Shoten, 1994, 333p.

SHIOKAWA Nobuaki, *Shakai-shugi towa nandattanoka (Qu'est-ce que c'était que le socialisme)*, Tokyo, Keiso Shobo, 1994, 272p.

TANIUCHI Ken, *Gendai Shakaishugi no Syosatsu (La réflexion sur le socialisme contemporain)*, Tokyo, Iwanami Shoten, 1973.

Généralités de l'Afrique

AMARA Hamid Ait et FOUNOU-TCHUIGOUA Bernard, *L'agriculture africaine en crise : dans ses rapports avec l'État, l'industrialisation et la paysannerie*, Paris ; L'Harmattan, Tokyo ; Université des Nations Unies, New York ; UNRISD, 1989, 319p.

BALANDIER George, *Anthropologie politique*, Paris, Quadrige / PUF, 1995, 240p.

Banque mondiale, *Rapport de la Banque Mondiale sur les politiques de développement, L'ajustement en Afrique : réforme, résultats et chemin à parcourir*, Washington, 1994, 327p.

BAYART Jean-François, *L'État en Afrique : La Politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, 439p.

BOIS DE GAUDUSSON Jean du, CONAC Gérard et DESSOUCHES Christine, *Les Constitutions africaines publiées en langue française*, Paris, Documentation française, 1997.

COHEN Robin and GOULBOURNE Harry (eds.), *Democracy and Socialism in Africa*, Westview Press, 1991, 272p.

DIOP Cheikh Anta, *L'Afrique noire précoloniale*, Paris, Présence Africaine, 1987, 278p.

FIEDLAND Willian H. and ROSBERG Carl G. Jr. (eds.), *African Socialism*, California, Stanford University, 1964, 313p.

GEMDEV, *L'État en Afrique*, Paris, Karthala, 1997.

Groupe de recherche « État et société en Afrique noire » de Centre d'étude d'Afrique noire de Bordeaux, sous la dir. de MEDARD Jean-François, *États d'Afrique noire : formation, mécanisme et crise*, Paris, Karthala, 1991, 405p.

ITANI Junichiro, ODA Hideo, KAWADA Junzo, TANAKA Jiro et YONEYAMA Toshinao, *Afurika o Shiru Jiten (L'encyclopédie pour avoir connaissance de l'Afrique)*, Tokyo, Heibon-sha, 1994, 527p.

LE ROY Etienne, *Le jeu des lois : Une anthropologie « dynamique » du Droit*, Paris, L.G.D.J., 1999, 415p.

MAZRUI Ali A. and TIDY Michael, *Nationalism and New States in Africa*, Nairobi, East African Educational Publishers, 1984, 402p.

NNOLI Okwudiba, *Ethnic conflicts in Africa*, Dakar, Council for the Development of Economic and Social Science Research in Africa (CODESRIA), 1998, 417p.

ODA Hideo, *Afurika Gendai Seiji (La politique contemporaine en Afrique)*, Tokyo Daigaku Syuppankai (Édition de l'Université de Tokyo), 1989, 196p.

GESCHIERE Peter et SCHLEMMER Bernard, *Terrains et perspectives: l'anthropologie face aux transformations des sociétés rurales, aux politiques et aux idéologies du développement*, Paris, ORSTOM, 1987.

PFAFF Françoise, *Entretiens avec Maryse Condé*, Paris, Karthala, 1993.

POTEKHIN Ivan Izosinovitch, *Problèmes de l'Afrique moderne*, Moscou, Éditions Naouka, 1968, 160p.

URANO Mikio, *Gendan Sekai niokeru Chuto, Afurika (Le Moyen-Orient et l'Afrique dans le monde d'aujourd'hui)*, Kyoto, Koyo Shobo, 1982.

WAUTHIER Claude, *Quatre présidents et l'Afrique*, Paris, Seuil, 1995, 718p.

Madagascar

ALTHABE Gérard, *Oppression et libération dans l'imaginaire: les communautés villageoises de la côte orientale de Madagascar*, Paris, F. Maspero, 1982, 354p.

ANDRIAMIRADO Sennen, *Madagascar aujourd'hui*, Paris, les éditions j.a., 1990, 237p.

BLANCHY Sophie, *Karana et Banians : les communautés commerçantes d'origine indienne Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 1995, 346p.

BLOCH Maurice, *From blessing to violence: history and ideology in the circumcision ritual of the Merina of Madagascar*, New York, Cambridge University Press, 1986, 214p.

Centre d'Etudes de Géographie Tropicale (CEGET) / Centre d'Etudes et de Recherches sur les Sociétés de l'Océan Indien (CERSOI), *La Deuxième République Malgache*, Aix-en-Provence, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1989, 352p.

CHAZAN-GILLIG Suzanne, *La société sakalave*, Paris, Karthala-ORSTOM, 1991, 393p.

CONDOMINAS Georges, *Fokon'olona et collectivité rurales en Imerina*, Paris, ORSTOM, 1991, 265p.

DELERIS Ferdinand, *Ratsiraka : Socialisme et misère à Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 1986, 135p.

DESCHAMPS Hubert, *Histoire de Madagascar*, Paris, Berger-Levrault, 1972, 358p.

MAZERAN Hélène, *Géopolitique de l'océan indien*, Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie moderne, Paris, 1994, 170p.

Ministère de l'intérieur de Madagascar (Ministeran' Ny Attranu), *Recueil des textes officiels : sur le fonctionnement et les attributions des collectivités décentralisées (Didy Aman-Dalana : Mikasika Ny Fomba Fiasa Sy Ny Anfara Raharahan' Ny Vondrom-Bahoaka Itsinjaram-Rahafana)*, Antananarivo, 1985.

Office de la recherche scientifique et technique outre-mer, *Changements sociaux dans l'Ouest malgache*, Paris, ORSTOM, 1980, 250p.

PAVAGEAU Jean, *Jeunes paysans sans terre*, Paris, L'Harmattan, 1981, 205p.

PEUX Michèle Delahaigue, *Manjakaminadana Tananarive (Madagascar) dit aussi : Palais de la reine*, L'Harmattan, 1996, 136p.

RAJAONARIMANANA Narivelo, *Dictionnaire du malgache contemporain : malgache- français, français-malgache*, Paris, Karthala, 1995.

RATSIRAKA Didier, *Charte de la Révolution Socialiste Malgache Tous Azimuts*, Antananarivo, Ouvrages éducatifs, 1975, 117p.

RAZAFIMPAHANANA Bertin, *Changement de Régime Politique à Madagascar*, Antananarivo, Librairie Mixte, 1991, 153p.

RAZAFY-ANDRIAMIHAINGO Suzane R., *Le Rova d'Antananarivo*, L'Harmattan, 1989, 222p.

VÉRIN Pierre, *Madagascar (2^e édition revue et actualisée)*, Paris, Karthala, 1990, 256p.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

COPANS Jean, *Les Marabouts de l'arachide: la confrérie mouride et les paysans du Sénégal*, Paris, L'Harmattan, 1989, 279p.

CRUISE O'BRIEN Donal B., DIOP Momur-Coumba et DIOUP Mamadou, *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala, 2002, 231p.

DARBON Dominique, *L'Administration et le paysan en Casamance : essai d'anthropologie administrative*, Paris, A. Pedone, 1988, 222p.

LY Abdoulaye, *Les regroupements politiques au Sénégal (1959-70)*, Dakar, CODESRIA, 1992, 444p.

MAGASSOUBA Moriba, *L'islam au Sénégal : demain les mollahs : la question musulmane et les partis politiques au Sénégal de 1946 nos jours*, Paris, Karthala, 1985, 219p.

SENGHOR Léopold Sédar, *Nation et voie africaine du socialisme*, Présence africaine, 1961.

TRINCAZ Pierre Xavier, *Colonisation et régionalisme : Ziguinchor en Casamance*, Paris, ORSTOM, 1984, 270p.

ZUCCARELLI François, *La vie politique sénégalaise (1940-1988)*, Le Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique, Paris, 1988.

2) La Guinée

AMSELLE Jean-Loup, *Logiques métisses : anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*, Paris, Édition Payot, 1990, 251p.

BANO BARRY A. Amadou, *Les violences collectives en Afrique : le cas guinéen*, Paris, L'Harmattan, 2000, 223p.

DIALLO Moussa Para, *L'Afrique qui réussit : vie et combat d'un leader paysan guinéen*, Paris, L'Harmattan, 1996, 221p.

Kamara Kaba 41, *Dans la Guinée de Sékou Touré : Cela a bien eu bien*, L'Harmattan, 1998, 251p.

RIVIÈRE Claude, *Classe et stratifications sociales en Afrique: le cas guinéen*, Paris, PUF, 1978, 296p.

TOURÉ Sékou, *Rapport de doctrine et d'orientation* présenté au nom du B.P.N., Conférence nationale tenue à Conakry les 14, 15, 16 et 17 août 1961.

3) La Tanzanie

BUKUKU Enos S., *The Tanzanian Economy : Income Distribution and Economic Growth*, London, Westport Connecticut, 1993, 219p.

HYDÉN Göran, *Beyond Ujamaa in Tanzania : Underdevelopment and Incaptured Peasantry*, London, Heinemann, 1980.

ILIFFE John, *A Modern History of Tanganyika*, Cambridge, Cambridge University Press, 1979, 616p.

LE COUR GRANDMAISON Colette et CROZON Ariel (sous la dir. de), *Zanzibar aujourd'hui*, Paris, Karthala, 1998, 378p.

LEGUM Colin and MMARI Geoffrey R.V., *Mwalimu: the influence of Nyerere*, London, Britain-Tanzanian Society, 205p.

MARTIN Denis-Constant, *Tanzanie, l'invention d'une culture politique*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques Karthala, 1988, 318p.

MATTERU M. L. Balisidya, *La spécificité des cultures négro-africaines: l'exemple tanzanien*, Paris, UNESCO, 1985, 91p.

MWANSASU Bismarck U. and PRATT Cranford, *Towards socialism in Tanzania*, Toronto, University of Toronto Press, 1981, 242p.

NYERERE Julius Kambarage, *Textes politiques de Julius K. Nyerere*, traduit par Jean Mfoulou, Paris, Présence Africaine, 1970.

NYERERE Julius Kambarage, *Freedom and socialism, Uhuru na Ujamaa; a selection from writings and speeches, 1965-1967*, Dar es-Salaam, Oxford University Press, 1974, 422p.

NYERERE Julius Kambarage, *La déclaration d'Arusha, dix ans après; bilan et perspectives*, Paris, L'Harmattan, 1978, 62p.

RUDENGREN Jan, *Peasants by preference? Socio-economic and environmental aspects of rural development in Tanzania*, Stockholm, Stockholm School of Economics and Economic Research Institute, 1981, 371p.

URFER Sylvain, *Une Afrique socialiste : la Tanzanie*, Paris, les Éditions Ouvrières, 1976, 235p.

Articles

Études comparatives

BENDIX Richard, « Une approche compréhensive de la comparaison: valeurs et concepts dans les études comparatives de Max Weber », *Revue internationale de politique comparée*, vol.5, n° 3, hiver 1998, pp.579-594.

INOUE Ichiro, « Gendai Chugoku no Seiji Doko (Le mouvement politique de la Chine d'aujourd'hui) », SAKAKURA Atsuhide (sous la dir. de), *Samazamana Kakudo karano Chugoku-ron (La Chine du point de vue diverses)*, Kyoto, Koyo Shobo, 2003, pp.346-367.

LIJPHART Arend, "The Comparable-Cases Strategy in Comparative Research", in CANTORI Louis J. and ZEIGLER Andrew H. Jr. (eds.), *Comparative Politics in the Post-Behavioral Era*, Colorado, Lynne Rienner Publisher, 1988, pp.54-71.

THELEN Kathleen and STEINMO Sven, "Historical Institutionalism in Comparative Politics" in STEINMO Sven, THELEN Kathleen and LONGSTRETH Frank (eds.), *Structuring Politics: Historical Institutionalism in Comparative Analysis*, Cambridge, Cambridge University Press, 1992, pp.1-32.

Théories politiques

FUKUYAMA Francis, "The end of History ?", *The National Interest*, No.16, Summer 1989, pp.3-18.

GALTUNG Johan, "A Structural Theory of Imperialism", *Journal of Peace Research*, Vol.8, No.2, 1971, pp.81-117.

HUNTINGTON Samuel P., "The Clash of Civilizations?", *Foreign Affairs*, Vol.72, No.3, Summer 1993, pp.22-49.

HUNTINGTON Samuel P., "The Erosion of American National Interests", *Foreign Affairs*, Vol.76, No.5, September-October 1997, pp.28-49.

LINZ Juan, "Totalitarian and Authoritarian Regimes" in GREENSTEIN Fred and POLSBY Nelson (eds.), *Macropolitics*, Vol.3 of the Handbook of Political Science, 1975, pp.175-411.

SCHMITTER Philippe C., "Still the Century of Corporatism ?", *The Review of Politics*, Vol.36, 1974, pp.85-131.

X (George F. Kennan), "The sources of Soviet Conduct", *Foreign Affairs*, Vol.25, July 1947, pp.566-582.

YAMAUCHI Masayuki, INOBUCHI Kuniko, FUJIWARA Kiichi et KAMO Takehiko, « Zadankai : Reisengo no Sekai to Nihon (Discussion : le monde et le Japon après la fin de la Guerre froide) », sous la dir. de KAMO, op.cit., vol.6, 1994, pp.247-309.

Généralités de l'Afrique

AKE Claude, "The unique case of African Democracy", *International Affairs*, No.69, February 1993, pp.239-244.

FRANCHE D., « Espace rural et rationalité paysanne », sous la dir. de CHRÉTIEN Jean-Pierre, *Histoire rurale de l'Afrique des grands lacs: guide de recherches*, Paris, Edition AFERA, 1983, pp.106-110.

LE ROY Etienne, « Communautés d'Afrique noire et protection des droits de l'individu face au pouvoir : problématique, modalités et actualité », *Recueils de la société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions*, Paris, Dessain et Tolra, 1988, pp.37-63.

LE ROY Etienne, « Une doctrine foncière pour l'Afrique rurale de l'an 2000 », *Revue Tiers-Monde : L'avenir des Tiers-Mondes*, janvier 1989, pp.193-211.

NABESHIMA Takako, « Le mouvement des réfugiés autour des Grands lacs et la destruction de l'État zaïrois », le mémoire de D.E.A. des études africaines option science politique Université Paris I, 1999, 90p.

NZOUANKEU Jacques Mariel, « L'Afrique devant l'idée de démocratie », *La Revue de la Politique Internationale*, n° 971, 1990.

ODA Hideo, « Gendai Afurika no Seiji to Gunbu (La politique et l'armée en Afrique contemporaine) », *Hogaku Kenkyu (Recherches sur les droits) de l'Université de Keio*, vol.40, n° 8, 1967.

PYE Lucien W., "Armies in the Process of Political Modernization", in J.J. JOHNSON, (ed.), *The Role of the Military in Underdeveloped Countries*, Princeton University Press, 1962.

SOYINKA Wole, « De la renaissance culturelle africaine », *L'affirmation de l'identité culturelle et la formation de la conscience nationale dans l'Afrique contemporaine*, UNESCO publication, 1981, pp.155-174.

VAN DEN BERGHE P. L., "The Military and Political Change in Africa", in WELCH, op.cit.

WELCH Jr., C. E., "The roots and Implication of Military Intervention", in WELCH (ed.), *Soldier and State in Africa : a Comparative Analysis of Military Intervention and Political Change*, Northwestern University Press, 1970.

Madagascar

A, « Tamatave et le tribalisme », *Politique africaine : Madagascar, les urnes et la rue*, n° 86, juin 2002, pp.103-119.

CADOUX Charles, « Vers l'édification d'un État de type nouveau », CEGET / CERSOI, op.cit., pp.9-52.

CADOUX Charles et BOIS DE GAUDUSSON Jean du, « Un passage difficile 1979-1981 », id., pp.185-216.

CALVET Jean-Louis, « Une année électorale », ibid., pp.79-144.

CALVET Jean-Louis, « Priorité à la politique économique », ibid., pp.145-172.

DELORME Olivier et GAUD Michel, « Chronologie politique depuis l'indépendance », *Afrique contemporaine*, n° 181, janvier-mars 1997, pp.40-50.

PAVAGEAU Jean, « Culture villageoise et idéologies dominantes à Madagascar », DE LAUWE Chombert et HENRY Paul, *Transformations sociales et dynamique culturelle*, Paris, Édition du CNRS, 1981, pp.151-166.

RAJAONAH Faranirina V., « Les imaginaires de l'étranger dans la crise malgache », *Politique africaine*, n° 86, op.cit., pp.152-170.

RAKOTOLAHY Christiane Fafidinarivo, « Stratégies territoriales de la crise malgache », *ibid.*, pp.138-152.

RANDRIANIA Sofolo, « Entre restauration autoritaire et réseaux mafieux », *L'Afrique politique*, Karthala et CEAN, 1997, pp.21-38

RAZAFINDRAKOTO Mireille et ROUBAUD François, « Le scrutin présidentiel du 16 décembre 2001 : les enjeux d'une élection contestée », *Politique africaine*, n° 86, op.cit., pp.18-45.

SCHLEMMER Bernard, « Crise et recomposition des identités à Madagascar », *Revue Tiers Monde*, Tome 36, n° 141, mars 1998, pp.129-144.

Trois pays africains

1) Le Sénégal

BA Baba, SOW Pape et KANE Sidi, « L'État et le développement rural du Sénégal 1960-1985 », AMARA et FOUNON-TCHUIGOUA, op.cit., pp.177-204.

COPANS Jean, "From Senegambia to Senegal: The Evolution of Peasantries", in KLEIN Martin A., *Peasants in Africa: historical and contemporary perspectives*, California, Sage, 1980, pp. 77-104.

CRUISE O'BRIEN Donal B., « Le « contrat sociale » sénégalais à l'épreuve », *Politique africaine Sénégal : la démocratie à l'épreuve*, n° 45, mars 1992, pp.9-20.

DIAO Mbaye, "Participation of rural populations in development in African countries : the Senegalese experience ", in HOYNH, op.cit., pp.343-368.

DIOUF Makhtar, « La crise de l'ajustement », *Politique africaine* , n° 45, op.cit., pp.62-75.

DIAW Aminata et DIOUF Mamadou, "Ethnic group Versus Nation : Identity Discourses in Senegal", in NNOLI, op.cit., pp.259-286.

LE ROY Etienne, « Communautés et communautarisme chez les wolof ruraux du Sénégal », *Recueils de la société Jean Bodin pour l'histoire comparative des institutions*, Paris, Dessain et Tolra, 1983, pp.81-138.

SENGHOR Léopold Sédar, "Negritude and African Socialism", *African Affairs*, No.2 (St. Antony's Paper No.15), Chatto & Windus, 1963.

2) La Guinée

CHÉNEAU-LOQUAY Annie, « La « politique agricole » : un concept vide ? », *Politique africaine : Guinée L'après Sékou Touré*, n° 36, décembre 1989, pp.38-55.

DIOP Mohamed Moustapha, « Mutations patrimoniales ou individualisation « imparfaite » des droits fonciers dans la plaine de Timbi-Madina au Fouta Djallon », Thèse de doctorat de l'Université Vincennes-Saint-Denis, 2002.

DUBRESSON Alain, « Avant-propos : Difficiles lendemains de rupture », *Politique africaine* , n° 36, op.cit., pp.2-8.

3) La Tanzanie

BELL Jean-Christophe, « L'aide internationale à Zanzibar », LE COUR GRANDMAISON et CROZON, op.cit., pp.141-148.

CROZON Ariel, « Les groupes sociaux avant la révolution », LE COUR GRANDMAISON et CROZON, op.cit., pp.73-91.

CROZON Ariel, « Zanzibar en Tanzanie : une histoire politique mouvementée », ibid., pp.113-139.

CROZON Ariel, « L'union avec Zanzibar, trente ans de doutes », sous la dir. de BAROIN Catherine et CONSTANTIN François, *La Tanzanie contemporaine*, Karthala-IFRA, 1998, pp.251-272.

GRANDIN Nicole, « Les confréries soufi à Zanzibar : passé et présent », Le COUR GRANDMAISON et CROZON, op.cit., pp.321-340.

JERMEN Helena, "Dynamics of Ethnicity : A Case Study from the Western Bagamoyo District in Tanzania", SALIH M. A. Mohamed and MARKAKIS John (eds.), *Ethnicity and the State in Eastern Africa*, Uppsala, Nordic Africa Institute, 1998, pp.156-179.

MAPOLU Henry, « Impérialisme, État et paysannerie en Tanzanie », AMARA et FOUNON-TCHUIGOUA, op.cit., pp.71-88.

MPANGALA Gaudens, "Inter-Ethnic Relations in Tanzania", in NNOLI, op.cit., pp.311-326.

MUSHI S. S., "Institutionalization of popular participation : the Tanzanian experience", in HOYNH, op.cit., pp.263-282.

NYERERE Julius Kambage, "Ujamaa: The Basis of African Socialism" in NYERERE, *Ujamaa: Essays on Socialism*, Oxford University Press, 1967.

PRUNIER Gérard, « La révolution de 1964 », LE COUR GRANDMAISON et CROZON, op.cit., pp.95-112.

YAHYA-OTHMAN Saida, « La consécration d'une langue nationale africaine », BAROIN et CONSTANTIN, op.cit.

YOSHIDA Masao, « Tanzania no Keizai Kiki to Kaihatsu Seisaku (La crise économique et la politique du développement en Tanzanie) », sous la dir. de YOSHIDA Masao, *80 nendai Afurika Shokoku no Keizai Kiki to Kaihatsu Seisaku (La crise économique et la politique du développement dans les pays africains les années 1980)*, n° 360, Azia Keizai Kenkyujo (The Institute of Developing Economics), 1987, pp.3-38.

YOSHIDA Masao, "Process of Role Changes of the Tanzanian Civil Service and the Parastatal Organizations", HARAGUCHI Takehiko (ed.), *Tenkanki Afurika no Seiji Keizai (African Political Economy in Transition)*, Azia Keizai Kenkyujo (The Institute of Developing Economics), 1993, pp.131-174.

Presses et Périodiques

Africa Contemporary Record.

Courrier international.

Jeune Afrique (L'Intelligent).

L'Express de Madagascar

Le Monde.

Le Monde diplomatique.

Lettre de l'Océan indien.

Madagascar Tribune

Marchés tropicaux.

Midi Madagascar

Table des matières

Remerciements		2
Préface		8
Le but		9
Les études comparatives		12
La méthode comparative		16
L'application de la méthode comparative à cette thèse		20
Choix des pays		22
Plan de la thèse		26
Introduction		28
Les aspects écologique, anthropologique et sociologique	29	
Le paysannat dans le socialisme		32
Les communautés villageoises dans le système international	37	
PREMIÈRE PARTIE		
La tradition nationale inventée par l'État-nation	44	
CHAPITRE I : L'évolution historique de la communauté villageoise	52	
Section 1 : L'origine de la communauté villageoise	52	
1-1. Le système de « l'État traditionnel »	54	
Madagascar		54
Trois pays africains		59
1-2. La communauté villageoise sous le régime de « l'État traditionnel »	62	
Madagascar		62
Trois pays africains		65
Conclusion de la section 1		68
Section 2 : La communauté villageoise face aux forces extérieures	69	
2-1. La résistance « nationale »	71	
Madagascar		72
Trois pays africains		75
2-2. Les communautés villageoises sous le régime colonial	79	
Madagascar		80
Trois pays africains		84
Conclusion de la section 2		87
Conclusion du CHAPITRE I		88
CHAPITRE II : L'invention de la « tradition nationale »	89	
Section 1 : À la recherche de « l'africanité » perdue	89	

1-1. S'inventer un ennemi extérieur pour gommer un antagonisme intérieur	91	
Madagascar		93
Trois pays africains		96
1-2. La définition de l'ennemi par un nouvel État	99	
Madagascar		99
Trois pays africains		104
Conclusion de la section 1		107
Section 2 : Le choix du socialisme : « l'africanité » dans la communauté villageoise	108	
2-1. La réhabilitation du passé : la propagande des chefs d'État	111	
Madagascar		112
Trois pays africains		115
2-2. L'exclusion des ennemis hors de la communauté villageoise	118	
Madagascar		119
Trois pays africains		122
Conclusion de la section 2		126
Conclusion du CHAPITRE II		126
Conclusion de la PREMIÈRE PARTIE	127	
DEUXIÈME PARTIE		
L'institution du régime autoritaire	129	
CHAPITRE I : L'institution administrative	138	
Section 1 : La logique de l'État	138	
1-1. Le parti unique et l'État	140	
Madagascar		142
Trois pays africains		146
1-2. La politique rurale	149	
Madagascar		149
Trois pays africains		153
Conclusion de la section 1	157	
Section 2 : La réalité politique	158	
2-1. Les conflits des élites	159	
Madagascar		160
Trois pays africains		164
2-2. La manipulation des masses par les élites	168	

Madagascar	169
Trois pays africains	173
Conclusion de la section 2	178
Conclusion du CHAPITRE I	179
CHAPITRE II : La réaction des communautés villageoises	180
Section 1 : Les paysans obéissants	180
1-1. Les paysans intégrés	183
Madagascar	184
Trois pays africains	187
1-2. Les paysans profitant du régime	190
Madagascar	191
Trois pays africains	194
Conclusion de la section 1	198
Section 2 : Les paysans dissidents	199
2-1. L'invasion de l'espace de vie	201
Madagascar	202
Trois pays africains	207
2-2. L'illégitimité de l'État : mobilisation de masse	210
Madagascar	211
Trois pays africains	217
Conclusion de la section 2	219
Conclusion du CHAPITRE II	220
Conclusion de la DEUXIÈME PARTIE	221

TROISIÈME PARTIE

Les nouveaux acteurs entre dynamiques internes et pressions externes : l'ethnisation	223
CHAPITRE I : L'acculturation de la communauté villageoise	232
Section 1 : La formation et la déformation de l'ethnie	232
1-1. Le territoire ethnique par rapport à la communauté villageoise	233
Madagascar	234
Trois pays africains	237
1-2. L'État socialiste et l'ethnicité : une politique à deux échelles dimensions	241
Madagascar	242
Trois pays africains	246

Conclusion de la section 1	251
Section 2 : La crise de l'identité	252
2-1. La double identité partagée entre l'ethnie et la nation	254
Madagascar	254
Trois pays africains	257
2-2. Le caractère illusoire de la troisième identité	262
Madagascar	262
Trois pays africains	265
Conclusion de la section 2	270
Conclusion du CHAPITRE I	271
CHAPITRE II : S'inventer des ennemis aujourd'hui	272
Section 1 : La cristallisation de l'ethnicité	272
1-1. L'isolement et la marginalisation des communautés villageoises	275

Madagascar		275
Trois pays africains		278
1-2. La structure de la discrimination et du massacre	284	
Madagascar		284
Trois pays africains		288
Conclusion de la section 1		292
Section 2 : Le développement d'une nouvelle liaison transnationale	293	
2-1. La circulation des peuples, des marchandises et des armes	297	
Madagascar		297
Trois pays africains		302
2-2. Actualité des intérêts communs transnationaux	306	
Madagascar		306
Trois pays africains		312
Conclusion de la section 2		316
Conclusion du CHAPITRE II		317
Conclusion de la TROISIÈME PARTIE		318
Conclusion générale		320
ANNEXE		334
Itinéraire d'une enquête sur le terrain		335
Documents visuels de Madagascar	336	
Documents administratifs de Madagascar	353	
Bibliographie		379

TITRE en anglais :

The Village Community and the State in the context of the African Socialism Building during the last forty years of the 20th century

RESUME en anglais

The writer of this doctor's thesis is a Japanese who is studying the political problems in Africa and raises a question: "The democratization in Africa brought on some ethnic conflicts after the breakdown of socialistic government. What is the socialism's legacy which gave rise to the ethnicization in Africa?" Then referring to "autochthonized" socialism in China, this writer thinks it is her (my) mission to research into the social and political structures of African socialistic states.

The historical discussion about socialisms contributes to understanding the present political situations. So in this thesis the method of comparative studies is taken to point out the stratification and reconstruction of rural communities in Africa. The rural communities were the basic unities of African socialist states' administration. The peasantry is not recognized as a social class according to socialist theory. Nevertheless, the socialist states in Africa needed to mobilize the peasant masses for the national developments.

In these processes, the rural communities had been denaturalized and deformed because of the states' interventions. The African peasants transformed themselves to political actors who could overturn their governments. Disappointed in their poverty that had occurred from the bad economical controls of states and the globalization in the world market, the peasants established their ethnocentric identity.

The writer, actually, stayed in Madagascar for field-survey. Therefore, this thesis conforms to some logical sides. Her sociological approach is for explaining the identity crystallization. She uses the political science for thinking of authoritarian regime and of mass mobilization into the democratization. And then her international political science thinking is helpful to analyze ethnocentric geostrategy.

RESUME en français

L'auteur est une africaniste japonaise. Elle pose une question principale : « La démocratisation en Afrique a provoqué des conflits ethniques après la chute du régime socialiste. Quels sont les apports du socialisme qui ont provoqué l'ethnisation en Afrique ? » Par référence au socialisme « autochtonisé » en Chine, l'auteur se donne pour mission d'éclaircir les structures socio-politiques sous les États socialistes africains .

La réflexion historique sur les socialismes sert à décrire l'actualité politique. Dans cette thèse, la méthode des études comparatives est utilisée pour caractériser la stratification et la restructuration des communautés villageoises en Afrique. Celles-ci étaient à la base de la politique administrative des États socialistes en vue du développement économique. Le paysannat n'est pas reconnu comme classe sociale dans la théorie socialiste. Toutefois, les États socialistes en Afrique ont eu besoin de mobiliser les paysans pour le développement national.

Dans le processus de l'installation du socialisme, le communautarisme a été dénaturisé et déformé sous l'effet de l'intervention de l'État. Les paysans africains se sont transformés en acteurs politiques qui renversent alors le régime étatique. Déçus de la mondialisation et de la pauvreté causée par la mauvaise gestion, les paysans se sont forgé leur identité ethnocentrique.

L'auteur a réalisé une enquête de terrain à Madagascar où elle a travaillé pendant deux ans et demi. Cette thèse aborde les problèmes sociologiques pour comprendre la cristallisation identitaire. La science politique est approchée aussi pour réfléchir aux régimes autoritaires et à la mobilisation des masses dans la démocratisation. Par la science politique internationale, l'auteur analyse la géostratégie ethnocentriste.

DISCIPLINE – SPECIALITE DOCTORALE

Science politique

MOTS-CLES

étude comparative ; socialisme africain ; communauté villageoise ; régime autoritaire ; démocratisation ; paysans ; identité ; ethnocentrisme ; Madagascar

INTITULE ET ADRESSE DE L'U.F.R. OU DU LABORATOIRE :

UFR 11 Département de Science Politique 3^{ème} cycle, Université Paris I - Panthéon Sorbonne
Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris

Voir le titre et le résumé en anglais au verso.